



Dès le début de la Décennie de la Femme proclamée par l'ONU, cet organisme a invité les chercheuses du monde entier à étudier la situation des femmes les plus pauvres, catégorie sociologique jusqu'ici ignorée et méprisée dans les recherches universitaires. C'est cette tâche, que Mireille Neptune Anglade a remplie excellemment dans cet ouvrage sur le travail des femmes en Haïti.

Elle y révèle une double maîtrise:

- maîtrise de l'information puisqu'elle situe son identification du travail des femmes dans le contexte de l'histoire d'Haïti, dans l'espace socio-économique du sous-continent latino-américain et dans le cadre de la spécificité de la situation haïtienne,

- maîtrise du contenu du thème traité puisqu'elle n'omet aucun aspect du travail des femmes, qu'il s'agisse du travail domestique non payé ou du travail marchand, salarié ou non salarié, la spécificité du travail des Haïtiennes étant liée au "contrat invisible de sexe", contrat par lequel les hommes abandonnent aux femmes certaines occupations professionnelles pour que celles-ci remplissent leurs tâches éducatives et de soutien économique du foyer.

Andrée Michel

3 avril 1986

«Plus de 30 000 Haïtiennes manifestent dans les rues de Port-au-Prince»

14 avril 1986

«Simone de Beauvoir meurt à 78 ans à l'hôpital Cochin de Paris»

21 avril 1986

« La revue ELLE titre "Haïti: Les femmes s'expriment enfin" »

Entre ces trois événements du mois de ma soutenance, un lien puissant : au terme d'un long combat universel au monde et particulier à Haïti, la sortie de l'invisibilisation des femmes haïtiennes après le départ des Duvaliers le 7 février.

Elles étaient venues, ce jeudi 3 avril, de partout du pays et elles portaient des pancartes aux slogans revendicateurs pour l'amélioration de leur travail marchand, de leur travail domestique et de leur situation féminine en général. Mais surtout elles signifiaient leur refus de continuer à être mère, épouse, compagne, sœur, fille... de suppliciés, de disparus, et elles avertissaient [**dans le plus grand rassemblement politique à ce jour !**] qu'il était impossible de tolérer plus longtemps, comme première vision à s'imposer de leur pays, ces hordes, partout présentes, de petites filles courant en quête d'eau; symbole profond en une image des trois nœuds de notre sous-développement [et de notre possible développement]: **les femmes, la jeunesse et l'eau.**

Docteure en sciences économiques, l'auteure est professeure, chercheuse et consultante sur les thèmes du **Travail des femmes** qu'elle aborde aussi avec les préoccupations de sa formation juridique. À partir du 7 février elle a entamé son retour au pays natal haïtien qu'elle représente dans l'équipe du projet de transformation des **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES** en revue internationale de langue française.

© ERCE ISBN 2-920418-05-X

Mireille Neptune
Anglade

L'autre moitié du développement

Mireille Neptune Anglade

L'autre moitié du développement

à propos du travail des femmes en Haïti

préface
par
Andrée Michel



HD
61 11
N4 41
1986

HD 6112 N442 1986



3 2356 01405 9370

Éditions des Alizés & ERCE
Port-au-Prince/Montréal

HD
6175
M1942
1786

L'autre moitié du développement
à propos du travail des femmes en Haïti

par

Mireille Neptune Anglade

Couverture:

La Femme face au Développement
posture entre travail et réflexion
le livre ouvert malgré la nuque endolorie

Sculpture de Versaint [1985], 12 x 6 pouces
Gracieuseté de la Galerie Aubelin Jolicœur, Haïti
Éclairages: Frédy Icart/Excel photo studio, P.Q.
Laboratoires: André Parent/Cartographie UQAM

Éditions des Alizés
77 rue Rébecca, Pétion-Ville
Diffusion Karthala
22-24, Boulevard Arago
75013 Paris



Le Conseil de Recherches en Sciences Humaines
du Canada a facilité nos recherches sur le terrain
en Haïti par une subvention de son programme
'La femme et le travail' [no. 482-84-1003].

ISBN 2-920418-05-X

Tous droits de reproduction, de traduction et
d'adaptation réservés par © ERCE 1986
Études et recherches critiques d'espace
C.P. 903, N.D.G., H4A 3S3, Montréal

Dépot légal 4^e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

350319

Préface par André Michel

Introduction

"Nous pouvons affirmer en toute certitude
que la connaissance que les hommes
peuvent acquérir des femmes,
de ce qu'elles ont été dans le passé,
de ce qu'elles sont,
de ce qu'elles pourraient être,
est déplorablement limitée et superficielle
et le restera
tant que les femmes n'auront pas dit
tout ce qu'elles ont à dire."

Chapitre 1. Penser les femmes
1.1. L'androcentrisme
1.2. Les préjugés

Chapitre 2. Des préjugés
2.1. Le travail des femmes
2.2. Le travail masculin

Chapitre 3. L'évolution
3.1. Femmes et production
3.2. Femmes et consommation

JOHN STUART MILL
L'assujettissement des femmes
GUILLAUMIN, Paris 1869.

Chapitre 4. L'école
4.1. Femmes et éducation
4.2. Femmes et langage

Conclusion: Le travail
du femme et le développement
de la femme

"Avec la volonté
de donner aux catégories de sexes,
donc aux hommes et aux femmes,
le statut de groupes sociaux."

Bibliographie
Table des graphiques
Table des statistiques
Index des noms de personnes

LE SEXE DU TRAVAIL
Presses Universitaires de Grenoble
COLLECTIF, 1984

Repères:

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE [1972]
"Commentaires: la main-d'œuvre et son avenir",
pp.50-54 in *Culture et développement en Haïti*,
Leméac éditeur, Montréal, 233 pages.

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE et alii [1980a]
entrevue dans *Le Devoir* du lundi 27 octobre 1980,
par Renée Rowan "Le «poto-mitan» de la famille",
rubrique «Féminin pluriel».

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE et alii [1980b]
"Présence et rôle des femmes haïtiennes dans les
différents secteurs économiques", *Dossier RAFA*
(Rassemblement fanm ayisyèn) pp.15-21, [1ère
édition 1976] Montréal, 63 pages.

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE, ADELIN
MAGLOIRE CHANCY [1980c] "Conditions
d'existence et luttes des femmes haïtiennes" in
Des luttes et des rires de femmes, Montréal.

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE [1981] "Eléments
pour une économie politique de la femme
haïtienne", pp.1-12, in *Essai d'analyse de la
condition haïtienne*, cahier no.2, Centre d'Etudes
et de Coopération Internationale (CECI), Montréal.

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE [1984a] in *Le
Devoir* du lundi 6 août 1984 page 12, *Portrait* dans
la rubrique «Féminin pluriel», par Renée Rowan.

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE [1984b] entrevue
pour le groupe FANM (Fanm Ayisyèn an Nou
Mache) dans "*Dossier femmes haïtiennes*",
Collectif Paroles no.28 /mars-avril, Montréal.

NEPTUNE ANGLADE MIREILLE [1986] "*Des
féminismes de la richesse aux féminismes de la
pauvreté*", in *Rencontre sur les femmes/MAS*
propos d'introduction aux débats, 10p., Université
du Québec à Montréal, 7 juin 86.

Plan général

Préface par Andrée Michel	9
Introduction: Le travail des femmes ou comment s'enrichissent les hommes	13
Chapitre 1. Penser les femmes haïtiennes	19
1.1. L'émergence d'un questionnement	19
1.2. Les fondements d'une nouvelle problématique	33
Chapitre 2. Des productions domestique et marchande	55
2.1. Le travail domestique des femmes	55
2.2. Le travail marchand des femmes	81
Chapitre 3. L'économie de ségrégation [évacuation de la terre et commercialisation des vivres]	127
3.1. Femmes et production agricole	129
3.2. Femmes et commercialisation	156
Chapitre 4. L'économie d'exploitation [mirages du salariat et "ghettoïsation" des services]	175
4.1. Femmes et industrialisation	177
4.2. Femmes et tertiaire	199
Conclusion: Le travail des femmes ou l'autre moitié du développement	211
Bibliographie	227
Table des graphiques et illustrations	253
Table détaillée des matières	255
Index des noms de personnes	258

**Au seul disparu
de mes plus proches
mon père
Gardy Louis Neptune**

Ce texte étant la version "dé-thésée" de ma recherche doctorale, je tiens à rendre au travail de direction de Madame Andrée Michel tout ce que la thèse lui doit, et à la participation de «mon premier lecteur» tout ce qui lui revient dans le travail de révision et d'édition pour le livre; j'ai voulu leur rendre hommage en demandant à celle-là de préfacier l'ouvrage et à celui-ci d'accepter, comme une co-signature de cette version finale, de voir signaler sa contribution dès la première note de bas de page. Je tiens aussi à mentionner toutes ces femmes qui ont accepté de me raconter leur vie, jugée par elles-mêmes souvent dure et misérable, mais dont les paroles étaient pourtant empreintes de fierté, et toutes les autres compagnes du travail d'exploration de la condition féminine haïtienne dont celles qui ont longuement travaillé avec moi dans nos "Regroupements de femmes".

Mireille Neptune Anglade
Port-au-Prince, été 1986

Préface

Dès le début de la Décennie de la Femme proclamée par l'ONU, cet organisme a invité les chercheuses du monde entier à étudier la situation des femmes les plus pauvres, catégorie sociologique jusqu'ici ignorée et méprisée dans les recherches universitaires. C'est cette tâche, que Mireille Neptune Anglade, aidée par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, a remplie excellemment dans cet ouvrage sur le travail des femmes en Haïti. Elle y révèle une double maîtrise:

- maîtrise de l'information puisqu'elle situe son identification du travail des femmes dans le contexte de l'histoire d'Haïti, dans l'espace socio-économique du sous-continent latino-américain et dans le cadre de la spécificité de la situation haïtienne,
- maîtrise du contenu du thème traité puisqu'elle n'omet aucun aspect du travail des femmes, qu'il s'agisse du travail domestique non payé ou du travail marchand, salarié ou non salarié, la spécificité du travail des Haïtiennes étant liée au "contrat invisible de sexe", contrat par lequel les hommes abandonnent aux femmes certaines occupations professionnelles pour que celles-ci remplissent leurs tâches éducatives et de soutien économique du foyer.

Tout au long de cette étude, Mireille Neptune Anglade révèle également comment le travail des femmes enrichit les hommes dans une économie de pauvreté:

- les chefs d'entreprises industrielles peuvent payer à bas prix leurs salariés puisque le coût de la reproduction de la force de travail est abaissé par les très faibles marges de profit des vendeuses des vivres;

- les paysans producteurs de denrées commerciales y trouvent aussi leur compte;

- les époux ou les compagnons dans le système du plaçage, à défaut de plus-value marchande, en retirent "un profit" en services domestiques gratuits, en temps libéré pour les loisirs, pour le travail marchand ou pour une formation continue, etc.

L'un des constats les plus intéressants de la recherche de Mireille Neptune Anglade est celui de la prise de conscience de leur exploitation par les femmes haïtiennes: tout le monde n'a pas droit à la dignité humaine ("Tout le monde n'est pas monde" disent-elles), car ainsi que le signale l'auteur: "rien que survivre au jour le jour est une gageure souvent dégradante". Elle confirme ainsi la thèse de Georges Zeidenstein du Population Council, selon laquelle les femmes des pays pauvres, loin d'être attardées comme se l'imaginent les agents du développement, sont conscientes des obstacles à leur survie quotidienne. Un seul exemple illustre cette thèse dans l'ouvrage de Mireille Neptune Anglade: à Haïti comme ailleurs dans les pays de la périphérie, "la plupart des femmes exposées au risque de grossesses additionnelles tant en milieu rural qu'en milieu urbain, ne désiraient plus d'enfants ou étaient indécises", car elles comprennent très bien que plus elles auront d'enfants, plus leur charge de travail sera lourde, plus elles seront appauvries et moins souvent elles pourront envoyer leurs enfants à l'école. Les obstacles au développement ne sont donc pas les blocages dans l'intelligence des femmes, ils se trouvent avant tout dans les blocages extérieurs comme le souligne l'auteur: dans une économie héritée du passé colonial qui a ruiné l'agriculture, dans la soumission, jusqu'à la récente révolution, de l'Etat national aux intérêts du capital étranger et à un modèle unidimensionnel de développement. Ce sont ces blocages qui ont paralysé la création des services et infrastructures qui auraient pu répondre à la satisfaction des besoins fondamentaux des femmes dans le domaine de la nutrition, de la scolarisation, de l'hygiène et de la santé (absence quasi-totale de centres de santé). Le droit fondamental des Haïtiennes à la satisfaction des besoins essentiels et au contrôle de la procréation fait partie des "droits des humains" définis par les grandes organisations internationales (ONU, OMS, FAO, etc.) mais il requiert pour sa réalisation une révision des priorités du développement et la participation pleine et entière des femmes à la définition de ces priorités et aux mesures susceptibles de les mettre en œuvre. Le mérite, entre

autres, de l'ouvrage de Mireille Neptune Anglade est de rappeler ces évidences - que le simple bon sens devrait imposer mais qui jusqu'ici ont été niées ou ignorées - non seulement aux spécialistes des recherches sur le développement mais à tous ceux et celles qui ont et auront à charge de sortir Haïti d'une situation d'extrême pauvreté où l'a plongé l'adoption d'un modèle de développement unidimensionnel, importé de l'Occident et basé jusqu'ici sur le mépris de "l'autre moitié du ciel".

Andrée Michel

Directrice de recherche au CNRS (Paris)
Groupe d'étude des rôles des sexes, de la famille
et du développement humain

Introduction

LE TRAVAIL DES FEMMES¹ ou comment s'enrichissent les hommes

Le jeudi 3 avril 1986, plus de 30 000 femmes haïtiennes manifestent dans les rues de Port-au-Prince.

Le lundi 14 avril 1986 meurt à 78 ans à l'hôpital Cochin de Paris Madame Simone de Beauvoir.

Le numéro du 21 avril 1986 de la revue *ELLE* intitule son article de fond "Haïti: Les femmes s'expriment enfin".

Entre ces trois évènements qui ont encadré ma période de soutenance j'ai vu un lien puissant et un signe évident: au long de ce combat universel au monde et particulier à Haïti, l'espoir d'une sortie de l'invisibilisation du travail des Haïtiennes après le départ des Duvaliers le 7 février 1986.

Elles étaient venues, ce jeudi 3 avril, de partout du pays et elles portaient des pancartes aux slogans revendicateurs pour l'amélioration de leur travail marchand, de leur travail domestique et de leur situation féminine en général. Mais surtout elles signifiaient comme toutes les autres "folles" de toutes les "Places de Mai" du monde leur refus de continuer à être mère, épouse, compagne, sœur, fille... de suppliciés, de disparus, et elles donnaient ainsi l'avertissement qu'il était impossible de continuer à tolérer comme première image de ce pays ces hordes partout présentes de petites filles courant en quête d'eau, symbolisme profond des trois nœuds à trancher dans notre sous-développement: femme, jeunesse et eau.

(1) En faisant choix de nous limiter au TRAVAIL DES FEMMES, nous n'ignorons pas toutes les autres dimensions des situations féminines; elles seraient toutes prioritaires et vaudraient toutes attention. Pour aller au plus urgent cependant, il nous a semblé que contribuer au TRAVAIL DES FEMMES était contribuer à livrer aux femmes haïtiennes la connaissance de l'outil le plus déterminant de leur libération.

C'est pour elles que nous avons d'abord travaillé ce texte pour que la suite de ce que seront les combats de femmes dans ce pays à reconstruire puisse y prendre appui.

C'est pour elles d'abord, mais tout aussi bien pour les hommes, que la conclusion la plus évidente à laquelle nous sommes parvenue au terme de cet approfondissement de la situation haïtienne est "Le travail des femmes... ou comment s'enrichissent les hommes".

On nous objectera, d'entrée de jeu, que pour si pauvre pays parler de l'enrichissement des hommes étonne; pourtant, il n'est rien là de paradoxal puisque le **FÉMININ**², en faisant les frais de toutes les dégradations économiques de l'ensemble national et en assumant un important travail invisibilisé, assure de fait le transfert au **MASCULIN**² des ressources de vie et de survie.

C'est que la richesse existe dans ce pays pour certaines classes sociales, en raison même de la pauvreté d'autres classes sociales, et que les femmes, en plus de travailler pour le Capital [comme tout le monde] travaillent aussi pour les hommes.

Cet enrichissement procuré aux hommes par le travail des femmes se mesure non seulement, au niveau des globalités, dans les termes généraux de l'économie qui font des hommes les agents de recouvrement de l'extorsion des femmes, mais encore, au niveau des particuliers, en terme d'heures de travail inférieures, de revenus supplémentaires, d'heures de loisirs plus nombreuses, de prestige, de disponibilité pour le travail salarié, d'opportunités sociales et économiques plus grandes..., bref, tout ce dont jouissent les hommes [même en situation de pauvreté], par opposition aux femmes, et souvent grâce au travail des femmes.

Notre problématique s'est appuyée sur une re-lecture de l'histoire nationale d'Haïti pour en faire ressortir, d'une part, les caractéristiques d'une économie de guerre (du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle: deux guerres de cent

(2) Le FEMININ est global, biologique et social, moins restrictif que le terme "femme" qui connote la seule dimension biologique de "sexe". Pour un retour à cette perspective plus large des "genres", aussi bien Kate Millet dans *La politique du mâle*, [Stock 1971, 461 pages], que Ivan Illich *Le genre vernaculaire* (Gender) [Seuil 1983, 250 pages], ou Jacques Revel dans "Masculin/Féminin: sur l'usage historiographique des rôles sexuels", pp.121-140, dans *Une histoire des femmes est-elle possible?* [Rivages 1984, Collectif sous la direction de Michelle Perrot, 227 pages].

ans!) et d'autre part que le travail des femmes haïtiennes est à lire comme tout travail de femmes en temps de guerre: la suppléance des hommes [poto-mitan]. Globalement dans ces deux siècles s'est forgé, consolidé puis effrité un domaine réservé au féminin que le nouvel Etat et le nouvel ordre d'après-guerre achèvent de lui ravir depuis ces quarante dernières années [1946-1986]. Cette dépossession contemporaine délimite le champ de notre travail.

Notre hypothèse était donc que le travail domestique des femmes est la subvention, **occulte et occultée**, qui permet à l'économie nationale de fonctionner; que leur travail marchand, **dévalué et dévalorisé**, est encore une subvention essentielle à la bonne marche de l'économie nationale; et que les hommes sont en situation objective de bénéficiaires de ces subventions³.

Que ces subventions ne soient pas volontaires, cela va de soi; qu'elles aient été invisibilisées dans le processus de l'accumulation capitaliste par les problématiques, hypothèses et agrégats des Sciences de "l'Homme" et de la société, c'est bien là un premier bilan des recherches des dix dernières années sur le travail des femmes; d'où l'urgence de continuer à travailler sur ces mécanismes qui veillent et régularisent les transferts du **FÉMININ** au **MASCULIN**.

Dans notre cas haïtien, les coutumes d'héritage et le morcellement excessif des terres entraînent de plus en plus l'écartement de la femme de la propriété foncière...; la femme s'est retrouvée confinée dans le commerce des vivres où les bénéfiques sont moindres que ceux procurés par les denrées...; l'industrie de sous-traitance internationale a fait d'elle la main-d'œuvre la meilleure marché des Caraïbes, à la

(3) Pour une idée des apports de la décennie de la femme [1975-1985] dans le domaine de l'économie, le tout dernier collectif d'une longue série de collectifs sur le travail des femmes: "La sortie du travail invisible: les femmes dans l'économie", *Revue Tiers-Monde*, XXVI no.102, avril-juin 1985, Presses Universitaires de France [sous la direction de Yvonne Mignot-Lefebvre], dont la rétrospective adaptée à notre propos sur une société largement paysanne, "Dix ans d'irruption des sciences humaines dans le domaine du travail des paysannes", par Andrée Michel, pp.261-271; et la brève revue bibliographique sur "Le rôle économique des femmes du Tiers-Monde" par Victoria Barres, pp.462-467. A signaler également la recherche bibliographique du Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) *Les femmes et le développement*, juin 1984, 92 pages, plus de 500 entrées par présentation thématique et textes introductifs.

fois par les bas salaires qu'on pouvait lui offrir, que par les conditions de travail minimales qu'on pouvait lui accorder...; et ainsi de suite, dans tous les secteurs de l'activité économique nationale.

Mais à supporter cette ségrégation et cette exploitation, les femmes se sont retrouvées comme les gestionnaires de la vie et de la survie de l'écrasante majorité des démunis. De là aussi un devenir possible pour les femmes⁴: arriver à conserver le rôle éminent qui leur échêt en pauvreté dans un processus de passage au développement.

Au long des années⁵ de maturissement des positions et des propositions que nous défendons, nous avons déployé deux méthodes distinctes et complémentaires.

La première de macro-analyse a consisté dans une mise en évidence de la portée du travail des femmes dans tous les secteurs de l'activité économique; d'abord au niveau de la production agricole où, malgré la réduction de la participation féminine, 1/3 du temps de travail est encore assumé par les femmes; ensuite au niveau de la commercialisation où les femmes participent à 90% des échanges intérieurs; enfin au niveau de l'industrialisation où elles représentent la majorité de la force de travail... Nous avons ainsi débouché, pour rendre compte de cette importance du travail des femmes, sur le "Contrat des sexes" à la base de "l'économie politique d'oppidum" et de pauvreté en Haïti: "Le masculin a concédé au féminin certains secteurs de l'activité économique pour lui permettre d'assumer l'élevage des enfants et la survie de la famille monoparentale dont elle est largement le chef". C'est ce "Contrat des sexes" qui nous a fourni le fil conducteur de l'articulation des productions marchande et domestique des femmes en Haïti, thème central de ce travail.

La seconde méthode, de micro-analyse, a consisté en une série d'entrevues conduisant à une décomposition en catégories de travailleuses et à la détermination du problème spécifique confronté par chacune d'elles.

(4) Mais la lutte à entreprendre ne saurait être individualisée [contre les hommes, contre tel type d'homme ou contre tel homme], mais plutôt sociale et politique, contre toute la structure et la culture haïtiennes qui font des hommes des aliénés dans leurs dominations et leurs privilèges, et des femmes des aliénées dans leur situation d'opprimées et de réprimées.

(5) Nous avons consacré les deux dernières années à la rédaction de ce livre en prolongement d'une dizaine d'années [celle de la décennie de la femme] d'intérêts soutenus pour ce thème.

Pour la quasi-totalité de ces travailleuses, la lourdeur des tâches domestiques demeure la constante. La paysanne supportera en plus le problème spécifique de cultiver une terre sur laquelle elle n'a pas de droit. La commerçante accomplira d'autant plus difficilement son travail marchand que le lieu de ce travail est distinct de celui de sa production domestique. L'ouvrière n'aura d'autre choix que celui d'accepter le faible salaire offert et les contraintes imposées; et presque toutes, chef de ménage, assureront seules, les responsabilités du travail domestique et marchand pour la survie de la famille.

À cerner ainsi notre sujet autant par un dialogue singulier avec des femmes sur leur itinéraire que par une construction globale de leurs productions domestique et marchande, nous avons été conduite à chercher un équilibre entre les témoignages et le traitement des données générales. De cette conjonction, nous espérons avoir gardé une constante ouverture sur le vécu quotidien des femmes, leurs perceptions et leurs aspirations.

Dans notre démarche, nous avons aussi voulu privilégier la parole et les conditions des plus démunies, tout en n'excluant aucun groupe de femmes. Car, nous nous sommes bien rendu compte qu'à travers toutes les catégories socio-économiques, discrimination et exploitation existaient; mais en privilégiant quand même les démunies, c'était faire le choix de reconnaître que le plus fort lot des travailleuses est celui qui arrive le plus difficilement à faire entendre ses revendications. La paysanne est ainsi consciente d'avoir été écartée de la terre; la commerçante est consciente que son "koutay" [mince marge bénéficiaire] est geste de survie; l'ouvrière est consciente que son salariat, précaire et aliénant, est bouée de sauvetage; la domestique est consciente que cette ultime possibilité de travail est l'acceptation d'un quotidien où "tout moun pa moun" [les gens n'ont pas tous droit à la dignité humaine]; l'employée est consciente qu'être femme est au fondement des inégalités subies; la démunie dit se tuer à la tâche avec espoir que ses enfants s'en souviendront, et la femme chef de famille se dit "fanm-e-gason" [à la fois la femme et l'homme dans le ménage]. Toutes sont prêtes à tous les sacrifices pour sauver et améliorer les chances de leur progéniture par la **scolarisation** la plus poussée possible...

Confrontée à la démesure du travail des femmes, et à la surprise de découvrir la claire vision qu'elles en ont, nous avons trouvé la justification de ce livre pour lequel nous avons

réalisé des recherches en Haïti et parcouru plusieurs lieux de la diaspora haïtienne, de la République Dominicaine à la France, du Venezuela à New York...

Les procédures de notre projet auront été la relecture et l'analyse d'un savoir d'économie haïtienne excluant le féminin mais hanté par les femmes; l'établissement des jalons pour une reproblématisation du travail féminin en situation de pauvreté; la quête de nouvelles orientations pour les regroupements de femmes. C'est qu'une impasse presque totale a été faite sur le fait féminin dans l'historiographie haïtienne, et que les revendications propres aux femmes en situation de pauvreté se coulent très mal dans le moule des féminismes de la richesse⁶.

(6) "Affirmer que les discriminations, l'exploitation et les violences à l'égard des femmes sont l'expression d'un système patriarcal où un sexe domine l'autre n'est pas suffisant. Il faut aussi identifier les sous-systèmes mis en place et les processus qui, au sein de ce système, lui permettent de se reproduire et de se renforcer" (Andrée Michel dans "L'introduction..." du numéro 11-12 des *Nouvelles Questions Féministes*, pp.5-8, hiver 1985). C'est justement l'identification de ces sous-systèmes en Haïti, l'analyse de leurs processus de fonctionnement et leurs modalités de reproduction qui fondent notre démarche.

Chapitre 1

Penser les femmes haïtiennes

«...l'approfondissement des recherches théoriques menées sur les femmes et le développement s'avère indispensable, ce qui implique que les femmes du Tiers-Monde ne soient plus des objets d'étude pour les femmes occidentales, mais obtiennent les moyens de mener leurs recherches de manière autonome»*

Yvonne Mignot-Lefebvre

1.1. L'ÉMERGENCE D'UN QUESTIONNEMENT

1.1.1. Travail et catégories de sexes.

Le masculin de "marchande**" n'a pas cours dans la langue haïtienne, ce créole que parlent tous les Haïtiens; et pour cause, car il est quelque chose de particulier à Haïti que toute la littérature scientifique fait émerger depuis plus de deux décennies et que les démarches comparatives confirment comme spécifique au cas haïtien: c'est l'ampleur, l'omniprésence, la dominance de la femme dans la commercialisation interne des vivres. On dirait, au niveau du constat empirique quotidien, que le commerce intérieur des vivres, les circuits de sa commercialisation, les lieux de sa transaction, les agents de sa redistribution,..., sont affaires de femmes, au point que l'imagerie touristique des cartes postales offre immanquablement du pays ces photos de marchandes aux grands paniers, et aux sourires qu'encadrent les coloris de leurs foulards.

**Femmes et développement. Idées et stratégies des organisations internationales" *Revue du Tiers-Monde*, XXI, 84, octobre-décembre 1980, pp.845-862, [p.862].

**L'expression de "marchande" en créole nomme les agents de la distribution du petit commerce de détail. Toute une série d'expressions locales caractérise ainsi chaque type d'agent du petit commerce, de la "madan sara"... à la "machann ti panie"; ce qui d'ailleurs renseigne sur le large éventail de ces multiples rôles. Aucune confusion n'est donc possible avec "production marchande employée dans son acception scientifique habituelle."



On peut sans crainte dire que cette commercialisation interne des vivres a statistiquement fait l'objet du plus grand nombre de travaux sans que jamais pourtant la féminisation de cette activité n'ait été un objet d'étude! Pas une seule de ces monographies, pas un seul de ces essais n'a été centré sur la question, on ne peut plus évidente, de la relation de ce travail aux catégories de sexes¹.

Encore moins a-t-on tenté de rapprocher cette production marchande de la femme de sa production domestique tout aussi pleine de situations extrêmes. Les familles monoparentales avec des femmes pour chefs de ménage sont aussi l'écrasante majorité. Plus la situation d'un ménage semble dégradée, et ils sont légions dans ce cas de pauvreté, plus le rôle économique de la femme paraît important. Plus la charge familiale est lourde, et contrairement à ce qui se passe dans les pays développés où des mécanismes sociaux compensatoires interviennent, plus impérative devient pour la femme, chef de famille, l'obligation de s'intégrer à l'appareil productif [partageant généralement ses tâches domestiques et l'élevage de sa progéniture avec une personne de sexe féminin de la parenté ou du voisinage].

(1) L'abondance de ces travaux sur la commercialisation est un fait largement reconnu et plusieurs s'entendent pour dire que c'est le champ de la connaissance d'Haïti le mieux déblayé (voir dans la bibliographie, Lundahl 1983 [ch 9]; Pillot 1980 [ch 3]; ou les collectifs comme Mintz ed. 1975; Foster and Valdman eds. 1984, etc). C'est à Anglade [1978] que nous devons la plus forte systématisation théorique de ces travaux en trois courants, {L'approche descriptive empirique/La démarche descriptive formelle/La perspective critique explicative} et l'analyse de la portée des deux écoles, globalement celle des "natifs" et celle des "experts", sur la commercialisation. Mais de 1978 à nos jours, tous les travaux sur ce thème, et ils sont nombreux [...jusqu'au tout dernier *Espace et commerce: étude du cas haïtien*, Jean-François Tardieu 1985, mémoire de M.sc. de géographie, Université du Québec à Montréal, 120 pages], persistent dans leur impasse et leur occultation. "Le travail des femmes" y est pourtant massivement primordial, comme dans les petites activités marchandes des villes où il n'est, là aussi, évoqué que de manière allusive [à titre d'étrangeté]. Que l'on prenne pour preuve, ces quinze dernières années, l'ensemble des travaux sur la commercialisation interne de l'Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de l'OEA [IICA], ou l'ensemble des travaux sur la petite agriculture de montagne de l'équipe de Madian-Salagnac... "Le travail des femmes" n'est nulle part un objet de recherche propre.

N'est-il pas significatif en effet que, malgré le chômage persistant et généralisé, la population active haïtienne soit composée presque à part égale d'hommes et de femmes²?

Notre premier constat est donc celui d'un double manque: l'étude du travail en Haïti est rarement menée dans la perspective de la spécialisation par sexes et la liaison du travail marchand au travail domestique est encore plus rarement abordée. Nous avons trouvé intéressant de voir comment tous les discours tenus dans ces champs où la présence des femmes est incontournable, évacuent ce problème. Pour nous en tenir aux débuts de ce dernier quart de siècle et aux thèses doctorales, citons trois manières exemplaires d'escamoter la question: J.B.Romain³ signale la polygamie comme «une institution fondée sur la coopération agricole»... sans aucunement remarquer que cette soi-disant coopération repose sur les épaules féminines. L'analyse fantaisiste confine parfois au folklorisme quand la non pratique de la contraception est reliée à l'observation (!) que l'enfant ne constitue pas une charge [pour le père, peut-être...] ⁴. Et tel autre analysera le problème du commerce intérieur sans aucune attention particulière sur la participation des femmes dans les circuits étudiés⁵.

(2) Le pourcentage de la population féminine active en Haïti est de 48,3%, le taux le plus élevé des Amériques [Neptune-Anglade 1984a], dans une Caraïbe aux pourcentages pourtant importants dans ce domaine. D'autre part, les femmes chefs de ménage en Haïti sont encore le pourcentage le plus élevé de la région. Les points de comparaison qui se rapprochent le plus de la situation haïtienne sont ceux des îles de St Kitts et Nevis, de St Vincent, de Grenade, de la Barbade, de Dominique...Leurs proportions de femmes chefs de ménage dans la population active sont de l'ordre de 40%, tandis qu'en Haïti, en l'absence de toutes aides sociales, elles doivent toutes gagner la survie de la famille [sur les Caraïbes voir Joycelin Massiah *Les femmes chefs de ménage dans les Caraïbes*, UNESCO, Paris 1983]. Il y a là, pour Haïti, tout un champ d'études sur les stratégies adoptées pour "travailler", les types d'emplois disponibles et les alternatives d'emplois à créer.

(3) J.B.Romain, *Quelques mœurs et coutumes des paysans Haïtiens*, thèse Lettres, Paris 1955.

(4) E.A.Sajous, *L'effort de développement dans une économie type:Haïti*, thèse Sciences économiques, Paris 1963.

(5) H.Bazin, *Commerce et sous-développement, l'exemple Caraïbe*, thèse Sciences économiques, Paris 1962.

Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples d'un temps encore tout proche pendant lequel des lieux communs ont fait office de connaissance pour masquer le rôle des femmes. Ces temps se poursuivent encore de nos jours dans bien des domaines. L'une des explications de cette occultation ne serait-elle pas dans le fait qu'aucune de ces thèses n'ait été portée par une femme?

Nous sommes donc brutalement en présence d'un cas dans lequel la femme, dans ses entreprises marchandes et domestiques, occupe la place éminente de gestionnaire de la survie sans que personne ne s'en soit préoccupé! Par delà les clivages de classes, le statut combien différent d'une femme à l'autre et même le rapport d'exploitation de l'une par l'autre, nous sommes conduits à nous poser la question principale de la compréhension du "Contrat tacite entre les catégories de sexes" qui devrait fonder et éclairer bien des aspects de l'économie politique de la pauvreté en Haïti. C'est donc à la recherche d'une formulation de ce "Contrat" que nous consacrons le premier chapitre de ce travail sous le titre de "Penser les femmes haïtiennes".

1.1.2. L'état de la question femmes/travail.

Malgré l'importance des productions domestiques et marchandes de la femme, on ne trouve pratiquement que peu de références spécifiques à ce thème en Haïti. Certes, des travaux généraux touchent à certains aspects de la relation femmes/travail, et il y a même des considérations partout présentes depuis que Paul Moral et Sydney W. Mintz ont esquissé, au début de la décennie 1960, le personnage de la marchande haïtienne⁶.

(6) Paul Moral par *Le paysan haïtien*, Maisonneuve et Larose 1962, Paris; et Sydney W. Mintz par une série d'articles dont "Pratik: haïtian personal economic relationship" 1961, *Annual meeting of the American Ethnological society*, [pp.54-63]; "The employment of capital by market women in Haïti" dans *Capital, saving and credit in peasant societies*, Chicago 1964, Aldine, pp.256-286... jusqu'au dernier "Reflexions on caribbean peasantries", *New West Indian guide* 1983, vol 57, no.1 & 2, pp.1-17. Moral et Mintz, par leurs travaux d'accès immédiat, ont joué le rôle de base de référence pour la génération des jeunes chercheurs des années 70 [d'autres travaux de natifs et d'autres chercheurs haïtiens servent actuellement de base de référence à la génération haïtienne de 1985]. Il faudrait aussi citer beaucoup d'autres études antérieures à Moral et Mintz, mais de

Ces dix dernières années, un millier de rapports de toutes sortes [Haïti est le cas le plus étudié des Amériques sous-développées], des thèses, des articles... ne font que toucher par ricochet, par allusion, à tous les éléments qu'il faudrait prendre en considération pour traiter de la relation femmes/travail⁷. Si beaucoup de travaux récents signalent l'urgence de cette question, aucun des chercheurs de sexe masculin n'ose encore s'y consacrer. On dirait que l'on attend toujours que des femmes s'imposent dans ce créneau majeur. À tort ou à raison? Plus à tort qu'à raison, car, s'il reviendra à des chercheuses d'amorcer ce courant d'étude, il serait stérilisant d'en faire à la longue un ghetto interdit aux chercheurs. Quoi qu'il en sera, le blocage actuel semble remonter à très loin puisque déjà John Stuart Mill écrivait en 1869: « Nous pouvons affirmer en toute certitude que la connaissance que les hommes peuvent acquérir des femmes, de ce qu'elles ont été dans le passé, de ce qu'elles sont, sans parler de ce qu'elles pourraient être, est déplorablement limitée et superficielle et le restera tant que les femmes n'auront pas dit tout ce qu'elles ont à dire »⁸.

circulation réduite comme "Droit et coutume en matière successorale dans la paysannerie haïtienne" d'Alfred Métraux, *ZAIRE*, Bruxelles-Anvers, volume 5, no 4, pp.339-349.

(7) Le plus important point de départ serait de Rémy Bastien *La familia rural haïtienne*, Mexico Libra 1951 [*Le paysan haïtien et sa famille*, ACCT et Karthala, traduction 1985, 217 pages]; puis, on pourrait considérer trois exemples des types d'études en choisissant les dates de 1961, 1975 et 1984: Suzanne Sylvain-Comhaire [1961] "The household at Kenscoff, Haïti", *Social and Economic Studies*; Serge Larose [1975] "The haïtian lakou, land, family and ritual", *International Sociological Association*, Curaçao; et dans le récent [1984] *Haïti- Today and Tomorrow*, University Press of America, l'article de Ira P. Lowenthal " Labor, sexuality and the conjugal contract in rural Haïti", pp.15-34, (dans ce dernier cas il est regrettable que l'auteur confonde trop souvent vulgarité et analyse de situation: le traitement complaisant d'un glossaire de grossièretés... ne saurait tenir lieu de corpus sur un thème de cette importance; dans ce choix on ressent doublement et la violence faite aux femmes [comme quand les paroles d'une chanson haïtienne font carrément violence aux femmes] et l'in-pertinence de l'étranger voulant faire couleur locale).

(8) John Stuart Mill *L'assujettissement des femmes* Guillaumin 1869, cité par Germaine Greer dans *La femme eunuque*, Éditions J'ai lu, Paris 1973 [p.14]. Ce manifeste du second souffle du féminisme est émaillé de citations aussi percutantes.

C'était aussi la perspective du premier grand regroupement de femmes haïtiennes au sortir de l'Occupation Étatunienne en 1934, La Ligue Féminine d'Action Sociale⁹, dont le combat devait aboutir à la reconnaissance de l'égalité des droits des femmes avec ceux des hommes en matière politique et civile par la Constitution de 1950. Dans le goût du moment, la Ligue campa alors des figures isolées de femmes remarquables¹⁰ en preuve de la participation féminine à la chose publique. Les limites de la perspective adoptée par la Ligue se révèlent tout autant par la difficulté de dire l'apport et les aspirations des femmes des classes défavorisées, que par la vigoureuse récupération masculine du mouvement; ce dont témoigne la phrase introductive de la préface de Dantès Bellegarde à *Femmes haïtiennes* en 1954 : «Je ne sais plus quel auteur français a écrit que c'est sur les genoux de la femme que se forme le chef-d'œuvre de la création, c'est-à-dire l'Homme. Ce chef-d'œuvre a trop longtemps oublié que la meilleure part de sa formation lui est venue de la femme»¹¹.

(9) Les interventions de la Ligue Féminine d'Action Sociale se sont concentrées sur les revendications d'égalité jusqu'en 1950; par exemple, *La femme haïtienne répond aux attaques formulées contre elle à l'Assemblée Constituante*, Port-au-Prince 1946, Société d'Édition et de Librairie, 36 pages; Ghislaine Rey-Charlier devait donner un témoignage de la campagne de la Ligue pour l'obtention des droits de vote dans *Femmes haïtiennes*, RAFA, Montréal 1980, pp.55-57. Voir aussi *Le féminisme en marche*, Premier Congrès National de la Ligue, Bulletin spécial [1951] et leur organe *LA VOIX DES FEMMES*, parfois mensuel, parfois bi-mensuel, d'octobre 1935 à novembre 1947 (le no. 20 du samedi 22 novembre 1947 est le dernier numéro vu par Bissainthe, in *Dictionnaire de bibliographie haïtienne*, [note 16, p.23], p.855 art 873.); les femmes haïtiennes voteront pour la première fois [et pour la dernière fois] à une élection présidentielle le 22 septembre 1957.

(10) Galerie de portraits introduite par Marie Thérèse Colimon. On y retrouve Anacaona, Toya, Sanite [Mme Belair], Claire-Heureuse [Mme Dessalines], etc, dans *Femmes haïtiennes*, Collection du Tricinquantième de l'Indépendance d'Haïti-1954, 263 pages.

(11) Ligue Féminine d'Action Sociale *Femmes haïtiennes*, Port-au-Prince 1954, op.cit., la préface. Dantès Bellegarde était pourtant le président de l'Assemblée Constituante de 1950 dont l'article 4 du chapitre 1^{er} du titre II restait «...ouvert à toutes réformes jugées utiles pour réaliser un régime d'égalité absolue entre les sexes.» cf: La Constitution de 1950, le PSS no.578, avril 1985 [p.85].

Des figures de femmes sont à détacher parmi les animatrices de la revue **Voix des Femmes** pour caractériser les premiers moments d'un discours¹² de femmes haïtiennes sur les femmes haïtiennes: Madeleine Sylvain-Bouchereau soutient sa thèse doctorale en 1941 sur *Haïti et ses femmes, une étude d'évolution culturelle* et Suzanne Sylvain-Comhaire qui participe en 1974 au collectif de Roger Bastide *Les femmes de couleur en Amérique Latine* par "La paysanne de la région de Kenscoff"¹³.

De 1960 à 1975, il y a eu un hiatus dans l'organisation des mouvements de femmes. Au pays, les règles du jeu politique traditionnel avaient changé et l'espace démocratique s'était singulièrement rétréci. En diaspora, les femmes haïtiennes ont dû affronter l'apprentissage d'un nouveau mode de vie sans le support du patriarcat de substitution et des réseaux sociaux de réciprocité [formes d'entraides féminines que nous étudions au deuxième chapitre]. Lentement des embryons de mouvements de femmes émergent actuellement, comme le FANM [Fanm ayisyèn an nou mache (Femmes haïtiennes marchons)], pour étudier, aussi bien au pays qu'en diaspora, les problèmes spécifiques de la travailleuse haïtienne¹⁴.

(12) A l'exemple d'*Éducation des femmes haïtiennes*, par Madeleine Sylvain-Bouchereau, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat 1944, 87 pages, bibliographie pp.83-87. Ce travail a obtenu le prix Suzan B. Anthony de la Bryn Mawr College, Pennsylvanie.

(13) Éditions Anthropos pp.149-170, Paris 1974. Suzanne Sylvain-Comhaire, quoiqu'ayant centré ses préoccupations sur *Les Contes d'Haïti* [titre de sa thèse doctorale, Paris 1937, 2 volumes] se livra à des observations plus spécifiques sur la femme à Kenscoff en 1937 et 1957, sur l'activité des écolières à Port-au-Prince en 1939, sur la femme dans la Vallée de Marbiale en 1948 [*L'homme et la terre dans la Vallée de Marbiale-Haïti*, A.Métraux, E.Berrouet, J.Comhaire et S.Sylvain-Comhaire, Paris, UNESCO 1951, 144 pages] L'intérêt a été maintenu jusqu'à son étude sur les femmes à l'Université, au campus de Nsukka, Nigéria: "Acadas de Nsukka", *Conjonction*, no. 126, Port-au-Prince 1975, pp.51-65.

(14) Signalons, en Haïti, la création en 1975 du Centre Haïtien de Recherches pour la Promotion de la Femme [CHREPROF] dont l'objectif est de "travailler à promouvoir l'émancipation de la femme haïtienne et son intégration au développement national". L'organisme bénéficie à la fois de l'appui du gouvernement haïtien et de celui de certaines organisations internationales et bilatérales. Signalons aussi la naissance en 1982 du Mouvement Féminin Haïtien

D'autres travaux importants de cette période creuse méritent quand même mention pour leur volonté de maintenir l'intérêt pour la question des femmes¹⁵.

C'est donc en continuité d'une tradition [et une certaine rupture avec elle en ce que notre reproblématisation déborde la perspective des grandes dames de l'histoire des Haïtiennes pour celle du travail des masses féminines] que nous avons poursuivi cette mise en relation de femmes et travail en Haïti.

et ses quatre articles parus récemment dans le numéro 571 du *Petit Samedi Soir* [un hebdomadaire de Port-au-Prince]. Il faut de plus mentionner la publication *Enquête réalisée par le Mouvement Haïtien pour l'Épanouissement de l'Enfant sur les Femmes Ouvrières*, Port-au-Prince 1980; le dossier *Femmes Haïtiennes* de RAFA [Rassemblement Fanm Ayisyèn], Montréal, 2ème édition 1980, dont notre [Neptune-Anglade] "Présence et rôle des femmes dans les différents secteurs économiques" pp.15-21; le numéro spécial du *Collectif Paroles*, no 28, mars-avril 1984, sur les femmes haïtiennes et leurs regroupements à Montréal en une suite d'entrevues dont la nôtre [Neptune-Anglade] pour le regroupement FANM.

(15) Ertha Pascal-Trouillot *Statut juridique de l'haïtienne dans la législation sociale*, Imprimerie des Antilles, Port-au-Prince 1973, 387 pages.

Denyse Massena *La femme dans le droit*, Imprimerie Rodriguez, Port-au-Prince 1975, 140 pages.

Chantale Hudicourt-Ewald *La condition juridique de la femme haïtienne*, Comité Haïtien de Coopération avec la Commission Inter-Américaine des femmes, octobre 1979, 39 pages.

Pour l'année 1984, Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a fait préparer par deux chercheuses étrangères ce qui pourrait être un bilan factuel des données sur les femmes haïtiennes: Suzanne Allman en 90 pages a tenté de brosser un *Profil de la femme haïtienne* [rapport dactylographié], tandis que Donna Plotkin effectuait de son côté en 135 pages quatre études sectorielles [agriculture-industrie-énergie-transport] sous le thème *Haitian women's participation in development* [rapports dactylographiés]. Nous référerons aux données de ces textes qui recueillent des statistiques, autrement dispersées, pour illustrer et discuter la construction théorique que nous proposons pour les phénomènes du travail féminin en Haïti.

1.1.3. Les sources et la méthodologie

Des considérations qui précèdent, on peut facilement conclure qu'il n'existe pas plus de sources particulières pour traiter du travail des femmes en Haïti que de ressources spécifiques capables d'aider au rassemblement du peu d'informations disponibles. Nous étions donc contrainte à un travail de re-lecture de l'historiographie haïtienne¹⁶ guettant toutes les annotations susceptibles de nous permettre de reconstituer la condition féminine d'une période donnée, ou d'extraire de séries statistiques générales des éléments pertinents au tableau d'une situation de la femme.

D'abord, il n'existe que trois recensements généraux de la population, en 1950, 1971 et 1982¹⁷, et quoique nous ne disposions pour le troisième que des résultats préliminaires

(16) Pour la recherche documentaire sur Haïti, il existe deux outils de travail d'envergure et de grande qualité:

Max Bissainthe *Dictionnaire de bibliographie haïtienne, 1804-1949*, Washington D.C., The Scarecrow press, 1951, 1055 pages. Ce monumental guide offre un recensement de quelque 8000 entrées. Il a été suivi d'un premier supplément, publié en 1973 par The Scarecrow Press Inc., Metuchen N.J., vii+269 pages, qui comble des omissions pour la période antérieure à 1950 et recense la production jusqu'en 1973.

Michel S. Laguerre *Complete Haïtiana: A bibliographic guide to the scholarly literature, 1900-1980*, Berkeley, Kraus International Publications, 1982, 2 volumes pour une recension thématique de plus de 10 000 entrées.

Il faut également recourir à la très pratique compilation de Gérard Aubourg "Haïti: bibliographie des travaux publiés en France, 1915-1975", *Cahier d'Anthropologie*, no.2, Paris 1976, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 91 pages, 765 items recensés; et puiser dans la collection de Edmond Mangonès *Catalogue de la collection Mangonès*, Ira P. Lowenthal et Drexel G. Woodson rédacteurs, Yale University 1974, 377 pages.

Ajoutons que les "expertises" multinationales et bilatérales nous laissent pour la période des quatre décennies d'après-guerre avec plusieurs centaines de rapports, études, évaluations, mémoires de maîtrise, thèses doctorales... [à circulation réduite] sur la question haïtienne à différentes échelles. Aucun regroupement de l'ensemble de ces travaux n'a encore été effectué. Nous avons de notre côté recueilli et classé quelque cinq cents des principaux d'entre eux qui nous ont été fort utiles pour ce travail.

(17) Les recensements sont publiés par l'Institut Haïtien de la Statistique et de l'Informatique [I.H.S.I.] relevant de la

et partiels, une certaine vision du groupe des femmes dans la population devenait possible pour la tranche des trente-cinq dernières années et sa projection pour les quinze prochaines années; somme toute, le demi-siècle qui va de 1950 à l'an 2000, ce qui est adéquat pour notre propos d'économie contemporaine et les luttes immédiates à entreprendre.

Ces sources sont les seules à l'échelle du pays entier, et de nombreuses compilations les ont manipulées dans tous les sens pour servir aux non moins nombreux rapports écrits sur ce pays depuis les années 1950. Il nous faut insérer ici une observation qui nous avait complètement échappé auparavant: il est remarquable de voir combien ces statistiques générales ont toujours été soucieuses de distinguer les hommes des femmes, combien les modes de représentation de ces statistiques ont le même souci dans les pyramides des âges, ou les pyramides d'activités, etc, et combien les commentaires de ces données font malgré tout toujours l'impasse¹⁸ sur l'une des moitiés de toutes les illustrations, celle des femmes.

Hors de ces sources globales, plusieurs travaux sectoriels permettent de saisir un aspect ou l'autre du travail des femmes. De cet ensemble, dont nous parlerons tout au long de ce livre, mentionnons l'étude exceptionnelle que représente *L'enquête haïtienne sur la fécondité*¹⁹; les travaux

Secrétairerie d'État du Plan. Avant 1950 il n'y a eu que des comptages [approximatifs] de population comme celui publié dans *Le Moniteur* [journal officiel des gouvernements haïtiens] du 13/9/1919 couvrant l'année 1918/1919. La publication des Nations Unies *Études démographiques* dans son numéro 23 offre une analyse des données disponibles antérieures à 1950.

(18) Ceci se retrouve aussi bien dans les manuels scolaires que dans les études d'expertise... et la démographie comme science tellement soucieuse des populations s'est dédiée à des masses de travaux sur la fécondité en "chosifiant" le féminin. Cette réflexion, qui m'est venue en refeuilletant les cinq leçons de *L'Espace haïtien* [Anglade 1974] dédiées à la population [leçons 6 à 10], ne prétend pas qu'il n'existe aucune attention à cette question; au contraire on en trouve, mais pas suffisamment pour valoir au féminin la place qui lui reviendrait dans des chapitres autonomes en matière de population; d'où notre *Femmes, l'autre moitié de la population*, colloque Population et Développement, PNUD-Haïti, novembre 1986.

(19) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, 1977, Rapport national en 2 volumes, 686 pages, janvier 1981; Institut Haïtien de la Statistique et de l'Informatique.

sur certains secteurs fortement féminisés, comme celui de la sous-traitance internationale, qui ont pris de l'ampleur dans notre pays depuis les années 1970; les vidéos²⁰ produits par l'ICAD [Institut d'action culturelle pour le développement] intitulés "Paysans...silences à voix basse", etc. Nous nous en sommes servie avant et après nos terrains au pays, ou pour les préparer, ou pour les systématiser ensuite.

Nous avons disposé, pour réaliser nos objectifs, d'un calendrier de deux ans [janvier 1984-décembre 1985]. La méthodologie utilisée est à trois temps. Le premier a consisté dans une re-lecture des phénomènes économiques généraux pour y identifier et y mesurer la participation du travail des femmes. C'est le niveau macro-économique permettant d'esquisser le cadre général de l'analyse. Le deuxième moment, rendu possible par les hypothèses nées de la première démarche, a consisté dans des entrevues en profondeur avec un échantillon de femmes réparties au pays et en diaspora, en fonction de leur type de participation au travail domestique et au travail marchand. Les précisions produites par ces entrevues nous permettaient, dans le troisième temps, de revenir rectifier le cadre d'analyse pour mieux coller à la vie économique des femmes.

Ces trois moments, en continuels chevauchement, nous renvoyaient constamment de la micro à la macro; d'une perception au niveau de l'individu²¹ à une lecture au niveau des globalités.

(20) En juin 1984 nous avons visionné à l'ICAD [Guerchy-France] la plupart des documents recueillis sur les femmes par Paule du Fretay-Belkin et Gérald Belkin au long d'un séjour de deux années passées à filmer la vie et les jours d'une petite paysannerie de montagne en Haïti. Nous avons ensuite séjourné à Madian-Salagnac [mars 1985] dans l'aire du projet. À Montréal, le premier visionnement public des huit vidéos (5h30") de la publication de l'ICAD a eu lieu le jeudi 12 décembre 1985 à l'Université du Québec à Montréal; ce travail est une introduction exceptionnelle à la quotidienneté de la recherche sur le terrain en Haïti.

(21) Dans la formation de l'information lors de nos terrains en Haïti et à Montréal avec des femmes au travail dans l'agriculture, les industries, le tertiaire ou la domesticité... nous avons utilisé et combiné trois méthodes distinctes: l'observation directe, l'entretien non directif et les histoires de vie. Comme point de départ méthodologique, nous avons travaillé à partir du recueil de textes *Recherches Sociales - de la problématique à la cueillette des données*, Presses de l'Université du Québec, 1984, [reader récent, bien fait et fort utile avec des références adéquates pour le terrain].

Notre manière d'en rendre compte respecte la méthodologie suivie: le cadre de notre développement est le bilan de l'analyse économique générale du travail des femmes; mais tout au long des chapitres nous référons souvent aux "Paroles" des femmes en entrevues et aux "Itinéraires de femmes" ainsi reconstitués, tant nous est apparu nécessaire d'offrir à ces voix et à ces pratiques un cadre pour témoigner de leur vécu.

Au-delà de ces lignes de force de la méthodologie, protocoles de recherches et procédures de réalisation ont dû, dans le quotidien, se plier aux contraintes des sources accessibles et des ressources disponibles. Nous nous sommes ainsi concentrée sur la période contemporaine [1950-1985] pour toutes les analyses quantifiables et nous avons quand même essayé d'étayer statistiquement nos considérations pour les périodes antérieures. Les données incomplètes ou partielles ne nous ont pas permis tous les traitements souhaitables..., et nous aurions pu tracer une courbe de Lorenz [...sans grande signification, puisque la distorsion des revenus est telle en Haïti que cet outil d'analyse créé en début de siècle pour aborder des distributions de pays en croissance industrielle n'a que peu de pertinence...] de la répartition des revenus, grâce aux compilations de la BIRD [Banque internationale pour la reconstruction et le développement], quand nous souhaitions une ventilation de la population active féminine en fonction des revenus des ménages et rêvions d'établir une corrélation précise entre niveau de revenu du ménage et participation féminine à l'activité marchande.

L'exposé de ces limites, nombreuses dans notre travail, nous serait plus supportable si nombre des limitations n'étaient pas dues aux indicateurs traditionnels de production qui occultent de façon systématique les composantes du travail des femmes à l'exemple de la non comptabilisation de leur travail domestique. Malgré l'évidence de cet énoncé sur le parti-pris sexiste des agrégats de la comptabilité nationale, il va de soi que les routines en place ont la vie dure et que l'occultation du travail des femmes a encore de beaux jours devant elle.

Ces lacunes ne nous ont pas empêchée de poursuivre la démonstration que le travail de la femme est un moteur essentiel de l'économie nationale du fait de son articulation tant à la production qu'à la reproduction globale de la société. Cette "...volonté de donner aux catégories de

sexes, donc aux hommes et aux femmes, le statut de groupes sociaux"²², peut être saisie au carrefour de nos deux objectifs.

Le premier est de mettre en visibilité la question féminine haïtienne comme partie du requestionnement général de la situation haïtienne. Du millier de rapports produits en 15 ans par l'expertise internationale, et surtout par l'œuvre initiée par toute une génération d'écrivains natifs²³, il est ressorti les éléments d'une situation féminine particulière à cette société par l'ampleur des rôles assumés et la démesure des pourcentages: si les femmes représentent, dans les Caraïbes, le tiers du nombre total des chefs de ménage, en Haïti le pourcentage des femmes chefs de famille est plus de deux fois plus élevé²⁴. Cette particularité suffit à faire saisir l'obligation de produire un discours autre que celui, dominant dans les littératures internationales, sur les problèmes et les expectatives des femmes en pays développés.

Le second est d'intégrer cette visibilité grandissante de la question féminine haïtienne aux pratiques particulières des femmes haïtiennes dans des regroupements au pays et en diaspora. Plusieurs femmes des générations de l'après-guerre [les 20-40 ans de 1985] se pressent aux études, à l'université et dans la recherche, avec une conscience aiguisée de leur statut et de leur solidarité. En diaspora, elles sont confrontées au triple handicap d'être femmes-immigrantes - noires; ce qui est largement suffisant pour

(22) Phrase de l'exergue, tirée de la page 4 couverture de l'ouvrage *Le sexe du travail, structures familiales et systèmes productifs*, collectif de 20 contributions, Les Presses de l'Université de Grenoble 1984, 320 pages.

(23) On distingue très nettement actuellement un mouvement de reproblématisation de la question haïtienne, son passé, son présent et son devenir à partir d'une série de travaux [annonciateurs d'œuvres en réalisation chez des auteurs dans la quarantaine ou couronnement d'une œuvre pratiquement réalisée par des plus de soixante ans]. Pour ne citer que quelques auteurs de ces deux classes d'âges, on peut retenir les travaux et les noms de Georges Anglade, Laënnec Hurbon, Michel Laguerre, pour le premier groupe et Roger Dorsinville, Georges Corvington, Roger Gaillard, pour le second groupe [quelque 35 ouvrages à eux six ces dix dernières années!].

(24) Joycelin Massiah, op.cit., [p23]. À noter que les femmes haïtiennes chefs de ménage n'ont pas été incluses dans les calculs de la moyenne caraïbienne.

justifier une prise en main dans une militance qui s'écarterait des schémas traditionnels pour tendre vers une reconnaissance du fait féminin de leur société.

En somme, c'est une tentative de construction du féminin comme groupe social suffisamment convergeant dans ses expectatives ...avec une certaine identité des problèmes de base [d'une classe à l'autre], un certain partage des mêmes processus de victimisation [d'une groupe économique à l'autre], une certaine appartenance au même univers de minorisation [d'une femme à l'autre]...qui fonde notre exploration pour une rencontre de la théorie et de la pratique.

Tout au long de ce travail, nous nous attachons à dégager les positions originales de notre thèse et les propositions nouvelles à verser aux débats en cours sur l'alternative de société. Nous sommes allée à l'essentiel, intéressée à souligner l'urgence [incontournable...selon l'expression consacrée] de se pencher sur la question féminine de ce cas, peut-être unique dans les situations de sous-développement, par la démesure du fardeau collectivement porté par les femmes et l'enseignement à en tirer pour l'avenir.

C'est qu'il est nécessaire de "féminiser le développement"²⁵

Pour ce faire, il faut évaluer les bases d'une action sociale et politique capable de mener un jour à cet objectif. Nous croyons pouvoir circonscrire ces bases objectives dans l'oppression spécifique qui traverse verticalement notre société: la moitié d'une population, du fait de son sexe, se trouve dominée et exploitée par l'autre moitié, tant au niveau du travail domestique qu'au niveau du travail marchand. C'est la verticalité de ce phénomène qu'il est possible de placer au fondement d'un regroupement féminin original et c'est à partir de cette verticalité qu'il faut penser la mobilisation et l'alliance des femmes haïtiennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. D'ailleurs, c'est actuellement l'unique perspective capable d'offrir une possible solidarité féminine transcendant les questions de classes, de couleurs, de professions, de lieu de

(25) Ingrid Palmer "La place des femmes dans une stratégie de développement rural axée sur les besoins essentiels", *Revue Internationale du Travail*, vol.115, no.1, janvier-février 1977, pp.105-116, [p.114].

résidence, pour une parole commune et nouvelle²⁶.

En somme, par delà la priorité à l'emploi qu'exige cette conjoncture, c'est la transformation de la société tout entière qui sera en cours si la question du travail des femmes devient la priorité des priorités en tant que marque et indice d'une alternative proprement haïtienne de développement.

1.2. LES FONDEMENTS D'UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE

«Que le mouvement féministe aille s'accroissant et s'affirmant comme il en a la tendance, il n'y aura pas de raison pour qu'il ne soit poussé jusqu'aux extrêmes des revendications qu'il poursuit, des nouvelles attributions auxquelles il aspire. La femme serait *exposée* [en italique dans le texte] à devenir chef d'État, ministre, député, sénateur, magistrat, soldat et charron, - j'en passe».

C'est en ces termes²⁷ qu'en 1906 Fleury Féquière commençait par tancer le féminisme haïtien du début du siècle avant de croire lui porter l'estocade finale par un exemple qui mérite d'être cité:

« Je suppose madame Z, colonel du 22e de ligne, en même temps mère de famille [.....] La frontière est menacée d'invasion imminente [.....] Le Secrétaire d'État de la guerre a lancé un ordre de mobilisation qui parvient à notre colonel féminin, juste au moment où son état de gestation avancée l'empêche de se mettre à la tête de son régiment, ou encore pendant qu'elle vient d'entrer en gésine pour donner à la république un nouveau citoyen !...

(26) Les particularités et les degrés différents de l'oppression des femmes dans les différents groupes sociaux et les contradictions existant entre ces derniers ne nous échappent cependant pas; il est des revendications propres à chacune des catégories, paysannes [de niveaux pauvre, moyen, aisé], commerçantes [de différents niveaux], domestiques [des 'restavek' aux gouvernantes en passant par les multiples statuts des catégories de "bonnes"], professionnelles de couches sociales variées, bref, toute la décomposition des statuts des femmes en strates...dont il faudra savoir tenir compte; c'est toute cette variété de problèmes et de revendications spécifiques que documente justement cet ouvrage.

(27) *L'éducation haïtienne*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Abeille, 45 rue Roux, 1906, 499 pages; Extraits du chapitre VII, "L'éducation de la femme - Féminisme..." [p.254-255-256].

Voilà une éloquente démonstration entre mille, des impossibilités auxquelles le beau sexe se trouvera acculé [...]. Cette démonstration conserverait du reste la même valeur probante, dans le cas où la femme serait amiral de la flotte [...] président de la république [...] où elle aurait à plaider comme avocat, à siéger comme juge [...] à diriger comme ingénieur la construction du chemin de fer P.C.S.».

Le féminisme en Haïti, comme manifestation de résistance²⁸ populaire ou de revendication de femmes des classes dominantes, existe donc depuis longtemps pour avoir, entre autres algarades, provoqué ces foudres du sénateur-écrivain Fleury Féquière. Mais c'est à la conjoncture des années 1970 que nous allons quand même référer comme le point de départ d'une problématisation et d'une idéologie du féminisme suffisamment amples et généralisées pour valoir au mouvement des impacts importants aussi bien en systèmes capitalistes que socialistes, que dans les différents Tiers-Mondes.

L'évocation des racines locales du féminisme en Haïti avait aussi pour objectif de nous garder de "l'ethnocentrisme occidental" qu'accompagnent les transferts de concepts [du féminisme] d'un monde à l'autre: des similitudes et des dissemblances existent dans la situation des femmes et il appartient à la recherche de dire, dans un canevas général, ce qui est particulier à chaque société; tel est notre objectif pour Haïti dans cette deuxième partie du chapitre.

(28) Pour une forme ultime de résistance proprement féminine dans l'histoire coloniale haïtienne, le refus concerté de la reproduction de la force de travail esclavagiste:

«Je trahirais la vérité, si je taisais que cet outrage (l'avortement) fait à la nature est même assez commun parmi les négresses des villes ou de leurs environs, et que réuni au mal de machoire ou tétanos...il détruit un grand nombre d'êtres» [tome I, p.61]

«L'infanticide par mal de machoire des nouveaux nés fut assez courant pour qu'il soit donné récompense aux négresses accoucheuses qui ne le provoquaient pas et que soient punies les mères soupçonnées» [tome III, p.1272]

Description topographique, physique, civile, politique et historique de la Partie Française de l'Isle Saint-Domingue par Moreau de St-Méry [original tome I en 1797, tome II en 1798], Nouvelle édition 1958 en trois tomes, 1565 pages, Librairie Larose, Paris.

Par la suite nous référerons à cet ouvrage capital de la fin de l'ère coloniale saint-domingoise sous le vocable de "Description..." de Moreau de St-Méry.

Nous aborderons cette problématique du féminisme à l'intérieur du procès de travail mais aussi à l'extérieur de ce procès, car l'imbrication de ces deux aspects est grande: l'infériorisation de la femme s'est souvent réalisée par son exclusion de [ou sa marginalisation dans] la sphère marchande, mais cette exclusion est articulée à d'autres exclusions qui la renforcent [délégitimation dans la sphère publique politique²⁹], la fondent [minorisation sur le plan légal³⁰], la prolongent [l'éducation au rabais des filles³¹].

En centrant notre propos sur le travail des femmes, nous serons quand même sollicitée par ces autres dimensions constitutives du "travail des femmes".

(29) On s'étonne beaucoup dans la situation haïtienne [par comparaison aux situations des démocraties libérales] du rôle "démésuré" des compagnes de chef d'État, de candidats à la présidence, de petits et grands chefs; ne serait-ce pas un des nombreux effets de l'**exclusion radicale** du féminin de la sphère politique en Haïti? Les femmes peuvent-elles alors participer autrement que par médiation de l'homme dans la "politique des hommes"? Cette question, qui est d'actualité dans la présente conjoncture de changement de gouvernement, interpelle sur les possibilités d'organisation d'un mouvement féminin [aux visées féministes].

(30) Andrée Michel a consacré plusieurs développements au Code Napoléon de 1805 comme institutionnalisation du modèle familial bourgeois [en gestation depuis la fin du Moyen-Age par la réintroduction du droit Romain privant les femmes des acquis médiévaux et par la genèse du capitalisme commercial]; pour une vue panoramique de ses travaux sur la sociologie de la famille, "Changing family and household patterns in the West", in *Women on the move*, pp.249-270, UNESCO, 1984; et pour la méthode de questionnement du rapport de la loi aux femmes, *Women and the Law*, Susan Atkins and Brenda Hoggett, Basil Blackwell Ltd, Oxford, New York 1984, 234 pages.

(31) La scolarisation des filles est un champ d'intérêt d'autant plus important qu'il a été explicitement nommé dans toutes nos entrevues comme l'expectative la plus grande des mères; et de fait, c'est probablement par cette **scolarisation stratégique et prioritaire** des filles que passeront les changements, aussi bien dans la fécondité que dans le rapport dévalorisé au travail. La littérature sur ce point est vaste; illustrons simplement des types de travaux sur la population scolaire (*La scolarité des filles* par Isabelle Deblé, UNESCO 1980), sur le comment on devient femme (*Du côté des petites filles* par Elena Gianini Belotti, Édition *Des Femmes*, Paris 1973, 261 pages), pour l'urgence en Haïti d'une éducation non-sexiste, des filles comme des garçons.

1.2.1. La montée des féminismes en pays développés

Le terme de féminisme fait son entrée dans la langue française dans les débuts du XIXe siècle, tant deviennent criards pour les femmes les effets néfastes de la croissance capitaliste et les pesanteurs bourgeoises du Code Napoléon, que nous avons également reçu en héritage en Haïti. Aussi, dès la deuxième moitié du siècle³², le féminisme commencera par être théorisé.

Des grands penseurs de l'époque, deux noms se détachent: John Stuart Mill³³ de l'école classique anglaise et surtout Auguste Bebel, socialiste allemand, dont le travail³⁴ sur la rencontre du socialisme et du féminisme pose déjà le problème de l'articulation entre catégories de sexes et catégories sociales; ce qui, dans le cas haïtien, est à prolonger par les catégories de couleurs³⁵ elles-mêmes en inter-relation avec d'autres découpages sociaux, comme ceux produits par les faits régionaux haïtiens.

L'approche strictement marxiste de la question féminine renvoie cette préoccupation à une des nombreuses contradictions secondaires [au même titre que la question nationale, la question de couleur, la question des religions, etc.] que l'avènement du communisme ferait disparaître

(32) Geneviève Fraisse "Droit naturel et question de l'origine de la pensée féministe au XIXe siècle", *Stratégie des femmes*, Tierce, "Collection femmes et sociétés", Paris 1984, pp.375-390.

(33) John Stuart Mill *L'assujettissement des femmes*, Paris, Guillaumin 1869; l'auteur s'y attache à dénoncer "La contradiction entre principe et réalité d'une société"; cf. Geneviève Fraisse, op.cit., [p.383].

(34) Auguste Bebel *La femme et le socialisme*, édition originale allemande de 1883; première traduction française en 1891 sous son second titre qui nous est parvenue comme *La femme dans le passé, le présent et l'avenir*, Éditions Ressources, Paris-Genève 1979, présentation par Anne-Marie Sohn, 373 pages.

(35) Pour s'introduire à la question de couleur en Haïti, trois titres récents: Micheline Labelle *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Les Presses de l'Université de Montréal 1978, 393 pages. David Nicholls *From Dessalines to Duvalier: race, colour and national independence in Haïti*, Cambridge University Press, 1979. Lyonel Paquin "*The Haïtiens: class and color Politics*", Multy-type, New York 1983... et aussi les séries d'articles [une trentaine] de Leslie Péan sur les idéologies noiriste et mulâtriste publiées dans l'hebdomadaire *Haïti Observateur*, New York, 1984 et 1985.

puisque c'est le capitalisme qui les a fait naître dans leurs formes de contradiction contemporaine; Engels³⁶ à l'appui. Mais "l'esclavage domestique" a résisté à cette fin annoncée, comme la question de couleur, comme la question nationale, comme la question des religions.

De là sont nées des impatiences qui ont autonomisé la question des femmes jusqu'à en faire la cassure principale de la société³⁷: d'un côté des hommes et de l'autre des femmes.

La méthode pour déborder à la fois la rigidité dogmatique de la première approche et les exacerbations de la seconde, est dans la rencontre du socialisme et d'une question spécifique [que ce soit celle des femmes, celle des couleurs, celle des religions] pour un renouvellement plus pertinent, plus pragmatique, plus opératoire des problématiques. C'est dans la quête de ce renouvellement que nous retenons les signes qui suivent.

Le long combat des femmes part de la constatation que "la soumission à l'homme est une constante à laquelle n'échappe aucune femme; que l'on doit reconnaître l'existence d'une condition féminine commune, qui traverse verticalement les classes de la société disposées en strates; qu'à l'intérieur de la société capitaliste, en somme, existe une oppression spécifique de la femme dont l'agent direct est l'homme"³⁸. Avait-on même pensé à reconnaître le rôle immense joué par la femme dans l'édification de la société capitaliste? L'aide non rémunérée apportée à son conjoint, son travail ménager, sa fonction de reproduction, en quelques mots, cette production non marchande qui a contribué à reproduire la force de travail nécessaire à l'accumulation capitaliste a été occultée. Or, "...l'activité que déploient les femmes entre les murs de leur foyer, bien que n'étant pas

(36) Friedrich Engels *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884), Éditions Sociales, Paris 1954; avec le travail de Bebel [op.cit.], qui lui aussi s'inspire des conceptions du développement de la famille de l'ethnologue américain Lewis Henry Morgan, le marxisme a pratiquement fixé avec ces deux ouvrages d'époque [1883 et 1884] sa doctrine de l'émancipation féminine.

(37) Pour une saisie des nuances des féminismes radicaux dans les sciences sociales: *Nouvelles Questions Féministes*, avril 1982, no.3, "Les femmes dans les sciences de l'homme".

(38) Carla Alberta Ravaioli "Féminisme: re-pensée et enrichissement du marxisme" dans *Choisir la cause des femmes, Fini le féminisme?*, Idées Gallimard, 1984, pp.118-130 [p.120-121].

source directe de plus-value [mais source détournée, car les femmes engendrent les porteurs de plus-value],...est partie intégrante des mécanismes d'accumulation de plus-value"³⁹.

Dès que la femme a pénétré, malgré les contraintes familiales, les barrières sociales et légales, le marché du travail, elle a dû faire face à la répression; le syndicalisme s'est même construit au départ contre la femme dont le travail était considéré uniquement comme un appoint au revenu familial: au XIX^e siècle, les ouvriers des syndicats ont lutté en France et dans d'autres pays pour la suppression du travail des femmes ! Des mesures furent même prises pour limiter le travail féminin aux États-Unis d'Amérique du Nord⁴⁰. Les femmes étaient un réservoir de main-d'œuvre commode au moment opportun, pendant les guerres par exemple, où il fallait les substituer aux hommes dans la production marchande. Les salaires féminins étaient très inférieurs aux salaires masculins... et les travailleuses ont dû porter leur action et leur voix jusqu'à la S.D.N. [Société des Nations] pour revendiquer l'application de la clause "À travail égal, salaire égal".

La conquête des droits politiques fut aussi une lutte haute en couleurs: dans la plupart des pays d'Europe la femme n'a conquis son droit de vote qu'après la première guerre mondiale...et le gouvernement socialiste de Léon Blum devait d'ailleurs lui-même refuser ce droit de vote aux femmes françaises. En U.R.S.S., les femmes, après avoir participé activement à la révolution, durent lutter pour leur droit au travail, pour une législation de l'avortement, etc. Elles durent faire face à une révélation douloureuse: le triomphe de la révolution n'allait pas forcément de pair avec le triomphe des idées féministes... et les révolutions n'éliminent pas d'un trait les effets de domination du genre masculin⁴¹.

(39) Ibidem [p.125].

(40) Voir à ce sujet Madeleine Guilbert *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris CNRS, 1966; cité par Andrée Michel dans *Le féminisme*, Que sais-je ? no.1782, Presses Universitaires de France, 1979 [p.66-67].

(41) Madeleine Pelletier, envoyée en U.R.S.S. en 1921 par le journal féministe français *La voix des femmes* écrivait: "...on ne voit en réalité des femmes que dans les fonctions inférieures..., ...on m'a répété là-bas les vieux clichés de France: la femme inférieure, le rôle spécial, la mission de charme..., etc., et mon cœur se serrait en pensant que j'avais fait plusieurs milliers de kilomètres dans des conditions affreuses pour entendre rééditer le vieux préjugé d'occident."; cité par Christine Fauré dans "L'utopie de la femme

Puisque c'est en U.R.S.S. que s'est posé pour l'une des premières fois le rapport du féminisme et de la révolution, il nous faut faire mention spéciale de l'action et de l'œuvre d'Alexandra Kollontaï⁴², révolutionnaire soviétique féministe dont l'autorité en la matière demeure grande. Et l'histoire du féminisme⁴³ propre à chaque pays, à chacun des 33 ensembles géopolitiques⁴⁴, serait à dire pour mesurer le chemin parcouru au long du XX^e siècle par cette question qui allait particulièrement prendre de l'importance au sortir de la deuxième guerre mondiale, quand la main-d'œuvre féminine mobilisée se retrouva, son rôle bien rempli, de nouveau renvoyée à ses foyers et à ses luttes⁴⁵ par les hommes à leur retour de la guerre.

nouvelle' dans l'œuvre d'Alexandra Kollontaï", [p.493-494], article du collectif *Stratégie des femmes* [op.cit.,1984], pp.481-498.

(42) Alexandra Kollontaï *Marxisme et révolution sexuelle*, traduit et présenté par Judith Stora-Sandor, Éditions François Maspéro 1973, 284 pages, [Petite collection Maspéro]; *Selected writing of Alexandra Kollontaï*, translated with an introduction and commentaries by Alix Holt, Ed. W.W.Norton & co, New-York/London 1977, 335p.; *L'opposition ouvrière*, [traduction de Pierre Pascal et une biographie de Alexandra Kollontaï par Anne Vahl], Éditions du Seuil 1974, 171 pages.

(43) C'est ce que permet de suivre d'une certaine manière la publication de l'UNESCO *Women on the move* (Women in a world perspective) 1984, compte rendu des principales communications présentées au colloque international [Paris 25-28 novembre 1980] «Research on the Status of Women, Development and Population trends». Les 17 contributions sur la situation des femmes dans le monde couvrent à la fois des pays [Poland, Turkey, USSR, China, India...], des blocs géopolitiques [Caribbean, Europe, West...], des continents [Africa, Latinamerica...], des thématiques [Women and agrarian reform in Peru-Chile-Cuba, Daily lives of urban women.].

(44) "Pays et régions du Monde: Les 33 ensembles géopolitiques" dans *L'état du monde 1985*, Éditions La découverte/Boréal Express, Paris/Montréal, pp.283-490;

(45) Andrée Michel *Le féminisme*, op.cit., pp.93-94. On observe des situations similaires dans les Amériques centrale et Caraïbes, là où des 'révolutions' ont quand même donné lieu à un retour aux conditions antérieures pour les femmes. L'illusion d'égalité, née du partage de toutes les tâches en conjoncture de luttes et de conquête du pouvoir, a du mal à survivre après la victoire. Cette leçon est au cœur du problème de la participation des femmes aux mouvements politiques et au fondement de leurs recherches pour l'invention d'un type de force politique féministe qui serait capable d'interdire cette 'rétrogradation' après les victoires.

La vigueur des revendications qui vont alors naître n'est pas étrangère à ce revirement de la situation des femmes dans l'espace d'une décennie: 1940-1945 main-d'œuvre "indispensable", 1945-1950 main-d'œuvre "indésirable"... (Notre insistance sur le travail des femmes en situation de guerre renvoie directement à ce que les femmes haïtiennes ont vécu pendant plus de deux siècles de façon continue).

"*Le deuxième sexe*" de Simone de Beauvoir paraît en 1949⁴⁶ comme une révélation dont l'écho est à la mesure de cette attente féministe exacerbée depuis une dizaine d'années à l'échelle d'un monde en guerre. Sa formule qui a connu une belle fortune: "On ne naît pas femme, on le devient"⁴⁷ résume probablement cette attaque en règle des mythes de la féminité à partir de données historiques, biologiques, psychanalytiques, etc.

La conjoncture actuelle, qui est celle d'une crise économique récente, a durement touché les femmes des pays développés; le chômage a frappé plus sévèrement les travailleuses à temps partiel moins bien protégées par les différentes législations du travail; or, c'est dans cette catégorie que la main-d'œuvre féminine est sur-représentée. De plus, ce sont encore les femmes qui ont fait les frais de la faiblesse de certains secteurs mous [textile, habillement,...] dans lesquels la concurrence internationale est grande.

Par contre, elles ont appris à relayer sur le marché du travail, visible ou invisible, leurs maris chômeurs, et cet enracinement circonstancié dans l'appareil de production, joint aux effets des mouvements féministes, semble être aussi aux fondements de la découverte par les femmes que leur "travail" est l'outil principal de leur libération; la tendance est probablement irréversible.

Dans le même temps, plusieurs phénomènes se sont accentués. Ce sont, d'une part, la croissance du nombre de femmes chefs de famille [entre le quart et le tiers des chefs de famille dans le monde seraient des femmes⁴⁸], d'autre part, l'accélération du processus de féminisation de la pauvreté ou de paupérisation des femmes. Dans les pays occidentaux

(46) Simone de Beauvoir "*Le deuxième sexe*", Gallimard 1949, 2 tomes.

(47) Ibidem, p.285.

(48) Eleanor Leacock "Féminisme, race et classes", in *Choisir la cause des femmes, Fini le féminisme?*, Idées Gallimard 1984, pp.73-84, [p.81].

l'écart des salaires entre hommes et femmes s'agrandit, malgré l'existence de lois censées l'atténuer. Aux États-Unis d'Amérique du Nord, une femme employée à temps plein gagnait en 1956 en moyenne 63% du salaire d'un homme, alors qu'en 1973 le salaire féminin moyen ne représentait plus que 57% du salaire masculin moyen⁴⁹. Angela Davis devait citer une conclusion brutale d'un rapport du National Advisory Council on Economic Opportunity publié en 1980:

«Avant l'an 2000, tous les pauvres de la nation seront des femmes et les personnes à leur charge»

et Angela Davis de continuer: "Aujourd'hui deux adultes sur trois qui vivent dans la pauvreté aux États-Unis sont des femmes et les familles dont le chef est une femme vivent avec 40% du revenu des familles dont le chef est un homme"⁵⁰.

Dans l'analyse de la production domestique dans les pays développés occidentaux, on reconnaît généralement que l'une des causes de l'infériorisation des femmes demeure l'exploitation dont elles sont victimes par le biais du travail non payé et privatisé. Différentes propositions sont alors avancées pour tenter de valoriser ce travail domestique et le statut de la femme: reconnaissance sociale de ce travail par son intégration dans les agrégats de la comptabilité nationale (PNB) et salarisation de ce travail. Au Québec, une tendance importante se dessine pour cette deuxième stratégie⁵¹.

Dans les pays de l'Europe de l'Est [Hongrie, Bulgarie, Allemagne de l'Est...] la formule des "salaires maternels"⁵² pourrait passer pour une reconnaissance du problème que

(49) *Projet de recherche sur la production domestique*, document no.1, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, novembre 1983, [p.73].

(50) Angela Davis, "Femme, noire et communiste", in *Choisir la cause des femmes, Fini le féminisme?*, Idées Gallimard 1984, pp.104-116, [p.105 et 106].

(51) *Projet de recherche sur la production domestique*, op.cit., Doc. no.1, Gvt. du Québec, 1983, [p.38 et p.39]. Ce rapport composé de 7 documents a fait l'objet d'une édition sous le titre: *Du travail et de l'amour - les dessous de la production domestique* -, Louise Vandelac [directrice du projet], Diane Bélisle, Anne Gauthier et Yolande Pinard, Éditions Saint-Martin, Collection «Femmes», Montréal 1985, 418 pages.

(52) Ibidem, [p.51 et 52].

pose la production domestique. Néanmoins, ces allocations, conçues d'ailleurs uniquement pour les femmes salariées, ne sont versées que pendant une période limitée et ne viennent rémunérer qu'une partie de la production domestique des femmes.

En somme, un mouvement prend de l'ampleur autant par le nombre des organisations féministes, des maisons d'édition de femmes, d'auteures et d'écrivaines... que par la participation des femmes [en tant que femmes] aux luttes salariales et à la vie politique et publique. Elles luttent ainsi contre toutes les formes de violences dont elles sont les premières victimes et travaillent à l'émergence d'un monde futur d'où les stéréotypes féminins seront bannis, ou presque...

1.2.2. Des féminismes de la richesse aux féminismes de la pauvreté.

Notre objectif ici sera de tenter de retrouver les démarcations à établir entre les féminismes des pays développés et sous-développés [et de lever quelques ambiguïtés], car il serait préjudiciable d'ériger en "critères absolus"⁵³ les "normes" des centres. Il y a certes une oppression spécifique dont sont victimes les femmes de toutes les classes sociales de tous les pays, capitalistes, socialistes et des Tiers-Mondes; et même si certaines féministes parlent d'un "quatrième monde" qui serait constitué par les femmes⁵⁴, il va de soi que cette oppression n'est pas au même degré partout ni pour toutes les femmes. Pour la très grande majorité des femmes des pays sous-développés, les conditions de vie extrêmement pénibles sont à relier à l'existence et au degré de sous-développement des pays concernés⁵⁵. Sans nier l'impact, ni même un certain rôle moteur, de mouvements occidentaux de libération des femmes sur le développement de féminismes latino-américains

(53) Des exemples en sont donnés par Andrée Michel dans *Le féminisme*, op.cit., [p.7].

(54) Edit Schlaffer dans *Choisir la cause des femmes, Fini le féminisme*, op.cit., [p.266].

(55) La spirale d'exploitation de ces femmes en pauvreté a l'air d'une vis sans fin dont l'ultime spoliation pourrait être le statut de l'impubère "restavek", situation de la fillette misérable exploitée par une miséreuse.

par exemple⁵⁶, impact qui est d'ailleurs l'un des côtés positifs de l'exil qu'ont dû affronter de nombreuses femmes de nos pays ainsi que l'a si bien montré Angela Cunha Neves dans le cas du Brésil⁵⁷, nous partions à la recherche des divergences entre les deux types de mouvements féministes.

Il faut aussi dire la vision déformée d'un public dérouté par la nouveauté des revendications; le féminisme se réduisant alors pour beaucoup aux thèmes de la sexualité au point que la législation sur l'avortement fut perçue comme la victoire essentielle des mouvements féministes en Angleterre [1967], aux États-Unis [1973], en France [1975], en Italie [1978], etc. Cette perception tronquée doit une part de son existence à la recherche du sensationnalisme de la part de médias branchés sur les dérapages des courants radicaux. Cependant un travail très sérieux se faisait en profondeur dans la mise à jour de la participation des femmes à l'économie et au développement [il suffit de voir sur ce thème l'ampleur de notre bibliographie qui ne recense pourtant qu'une partie des travaux]. On n'a voulu retenir qu'une dimension des problèmes..., et c'est malheureusement cette image qui a été la plus propagée au point que vu du sous-développement [par les 'machos' et autres femmes-alibis], le féminisme du développement serait une affaire de sexualité, d'avortement, de femmes portées à l'agressivité dans le quotidien, etc,⁵⁸.

(56) Voir la Présentation des *Cahiers des Amériques Latines*, no.26, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, Paris 1984, 206p., [p. 4].

(57) Angela Cunha Neves "Femmes brésiliennes en exil, la quête d'une identité", *Cahier des Amériques Latines*, no.26, op.cit., 1984, pp.103-126.

(58) Par observations directes et par interview non directifs en diaspora haïtienne et au pays haïtien..., cette perception tenace est très largement dominante autant chez les femmes que chez les hommes des classes moyennes et aisées, où se recrutent les quelques rares hommes et femmes à entendre autre chose du féminisme. [Après deux mois de présence en Haïti l'été 1986, il nous faut malheureusement conclure que la question du féminin n'est pas à l'ordre du post-duvaliérisme: en zones rurales les hommes réunis en associations réclament des "Ecoles ménagères" pour occuper les jeunes filles "dans l'oisiveté en attendant maris" et dans la petite bourgeoisie les stéréotypes ont toujours la vie dure; le débat a du mal à s'instaurer de manière directe et il faudra probablement, pour que s'amorce une prise de conscience, passer par des sujets chargés de problèmes féminins comme ceux de l'eau, de la domesticité, des manufactures, de la scolarisation...].

Nous ne pouvons donc que difficilement rejoindre "l'importation" de cette vision de " l'homme de la rue ", comme ce fut le cas pour Haïti par exemple avant le 7 février et comme cela semble encore le cas après le 7 février. Car enfin, que signifie cette priorité à une légalisation⁵⁹ de l'avortement quand demeurent inchangés les blocages structurels? L'analphabétisme était de 80% en 1971, le nombre de médecins de 622 en 1980 pour une population de 5 millions, le nombre de lits d'hôpitaux de 3588 en 1981-1982, les hôpitaux au nombre de 35, les dentistes 63, etc.⁶⁰. Dans la situation actuelle, cette législation ne s'adresserait en effet qu'aux femmes des classes dominantes [qui n'ont d'ailleurs que faire d'une législation sur ce thème], instruites, principalement regroupées dans la ville de Port-au-Prince où se concentrent médecins et services hospitaliers... alors que les femmes des classes défavorisées se retrouvent entièrement démunies en ville comme à la campagne, législation ou pas, légalisation ou pas⁶¹. Le programme des urgences et des priorités devrait être autre.

(59) Il faut dire [et dénoncer] notre propension légaliste à singer des sociétés dans lesquelles les "règlements" ont force d'application pour tous; car, chez nous, la prise en compte de certains problèmes à coup de décrets reste lettre morte pour la majorité de la population. Faire face au problème de l'avortement, qui se pratique de toutes les façons dans de mauvaises conditions, en Amérique Latine, c'est faire face d'abord et avant tout à la fourniture des services de santé à l'échelle de toutes les populations. Helen Shapiro écrit que "30% to 50% of all maternal deaths result from improperly performed abortions" et beaucoup des survivantes souffrent, par suite de ces avortements réalisés dans de mauvaises conditions, d'infections et de dommages physiques permanents; Helen Shapiro "The many realities", *NACLA Report on the Americas*, Vol. XIV, no.5, septembre 1980, p.3-13, [p.5-6].

(60) *Haïti en chiffres*, feuillet de l'IHSI [Institut haïtien de statistique et d'informatique], juillet 1984.

(61) La solution du problème n'est pas non plus dans cette guerre à la fécondité des femmes les plus pauvres des pays sous-développés à coup de campagnes d'implantation de méthodes contraceptives [et d'expérimentation de ces méthodes, ce qui est nettement plus grave] grassement financées par des organismes multinationaux et des ententes bilatérales. Helen Shapiro [op.cit. p.5-6] relève l'expérimentation dans les Caraïbes, entre autres contrées, du contraceptif Depo-Provera qui eut la fâcheuse réputation de provoquer le cancer! Pour l'une des plus récentes dénonciations du Depo-Provera: le quotidien montréalais *La Presse*, édition du 9 décembre 1985.

Le point de départ devrait plutôt considérer la participation des femmes dans le procès économique puisque notre cas est celui d'une économie de la pauvreté dans laquelle la femme joue un rôle déterminant; les revendications féministes locales seraient d'abord à rechercher à ce niveau qui fournirait l'angle privilégié pour aborder la plupart des autres problèmes. Cet éclairage du féminisme en pays sous-développé n'a rien d'un "économisme" supplémentaire ou d'une surévaluation du thème du travail des femmes. En fait, puisque la participation économique des femmes est inversement proportionnelle au développement des forces productives [autrement dit, plus creuse est la situation sociale, plus grande est l'importance économique de la femme...] c'est une raison largement suffisante pour que la situation de travail constitue le fil conducteur du départage des problèmes d'un féminisme propre au sous-développement et serve de ligne directrice pour penser et ordonnancer les interventions en état de pauvreté.

C'est que les espérances des femmes sont encore au niveau de la survie; sortir de la sous-alimentation et de la famine, de l'analphabétisme, de l'absence de formation technique, des anémies pendant les grossesses, des accouchements hasardeux, du fort taux de mortalité des enfants, de l'inexistence de la scolarisation des générations montantes, de l'obligation de travailler à n'importe quoi n'importe où pour faire mal vivre les siens, etc. Il ne s'agit donc pas de "transférer" des recettes, de "rattraper" des retards, par l'adoption accélérée d'une problématique adaptée à d'autres situations et plus ou moins imposée par des tuteurs [ou des tutrices!], mais de partir de nos propres besoins, de nos propres ressources. Car, avant tout, il nous faudrait au moins construire des conditions normalisées pour le travail domestique [grossesse, accouchement, élevage des enfants, accès à l'eau, etc] et le travail marchand des mères [priorité aux femmes chefs de famille, accès à la formation, relèvement des conditions de travail, etc]. Cette insistance n'est pas gratuite au moment où dans ces domaines on assiste à de véritables croisades pour un "réductionnisme" de la question des femmes à de quelconques méthodes contraceptives ou abortives à généraliser ... quand il y va en fait de toute la vision de la société future à bâtir.

C'est par la priorisation du travail des femmes que peut se prendre un nouveau départ en économie de pauvreté.

1.2.3. Spécificité de la situation des femmes dans les Tiers-Mondes.

Pour dire la différence des situations des femmes dans les Tiers-Mondes, nous nous attacherons à trois particularités suffisamment tranchées: la comptabilisation économique, héritage de méthodes importées, ne rend pas justice à leur travail marchand; les pesanteurs culturelles sont autrement plus catégoriques; les contraintes de la production domestique sont trop démesurées pour qu'existent des chances d'épanouissement.

On peut avancer que les statistiques officielles ne tiennent aucunement compte de la plus grande part du travail des femmes. Cet escamotage est particulièrement vrai pour les femmes qui s'adonnent à l'agriculture dans un cadre familial. Le problème se pose aussi, et presque dans les mêmes termes, dans les pays développés; mais nous avons affaire en pays sous-développés à des pourcentages autrement impressionnants d'agricultrices ou de femmes d'agriculteurs, qui de plus s'adonnent souvent à une commercialisation d'appoint. C'est pour le cas d'Haïti, pas loin de 90% des femmes actives qui sont reliées à la production et la circulation des biens agricoles. Leur travail devrait, au niveau du PNB, "être comptabilisé s'il concerne une production pouvant, en partie au moins, être vendue sur le marché"⁶². La revendication pour une mise en visibilité de ce travail au niveau de la comptabilité nationale est une étape indispensable dans le processus de reconnaissance du rôle présent et futur des femmes dans le développement [les libertés que nous prendrons plus loin dans le traitement des données statistiques traditionnelles participent de cette option].

C'est quand même en partant de ces statistiques officielles que nous utiliserons le taux d'activité féminine comme révélateur de pesanteurs culturelles; quelques exemples pourront illustrer notre propos. Dans les pays d'Afrique du Nord, la constante est un taux d'activité féminine réduit (par rapport au taux d'activité masculine). Ce taux n'excède les 10% que dans le seul cas de la Tunisie. Cet indice qui se veut le témoin de la faible participation féminine à la production est évidemment à relier au poids de la tradition

(62) *Participation des femmes rurales au développement*, Programme des Nations-Unies pour le développement, New York, juin 1980.

dans sa fixation du rôle des femmes. Ce n'est pas étonnant que ce soit justement en Tunisie, où un certain effort de rupture avec l'Islam traditionnel a été le plus soutenu, que ce taux soit le plus fort en Afrique du Nord. Toutefois, chaque société interprète différemment son rapport à la religion et l'Islam au Sénégal ne semble pas avoir le même effet négatif sur le taux d'emploi formel des femmes.

En Afrique de l'Ouest, les situations semblent moins comparables entre elles..., le taux d'activité féminine varie de 2,3% en Guinée-Bissau à 44,3% en Gambie. L'effet de colonisation joue pour donner aux anciennes possessions portugaises les plus faibles taux d'activité féminine; et les écarts varient aussi en Afrique de l'Est, quoiqu'ils soient moins grands...

A continuer cette lecture des statistiques du Bureau International du Travail⁶³ sur l'emploi formel des femmes comme indicateur général de leur environnement culturel, il ressort que les Caraïbes ont la plus forte participation des Amériques Latines avec une moyenne de 20% en 1975⁶⁴. A l'intérieur de cette sous-région, la situation d'Haïti est tout à fait unique: si le taux d'activité masculine est élevé (58,1%), tout en demeurant inférieur à celui de Puerto-Rico, le taux d'activité

(63) De l'Annuaire des statistiques de travail 1984, BIT Genève [p.247-248] nous avons extrait le pourcentage de femmes faisant partie de la population active dans quelques pays latino-américains [1982] susceptibles d'aider à situer par comparaison le cas haïtien: Panama 28,9%, Puerto Rico 36,6%, Barbades 43,4%, Bermudes 44,6%, Bolivie 25,1%, Brésil 32,2%, Costa Rica 25,6%, Chili 30,3%, Honduras 16,3%, Jamaïque 38,4%, Trinidad 31,8%, Guyane Fr. 38,7%.

(64) On possède un traitement de ces données dans le travail d'Andrée Michel ["Multinationales et inégalités de classe et de sexe", *Current sociology/La sociologie contemporaine*, vol.31, no.1, spring 1983, 211p., Sage publications, Londres.] qui analyse la publication du BIT *Les travailleuses*, Genève, août 1975, 40p. Ce qui confirme que le taux d'activité féminine est faible pour l'ensemble de l'Amérique Latine, 12% en 1975. Par ailleurs ce taux est demeuré stable à une exception près, le Brésil [Juan C. Elizaga "The participation of women in the labour force of Latin America: fertility and other factors", *Women Worker*, ILO-International Labour Office, Geneva 1976, pp.129-148, (p.129 et 132)]. Dans les Amériques du Sud, la participation de la femme à la production demeure réduite, et c'est seulement dans les deux pays considérés généralement comme développés, l'Argentine et l'Uruguay que le taux d'activité féminine dépassera légèrement les 20%.

féminine est par contre tout à fait exceptionnel (46,2%) et figure parmi les plus élevés au monde.

Il n'est pas indifférent que ce soit dans le seul pays des Amériques à être classé parmi "les pays les plus pauvres du monde", selon la classification de l'ONU, que nous retrouvions ce taux le plus élevé des Amériques; et pas plus indifférent que ce soit encore les Haïtiennes en diaspora (notamment à Montréal)⁶⁵ qui affichent l'un des taux les plus élevés [sinon le taux le plus élevé] d'activités sur le marché du travail parmi tous les groupes d'immigrantes. La culture et la structure haïtiennes, au sens le plus large, doivent certainement pouvoir expliquer ces phénomènes d'extrêmes; ou du moins on devrait pouvoir émettre des hypothèses d'explication de ces constats que l'on ne saurait évacuer. Ce à quoi nous nous appliquerons au dernier point de ce chapitre sur les fondements d'une nouvelle problématique du travail des femmes en pauvreté.

Mais avant il nous faut évoquer le troisième groupe de particularités qui permet de spécifier la situation des femmes dans les Tiers-Mondes: les trois contraintes majeures de leur production domestique. C'est en effet au niveau de la production domestique que la spécificité de la situation des femmes des pays sous-développés nous paraît la plus évidente. Malgré un passé de colonisation aux origines très diverses que la plupart des pays des Tiers-Mondes ont eu à subir, la situation économique des femmes de ces pays a pour trait l'obsession et la quotidienneté de la lutte pour la survie.

Cette participation des femmes n'est pourtant pas forcément visible puisqu'elle est absente des comptes nationaux. C'est ainsi que même dans certains pays comme l'Algérie où l'activité féminine semble insignifiante en terme de taux d'emplois formels, [2,5% en 1977⁶⁶], la femme des

(65) Les équipes de recherches sur la femme immigrante à Montréal signalent, en ce qui concerne les Haïtiennes, une sur-représentation féminine, leur distribution aux âges actifs, leur présence massive sur le marché du travail, leur concentration particulière à Montréal et dans certains type d'emplois ou d'activités...au point que la femme haïtienne semble être le groupe féminin accusant le plus fort taux d'activité marchande au Québec; Voir *Réseau*, le magazine de l'Université du Québec, vol.15, no.6, février 1984, [pp.13-17], "Les femmes immigrantes des milieux populaires à Montréal", par Micheline Labelle, Deirdre Meintel, Geneviève Turcotte et Marianne Kempeneers.

(66) Fatiha Talahite-Hakiki "Femmes et salariat urbain en

campagnes joue un rôle important car elle a dû suppléer à l'émigration des hommes à la ville ou à l'extérieur du pays et assumer une bonne partie des travaux agricoles. En Haïti, on observera une tendance inverse, mais comparable; la femme, écartée de l'agriculture, va chercher dans d'autres secteurs de la vie économique [commerce, industrie, domesticité, prostitution,...] les moyens de sa survie et de celle de sa progéniture.

La prostitution demeurera l'un des uniques moyens de survie aussi bien de l'Haïtienne qui a dû laisser la campagne, n'a pas pu s'intégrer à la grand-ville et se retrouve entièrement démunie, que de l'Égyptienne répudiée par son mari.

Les politiques d'aide sociale sont ou inexistantes ou inopérantes dans ces pays où l'analphabétisme s'étend à plus de la moitié de la population féminine. De plus, les pratiques juridiques livrent la femme à la discrétion du mari: dans le droit coutumier égyptien, celui-ci peut interdire à la femme de travailler sauf si une clause contraire est stipulée dans le contrat de mariage. Cette interdiction jumelée au droit qu'a l'homme de répudier la femme laisse cette dernière démunie dans bien des cas, sauf si elle est jugée "irréprochable". De même, les pratiques coutumières haïtiennes telles l'absence de mariage, l'exclusion en priorité des femmes de l'héritage familial à la campagne, forcent la femme à aller à la ville où, faute de pouvoir intégrer un circuit commercial, industriel, domestique..., la prostitution devient sa "chance" de survie sur le plan économique. En somme, rien que survivre au jour le jour est une gageure souvent dégradante.

Quant à la tâche de procréation de la femme, il faut résolument déborder le discours de l'accès formel à la contraception ou à l'avortement pour que naissent moins d'enfants. Cette finalité, nécessaire, n'est à inscrire que dans un contexte de relèvement du niveau de scolarisation⁶⁷ et d'accès à l'eau potable, au soins médicaux, au travail, etc.

Algérie: la salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique", *Critique de l'économie politique*, nouvelle série, no.17, octobre-décembre 1981, pp.8-39, [p.9]. Pour un témoignage sur le vécu des femmes de la méditerranée, le numéro spécial de *Peuples Méditerranéens*, no.22-23, "Femmes de la méditerranée", janv-juin 1983, 316 pages.

(67) Le recensement de 1982 nous indique une amélioration de la situation et une réduction de l'écart entre le pourcentage des femmes et des hommes alphabétisés: 35,6% dans le premier cas

On estime que «environ 80% des maladies qui sévissent dans les pays en développement peuvent être attribuées à l'insalubrité de l'eau ou à l'insuffisance de l'assainissement»⁶⁸. Des revendications et des conquêtes sur ces deux plans [l'eau est un travail de fille et de femmes] ne devraient être que de simples préalables d'une lutte générale [qualifiée de féministe ou non] contre le sous-développement de toute une population.

A parler du travail des femmes dans les pays sous-développés, il faut intégrer toutes ces heures, bien sûr non comptabilisées, mais qui sont surajoutées à l'effort physique qu'elles doivent fournir pour entretenir et réparer la force de travail de la famille. La campagnarde mexicaine, paraguayenne, nigérienne, haïtienne...et aussi les urbaines doivent souvent cuisiner à même le sol en se servant de bois comme combustible⁶⁹, ce qui allonge considérablement les durées de cuisson; aller faire la lessive à la rivière la plus proche; parcourir des kilomètres pour l'approvisionnement en eau, etc. Il faut insister sur les corvées d'eau qui incombent aux femmes et aux filles: en 1970, les pourcentages de ménages ruraux ayant accès à l'eau courante à domicile étaient de 18% au Mexique, entre 5% et 6% au Salvador, au Honduras, au Nicaragua et 1% au Guatemala⁷⁰. Il s'ensuit que la fillette est souvent gardée à la maison, privée d'instruction, pour assumer certaines tâches dont la quête de l'eau⁷¹. "Dans bien des régions du Tiers-Monde...les femmes passent jusqu'à six heures par jour à transporter de l'eau sur de

contre 38,3% pour la population masculine; Suzanne Allman *Profil de la femme haïtienne*, rapport préparé pour le programme des Nations-Unies, Port-au-Prince, mai 1984, 90 pages, [p.55]. L'IHSI signale dans son *Haïti en chiffres* op.cit., l'évolution du taux d'alphabétisation pour les '10 ans & plus' entre 1971 (22%) et 1982 (37%). Un calcul rapide laisse bien voir que Allman doit certainement parler des '10 ans & plus' également.

(68) OMS, Communiqué de presse no.23, 10 novembre 1980, [p.1], cité dans *Tribune*, Bulletin sur les femmes et le développement, no.2 décembre 1983 [p.4], "La femme et l'eau".

(69) Seulement 28% des ménages bénéficiaient de l'électricité à domicile au Guatemala, au Salvador, au Honduras et au Nicaragua; in Andrée Michel *Current Sociology*, op.cit., 1983, [p.100].

(70) Ibidem [p.100].

(71) La centaine de travaux et rapports [1975-1985] dits de *Madian-Salagnac* en Haïti documentent ce problème de l'eau en le comptabilisant 5 à 6 heures/jour [Alex Bellande, op.cit., p.86].

longues distances"⁷². Cet exemple de la besogne d'eau [entre autres besognes que nous aurions pu prendre en exemple] s'attaque directement à la santé des femmes en plus de diminuer considérablement le temps à consacrer tant aux tâches ménagères qu'au travail dit productif.

En somme, la question n'est pas tant de savoir si ces problèmes devraient être résolus par les femmes, mais de constater que pour le moment, ce sont les femmes qui les résolvent [au profit des autres]. D'un côté, on se bat dans les pays développés pour la comptabilisation des tâches ménagères et éducatives des enfants, et le débat est ouvert sur la nécessité de rémunérer la production domestique, de l'autre, on en est encore en pays sous-développés à essayer de convaincre qu'il faudrait soulager les femmes de corvées interminables...en faisant valoir, pour faire passer le message, que la réduction de ces tâches accroîtra sans aucun doute la disponibilité des femmes pour d'autres productions domestiques ou marchandes.

1.2.4. Pour une économie politique du travail féminin en Haïti.

Au terme de ce premier chapitre dans lequel nous avons essayé d'explorer les principaux éléments capables d'aider à "Penser les femmes haïtiennes", il nous faut maintenant rendre compte, dans une thèse pour une économie politique du travail féminin en Haïti, de tous ces éléments que nous avons fait converger.

Cette thèse principale a pour fondement une lecture nouvelle de l'histoire nationale d'Haïti de laquelle nous croyons pouvoir extraire les caractéristiques d'une économie de guerre conduisant à un partage entre les catégories de sexes; partage qui se révèle particulièrement dans la relation historique entre vivres et denrées.

C'est en effet par la relation entre les vivres de consommation locale et les denrées d'exportation que s'est développée depuis un quart de siècle [1960-1985] une nouvelle manière d'aborder les articulations de l'histoire

(72) UN INSTRAW [Institut international de recherches et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme] "Les femmes et la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement", 15 janvier 1982 [INSTRAW/BT 1982/CRP8, p.2] cité dans *La Tribune*, op.cit. 12/1983.

économique et sociale d'Haïti; aussi, les contributions faites à ce jour sur ce thème sont-elles nombreuses. Nous allons les retracer tout au long de ce travail pour faire ressortir comment ce savoir a procédé à une exclusion de fait du féminin [qu'il a été incapable de construire en tant que groupe social] tout en restant hanté par les femmes. Non sans raison, car, comment contourner complètement que près de quatre cinquièmes des chefs de ménages soient des femmes, que plus des trois quarts des enfants naissent hors mariage, que plus de la moitié des mères aient des enfants de pères différents.....sans que ceci ne soit au cœur même des articulations de cette histoire économique et sociale ? Comment vivent et survivent ces femmes et ces enfants ?

Il nous semble bien que le "travail des femmes", dans ce cas de pauvreté, est la clé d'accès à la compréhension de cette relation vivres/denrées qu'il faut d'ailleurs approfondir pour faire émerger tout le "travail" [de femmes] que la perspective courante a permis d'invisibiliser.

Si la relation entre vivres et denrées renvoie en quelque sorte à une reconstruction d'un passé (de situations de guerres et d'états de siège), la saisie des mutations en cours est plutôt une projection sur le futur. Le "travail des femmes" déjà passablement dramatique accuse une nette tendance à la dégradation dans cette conjoncture de crise du parcellaire agricole, d'accélération de la métropolisation et de production d'une diaspora. Les familles deviennent de plus en plus monoparentales dans le nouvel ordre de l'urbain et de l'émigration, et les femmes en sont tout aussi souvent leurs chefs...ce qui augmente d'autant les pressions sur le "travail des femmes".

Notre thèse est qu'il s'est réalisé un "Contrat tacite entre les sexes" [1750-1950] qui est à la base de l'économie politique de notre pauvreté: le masculin [en tant que groupe social] "a dû concéder" au féminin [en tant que groupe social] certains secteurs d'activités économiques pour lui permettre d'assumer l'élevage des enfants et la survie de la famille. Si tel est le "Contrat social" de notre pauvreté, alors nous avons de grandes révisions à opérer dans tout le champ des concepts et des interventions qui sous-tendent la quête d'une société alternative.

Cette spécialisation par catégorie de sexes a trois corollaires: d'abord, la femme se retrouve toujours confinée dans les secteurs les moins lucratifs du rural et de l'urbain et procède de ce fait à toute une série des transferts de valeurs

de "secteurs féminins" à des "secteurs masculins"; ensuite, au long de l'évolution de la formation sociale haïtienne, les secteurs en dégradations ont été [et sont encore] relégués aux femmes en situation de force captive de travail ; enfin, dans les interventions pour le développement, les secteurs et activités en transformation se masculinisent en reléguant au féminin la charge des secteurs dépréciés...

Dans cette imbrication des catégories de classes et des catégories de sexes, on peut valablement étudier le "travail des femmes" dans la perspective d'un processus d'enrichissement des hommes auquel tend l'ordre économique et social, [...y compris l'ordre des "projets de développement" menés ces quarante dernières années, et l'ordre des "nouveaux projets de société" qui surgissent de temps à autre depuis ces quatre dernières décennies].

Les derniers avantages, et non les moindres, d'adopter cette "perspective de l'enrichissement des hommes"⁷³ sont d'une part d'offrir un angle privilégié pour aborder de plain-pied la question primordiale du féminin, celle de son travail, et d'autre part de mettre directement en lumière, pour la période contemporaine [1950-1985], les zones principales de l'exploitation du "travail des femmes" et les mécanismes de ces prélèvements. Cette perspective et cette manière de procéder devraient ainsi contribuer à indiquer les grandes lignes et les urgences d'un cadre directeur pour aborder les transformations indispensables.

La démonstration des avancées de cette thèse et l'analyse de leurs implications au long des trois prochains chapitres nous conduiront à spécifier en conclusion ce que l'on pourrait valablement circonscrire comme "l'autre moitié du développement".

(73) Cette thèse n'infirme pas le schéma général de la paupérisation et de l'enrichissement des classes aux extrêmes de la hiérarchie d'une société... mais nous oblige, en y intégrant les catégories de sexes, à complexifier le schéma par la paupérisation des femmes versus l'enrichissement des hommes.

Chapitre 2

Des productions domestique et marchande

2.1. LE TRAVAIL DOMESTIQUE DES FEMMES

«La disponibilité pour le travail domestique marque le temps des femmes tout entier et non pas seulement le temps effectivement passé à exécuter les tâches domestiques.»*

D'entrée de jeu, s'agissant du cas haïtien, il importe d'établir fermement une distinction entre les services traditionnellement appelés domestiques en Haïti et qui sont en fait des services marchands, et le travail domestique au sens où s'entend généralement cette expression scientifique.

L'ampleur du phénomène de la domesticité est telle et son incrustation dans les mentalités tellement profonde dans toutes les catégories sociales que pratiquement jamais nous n'avons rencontré quelqu'un qui n'ait pas été réticent à voir qualifier de domestiques les tâches accomplies "gratuitement" par la femme au profit de sa famille. Bien au-delà de l'inquiétude des "reines du foyer" [véritables metteurs en scène des nombreux acteurs du travail dit domestique: cuisinière, lessiveuse, femme de ménage, gardienne d'enfant, maître d'hôtel, garçon de cour, etc] que la confusion possible avec leurs "bonnes" intrigue, ce premier constat informe sur l'un des mécanismes idéologiques les plus violents de l'infériorisation des classes sociales dominées.

* *Recherches et familles*, 1983 [p.87], Colloque national français des 26-28 janvier; cité dans *Projet de recherche sur la production domestique*, Document no.1, op.cit., [p.34].

Le "tout moun pas moun" [les gens n'ont pas tous droit à la dignité humaine] s'apprend et s'impose avant tout dans les rapports avec la domesticité; et cette violence parfois médiatisée dans les couches sociales supérieures est carrément directe à mesure que l'on descend l'échelle des statuts socio-économiques.

Aussi, à cause du cas haïtien à l'étude, devons-nous définir de manière précise ce que l'on entend par travail domestique versus travail marchand.

La distinction commune situe le travail domestique, non productif ou non rémunéré, comme rattaché à la production de valeurs d'usage, et le travail marchand comme rattaché à la production des biens et services, de valeurs d'échange, contre rémunération. Les expressions «travail domestique» et «production domestique» sont parfois employées indifféremment l'une pour l'autre quoique production domestique permette d'une part, de tenir compte "non seulement du travail accompli mais de l'ensemble des biens et services domestiques produits"¹, et d'autre part de préciser l'idée que dans ce secteur domestique "le facteur travail ne s'échange pas sur un marché, les biens ou services produits non plus"².

Travail domestique se rencontre parfois en équivalence à travail ménager même si Travail domestique semble plus approprié puisque "...l'objet d'étude est bien le travail gratuit effectué pour autrui dans la domus au sens large et sociologique"³. On peut donc valablement se rallier à la définition du travail domestique comme " tout travail effectué pour autrui dans le cadre du ménage ou de la famille et non payé"⁴.

Une dernière précision terminologique: dans le débat travail domestique ou tâche domestique, la première expression souligne l'existence obligatoire de rapport de travail (donc impliquant une ou plusieurs autres personnes pour le

(1) *Projet de recherche sur la production domestique*, op.cit., [p.129].

(2) Ibidem, citant en page 130 de Chadeau et Fouquet, op.cit., 1981.

(3) Christine Delphy "Travail ménager ou travail domestique" in André Michel (ed.) *Les femmes dans la société marchande*, Presses Universitaires de France, Paris, 1978, "Société d'aujourd'hui", 256 pages, pp.39-54 [p.54].

(4) Ibidem, [p.53].

compte desquelles ce travail serait effectué gratuitement)..., mais ces nuances finissent par atteindre un seuil de tolérance..., et dans notre texte les expressions travail domestique et tâche domestique seront utilisées comme étant synonymiques.

2.1.1. Sur la mise en relation travail domestique/ travail marchand/domesticité

En Haïti, comme ailleurs, le travail domestique est du ressort des femmes. Quant au partage de ces tâches, la division généralement retrouvée dans les pays développés et dans certains pays sous-développés (les hommes cantonnés dans la sphère pourvoyeuse et les femmes en charge des tâches domestiques)⁵ ne correspond absolument pas à la distribution de ces tâches en Haïti, sauf un peu dans les catégories sociales assez aisées.

En effet, les femmes assument pratiquement seules les tâches domestiques, bien qu' Haïti se retrouve avec le taux d'activité féminine le plus élevé des Amériques, et donc l'un des taux les plus élevés du monde. Elles remplissent alors une bonne partie des rôles généralement masculins vu le pourcentage élevé de la population active totale qu'elles

(5) D'ailleurs c'est là l'un des principaux problèmes des interventions étrangères dans les Tiers-Mondes. L'image de la femme occidentale et les stéréotypes que cela colporte ont alimenté les concepteurs des projets qui s'attendaient à ne voir [et donc n'ont vu] que des femmes dont le rôle était d'assumer les tâches domestiques tandis que les hommes étaient les pourvoyeurs en charge du gagne-pain des familles... Or, cela n'a strictement rien à voir avec la situation de fait dans le cas haïtien, et aussi dans beaucoup d'autres cas dans les différents Tiers-Mondes; pourtant les évidences écrasantes du travail marchand des femmes et de leur rôle de chef de famille continuent à être ignorées dans des approches impliquant que la femme est en quête de protection maritale, peu faite pour la coopération et les coopératives, loin des engagements sur le marché économique, et évidemment bonne à tenir éloignée des affaires publiques...Le féminisme de la pauvreté a là un sérieux combat à mener pour faire accepter sa différence.

représentent; elles accomplissent en outre, au niveau du travail domestique, les rôles féminins sans disposer dans la plupart des cas d'un quelconque équipement adéquat; et à ces rôles s'ajoutent des tâches qui en pays développés sont assumées par l'Etat ou des collectivités. Le travail marchand des femmes haïtiennes n'a pas engendré par son ampleur de "restructuration des rôles traditionnels" en Haïti⁶.

L'homme haïtien, pourvoyeur ou non, accomplit donc rarement les tâches domestiques considérées comme tâches féminines. Ce non-partage de fait doit être légèrement nuancé car nous avons observé que pour faire face à des difficultés économiques graves, la femme est parfois obligée de laisser temporairement le secteur agricole pour aller en ville quêter la survie des siens [situation extrême qui crée l'impossibilité matérielle pour la femme d'être présente à la maison] obligeant ainsi l'homme à accorder davantage de son temps et de ses préoccupations aux tâches ménagères [cuisine, port de l'eau...] et à l'éducation des enfants⁷.

Ces exigences nouvelles, que confrontent d'ailleurs nombre des Haïtiens en diaspora, seraient appeler à croître dans cette paysannerie de plus en plus acculée; mais ce partage obligé est bien l'effet d'une dégradation économique ou d'une conjoncture particulière et ne risque pas de survivre [et ne survit pas en fait] en cas d'aller-mieux ou de retour de diaspora. L'équivalence travail domestique=travail de femmes

(6) Cette restructuration, même incomplète, a plus de chance de se produire dans certains pays occidentaux dans lesquels les transformations en cours conduisent à un nouveau partage, mais la tendance dans un pays comme Haïti est plutôt à l'aggravation de la situation des femmes de plus en plus chefs de ménage par effet d'émigration et d'urbanisation, de plus en plus appelées à être sur le marché du travail par l'urgence de survivre dans une conjoncture bloquée, face à des hommes d'autant plus accrochés à leur privilèges de mâles que c'est leur dernière compensation dans la débâcle généralisée. Sur cette restructuration des rôles en pays occidentaux voir Andrée Michel *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, CNRS Paris, 1974, 190 pages, [p.17].

(7) Observations corroborées par nos discussions avec les agronomes et intervenants sur le terrain, notamment dans la zone dite de Madian-Salagnac. Voir aussi pour comparaison *Participation des femmes rurales au développement*, Étude d'évaluation no.3, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, juin 1980, [p.194].

est tellement ancrée dans la culture que dans les catégories urbaines défavorisées, là où les femmes travaillent comme ouvrières par exemple, ces dernières se considèrent "chanceuses" d'avoir un compagnon au chômage qui accepte de les "aider" en s'occupant des tâches les plus urgentes comme la garde des enfants pendant la journée, ou la préparation des repas⁸.

En somme, "...un taux de participation élevé de la main-d'œuvre féminine au travail ne peut être considéré comme un élément positif de croissance économique, mais comme un facteur négatif d'éducation familiale et de santé maternelle, à moins que cette participation élevée ne soit compensée par un système approprié d'aide familiale et communautaire"⁹.

"En fait, entre le rôle idéal de la femme, celui que l'homme est conditionné à attendre d'elle en tant qu'épouse et mère parfaite, et le rôle réel de la femme, celui de la vie quotidienne au foyer en tant que ménagère, il doit y avoir une identité presque totale. Par contre, entre le rôle idéal de l'homme en tant que chef de famille et son rôle réel dans la vie courante, il y a peu de coïncidence...L'homme qui ne correspond pas à l'attente sociale des femmes [en n'assumant pas son rôle de responsable économique du foyer] n'est pas troublé par cette contradiction. Il estime qu'il a tous les droits qui découlent d'être l'homme de la maison..."¹⁰.

De plus, les conditions dans lesquelles s'exercent généralement les tâches domestiques augmentent leur effet d'asservissement qui peut culminer, aux niveaux rural et urbain, par le rajout de tâches de travailleuses familiales comptabilisées

(8) Enquête du Mouvement haïtien pour l'épanouissement de l'enfant [M.H.E.E.], projet *Femmes ouvrières d'Haïti*, op.cit., dossier no.2, [pp.31-35]

(9) "L'emploi des femmes en Amérique Latine", *Femmes au travail*, bulletin d'information du Bureau International du Travail, 1980.

(10) Marisa Figueiredo "Le rôle socio-économique des femmes chefs de ménage à Arembepé", *Revue Tiers-Monde*, XXI, no.84, octobre-décembre 1980, pp.871-891, [p.880]. Cette conclusion de la recherche sur un petit village de pêcheurs de l'Etat de Bahia [Brésil] montre combien dans les Tiers-Mondes les situations des femmes peuvent se rapprocher les unes des autres [cette citation parle tellement pour Haïti que nous l'avons voulu la plus longue possible] et combien le travail comparatif peut nous apporter de l'expérience des autres dans l'approche, la formulation et la résolution de nos propres problèmes.

dans la main-d'œuvre active mais non rémunérées.

La faible rémunération contre laquelle on peut obtenir les services d'un "personnel", entraîne une absence totale de reconnaissance du travail domestique. La femme qui accomplit pour sa famille les tâches ménagères, loin de se sentir valorisée est identifiée à la "bonne", catégorie sociale particulièrement infériorisée [et donc jugée inférieure] en Haïti¹¹.

(11) Verena Haldeman-Bernardin, *Femmes haïtiennes à Montréal*, Mémoire présenté à l'Ecole des gradués de l'Université Laval, Faculté des sciences sociales, pour l'obtention de la Maîtrise en sociologie, avril 1972, 283 pages [incluant bibliographie et annexes], [p.174]. Par ailleurs il nous faut noter que cette particularité "...d'avoir des remplaçantes pour le travail domestique" ...fait que "La gratuité du travail ménager qui a tant informé le développement de la théorisation féministe dans les pays développés..." n'ait jamais été au cœur des préoccupations des mouvements féministes en pays sous-développés, notamment Latino-Américains {voir sur ce point précis *Cahier des Amériques Latines 1982*, no.26, série 'Sciences de l'homme', Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, 206 pages, [p.5],}; et pourtant, il faut insister sur le fait que cette facilité "d'avoir des remplaçantes pour le travail domestique" est le biais idéologique peut-être le plus puissant de l'inconsidération des femmes [puisque le travail de domestique est très fortement féminisé] et que l'on ne pourra pas atteindre à une construction dans laquelle le "tout moun pas moun" deviendrait "tout moun se moun" si le statut de la petite restavek est maintenu et si les conditions de travail de la domesticité continuent à s'apparenter au statut saint-dominguais de "l'esclave domestique". Un mouvement féministe en situation de pauvreté, quoique toujours mis en branle par des femmes des couches favorisées, devrait pouvoir questionner ce point central qui est à la base d'une grande disponibilité [des couches des femmes aisées des Tiers-Mondes] produite par le report, à un coût pratiquement insignifiant, sur d'autres femmes des besoins domestiques. Il y a là l'un des nœuds de la difficulté à penser, à opérationnaliser et à fonder en éthique des revendications féministes dans les Tiers-Mondes. D'autre part, s'il est relativement facile en Haïti, compte tenu de l'existence de substituts marchands à la plupart des services domestiques [ménage, repassage, couture, soins aux enfants, etc.] d'évaluer monétairement la production domestique, leur sous-évaluation et leur déconsidération biaiserait radicalement ces estimations... Nos fréquents retours sur cette question tout au long du travail informent donc de son importance théorique, idéologique et politique....au point que nous en faisons l'un des objets centraux du chapitre 4.

C'est alors dans l'invisibilité, la disqualification, l'oppression, la dévalorisation et la surcharge que ce travail de femme subventionne largement l'économie nationale en rendant réalisable le travail marchand de la société et en assumant les conditions de sa reproduction élargie. Le rôle de ces millions d'heures de travail invisibilisé dans l'accumulation primitive du capital, dans le transfert des valeurs de secteurs "féminisés" à secteurs "masculinisés" et dans l'extorsion à la production domestique d'une plus-value réalisée dans la fixation des salaires du travail marchand... commence à sortir de l'invisibilité¹². "The necessary labor of a worker is not sufficient to reproduce his/her labor power"¹³. On cherche à quantifier ce prélèvement opéré dans le travail des femmes; et si Samir Amin devait relever qu'..."en même temps que chacun de ses ouvriers, le capital exploite simultanément dix paysans qui fournissent le surplus agricole nécessaire à la reproduction de la force de travail de cet ouvrier", c'est avec une certaine volonté de sortir le travail des femmes de l'invisibilité que Andrée Michel devait ajouter que:

«Ces dix paysans sont en fait des paysannes»
dont le travail non payé.....etc."¹⁴.

En somme, le travail domestique des femmes, étendu à leur travail non rémunéré dans l'entreprise familiale agricole ou urbaine, apparaît comme la subvention occulte et occultée qui permet vraiment à l'économie nationale de fonctionner, et donc aux hommes [fussent-ils parmi les plus pauvres] de s'enrichir de ce travail en étant disponibles sur le marché du travail. Notre hypothèse de départ «Le travail des femmes ou comment s'enrichissent les hommes», pour étrange qu'il ait été de prime abord dans ce cas de pauvreté extrême, nous semble

(12) Uniquement dans *L'Homme et la Société*, (Paris), Gunder Frank 1976, Pierre-Philippe Rey et Samir Amin 1977; dans l'ordre, "Sur l'accumulation qu'on appelle primitive",no.39-40; "Le transfert du surtravail de la paysannerie vers le capitalisme", no.45-46; "Les structures de classe du système impérialiste contemporain",no.45-46.

(13) Isabel Largaia et John Dumoulin "Aspects of the condition of women's labor", *NACLA's Latin America report*, vol.IX, no.6, septembre 1975, pp.4-13, [p.5]; et aussi des mêmes auteurs, "Hacia una ciencia de la liberacion de la mujer", *Casa de las Americas*, IX, 1971.

(14) Andrée Michel "Les productions invisibles, l'emploi et les besoins essentiels" in *AMPS, Quel monde pour demain ?*, Genève, 1981.

déjà se justifier passablement à cette étape du travail sans qu'aucune attitude de provocation puisse être relevée. Que disait d'autre d'ailleurs Susan George en écrivant¹⁵ :

«Existe-t-il quelqu'un de plus sous-alimenté et de plus désespéré qu'un pauvre au bas de l'échelle sociale d'un pays sous-développé?

- Oui, sa femme et le plus souvent ses enfants» ?

2.1.2. Les articulations du travail domestique au travail marchand des femmes

L'articulation du travail domestique des femmes au travail marchand des femmes en Haïti nous permet de distinguer quatre grands types de situation:

- a) La femme n'effectue pas de production marchande, elle est ménagère à temps plein.
- b) La femme effectue une production marchande, mais les lieux où s'exerce la production domestique et marchande se confondent; c'est le cas de la paysanne par exemple.
- c) La femme effectue une production marchande et les lieux où s'effectuent la production domestique et marchande sont distincts; c'est le cas des ouvrières et des domestiques ne logeant pas chez leurs patrons par exemple.
- d) La femme effectue une production marchande et le lieu où devrait s'exercer normalement sa production domestique ne lui est pas accessible quotidiennement; c'est le cas par exemple des commerçantes rurales [madan sara] ou des domestiques [domi-leve] logeant chez leurs employeurs.

Cette proposition de typologie à partir du travail marchand des femmes n'est pas sans problèmes dans sa simplicité car comment classer en Haïti la production non rémunérée de plusieurs types d'agents [les travailleurs non rémunérés... femmes, enfants, restavek, etc.] fournissant plus de 15 heures/semaine? Leur intégration à la population occupée n'élimine pas cette zone de recoupement et de confusion entre les deux productions. Toujours est-il que l'on

(15) Susan George *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Robert Laffont, Paris 1978, 399 pages, [p.47].

peut globalement cerner le travail domestique par:

- la procréation et l'élevage¹⁶ des enfants dans toutes les dimensions d'éducation, de soins, de surveillance, etc.

- le travail ménager, incluant l'organisation même de ce travail, les courses nécessaires à sa réalisation, etc.

Pour rendre compte de la typologie et du contenu du travail domestique nous allons disposer de la situation la plus marginale avant d'approfondir celles qui méritent un plus long développement à cause de leur importance en Haïti.

Le cas de la femme qui n'effectue pas de production marchande pour "tenir maison" à temps plein ne peut recouper que la petite proportion de ménages économiquement très solides (moins de 1%, car moins de 5% des foyers, soit 50 000, ont un revenu annuel qui dépasse \$1000.); ce qui veut aussi dire que les moyens disponibles leur permettent une nombreuse domesticité stylée aux rémunérations plus élevées que la moyenne du marché [le montant des gages versés aux serviteurs et servantes serait, entre autres, l'un des indicateurs intéressants à traiter pour situer la position sociale des ménages].

Plus l'on s'élève dans la hiérarchie sociale plus le domaine de la maîtresse de maison se circonscrit aux tâches jugées les plus nobles, et ce sont pour les privilégiées également qu'existe l'unique réseau des services de santé, de garderie, d'écoles privées, etc. Néanmoins il importe de préciser que la responsabilité de l'organisation du travail domestique en général échet à la femme quelle que soit la place occupée par celle-ci dans la hiérarchie sociale [penser et organiser le travail domestique est en soi une tâche appréciable].

De manière générale, la plupart des femmes en âge de travailler [théoriquement les tranches quinquennales de 15 à 65 ans; mais nous verrons des débordements importants de ces tranches dans le travail avant 15 ans] sont, d'une façon ou d'une autre, sur le marché du travail. Ceci nous amène à étudier la deuxième situation prévue dans notre typologie.

(16) Cette expression on ne peut plus scientifique et nettement admise a aussi provoqué [comme pour travail domestique] un vif rejet, dans nos entretiens au pays, compte tenu des connotations fortement négatives auxquelles elle renvoie dans l'usage du français parlé en Haïti.

- 212.1. Les cas de recoupement des lieux des productions domestique et marchande des femmes.

Cette situation est la plus répandue au pays et constitue probablement dans l'ensemble des Tiers-Mondes la situation de production la plus courante des femmes. Du haut en bas de l'échelle sociale en Haïti des femmes ont une production marchande à la maison dans le commerce des travaux dits d'aiguille (broderie, couture, crochet, etc); dans la commercialisation de biens de consommation courante (la "boutique" dans le sens haïtien d'épicerie), dans l'artisanat local ou dans la revente de produits d'importation... Bien que ces activités marchandes aient de l'importance comme appoint substantiel au revenu familial (ou sont carrément le principal revenu familial de l'ouvrière à domicile, de la travailleuse au noir... de la mère de famille monoparentale, du ménage au père chômeur) et bien qu'il serait intéressant d'étudier les cas où c'est l'homme qui se greffe pratiquement en travailleur non rémunéré dans les activités de la femme, nous nous préoccupons de la situation de la paysanne haïtienne dont la prédominance numérique chez les femmes est écrasante.

De tous les éléments du travail domestique que nous avons aussi recensés au point précédent, trois d'entre eux convergent, par leur ampleur et leur urgence, pour étayer nos hypothèses principales et secondaires¹⁷; ce sont, dans tout le champ de la santé, les conditions concrètes de la procréation; dans le vaste thème de l'élevage des enfants, la relation de la forme des unions et des soins aux enfants; dans l'ensemble des activités des femmes, le travail ménager.

(17) Dans toutes les parties à dominantes descriptives de ce travail, nous nous limiterons à l'essentiel par éclairage de certaines facettes... juste assez pour asseoir la démonstration de la thèse défendue; la sélection opérée est le fruit des enquêtes par histoire de vie dans lesquelles les femmes ont ainsi indiqué l'essentiel de l'accessoire, les revendications pressantes de celles du moyen terme et du long terme. Ce parti pris de "dégraissage" du travail n'infirme en rien la nécessité des descriptions que l'on trouvera en abondance dans les études de cas auxquelles nous renverrons d'ailleurs souvent en note infra-paginales et probablement un jour dans la publication séparée des «Paroles de femmes» et «Itinéraires de femmes» recueillis [simplement, nous sommes ici en démonstration d'une ... thèse sur le travail des femmes à laquelle les dizaines de femmes interviewées nous ont permis d'accéder].

- La procréation à la campagne

La fonction de reproduction de la femme revêt une importance particulière à la campagne compte tenu, d'une part du taux de fécondité élevé, d'autre part de grossesses sans suivi médical et d'accouchements dans des conditions très pénibles. La fécondité de la paysanne demeure nettement plus élevée que celle de la citadine: "En 1974-1977, la somme des descendance était de 3,97 enfants par femme à Port-au-Prince contre 6,16 dans les zones rurales..."¹⁸. En outre, dans les zones rurales, le taux de fécondité des femmes n'affiche qu'une très faible tendance à la baisse. Ce taux de fécondité élevé et relativement stable doit être mis en rapport d'une part avec le bas degré d'instruction des femmes rurales, et d'autre part avec la non disponibilité de méthodes contraceptives efficaces pour les femmes de la campagne¹⁹. A cette situation s'oppose la carence de toute véritable assistance à la femme campagnarde dans sa fonction de mère. Il n'existe, à l'échelle du pays, que quelques centres ruraux plus ou moins mal équipés effectuant des consultations pré-natales [50 dispensaires ruraux et 27 dispensaires de l'office de développement de la vallée de l'Artibonite²⁰]. La grossesse devient une épreuve lourde de conséquences pour la santé de la femme rurale chez laquelle une diète misérable jumelée à l'urgence de travailler jusqu'à l'accouchement pour simplement survivre, engendre souvent des anémies nutritionnelles prononcées²¹. Ajoutons, pour compléter le tableau, que dans l'attribution des portions alimentaires et la détermination de leur importance, la campagnarde vient après le père et les grands garçons²²; et l'auteur de continuer "...que la quasi totalité des femmes vivant en milieu rural peut d'ailleurs être considérée comme atteinte d'anémie"²³.

(18) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, op.cit., [p.57].

(19) Ibidem, vol 1, [p.70].

(20) *Femmes haïtiennes*, RAFA, juillet 1980, [p.30].

(21) Ibidem, [p.30].

(22) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe, traditions et innovations* Collection du CHISS 1982, 367 pages, Port-au-Prince, dans Lionel Lavolette "Les problèmes nutritionnels de la femme rurale", pp.139-153, [p.150].

(23) Ibidem [p.145].

Le mythe du désir de la plus grande famille biologiquement possible avec son "piti se richès" [les enfants sont/ont la richesse], résiste mal aux enquêtes récentes sur la fécondité; la plupart des femmes exposées au risque de grossesses additionnelles, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, ne désiraient plus d'enfants ou étaient indécises²⁴. Même si les paysannes désirent en moyenne avoir plus d'enfants que les citadines, le taux de fécondité élevé à la campagne ne correspond pas aux desiderata des femmes rurales. Dans l'enquête signalée, les campagnardes ayant 4 ou 5 enfants vivants rejettent à 67,4% ce désir d'une famille plus nombreuse, et cette proportion grimpe à 80,4% pour la tranche de celles ayant "6 enfants & plus"²⁵... et il est maintenant classique de relever la corrélation positive entre le nombre élevé de grossesses, le bas niveau d'instruction et l'inefficacité des moyens contraceptifs disponibles.

Les conditions dans lesquelles ont lieu les accouchements sont lourdes de risques pour la santé immédiate et future de la mère, voire souvent risquées pour la vie tant de la mère que de l'enfant. En l'absence de médecins et d'infirmières, les sages-femmes procédant aux accouchements sont en fait les matrones traditionnelles²⁶ non entraînées à faire face aux complications que de toutes les façons elles ne pourraient référer à une quelconque structure mieux équipée. Très souvent, il n'y a même pas d'assistance de matrones...et les accouchements de la fin du XX^e siècle haïtien dans les campagnes s'effectuent au retour du travail de la parturiente dans les mêmes conditions, et avec la même technique, que celle des négresses esclaves de la Saint-Domingue coloniale; autant alors décrire l'évènement par une texte d'époque s'il garde encore de son actualité:

«On ne s'occupe malheureusement pas assez d'avoir des sages-femmes instruites et je ne puis

(24) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, op.cit., vol 1, [p.75]. Les conclusions sont d'ailleurs les mêmes à l'échelle du continent latino-américain sauf qu'en Haïti les différences sont plus marquées entre les femmes rurales et citadines que dans les autres pays.

(25) Ibidem [p.59].

(26) Depuis 1976, la Division d'hygiène familiale a institué un programme de formation à l'intention des sages-femmes traditionnelles. De cette année à 1982, il est dit que plus de 7000 de ces sages-femmes auraient suivi cette formation; Suzanne Allman *Profil de la femme haïtienne*, op.cit., [p.32 et 33].

m'empêcher de dénoncer ici à l'humanité et à la raison, l'usage où sont plusieurs d'entr'elles, d'épuiser en efforts pénibles et quelque fois dangereux, les forces de celle qui va accoucher, sous l'absurde prétexte de l'aider, et comme elles disent elles-mêmes, de lui *servir ses douleurs*. On voit des Blanches qui partagent cette erreur, et qui poussent l'ineptie jusqu'à *frapper violemment la malheureuse que les souffrances accablent* (c'est nous qui soulignons puisque cette croyance d'une violence bénéfique est largement répandue et encore appliquée), afin que l'excès même de ces souffrances devienne un secours...»²⁷

- Formes d'union et soins aux enfants à la campagne

Les formes d'union prédominantes dans les campagnes haïtiennes sont régies par le droit coutumier qui reporte le plus souvent tôt ou tard sur la femme la responsabilité familiale; et même si ces unions savent être relativement stables et parfois durables [bien plus que les mariages urbains], la responsabilité familiale de la femme est particulièrement grande dans certains cas polygamiques²⁸ du "Plaçage", quand pour gérer plusieurs parcelles un homme "fait affaire" [ou "a fait affaire"] avec plusieurs femmes. Le terme, qui pourrait avoir dérivé de la "place à vivres" coloniale qui était concédée à l'esclave, à la "place" de terre sur laquelle on "établit" une femme, informe les deux objectifs distincts et complémentaires de l'union consensuelle: procurer à l'homme

(27) Moreau de Saint-Méry *Description...*, op.cit., [p.60, 3^e paragraphe].

(28) Accordons qu'il faille légiférer [dans la langue nationale, le créole ... pour un début de compréhension par les intéressés!] sur cette polygamie et ce concubinage qui touchent un pourcentage très élevé de la population et pénalise lourdement la femme. Celle-ci n'a en effet aucun droit sur les biens de son compagnon en cas de décès de ce dernier; il importerait donc d'accorder à la femme concubine ou placée certains droits sur la succession de son compagnon afin d'atténuer la situation d'insécurité maximale vécue par la très grande majorité des femmes [sur ces positions pour une législation progressiste, entre autres, Ertha Pascal-Trouillot *Analyse de la législation revisant le statut de la femme mariée*, Port-au-Prince, mars 1983, Imprimerie Henri Deschamps, 95 pages].

une force de travail pour la production et la commercialisation, et fournir à la famille ainsi constituée à partir de ce type d'union les moyens de sa survie économique.

Dans cette association, l'homme fournit la terre et la femme une grande partie du travail. L'absentéisme de l'homme est consubstantiel à cette union insérée dans un ensemble d'unions... mais, la crise actuelle de la structure agraire fait diminuer le nombre de femmes qu'un homme pourrait se permettre "d'établir"; le travail des femmes dans l'agriculture tend à diminuer comme le nombre d'hommes à plusieurs foyers à la fois, même si le modèle consensuel et polygamique est encore largement dominant²⁹.

L'enquête haïtienne sur la fécondité indique le pourcentage des femmes rurales âgées de 15 à 49 ans et non célibataires selon leur "état d'union"³⁰. Il en ressort que la très grande majorité des femmes de ces âges (45%) est "placée" contre 25% de femmes mariées³¹. Quand on ajoute au pourcentage des femmes placées les pourcentages d'unions ou de mariages rompus (respectivement de 9 et de 2) on prend la pleine mesure de la charge familiale assumée par la femme à la campagne. Les soins à donner aux enfants sont généralement considérés comme une prérogative maternelle. Cependant, étant donné le taux de fécondité nettement plus élevé et le taux de mortalité infantile nettement plus faible

à la campagne³², on peut conclure, sans grand risque d'erreur, que la femme rurale s'occupe en moyenne de ses enfants pendant une période plus longue de sa vie que la femme urbaine. La durée de l'allaitement au sein, pratiqué par ailleurs par toutes les mères des campagnes, est prolongée, dépassant parfois dix-huit mois³³; cette prolongation s'explique d'une part par la coïncidence du lieu de la production domestique avec celui du travail marchand, d'autre part par la croyance répandue que l'allaitement au sein constitue un moyen contraceptif³⁴.

La prise en charge des enfants en bas âge n'est pas assurée par des institutions, crèches ou garderies. Le taux de scolarisation très faible des petits paysans (14% contre 60% dans la population citadine) joint à une déperdition scolaire très élevée au niveau de l'enseignement primaire rural public³⁵ est un indice d'inadaptation et d'inefficacité de l'École haïtienne et un révélateur de la lourdeur des charges qui incombent à la mère campagnarde; d'où l'obligation pour celle-ci de placer souvent ses enfants en domesticité dans une famille urbaine.

Même dans le domaine médical, c'est encore la femme qui doit faire face à la carence totale d'institutions et de personnels qualifiés: "La répartition inégale des ressources matérielles et en personnel demeure: 75% à 80% concentrées dans les zones urbaines où ne vivent que 25% environ de la population³⁶.

Dans les rôles traditionnels dévolus à la femme des campagnes [mais aussi à l'urbaine], peu d'études ont insisté sur les tâches qui incombent à celles-ci dans le domaine médical. L'inexistence du médecin de campagne ou de pharmacies [nous avons vu certaines pharmacies en province dont l'éventail des produits n'excède pas celle de la "pharmacie

(29) Sur la grande variété des types d'union et leur non moins grande instabilité [dont la femme fait les frais], Allman James "Sexual unions in rural Haïti", *International Journal of Sociology of the Family* 1980, vol 10, no.1, pp.15-39; et Ira P.Lowenthal "Labor, sexuality and the conjugal contract in rural Haïti", in *Haïti-Today and Tomorrow*, op.cit., pp.15-33; et plus généralement, pour les Caraïbes insulaires et les Guyanes, la très commode bibliographie analytique préparée sous la direction de Jean Benoist "*Sociologie de la famille antillaise*", [125 résumés de livres et articles], Centre de Recherches Caraïbes, Montréal 1977, 87 pages, [Haïti pp.43-47].

(30) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, op.cit., vol 1, [p.28]

(31) Ce pourcentage de femmes "placées" nous semble très faible d'autant que les estimations courantes avancent en moyenne trois fois plus de "plaçages" que de mariages à la campagne, et même parfois que... "dans l'ensemble de la population rurale il y a six fois plus de femmes "placées" que de femmes mariées" in *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op.cit., [p.12].

(32) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, op.cit., [pp.49-50].

(33) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op.cit., [p.19].

(34) Dans cette situation, le risque de grossesse est en effet statistiquement plus faible, c'est donc une tendance de grand nombre qui n'autorise pas cependant à faire du temps de l'allaitement une période sans besoins contraceptifs.

(35) *Femmes haïtiennes*, RAFA, op.cit., [p.36].

(36) Adelyne Verly "Santé, ressources humaines et développement", pp.100-118, in *Population, ressources humaines et développement*, IHSI 1983, [p.112].

familiale" d'un foyer aisé à Port-au-Prince] ne laisse à la paysanne que le recours à la pharmacopée traditionnelle à base de plantes entretenues dans le jardin le plus proche de la maison, ou le recours au "médecin feuille"...puisque c'est aussi à la femme que revient le choix des plantes curatives pour traiter une maladie donnée³⁷.

- Les tâches ménagères à la campagne

Ces tâches sont évidemment le lot de la femme; les seules tâches qui incombent à l'homme sont la coupe et le ramassage du gros bois utilisé comme combustible pour la cuisson des aliments³⁸. En cas d'absence ou de maladie, la femme utilise les réseaux de parenté ou de voisinage pour se faire remplacer, souvent bénévolement, par une autre femme³⁹. Dans ces cas, son compagnon accepte parfois, pour la durée de l'absence ou de la maladie, de la remplacer.

Il convient d'insister sur le caractère pénible et la durée excessive des tâches domestiques à la campagne: cuisine, lessive, ménage, vaisselle, sans eau potable ni eau courante à domicile; cuisine et repassage sans électricité; courses quotidiennes à cause des difficultés de conservation des aliments. Il suffit de mentionner que seulement 7% de la population du pays, concentrés majoritairement à Port-au-Prince, bénéficie de l'électricité à domicile et qu'environ 98% des femmes utilisent le bois ou le charbon pour la cuisson des aliments...etc.⁴⁰.

L'approvisionnement en eau est particulièrement difficile dans les zones rurales; les estimations de la Secrétairerie d'État du Plan reconnaissent que seulement 5,6% de la population totale des campagnes est plus ou moins

desservie, et encore de la manière suivante: 0,1% par un branchement à domicile; 0,6% par une borne fontaine; 4,9% par des points d'eau!⁴¹. L'eau est donc un privilège rare. L'approvisionnement en eau pour la préparation et la cuisson des aliments, l'hygiène corporelle, la boisson,...devient donc une tâche vitale supportée, presque exclusivement, par la femme et la petite fille et la lessive à la main est souvent effectuée par ces dernières à la rivière la plus proche, ce qui peut vouloir dire très loin de la case, etc....

Dans ces conditions, il ne faudrait quand même pas trop forcer sur les joies de cette besogne collectivement réalisée au fondement de solidarités féminines à explorer.... Non, ces tâches sont pénibles, ces corvées sont une "malédiction de la femme" à leur dire, et l'urgence est de s'en débarrasser dans leur modalité actuelle de réalisation... d'autant que la comptabilité nationale les ignore superbement et que nos sciences de "l'Homme"⁴² les invisibilisent systématiquement.

Ces conditions du travail ménager sont par ailleurs dommageables à la santé des femmes de la campagne [et de la ville]. Un communiqué de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indique que l'insalubrité de l'eau et l'insuffisance de l'assainissement sont les causes d'environ 80% des maladies

(41) Suzanne Allman *Profil de la femme haïtienne*, op.cit., [pp.40-44]. Il nous semble important d'indiquer ici qu'en 1970, il y avait quand même 33% des populations des PMA {pays les moins avancés} à avoir accès à l'eau et que le modeste 5,6% d'Haïti devrait donner à réfléchir quand aucun des "projets de société" en circulation n'a jamais mentionné l'eau, ce bien rare des femmes. Voir, "La satisfaction des besoins essentiels: la situation dans le monde en 1970" par Glen Sheehan et Mike Hopkins, *Revue Internationale du Travail*, no.17 vol 5, sept/oct 1978, pp.565-585.

(42) S'il est maintenant communément admis que l'on puisse indifféremment employer "Sciences sociales" ou "Sciences Humaines" selon les traditions culturelles des auteurs-res, il semble que l'impasse faite sur la question des femmes a pris une proportion telle que le vocable sciences de "l'Homme" [puisque c'est d'une vision patriarcale qu'il s'agit] gagnerait à être reformulé, ne serait-ce que pour souligner l'émergence de plusieurs courants féministes dont un féminisme matérialiste; sur cette dernière perspective, Le numéro 4 des *Nouvelles questions féministes*, automne 1982 [Michèle Barrett, Mary McIntosh, Christine Delphy...]

(37) Alice Peters "Le lakou dans la région de Salagnac", rapport 1979, [p.8-9].

(38) Donna Plotkin "Haitian women's participation in development: agriculture", report prepared for U.N.D.P., august 1984, 62 pages, [p.26].

(39) "La femme de couleur en Amérique Latine", op.cit., [p.155].

(40) Donna Plotkin *Haitian women's participation in development: energy and forestry*, report U.N.D.P., may 1984, 30 pages, [p.5-6].

en pays sous-développés⁴³. "Épuisées par les travaux ardu, affaiblies par une nutrition insuffisante et du fait de leur fonction ménagère, en contact avec une eau qui est souvent polluée, les femmes sont particulièrement exposées aux maladies propagées par l'eau"⁴⁴.

Il serait d'ailleurs important d'étudier en Haïti le pourcentage de femmes, comparé au pourcentage d'hommes, atteintes par les maladies reliées aux deux causes précitées: paludisme en recrudescence ces dernières années, tuberculose, tétanos, dysenterie, poliomyélite, typhoïde, gastro-entérite, hépatite, etc. Si la femme vit plus longtemps que l'homme haïtien..., son taux de morbidité est plus élevé.

En ce qui concerne le temps nécessaire aux tâches domestiques, nous prendrons l'exemple d'une unité familiale campagnarde étudiée en profondeur par l'agronome Alex Bellande dans ce qui est certainement l'une des meilleures études de cas de ces dernières années⁴⁵.

Dans l'exemple de l'exploitation no.2 [des trois exploitations étudiées] la femme accorde en moyenne 4h24mn/jour aux travaux domestiques tout en assumant son travail marchand. Six autres heures nécessaires pour la quête de l'eau, le ramassage de bois, le balayage et la vaisselle sont effectuées par trois enfants de 7 à 12 ans, dont l'aînée, privée d'instruction, en assure plus de la moitié. L'agronome Bellande, en entrevue sur son terrain de recherche, nous a précisé et fait voir que la comptabilisation des tâches domestiques a été effectuée du lever au coucher du soleil, ce

(43) O.M.S. Communiqué de presse no.23, 10 novembre 1980, [p.1], cité dans *La Tribune, Bulletin sur les femmes et le développement*, no.2. décembre 1983 "La femme et l'eau", [p.4].

(44) UN INSTRAW, "Les femmes et la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement", 15 janvier 1982, BT 1982/CRP 8, [p.2, paragraphe7].

(45) Alex Bellande *Rationalité socio-économique des systèmes de production agricoles en Haïti-une étude de cas*, Mémoire de M.Sc. en ressources renouvelables, Université McGill, Montréal 1982, 225 pages, [p.141-142]. Il nous faut savoir gré à cette nouvelle génération d'agronomes réellement installés dans la paysannerie à temps plein de montrer la voie d'une nouvelle conception théorique et méthodologique du "terrain".....et de prendre en considération le temps de travail tant des femmes que des hommes en lieu et place des traditionnelles évaluations globales des rendements des cultures et des temps de travail marchand des paysans...[tout le travail des femmes et des enfants évacué].

qui implique une sous-estimation difficilement quantifiable du travail domestique qui commence avant le lever du soleil et se termine après son coucher.

Toujours est-il que le temps global comptabilisé quotidiennement donne 11h36 pour la femme contre 11h12 pour l'homme, ce qui est dans l'ordre des grandeurs du temps de travail de beaucoup de paysannes dans les Tiers-Mondes. C'est d'ailleurs par la confection et l'analyse des budgets-temps masculins et féminins en fonction des saisons du calendrier de vie rurale que l'on arrive à faire émerger, par la ventilation détaillée du temps global, l'inégalité des sexes face aux temps de loisir et cet "enrichissement" d'un temps socialement utilisable par l'homme du fait du travail de la femme⁴⁶.

A ce tableau peu réjouissant, il faut encore ajouter que la non rémunération de ce travail a fini par non seulement rendre invisible ce prélèvement dont les prolongements monétaires échappent à la femme, mais encore par "normaliser" ce partage inégalitaire dans la culture.

(46) Voir Georges Zeidenstein "Including women in development efforts", New York, *Population Council* 1977.

212.2. Les cas de dissociation des lieux des productions domestique et marchande des femmes.

Dans la typologie proposée, nous avons deux grandes situations de dissociation des lieux de production: quand le retour à la maison est quotidien (cas 'c') ou quand l'absence est prolongée (cas 'd'). Dans le cas 'c', celui d'une dissociation des lieux des production domestique et marchande avec retour quotidien à la maison, bien que des représentantes de toutes les catégories sociales soient impliquées, comme les professionnelles de haut niveau, notre ébauche des obligations du travail des femmes explorera principalement les contraintes des plus démunies et du plus grand nombre.

Comme dans le développement précédent sur le recouplement des lieux des productions, et pour les mêmes raisons, nous nous intéresserons à la procréation, aux soins à donner aux enfants et au travail ménager; de plus, c'est pratiquement à Port-au-Prince que se trouvent circonscrits les exemples que nous traiterons tant la capitale est devenue, depuis les années 1950, le principal marché de la main-d'œuvre féminine en migration interne.

- Le non encadrement de la procréation

Il suffit d'exposer les données pour que l'ampleur du problème soit patente: l'aire métropolitaine comptait dès 1982 plus de 400 000 personnes de sexe féminin avec un ordre de grandeur de plus de 25 000 naissances par année, soit quelque 70 naissances par jour. Pour répondre à l'ensemble de ces besoins de l'agglomération il n'y a que deux centres d'accès populaires, la Maternité Isaie Jeanty et le service d'obstétrique de l'Hôpital Universitaire, dont les conditions de fonctionnement sont littéralement inouïes au point qu'en juin 1980 trente jeunes médecins internes prirent collectivement le risque de dénoncer publiquement cette situation⁴⁷.

(47) *Le Petit Samedi Soir*, no.340, 9/6/1980, [p.13] "...deux patientes occupant le même lit, interventions chirurgicales reportées par pénuries de linges opératoires, inefficacité institutionnalisée des centres hospitaliers, dégradation des soins...".

Des femmes médecins ayant travaillé dans ces centres nous ont laissé la description poignante de l'accouchement dans le plus grand hôpital national⁴⁸:

«Quant à l'accouchement proprement dit, si l'on excepte les rares cliniques privées où le prix est exorbitant et les soins d'une qualité à peine acceptable, il est l'aboutissement logique d'une grossesse misérable et sans joie.... A l'Hôpital Universitaire, la salle de travail ressemble davantage à une salle de torture qu'à un endroit où va se réaliser un événement extraordinaire. D'abord dans cette salle de dimension assez restreinte où les patientes sont parquées en vrac, il règne une odeur pestilentielle de liquide amniotique mélangé à l'urine et aux matières fécales. Le "lit" d'accouchement est en fait une pièce de métal, montée sur pattes...

Une fois installée sur cette table d'une propreté douteuse, que le travail dure une demi-heure ou plusieurs heures, la femme n'a plus la possibilité de se reposer...Durant le travail et la période d'expulsion, nul soulagement n'est offert...Aussi les hurlements et les cris sont monnaie courante...Enfin, durant la période qui suit immédiatement l'accouchement, la mère se retrouve dans une salle commune surpeuplée, partageant très souvent un lit avec une autre femme....etc.»

À Port-au-Prince on ne trouve donc que 2000 lits, mais 80% des médecins du pays [pourcentage qui serait nettement plus élevé n'étaient-ce les résidents obligés à un stage de deux ans en province], 60% du total des infirmières... Dans ces conditions le déroulement de la grossesse sans aucune forme d'encadrement est une épreuve rendue encore plus pénible par une diète de mauvaise qualité et des horaires de travail longs.

Dans presque toutes nos entrevues avec des ouvrières, des domestiques, des marchandes [et aussi avec des professionnelles de la santé], il ressortait inévitablement que l'urgent était d'offrir aux travailleuses des conditions minimales d'accouchement, un suivi valable dans toutes les étapes antérieures et postérieures à la grossesse, un droit au

(48) RAFA *Femmes Haïtiennes*, op.cit. 1980, [extraits p.31-32].

repos de maternité, une protection salariale..., car, l'augmentation de l'absentéisme au travail dans ces périodes critiques signifie clairement la perte du revenu dont on a plus que jamais besoin.

- Les soins aux enfants

C'est à la mère qu'incombe la responsabilité d'organiser la garde des enfants. La femme des catégories défavorisées travaillant à l'extérieur a rarement la possibilité d'employer quelqu'un à domicile pour s'occuper de ses enfants pendant sa journée de travail. Tout passe par le réseau informel, les réseaux familiaux (mère, tante, parente n'habitant pas trop loin, père en chômage), des voisines, des personnes venant de la campagne et logeant chez elle pour un certain temps, etc. Il existe en effet dans les campagnes comme dans les villes haïtiennes, ainsi qu'en Martinique et en Guadeloupe, ce que Claudie Beauvue-Fougeyrollas⁴⁹ a judicieusement qualifié de "matriarcat de substitution". «A partir du triste héritage de l'esclavage colonial qui a empêché la formation et le développement d'une vie familiale stable dans les masses antillaises, de nombreuses Guadeloupéennes et Martiniquaises ont su organiser sous leur responsabilité, un système familial de remplacement, une sorte de "matriarcat" de substitution.»⁵⁰

Outre ce matriarcat de substitution, des "réseaux sociaux de réciprocité" sont mis en place par les femmes afin de parvenir à une organisation minimale de la famille⁵¹. Ils permettent la continuation du travail marchand des femmes après la naissance des enfants malgré l'inexistence d'un réseau formel de garderies et d'écoles maternelles au service des classes populaires.

En cas d'absence de ces formes d'entraides locales, les femmes nous ont dit "se remettre entre les mains du Bon Dieu" [m-lage kòm nan men bon die]... et leur organisation devient "bancale". Les ouvrières qui n'habitent pas trop loin de la manufacture tâchent de rentrer chez elles entre midi et une heure [ou l'heure de pause du repas] pour s'occuper du bain

ou du repas de leurs enfants. Certaines ont dû conduire leurs enfants à une parente à la campagne pour un temps qu'elles espèrent limité, le travail marchand étant devenu pour elles la priorité⁵². Les rapports de ces femmes avec leur famille se trouvent modifiés. Il s'ensuit des répercussions importantes sur le suivi des enfants. Il est certain que la longue absence de la mère, nécessitée notamment par le travail dans l'industrie de sous-traitance internationale, entraîne des conséquences fâcheuses sur les soins aux enfants: "...employment in factories represents a dramatic change in the allocation of time in the lives of urban women..... The problem is complicated further since the increased income women receive from factory work may not be sufficient for them to purchase individually the services they formerly performed"⁵³.

Le taux de mortalité infantile est très élevé à Port-au-Prince comparativement aux régions rurales; entre 1971 et 1975, il aurait été de 197 ‰. L'I.H.S.I. poursuit, pour la période 1972-1976, en indiquant un taux de mortalité infantile de 181 ‰ à Port-au-Prince contre 96 ‰ en milieu rural. La surmortalité à la capitale serait donc de près de 100%, faisant ainsi doubler le taux rural. Cette situation révèle douloureusement l'échec de la mère en ville face à une impossible gageure: travailler à l'extérieur et assurer adéquatement la reproduction de la force de travail avec toutes les surcharges que cela implique en pauvreté extrême.

L'enquête effectuée⁵⁴ auprès de 24 femmes ouvrières à Port-au-Prince révèle que sur 19 de ces femmes ayant de 1 à 6 enfants, 18 mères travaillent ou ont travaillé pendant les premières dix années de vie de leur-s enfant-s. Ces 19 femmes auraient perdu un total de 12 enfants et 11 des décès seraient survenus au cours de la première année de vie des enfants. Ne serait-on pas en présence d'un phénomène de surmortalité postnatale produite par la dissociation des lieux des productions domestique et marchande, d'autant que les mères de l'échantillon étudié ont pratiqué l'allaitement mixte pendant une durée moyenne de deux mois avant que le sevrage prématuré, pour raison de travail à l'extérieur, n'expose

(52) Mouvement haïtien pour l'épanouissement de l'enfant: *Projet femmes ouvrières d'Haïti*, dossier no.2, [p.31-32-33].

(53) Faith Lewis and Allen LeBel, *Source report on haitian factory women*, september 1983-february 1984, 60 pages, [p.5].

(54) Ibidem, [p.30-49-51].

(49) Claudie Beauvue-Fougeyrollas, *Les femmes antillaises* l'Harmattan Paris 1979, 134 pages.

(50) Ibidem, [p.9].

(51) Voir Andrée Michel "Multinationales et inégalités de classe et de sexe" *Current Sociology*, op.cit., [p.162-163 et 170].

l'enfant aux maladies reliées aux carences nutritionnelles, au manque d'hygiène général, à la mauvaise qualité de l'eau [de préparation de la nourriture].

Les migrantes ont d'ailleurs explicitement conscience que le fait de venir en ville pose le problème d'une trop grande famille. Non seulement la fécondité baisse en ville mais encore le désir d'une taille optimale de la famille varie considérablement du rural à l'urbain: 91,1% des migrantes qui ont eu 4-5 enfants vivants n'en désirent plus d'autres tandis que cette même tranche de sous-population à la campagne n'exprime son refus que dans 67,4% des cas⁵⁵. Parmi les ouvrières interviewées par Faith Lewis et Allen LeBel, 18 sur 24 ne voulaient plus d'enfants, et des six qui désiraient des enfants, 5 n'en n'avaient pas encore et une en avait un⁵⁶.

Le fait pour la mère ouvrière de ne pas bénéficier des services qui pourraient alléger sa tâche d'élevage de la famille [notamment cette attente explicite que nous avons partout retrouvée chez ces femmes qui, par-dessus tout, espèrent de l'Etat des maternelles valables et des écoles valables pour leurs enfants⁵⁷]... a également des répercussions sur sa performance au travail; ce que signalent même des employeurs pour qui le relèvement des conditions de vie de la main-d'œuvre féminine fait miroiter une productivité accrue qu'ils se désolent de ne pouvoir augmenter dans la situation actuelle des femmes⁵⁸... !

(55) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, op.cit., vol.1, [p.59].

(56) *Source report on haitian factory women*, op.cit., [p.49].

(57) A titre comparatif, Haïti avec 25% de sa population scolarisable inscrite au primaire en 1970 était le pays le moins bien pourvu de l'Amérique Latine; suivaient d'assez loin le Guatemala [45%], le Salvador [50%], le Nicaragua [58%], la Bolivie et l'Equateur [60%]. Les autres pays avaient des taux supérieurs, l'Argentine et l'Uruguay affichant les taux les plus élevés. En outre, le taux d'accroissement annuel de la population dans l'enseignement primaire en Haïti, pour la période 1970-1975, était l'un des plus faibles de la région [1,1%!]; sur ces points, Juan Carlos Tedesco "Une évaluation du système d'enseignement" dans *Amérique Latine*, no.14, avril-juin 1983, pp. 30-38.

(58) F.Lewis et A.LeBel, op.cit., [p.24].

- Le travail ménager

Les habitants des quartiers pauvres doivent..." assumer collectivement et gratuitement l'aménagement des conditions matérielles nécessaires à leur reproduction"⁵⁹. Aussi, en rentrant chez elles, après 9 à 12 heures d'absence dont un trajet pouvant aller jusqu'à deux heures, les femmes s'occupent de leurs enfants et des tâches ménagères [repas, ménage, les courses quotidiennes pour la nourriture en l'absence de moyens de conservation, la quête de l'eau, etc.].

Il importe de s'attarder encore sur la relation de l'eau aux travail des femmes puisque les difficultés d'approvisionnement de ce bien pressentent avant tout les ménagères. À titre d'exemple, beaucoup de résidents du Bel-Air, quartier défavorisé de Port-au-Prince regroupant en 1970 une population de 40 000 habitants, considéraient le problème de l'alimentation en eau comme leur «principal souci»; les vendeuses d'eau, femmes et petites filles, effectuent de longs trajets pour acheter ou trouver le «précieux liquide» qu'elles revendent ensuite aux résidents du quartier⁶⁰. L'approvisionnement en eau à Port-au-Prince est profondément inégalitaire: la moitié pauvre de la population urbaine doit s'approvisionner auprès d'intermédiaires au prix fort [± 3 dollars/m³] tandis que les groupes aisés obtiennent des branchements privés d'eau à des prix dérisoires [$\pm 0,07$ dollars/m³]⁶¹. Il n'est donc pas étonnant que les trois quarts des femmes de la ville font leur lessive en dehors de leur domicile, que leur trajet quotidien pour la quête de l'eau soit d'au moins d'une heure, que leur consommation d'eau soit nettement insuffisante [11 litres/jour/personne dans les quartiers défavorisés contre 156 litres/jour/personne pour les quartiers résidentiels aisés], et que le coût de ce bien rare peut dépasser 20% de leur revenu.

(59) Gilberto Mathias "Urbanisation et sous-développement: secteur informel et stratégie de survie", *Critique de l'Économie Politique*, no.25, septembre-décembre 1983, pp.21-39, [p.34].

(60) Hubert de Ronceray, *Sociologie du fait haïtien*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal 1979, [p.126].

(61) Le problème de l'eau à Port-au-Prince est largement débattu et documenté dans deux articles de Gérald Holly, "Adduction d'eau, assainissement et santé", parties 1 et 2, *Revue Collectif Paroles*, Montréal 1982, no.17 avril/mai, pp.9-13 et no.18 juin/août, pp.8-14.

Absence cruciale de l'eau mais encore absence d'électricité dans la plupart des cas, ce qui n'est pas le moindre problème pour le travail ménager en ville. Dès lors l'acquisition de biens durables qui aurait pu engendrer une amélioration de la situation des ouvrières (acquisition qui se produit dans la plupart des pays latino-américains) devient difficile, même en admettant (hypothèse optimiste) que leurs revenus puissent permettre ces achats.

Pour les femmes qui travaillent à l'extérieur, le travail domestique commence aux petites heures du matin, avant le départ pour le travail marchand, et se termine aux heures avancées de la nuit, après le retour du travail marchand⁶².

Pour celles que le travail marchand retient loin du domicile où devraient normalement s'effectuer les tâches domestiques (cas 'd'), elles doivent voir à l'organisation de ces tâches en se faisant relayer pendant les temps d'absence par une autre femme ou une fille. La femme commerçante, par exemple, laisse son foyer pour de longues périodes et n'y revient généralement que pour quelques jours ou quelques semaines⁶³. Celle qui est aisée possède parfois deux domiciles, dont un à Port-au-Prince, où sont élevés ses enfants⁶⁴.

Quant aux domestiques logeant à demeure chez leur employeur, il ne leur est accordé d'après les lois en vigueur actuellement qu'une demi-journée de congé, les dimanches et jours fériés, par semaine⁶⁵, sans limitation du temps journalier de travail; c'est donc pendant ce temps libre qu'elles se doivent d'organiser le travail domestique au profit de leur famille et généralement en effectuer une partie.

Globalement, les femmes sont exténuées en étant obligées de prendre sur elles toutes ces tâches qui n'assurent souvent que simplement la vie sinon la survie de leur progéniture.

(62) Dans l'enquête de Lewis et LeBel [op.cit., p.37], les évaluations moyennes sont de 16 heures de temps de travail quotidien dont 3 consacrées aux tâches domestiques.

(63) *Participation des femmes rurales au développement*, op.cit., [p.196].

(64) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op.cit., [p.16].

(65) Ertha Pascal-Trouillot *Statut juridique de l'Haïtienne dans la législation sociale*, P-au-P, Imp. des Antilles 1973, [p.156].

Que par leur travail domestique les femmes contribuent à un enrichissement général dont tirent parti les différents procès de l'économie, cela nous semble établi; que les hommes soient en situation «d'enrichissement» sur le marché du travail du fait du travail domestique des femmes, cela nous semble aussi établi; mais de plus, l'enrichissement des hommes doit encore s'entendre de toutes ces disponibilités dont jouissent les hommes du fait de ce partage des tâches dont les plus lourdes responsabilités incombent aux femmes. Enrichissement d'heures de loisirs, de temps de repos, d'opportunité de sortie, d'ouverture sur d'autres questions que celles strictement familiales, de débordement des limites et des horizons du foyer.....voilà ce que génère aussi la non responsabilité des hommes quant aux tâches éducatives et ménagères malgré le fait que les femmes effectuent elles aussi un travail marchand pour le moins tout aussi lourd et certainement plus aliénant que celui des hommes.

2.1. LE TRAVAIL MARCHAND DES FEMMES

« Les femmes n'ont pas le sens de l'Histoire... Les femmes n'ont surtout pas de sens dans l'Histoire»

Jan J. Dominique*

Nous venons de démontrer que le travail domestique des femmes était finalement presque toujours marqué par la forme du travail marchand des femmes et que cette primauté du travail marchand était l'une des spécificités les plus marquantes de la situation de pauvreté haïtienne. Face à une activité à laquelle la majorité des femmes sont [et ont été] impérativement obligées de se soumettre, il convient de rechercher les différentes formes qu'elle a revêtues au long de notre histoire caraïbéenne.

* *"Mémoire d'une amnésique"*, Prix Deschamps 1984, Deschamps éditeur, Port-au-Prince 1984, 187p., [p.6].

Une telle démarche ne va pas sans difficultés tant le travail des femmes a été systématiquement invisibilisé dans les sciences sociales haïtiennes au point que la remarque récente de J.J. Dominique que nous avons placée en exergue exprime, sous l'ironie de la formule, ce qui est massivement l'état de la question au pays haïtien: les femmes n'ont pas de sens dans l'histoire... ce qui n'interdit quand même pas de rechercher les critères et les moments d'une périodisation de la relation Femmes et Histoire; notre premier point.

Cette préoccupation sur l'évolution du travail des femmes [dont nous ne pouvons livrer ici, au mieux, que des notes pour un cadre de recherches et non une somme de résultats définitifs] nous sert à implanter l'analyse proprement économique [notre deuxième point] des conjonctures du travail des femmes et des déterminants de l'offre de travail féminin en Haïti dans la période contemporaine. C'est qu'il nous est apparu que les théories classiques de l'offre de travail féminin cadraient mal avec la réalité de l'offre de travail des femmes en Haïti, et qu'il nous fallait essayer de formuler ces spécificités de notre situation concrète avant d'analyser les structures de la population féminine active.

2.2.1. L'histoire du travail marchand des femmes⁶⁶

A questionner le travail des femmes on peut distinguer trois grandes périodes chacune subdivisée en deux sous-périodes. La cohérence et la pertinence de ces six moments que nous dégageons sont fondées sur des problématiques et des hypothèses qui sont à chaque fois différentes de même que les procédures de démonstration

(66) Nous consacrerons une première partie à **L'histoire du travail marchand des femmes** dans la période d'avant 1950 [année du premier recensement haïtien] et une seconde partie à **L'économie du travail marchand des femmes** dans la période contemporaine, 1950-1985. Cette dernière analyse est plus facilement quantifiable grâce à l'apport de séries plus ou moins complètes de données statistiques dont le relevé et la compilation commencent aux années 1950 [Haïti rentre à cette date dans l'ère statistique].

font appel à des ressources et des méthodes différentes⁶⁷.

Le tableau synoptique

Femmes et esclavages	[la réduction des natives - XVI ^e [la traite des africaines -XVII ^e et XVIII ^e
Femmes et indépendance	[le nouvel ordre agraire-1 ^{re} moitié XIX ^e [l'ordre du commerce-2 ^e moitié XIX ^e
Femmes et dépendances	[le temps des ségrégations- 1 ^{re} moitié XX ^e [le temps des exploitations-2 ^e moitié XX ^e

Nous pouvons globalement regrouper ces subdivisions en deux grands moments, Les femmes en esclavage XVI^e-XVIII^e et (l'inversion est tentante) L'esclavage des femmes XIX^e-XX^e; nous traiterons de ces deux moments du travail féminin en abordant "L'économie politique de la reproduction" et "Les racines du Contrat des sexes".

Quand en décembre 1492 Christophe Colomb entame la reconnaissance de la côte septentrionale de l'île rebaptisée Hispanola, l'Espagne soulignait la même année son rapport à « l'Autre » en chassant les Maures (de l'Espagne) par l'ultime bataille de Grenade [1492] et en chassant les juifs

(67) Dans le découpage de nos cinq siècles d'histoire caraïbéenne, [trois siècles de colonisation et d'esclavage, deux siècles d'histoire nationale] nous n'avons retenu que de grandes subdivisions séculaires. La périodisation du travail des femmes doit tenir évidemment compte des nuances des deux grandes périodisations contemporaines dans l'historiographie haïtienne: la première **d'histoire politique et sociale** dont on peut dater la dernière consolidation aux travaux de Leslie Manigat [jusqu'à "Une géohistoire à problème" dans *Frère du Monde*, Bordeaux 1966, no.43-44 Haïti enchaînée, p.40-56]; la seconde **de géographie sociale et économique** dont il faut dater l'émergence aux travaux de Georges Anglade [jusqu'à *Atlas critique d'Haïti*, ERCE et CRC Montréal 1982.] La combinaison de ces deux périodisations, mais avec la préoccupation d'un questionnement propre à la situation des femmes [ce qui leur faisait défaut...], nous permet en première approximation de scander ce rapport économique des femmes à l'histoire et à la géographie d'Haïti.

(de l'Espagne) [1492]. La question de l'Autre outre atlantique⁶⁸, aborigène et païen, en ce temps de besoin toujours pressant de métal précieux pour les Croisades, allait irrémédiablement conduire à la double fêruler de la Croix et de l'Épée. Baptisée et génocidée dans un même mouvement, par quelle évolution des mentalités⁶⁹ en Europe la femme Taïno à Ayítí, et Caraïbe dans l'archipel, allait-elle se retrouver justiciable de travaux forcés d'esclavage ? Qu'est-ce qui rendait si facile dans la conception du conquérant la contrainte des femmes aux labeurs de l'orpaillage et aux contraintes de l'encomienda et du repartimiento?; et qu'était le travail des femmes en civilisation précolombienne pour que la décadence introduite par l'invasion ibérique conduise en moins d'un quart de siècle à la disparition d'une population de plusieurs centaines de milliers de personnes qui avaient mis plus de 2000 ans à se constituer⁷⁰ ?

Telles sont les premières questions que pose le travail des femmes en terre haïtienne [qui allait conserver dans les différentes histoires des États-Nations des Amériques un caractère particulier du fait qu'elle est la seule où ce sont les dominés qui ont bâti État et Nation].

Si les effets de la "Légende noire"⁷¹ des Espagnols furent rapides à Hispañola [1493-1520], au point de ne laisser pratiquement aucune place à d'autres questions que celles pouvant éclairer un génocide radical, la colonisation française allait par contre être longue [1630-1803] dans son oppression des femmes; et si la première question est encore la même

(68) Tzvetan Todorov *La conquête de l'Amérique-La question de l'autre*, Seuil 1982, 279 pages.

(69) Laënnec Hurbon "État et religion au XVII^e siècle face à l'esclavage", *Peuples Méditerranéens*, no.27-28 avril-mai 1984, p.39-55.

(70) L'historiographie en langue espagnole, notamment la Dominicaine, est de très loin la source principale de la connaissance de ce XVI^e ; on s'y introduit par Frank Moya Pons *La Española en el siglo XVI: 1493-1520*, tercera edición, UCMM Republica Dominicana 1978, 367 pages; et on y replace l'ensemble des moments dans le tableau de Roberto Cassá *Historia social y economica de la republica dominicana*, tercera edición Editora "Alfa y Omega", Republica Dominicana 1978, tomo 1, 249 pages [auteur également de *Los Taínos de la Española*, 1974].

(71) Bartolomé de Las Casas *Très brève relation de la destruction des Indes*, FM/La Découverte, Paris 1979, 155 pages.

[quel est le rapport aux femmes dans le discours esclavagiste du colonisateur ?] la longue durée de la présence française permet, de plus, dans l'observation de ce qu'a été cette réalité de trouver des questions concrètes dans le déroulement des deux siècles: Quel est le rôle de la femme comme facteur de production différent de l'homme, et son rôle comme facteur de reproduction de la force de travail?

Une question subsidiaire en économie coloniale prendra une importance particulière compte tenu de l'orientation économique d'Haïti: quel a été le rôle des femmes dans la production des vivres pour les esclaves et leur rôle dans la commercialisation des surplus vivriers des "places à vivres" des esclaves ? En quoi et comment cette pratique, lors marginale dans l'ordre colonial, annonce les solutions du XIX^e siècle, et même celles du XX^e siècle ?

A toutes ces questions du rapport des femmes aux esclavages espagnols et français, nous répondrons par une quête de nouvelles questions⁷² sur le travail des femmes en parcourant les quelques connaissances contemporaines⁷³.

(72) En partant du peu de références à la question des femmes en esclavage que ce soit dans l'historiographie de langue française [voir particulièrement pour Saint-Domingue la Chronique bibliographique de Gabriel Debien] que dans la puissante production de langue anglaise depuis les années 1950 [voir la présentation des principaux courants dans le reader de Sydney W. Mintz *Esclave = facteur de production: L'économie politique de l'esclavage*, Dunod 1981, 271 pages]...notre préoccupation ne pouvait être, ici et maintenant, que celle d'un repérage d'hypothèses principales et secondaires articulées.

(73) Pour la période esclavagiste nous sommes en présence d'une interférence de problèmes d'historiographies locales et d'idéologies nationales dans les deux républiques voisines qui se partagent l'île ...avec des répercussions particulières sur la documentation de recherche. L'orientation dominicaine a mis l'accent sur la période "indienne" par un volontarisme forcené pour y trouver ses racines de peuple en s'éloignant le plus possible du "noir"... quoiqu'il n'existe strictement aucune trace de ce peuple génocidé dans le peuplement dominicain [un noir y devient un "indio obscur"]. Par contre, dans un rejet non moins symptomatique du "blanc", la dominante haïtienne est celle des racines "africaines", donc en prise sur le peuplement noir colonial...[le mulâtre est facilement délégitimé]. Et comme pour chacun d'eux, de part et d'autre de la frontière, l'Autre, voisin et pourtant drôlement semblable, est "l'ennemi héréditaire"... les courants historiographiques haïtiens et dominicains se sont développés différemment sur la période coloniale et esclavagiste en s'ignorant.

Chez les Indiens⁷⁴ qui peuplaient l'île Ayiti avant la colonisation espagnole, la discrimination sexuelle, qui reste à étudier, semblerait à première approche avoir été inexistante pour l'observateur européen de ce temps. L'agriculture reposait presque exclusivement sur le manioc; les femmes représentaient l'élément important du travail des champs qui ne durait qu'un nombre limité de jours/année. En ce qui concerne la production du manioc, du maïs, du tabac, du coton...il semble y avoir eu une division du travail selon le sexe: l'assolement était affaire d'hommes tandis que les femmes s'occupaient plus spécifiquement de semailles et de récoltes. La terre appartenait à la communauté et la mise en commun des biens agricoles pour leur consommation repose sur une observation de Colomb "...il m'a semblé voir qu'ils se servaient tous indistinctement de ce que l'un d'eux possédait, surtout pour ce qui concerne les aliments⁷⁵". Les Caciques, eux-mêmes producteurs, assumaient la distribution des biens produits par les unités familiales. Malgré la redevance annuelle de poudre d'or, de cohiba et de coton que les Caciques recevaient des gouverneurs des Provinces,... et le plus grand nombre de femmes que possédaient les Caciques,... les Conquistadors tenaient ferme à dépeindre une société égalitaire, idyllique, sans rapports d'exploitation et de

(74) - Pour la reconstitution de ce que fut la société précolombienne de l'île les sources écrites et publiées sont peu nombreuses comparativement aux sources archivistiques inexploitées; la plupart des essais recourent au texte en français de Pierre-François Xavier de CHARLEVOIX *Histoire de l'île Espagnole ou Saint-Domingue*, [Paris Louis Guérin 1730-1731, 2 vol.,] qui lui-même est en partie un compendium des manuscrits et mémoires de Jean-Baptiste Lepers, jésuite missionnaire; aux textes espagnols de Gonzalo Fernandes de OVIEDO *Historia general y natural de las Indias*, Madrid 1851-1855, 4 vol. colligeant ses publications de 1535 à 1557; et de Fray Bartolome de LAS CASAS, de son œuvre abondante au XVI^e siècle, une sorte de synthèse, *Historia de las Indias*, 3 vol., Madrid 1927, réédition Mexico 1951; et au texte en anglais de ROUSE Irving *Prehistory in Haiti*, Oxford 1939. Les essais contemporains font de plus référence à Huguette et Pierre Chaunu dans *Séville et l'Atlantique 1504-1560*, Paris 1955-1959 Ecole Pratique des Hautes Etudes VIe section, les tomes VIII-I et VIII-II; à Christophe Colomb, *Œuvres...*, présentées et annotées par A. Cioranescu, Gallimard 1961..., etc.

(75) De la "Lettre à Santagel" devenue fameuse pour les impressions de "L'Amiral de la mer Océane", citée en page 185 de *l'Œuvre de Christophe Colomb*, op.cit., note précédente.

domination mâle,... bâtissant le mythe de leur grande "découverte" de la Cipangü rêvée en paradis terrestre... Il ne semblait pas non plus qu'il existât de rapports marchands dans cette société, ce que tous les auteurs ont répété les uns à la suite des autres jusqu'à récemment: "Production relations in Arawak society were characterized by the predominance of use values and the total absence of exchange values⁷⁶..."

Cette société, sur une île que l'on a encore du mal à nommer⁷⁷, n'a laissé que des traces matérielles infimes dans les sociétés qui allaient se bâtir du fait de la colonisation. Par contre, aux niveaux de la symbolique et de l'imaginaire, le rattachement à la période précolombienne imprègne, quoique différemment, aussi bien la culture haïtienne que la culture dominicaine⁷⁸.

(76) Alex Dupuy, "Spanish colonialism and the origine of under development en Haiti", *Latin American Perspectives*, issue 9, vol III, number 2, spring 1976, pp.5-29 [p.21].

(77) A l'été 1981 j'ai été témoin de délicates négociations [étalées sur neuf semaines!] sur la manière de nommer l'île commune [des Haïtiens et des Dominicains]...un véritable nœud gordien pour une équipe de recherche haïtiano-dominicaine voulant produire ensemble une murale de l'île entière; Ayiti serait le nom le plus ancien en langue taïno signifiant "Terre haute" [mais... c'est aussi le nom de la République d'Haïti depuis l'indépendance en 1804]; Quisqueya, signifiant "Mère de la Terre", serait la dénomination locale précolombienne de la partie Est [dominicaine] de l'île tandis que Bohio ou Baquete, signifiant "Terre d'or", aurait été la manière de nommer à cette époque la partie occidentale [haïtienne] de l'île...d'où la difficulté de s'arrêter à l'un de ces noms en toute équité d'autant que la culture "Quisqueyenne" est fortement revendiquée à l'Est et que Bohio n'a pas cours à l'Ouest. Saint-Domingue fut nom de la partie occidentale française en période coloniale, mais est aussi nom de la capitale dominicaine Santo-Domingo et nommer l'île entière de ce nom... devenait irrecevable. Hispañola, nom donné par le colonisateur [et nom le plus courant dans la littérature scientifique] renvoie quand même au génocide de 1492-1520...etc. Au fait, cette île commune n'a pas encore de nom acceptable. (Voir sur ces problèmes de dénomination, entre beaucoup d'autres, Valentina Peguero et Danilo Dos Santos *Vision General de la Historia Dominicana*, UCMM Santiago R.D. 1981, 462 pages, [p.6-7], ou l'ouvrage de Rafael Emilio Yunén *La Isla como es: hipotesis para su comprobacion*, UCMM Santiago R.D. 1985, 227 pages, qui relate justement ces discussions de l'été 1981 dans lesquelles il fut "le négociateur de la partie dominicaine").

(78) Voir d'un côté le Musée de l'Homme Dominicain aux salles presque exclusivement consacrées aux [hommes des]

La présence espagnole entraîna un changement radical du mode de vie sur l'île. Les femmes, affectées à l'orpaillage, durent interrompre la lactation prolongée des enfants sans disposer de substitut d'origine animale et ne furent plus disponibles pour les travaux des champs. Elles ont été aussi probablement les premières victimes de la recrudescence des maladies transmises sexuellement qui firent ravage en Nouveau Monde au grand scandale des missionnaires et se retrouvèrent désarmées face aux nouvelles épidémies à pustules qu'elles ne savaient point soigner. La violence et la famine firent le reste. D'une population d'un quart de million en 1492⁷⁹, il restait 50 000 en 1510, 15 000 en 1520, 5 000 en 1530.

Dans ce quart de siècle de l'expérience coloniale à Ayiti se sont mises en place toutes les structures de la prise en charge de la "Terre ferme" continentale. De là l'importance⁸⁰ de creuser ce que fut la situation des femmes⁸¹ dans l'espace clos insulaire de "l'île Maîtresse" de la Caraïbe du début du XVI^e siècle; car, c'est probablement dans ce lieu et à ce

cultures Quisqueyennes, et de l'autre côté la tradition des "Bandes d'Indiens" dans le carnaval haïtien ou la statue récente de l'Indien... ou encore le théâtre [...Jean Métellus avec *Anacaona*...] et la poésie [...Antony Phelps dans *Mon pays que voici*...] ayant l'Indien pour thème.

(79) Si l'on s'entend généralement sur les chiffres des années 1510, 1520, 1530 la discussion continue sur le nombre initial des Indiens de l'île d'Ayiti, au point d'être l'une des questions de l'historiographie de cette période. Pour un exposé de la question, l'essai [utilisant la démographie et le géographie au service des sources anglaises, françaises et espagnoles] de Anglade [1969, *Contribution à l'étude de la population d'Haïti*, op.cit., pp.30-53] sur la vraisemblance des estimations culminant au million, voire à trois millions! Il semble qu'un ordre de grandeur du quart de million soit, pour le moment, acceptable.

(80) Cette importance se manifeste aussi, par exemple, dans le rejet de l'expression de "Découverte" dans pratiquement tous les écrits locaux ... et dans l'actualité toujours grande du génocide dans la plupart des travaux locaux; on sent bien qu'un nouveau point de départ et qu'un nouvel itinéraire sont activement recherchés par les "héritiers" des perdants pour la reprise en main d'un passé à redéfinir de manière différente.

(81) Il est venu très peu de femmes d'Espagne... au point qu'Ovando, gouverneur de l'île [1502-1507], dut menacer de chasser les hommes mariés qui ne voulaient point faire venir leur femme, et les célibataires qui ne voulaient point épouser leur compagne indienne.

moment que l'on peut formuler la majorité des questions [et trouver la majorité des réponses] sur une histoire économique au féminin⁸² de la Conquista en terre américaine.

De 1530 à 1630, c'est un long siècle pendant lequel l'Histoire se déplace sur le continent et la flibuste⁸³ française et anglaise disputent à l'Espagne son monopole dans le Nouveau Monde. En 1630 les Français prennent pied de l'île de la Tortue à la Grande Terre. Commence alors l'histoire des cycles agricoles du cacao, du coton, de l'indigo, du tabac... et de l'esclavage des noirs d'Afrique comme main-d'œuvre.

Après quelques tâtonnements dans les cycles agricoles à privilégier et les tentatives d'une main-d'œuvre servile blanche "d'engagés"⁸⁴, la voie de la canne à sucre et

Malgré quelques convois de femmes d'Espagne [première manifestation d'un problème de peuplement féminin européen qui va également se poser aux administrateurs coloniaux des premières années de Saint-Domingue, jusqu'en 1700] leur pourcentage ne sera que de l'ordre de 5% des voyageurs en Nouveau Monde.

(82) Les questions, problèmes et hypothèses... pour une histoire des femmes ont fait l'objet de plusieurs contributions depuis une dizaine d'années; signalons quelques pistes défrichées, en commençant par le collectif sous la direction de Michelle Perrot *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Paris 1984, 225 pages; à faire suivre immédiatement par l'étude de cas *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Le collectif Clio [Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne, Jennifer Stoddart], Editions Quinze, Montréal 2e édition 1985, 528 pages; de très profondes remontées dans le temps à l'exemple de Françoise d'Eaubonne *Les femmes avant le patriarcat*, Payot 1976, 239 pages; et tout le domaine des mythes ou les femmes jouent un rôle d'importance, systématiquement mis en lumière maintenant, comme par exemple dans Georges Devereux *Femme et mythe*, Flammarion 1982, 341 pages.

(83) L'historiographie en langue française et anglaise prend à partir de ce moment la relève de la chronique en espagnol; la référence la plus utilisée [par exemple par Hubert Deschamps, *Pirates et Flibustiers*, PUF 1962] dans les travaux est celle de Alexandre O. Oexmelin *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes avec la vie, les mœurs et les coutumes des habitants de Saint-Domingue*, Paris 1688, 3 volumes reliés dans la re-édition de 1967 par la Librairie Commerciale et Artistique.

(84) La thèse doctorale de Gabriel Debien *Les Engagés pour les Antilles 1634-1715*, [no.38 Revue d'Histoire des colonies, Paris 1951] est, en somme, le constat d'échec de cette tentative d'une main-d'œuvre blanche pour les colonies au XVII^e siècle.

de l'esclavage⁸⁵ s'impose rapidement. Vers 1730, le café commence à s'imposer dans les mornes comme le sucre dans les plaines, et Saint-Domingue passera de quelques milliers de personnes à la fin du XVII^e siècle à un demi-million de personnes à la fin du XVIII^e siècle.

De l'ensemble de questions que l'on peut poser sur les femmes en esclavage dans leur double tâche de reproduction et de production⁸⁶, et ces questions sont nombreuses, nous nous arrêterons à deux d'entre elles qui informent particulièrement, d'une part, sur ce que fut l'économie politique de la reproduction des femmes en esclavage, et d'autre part, sur ce que sont les racines du "Contrat social" qui allait prendre corps entre les catégories de sexes au long des XIX^e et XX^e siècles.

221.1. Economie politique de la reproduction

La dimension biologique du féminin a sans doute donné lieu au plus grand nombre de travaux dans lesquels prédominent les thèmes de la fécondité. En situation d'esclavage⁸⁷ à Saint-Domingue, et malgré la pleine

(85) Bien que la documentation sur l'esclavage dans les Caraïbes en général et sur Saint-Domingue en particulier soit énorme [et méticuleusement répertoriée], les questions et les problématiques [vu de France la conception monographique de l'histoire saint-dominguaise domine nettement, et vu d'Haïti c'est encore principalement l'histoire apologétique de la « première-et-unique-révolution-d'esclave » à conduire à une indépendance] ne se sont pas vraiment et fondamentalement renouvelées depuis près d'un demi-siècle malgré quelques percées significatives, mais isolées comme *Avec Merisier Jeannis* [Le Natal 1982] de Alain Turnier ou *Ti dife boule sou istoua Ayiti* [New York 1977] de Michel-Rolph Trouillot.

(86) L'on peut difficilement employer dans la situation d'esclavage les catégories de travail domestique et de travail marchand tant ceci ne correspond pas au découpage de ce que fut le travail des femmes; nous pensons que la division en travail de production et travail de reproduction cadre mieux à cette forme d'oppression des femmes dans laquelle les notions de famille, de ménage, de couple...[et qui seules justifieraient l'emploi de l'expression de travail domestique] ont été systématiquement dévoyées par le système.

(87) Aucune synthèse ou théorisation d'une "économie politique de la reproduction" en esclavage ne semble exister par delà les quelques études de cas dans la Caraïbe concluant toutes à la non reproduction par mouvement naturel.

possession et propriété par le colon du ventre capable d'augmenter le nombre de ses esclaves, le ratio d'enfants par femme esclave n'est que de 0,50 à 0,75; ce qui est loin de pouvoir assumer la reproduction du groupe par son mouvement naturel. Or, dans la situation de pauvreté largement décriée actuellement, le ratio d'enfants par femme culmine à 4,00 ! C'était donc quoi "la femme en esclavage" au XVIII^e siècle pour que le nombre de ses enfants soit près de 8 fois inférieur à celui des femmes au XX^e siècle? Était-il plus économique pour le colon de s'approvisionner en esclave "aux marchés des Bossales" que de voir aux frais de l'élevage des enfants des négresses de ses Ateliers? Comment interpréter, par delà les calculs économiques, les législations et les pratiques de répressions des mères esclaves soupçonnées d'infanticide? En somme, comment bâtir ce rapport du biologique à l'économique dans le phénomène de la reproduction à Saint-Domingue? En quoi cette mise en relation de la fonction biologique de la reproduction à la fonction économique de la reproduction dans la période coloniale informe des attitudes et des idées courantes sur les tailles de la descendance en milieu pauvre actuellement?, etc.

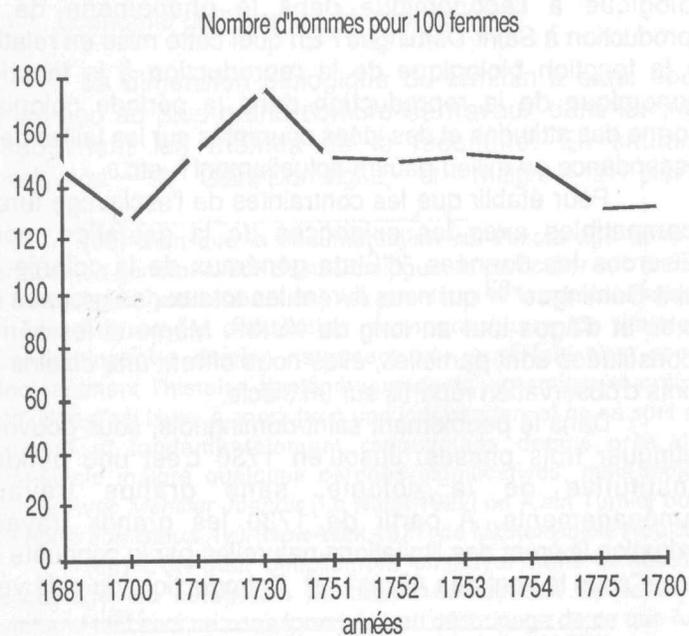
Pour établir que les contraintes de l'esclavage furent incompatibles avec les exigences de la gestation, nous utiliserons les données "d'États généraux de la colonie de Saint-Domingue"⁸⁸ qui nous livrent les totaux des groupes de sexes et d'âges tout au long du XVIII^e. Même si les séries réconstituées sont partielles, elles nous offrent une dizaine de points d'observation répartis sur un siècle.

Dans le peuplement saint-dominguais, nous pouvons distinguer trois phases. Jusqu'en 1730 c'est une période constitutive de la colonie, sans grands travaux d'aménagements. A partir de 1730 les grands travaux d'irrigation libèrent des limitations naturelles par la conquête de plaine "sous le vent des Alizés", et l'introduction du café vers

(88) Nous étions deux en 1967, Rémy Zamor et moi, à fouiller aux Archives de la France d'outre-mer les sources inédites de l'histoire de Saint-Domingue jusqu'à trouver, entre autres documents, ces "États généraux de la Colonie de Saint-Domingue", pièces numérotées 1 à 38 d'un carton sans côte des séries "Marine & Colonies". A Strasbourg, en 1968, Anglade fit un premier traitement des pièces photocopiées et mes deux collègues utilisèrent dans la décennie 1970 leurs résultats dans une série de manuels scolaires d'histoire [Zamor] et de géographie [Anglade] pour l'enseignement en Haïti.

Années	1681	1700	1717	1730	1751
Nègres	1063	3779	16 917	32 151	70 182
Négresses	725	2977	11 039	18 179	46 690
Négrillons & Négrittes	314	2326	9 518	20 586	31 642

Années	1752	1753	1754	1775	1780
Nègres	74 060	76 895	79 785	119 832	116 090
Négresses	50 057	50 891	53 817	91 242	87 344
Négrillons & Négrittes	30 016	37 073	38 946	50 397	48 372

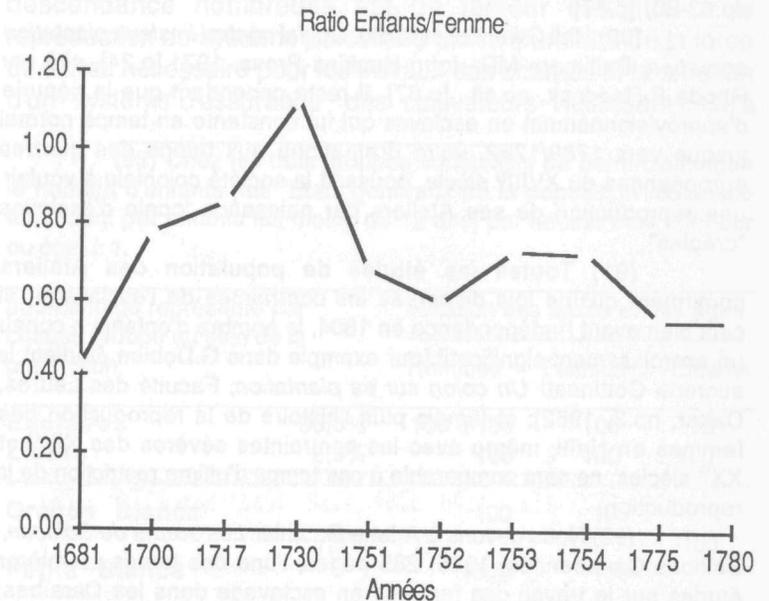


1750 fera passer le peuplement des plaines sucrières aux "mornes" caféiers dans une phase de stabilisation d'une cinquantaine d'années, avec un transfert annuel de trois à quatre mille esclaves d'Afrique. A partir de 1780, le déversement annuel d'esclaves dépasse les vingt mille pour faire culminer la population d'esclaves à quelque 450 000 personnes en 1789.

Le nombre de femmes esclaves a toujours été important dans la population de Saint Domingue puisque jamais les hommes ne furent deux fois plus nombreux et qu'en moyenne les esclaves de sexe féminin furent toujours les 2/5 de la population esclave de la colonie.

Cette abondante main-d'œuvre assumait sa part des travaux de "gros œuvres" puisque seulement une toute petite fraction fut affectée aux travaux domestiques des "Grandes cases" et qu'elle n'était pas non plus destinée à la reproduction de la force de travail esclave. La femme esclave était à Saint-Domingue pour travailler le plus possible comme les hommes esclaves.

La non rentabilité de la reproduction de l'Atelier d'esclave par mouvement naturel du groupe n'a certainement pas échappé aux colons compte tenu du coût d'un enfant.



"...natural reproduction of the slave population was not encouraged in sugar colonies; it was held to be cheaper to buy than to breed, since a child was an expense for its first

twelve years of life"⁸⁹.

"Sources from St-Domingue indicate masters calculated the work of a "negresse" during an eighteen month period (that is the last three months of pregnancy and the months during which she breast-fed her infant) was worth 600 livres, and that during this time, she was able to do only half of her normal work. The master therefore lost 300 livres. A fifteen month old slave was not worth this sum"⁹⁰.

A ces calculs, que l'on a envie de qualifier de sordides mais qui furent les boussoles de la pratique des colons, il faut ajouter un taux de surmortalité chez les esclaves par effet des exigences d'un travail dur et contraint⁹¹ et probablement le refus des femmes de procréer⁹². En somme, si l'on peut dire

(89) Noel Deere *A history of sugar*, vol 2, London 1950, Chapman and Hall, [p.227], cité par Rhoda E. Reddock dans "Women and the slavery in the Caribbean; a feminist perspective", *Latin American perspective*, vol 12, number 1, issue 44, winter 1985, pp.63-80, [p.67].

(90) Hall Gwendolyn Midlo, *Social control in slave plantation societies*, Baltimore MD, John Hopkins Press, 1971,[p.24], cité par Rhoda E.Reddock, op.cit., [p.67]. Il reste cependant que la pénurie d'approvisionnement en esclaves qui fut constante en temps normal jusque vers 1780/1782, voire dramatique aux temps des guerres européennes du XVIII^e siècle, poussait la société coloniale à vouloir une reproduction de ses Ateliers par naissance locale d'esclaves "créoles".

(91) Toutes les études de population des Ateliers confirmer qu'une fois disparues les contraintes de l'esclavage, et cela bien avant l'indépendance en 1804, le nombre d'enfants a connu un accroissement significatif [par exemple dans G.Debien étudiant la sucrerie Cottineau *Un colon sur sa plantation*, Faculté des Lettres, Dakar, no.3, 1962]; et jamais plus l'histoire de la reproduction des femmes en Haïti, même avec les contraintes sévères des XIX^e et XX^e siècles, ne sera comparable à ces temps d'ultime restriction de la reproduction.

(92) Nous devons à Arlette Gauthier *Les sœurs de Solitude*, Editions Caribéennes, 1985, 285 pages, l'une des toutes premières études sur le travail des femmes en esclavage dans les Caraïbes: une certaine division sexuelle du travail, mais en plus, l'établissement d'une nette suprématie masculine et une domination de la femme esclave par l'homme esclave est une thèse nouvelle. Dans le long développement de sa deuxième partie sur "Maternités esclaves" [pp.56-185] on retrouve le "marronnage" de la gestation par les femmes; aussi d'Arlette Gauthier "Sous l'esclavage, le patriarcat", pp.9-33, *Nouvelles Questions Féministes*, no.9-10 «Antillaises», printemps 1985, 198 pages.

que la croissance du nombre d'esclave était tributaire de la traite, il nous reste encore beaucoup à faire pour cerner la place et les conditions de la reproduction, de l'enfant, de l'élevage... à Saint-Domingue au XVIII^e siècle. Car, l'une des caractéristiques de la Colonie fut d'être un milieu "sans enfants"⁹³ avec un profil de population d'une extrême "vieillesse", une pyramide d'âge sans base et sans sommet...et que ces dimensions n'ont encore jamais été abordées.

Le réalisation progressive au XIX^e siècle d'une structure de population d'une extrême "jeunesse" (avec la large base de sa pyramide des âges qui traduit une fécondité élevée) pose un ensemble de questions et nous offre une perspective nouvelle d'étude du siècle et demi qui va des années 1800 aux années 1950: en quoi la fécondité élevée des femmes a été la réponse économique optimale d'une paysannerie parcellaire en émergence ?

On n'a pas encore suffisamment étudié en quoi une descendance nombreuse est un facteur essentiel à la reproduction du système parcellaire par la fourniture de la force de travail nécessaire pour les travaux des champs et la création d'un "système d'assurance" des cultivateurs vieillissants. Qu'à

(93) Chez les trois groupes constitutifs de Saint-Domingue le nombre d'enfants [les "Etats généraux de la population" coloniale entendent par enfants les moins de 12 ans] par femme était inférieur ou égal à 1.

pourcentage représenté par chaque groupe au sein de la population	Relation des sexes et des âges			
	Hommes	Femmes	Enfants	
Esclaves	90,0%	130 à 150	100	75
Libres	2,5%	100	100	100
Grands Blancs		100	100	
	7,5%			-100
Petits Blancs		+300	100	

Si chez les Grands Blancs la pratique était d'envoyer les enfants poursuivre leurs études en métropole dès le plus jeune âge et qu'à la population des Petits Blancs il manquait cruellement de femmes de leur classe, il reste que chez les Affranchis [Les Libres] le nombre d'enfants par femme est toujours modeste à une époque où en France on compte 500 enfants pour 100 femmes; donc, Saint-Domingue est un milieu "sans enfants" dont l'explication reste encore à documenter.

partir de 1950 le système soit entré dans une crise profonde pour laquelle on n'a pas encore trouvé de solution ne nous dispense nullement de poser le problème de la pertinence de la réponse de la paysannerie aux questions de sa fécondité.

La perspective que nous adoptons est importante pour nous démarquer des croisades sur la restriction des naissances comme panacée au sous-développement. Historiquement, la paysannerie a su trouver des réponses optimales qu'il nous appartient de documenter. Dans cette conjoncture de crise, il faut évidemment aborder les problèmes avec des outils et des points de vue différents; mais il nous faut avant tout savoir créditer le passé de ce peuple de ses adaptations ingénieuses. Autrement, il serait impossible de partir de ses savoir-faire et d'envisager le développement dans le respect de l'histoire des masses.

L'économie du travail de reproduction des femmes reste ainsi à écrire en la reliant aux questions et problèmes de la main-d'œuvre des pratiques culturelles d'une paysannerie et de la division sexuelle des tâches dans le milieu rural; puisqu'encore là on a trop tendance à procéder comme si les exigences du partage du travail entre les sexes à la campagne relevaient des mêmes articulations retrouvées dans le modèle de la famille en milieu urbain.

221.2. Les racines du "Contrat des sexes"⁹⁴

Nous avons pour objet historique d'analyse une colonie qui fut de loin la plus prospère des colonies du XVIII^e siècle, celle qui connut la plus grande accumulation d'esclaves

(94) Nous entreprenons un survol de plus de deux siècles d'histoire pour asseoir notre thèse d'une économie de guerre permanente conduisant à un "contrat des sexes" tel qu'on en trouve dans toutes les économies de guerre; mais ici il s'agit sur une longue période de ce qui est vécu ou fut vécu ailleurs sur une courte période. Il va sans dire que l'historiographie haïtienne de ces siècles est abondante et qu'il nous faudrait surcharger de notes de bas de page les considérations qui suivent. Nous nous autoriserons cependant à ne produire qu'un petit nombre de notes significatives tant les éléments sont connus, font partie du bagage de l'école haïtienne et sont régulièrement évoqués dans pratiquement tous les ouvrages sur Haïti. L'originalité de cette perspective de lecture de l'économie nationale, et la nouveauté des considérations que nous en inférons pour le travail des femmes, peuvent cependant se mesurer assez

[un résidu de près d'un demi-million en 1789] et le plus fort ratio de ce peuplement [90% d'esclaves dans la population dès 1750], la seule des Amériques [et d'ailleurs] dont les esclaves et les affranchis firent indépendance, la première nation libérée de ce qui allait devenir le Tiers-Monde et la première république noire.....ostracisée tout au long du XIX^e siècle, occupée 20 ans dans la première moitié du XX^e siècle.....et actuellement le seul pays des Amériques à faire partie des **pma** [pays moins avancés], une réputation de pauvreté quasi unique, des distorsions sociales profondes, etc...

Cette énumération des spécificités haïtiennes qui pourrait encore s'allonger conduit en fait à une seule remarque de fond: on ne supporte pas autant de démesure sur le long terme sans créer des mécanismes de résistance; on ne survit pas collectivement dans ces conditions particulières sans produire un "contrat" particulier; on n'est pas singularisé aussi radicalement sans finalement se singulariser.

Notre question: Les femmes haïtiennes dans tout cela ?

Notre réponse: Comme toutes les femmes en économie de guerre! L'expérience historique démontre qu'en pareille conjoncture elles assument le travail domestique, suppléent largement aux hommes dans le travail marchand et assument le rôle de chefs de ménage.....ce qui définit les trois éléments de base du "contrat des sexes" en Haïti.

C'est cela que l'on n'a pas su comprendre dans la formation sociale haïtienne; les fondements sont ceux d'une économie de guerre, d'une économie d'oppidum: globalement de 1750 à 1950, deux guerres de cent ans⁹⁵... et un indispensable corollaire, un "contrat des sexes".

A parcourir la deuxième moitié du XVIII^e siècle colonial, on se retrouve déjà devant une imbrication d'influences locales et internationales dont les incidences

rapidement en recourant au condensé de Robert Cornevin dans la collection "Que sais-je ?", *Haïti*, PUF 1982, no.1955, dont les cinq pages de bibliographie [p.123-127] retiennent l'essentiel de ce qui était disponible jusqu'à la fin des années 1970.

(95) Ou même cinq siècles de guerre tant les hostilités furent permanentes et violentes comme l'évoque le titre de Heintl & Heintl *Written on the blood: The story of the Haitian people, 1492-1971*, Boston, Houghton Mifflin.

conduisent à sur-charger le travail des femmes esclaves:

1743-1748 Guerre de la Succession d'Autriche	rareté des bateaux négriers/ rareté de l'approvisionnement en salaisons d'Europe	obligation développer des "places à vivres" pour nourrir localement les esclaves
1756-1763 Guerre de Sept ans	aucun navire à toucher Saint-Domingue	mêmes obligations + ménager les "Forces" [esclaves]
1776-1783 Guerre Indépendance USA	développement du commerce interlope avec les "Américains"	mêmes obligations + participation des esclaves à la guerre
1791-1803 Guerres Indépendance haïtienne	suite d'alliances et de ruptures avec les puissances coloniales	mobilisation générale tous aux combats pour l'indépendance

En l'absence d'approvisionnement en esclaves, la politique coloniale de peuplement ne pouvait compter que sur le mouvement naturel des naissances dans l'Atelier... et donc sur l'incitation et la coercition des négresses pour la production d'enfants. Mais, dans un même mouvement, il fallait aussi utiliser au maximum tous les bras des Ateliers pour le travail... et donc la mise au travail des femmes pour toutes les tâches pour lesquelles on ne trouvait plus d'esclaves à acheter. C'est une première contradiction dont les femmes firent les frais, produire et reproduire au maximum !

En l'absence d'approvisionnement en vivres secs [salaisons...] d'Europe, la politique coloniale fut de trouver une formule viable d'alimentation des esclaves à partir des plantations locales⁹⁶... d'où les "places à vivres" des esclaves [genèse des pratiques culturelles du parcellaire agricole] et la commercialisation des surplus vivriers sur les marchés locaux

(96) Puisqu'à cette pratique remonte l'acte de naissance de la petite parcelle paysanne qui va devenir dominante dès le siècle suivant jusqu'à constituer l'un des noeuds de la crise contemporaine, citons de Gabriel Debien trois articles, "La nourriture des esclaves sur les plantations des Antilles Françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles", *Caribbean Studies*, 4(2), pp.3-28, Puerto-Rico 1964; "La question des vivres pour les esclaves aux Antilles Françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles", *Anuario* no.7-8, pp.131-173, Caracas 1971; "Les vivres sur une caféière de Saint-Domingue", *Conjonction* no.11, pp.80-88, Port-au-Prince 1971.

[genèse des pratiques "marchandes"]. Le poids des cultures africaines des régions de provenance des esclaves a dû jouer dans la mise en place et la réussite à Saint-Domingue des parcelles vivrières... Là aussi, les femmes furent parties prenantes des nouvelles tâches "familiales" de production et de commercialisation.

En l'absence des hommes mobilisés par la longue guerre de la fin du siècle, on conçoit facilement les femmes au travail domestique, au travail marchand et... chefs de famille.

L'épisode d'histoire qui allait se dérouler de la déclaration d'indépendance le 1er janvier 1804 au triomphe, vers le milieu du XIX^e siècle, du parcellaire agricole sur les tentatives de reconstitution des grandes plantations, est encore celle d'une économie de guerre au plan local et régional, et d'une économie "assiégée" [...**économie d'oppidum** avons-nous proposé] sur le plan international.

Au plan local, la grande armée de l'indépendance reste sur le pied de guerre du soldat-cultivateur et s'en va effectivement en guerres des factions régionales pour le pouvoir. Le marronnage commencé au temps colonial se poursuit par le repli des cultivateurs sur les pentes inaccessibles au recrutement des seigneurs de guerre... et les femmes s'acquittent du travail marchand, du travail domestique et sont chefs de ménage⁹⁷.

Au plan régional c'est encore la guerre et la longue occupation du territoire voisin qui allait, en se libérant en 1844, devenir la République Dominicaine.

Au plan international, c'est la politique de défense tout azimut du territoire contre un éventuel retour des Français, la psychose collective de l'invasion toujours imminente, le

(97) En ces temps dits "des baïonnettes" l'impact des femmes se développe grandement dans l'agriculture en compensation des absences des hommes et elles monopolisent pratiquement les mouvements internes de commercialisation, ce qui est un fait unique dans les Amériques. Le rôle de l'économie de guerre, de l'économie d'oppidum, sans la systématisation que nous proposons, a quand même fait l'objet de quelques annotations tant le climat d'insécurité était total dans l'histoire d'Haïti. Nous en donnons un exemple: dans *Participation des femmes rurales au développement*, op.cit., nous avons relevé en page 193 à propos de la présence féminine massive dans la commercialisation: «Cela s'explique par le fait que pendant tout le XIX^e siècle, les hommes étaient recrutés pour une forme ou une autre de service militaire. Les cultivateurs qui n'avaient pas envie d'aller se battre avaient tout intérêt à rester cachés».

travail forcé de construction du plus grand système de forts des Amériques, le caporalisme agraire des codes ruraux visant à contraindre l'ancien esclave au travail de la plantation des nouveaux maîtres locaux, la mobilisation de tous les hommes en âge de combat... et le marronnage de ces contraintes, la résistance à l'oppression nouvelle. Les femmes sont aux champs et font commerce sur les routes insécuritaires pour les hommes.

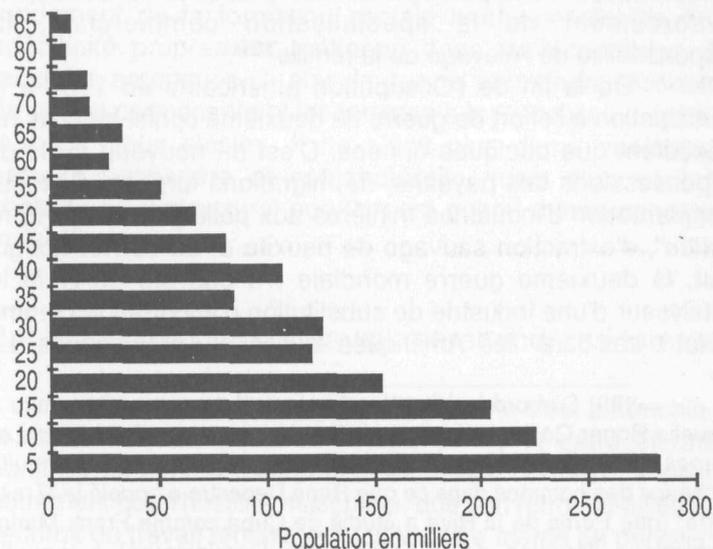
Cette première guerre de cent ans se termine pour donner naissance à une autre guerre de cent ans qui s'étendra du milieu du XIX^e siècle aux années de la fin de la deuxième guerre mondiale, 1950. On peut la faire débuter par une autre forme de revendication, celle des "Armées souffrantes" de paysans en armes, du type des troupes conduites par Jean-Jacques Acaau, pour le droit à la terre et le droit au commerce des vivres. Cacos au Nord et Piquets dans le Sud revendiqueront pour eux-mêmes leurs droits de paysans tout en servant les maîtres des onze provinces en fédération qui forment cette république fédérée d'Haïti. La guerre est larvée, permanente, toujours possible par une levée de troupes dans les conflits entre "Provinces"... et la guerre éclate souvent !

Vingt années d'occupation par les Etats-Unis d'Amérique du Nord [1915-1934] devaient débuter par une pacification sanglante de cinq ans, des milliers de morts, une massive émigration des hommes dans les plantations de canne à sucre de Cuba et de la République Dominicaine que développent des capitaux nord-américains.

La première reconstitution par âge de la population d'Haïti en 1950 gardait encore les traces profondes de ces saignées d'hommes.

Les indentations des classes quinquennales d'âge [que nous avons fait figurer par la limite supérieure d'âge du groupe] remonte l'histoire des pertes: le creux des [20-] 25 ans en 1950 est celui du manque de naissances entre 1925-1930 quand l'émigration fut massive sous l'occupation étatsunienne; le creux des [30-] 35 ans est celui des naissances amoindries pendant la "guerre péraltiste" contre l'occupant de 1915 à 1920; la courbe de décroissance anormalement rapide des quatre classes quinquennales de 40 à 60 ans sont les pertes de cette guerre péraltiste dont les 25-30 ans firent plus durement les frais comme l'atteste l'indentation de 60 ans dans le profil tracé.

Population masculine par âge en 1950



Données du recensement de 1950 IHSI, 0-10 ans corrigés par Saint-Surin 1962 *Indices démographiques et perspectives de la population d'Haïti*, Imp. de l'État.

Cette période de l'Occupation Étatsunienne est particulièrement importante dans l'histoire du travail des femmes parce que se conjuguent deux phénomènes; d'une part, les femmes qui avaient toujours reçu leur juste part des héritages dans le partage de la terre commencent à en être systématiquement écartées suite à un siècle de parcellisation à chaque nouvelle génération et au manque de nouvelle terre⁹⁸, d'autre part, les hommes sont morts, absents, dépossédés,

(98) Nous devons aux travaux de l'équipe de Madian-Salagnac de mieux comprendre les subtils mécanismes d'exclusion non seulement des filles mais encore des enfants des deuxième, troisième... épouses [fanm andeyò, fanm jaden, etc] à partir de cette période; voir "Héritage foncier et indivision en Haïti, réflexions à partir de l'étude du lignage Cadet à Rey" [pp.15-50] dans *Espace rural et société agraire en transformation, Des jardins haïtiens aux marchés de Port-au-Prince*, Recherches haïtiennes, décembre 1980, Port-au-Prince IFH; collectif de rédaction Alex Bellande, Michel Brochet, Jean Cavalie, Hugues Foucault, Carl Monde, Didier Pillot, Vincent de Reynal.

réquisitionnés, mobilisés ou cachés⁹⁹. Les conséquences sur le travail des femmes sont évidemment énormes par l'accentuation de la participation aux pratiques culturelles, le renforcement de la spécialisation commerciale, la responsabilité de l'élevage de la famille¹⁰⁰.

De la fin de l'Occupation américaine en 1934 à la participation à l'effort de guerre du deuxième conflit mondial ne s'écoula que quelques années. C'est un nouveau cycle de dépossessions des paysans, de migrations forcées, d'exode, d'implantation d'industries minières aux politiques de la "terre brûlée", d'extraction sauvage de bauxite et de cuivre. Malgré tout, la deuxième guerre mondiale n'a pas été en Haïti le catalyseur d'une industrie de substitution d'importation comme ce fut le cas dans les Amériques latines et caraïbéennes. Le

(99) D'abord la mort des hommes à la guerre populaire à laquelle Roger Gaillard a consacré rien de moins que 7 volumes *Les blancs débarquent*, Port-au-Prince entre 1973 et 1984; ensuite l'absence des hommes dans ce que René Depestre a appelé la "Traite verte" [que Peres de la Riva a étudié de Cuba comme Frank Marino Hernandez l'étudiait de la République Dominicaine] à laquelle l'historiographie haïtienne a consacré deux premiers ouvrages, Suzy Castor *La ocupacion norteamericana de Haiti y sus consecuencias 1915-1934*, Mexico, Siglo XXI editores, 230 pages et Ketly Millet *Les paysans haïtiens et l'occupation américaine 1915-1930*, Collectif Paroles, Montréal 1978, 157 pages; le travail forcé des hommes dans le rétablissement de la Corvée par les occupants pour la construction de routes d'accès aux zones de guerrilla montagneuses [routes anti-économiques qui serpentent sur les lignes de crêtes en montagne sans logique apparente]; la dépossesion des hommes et des femmes de leur terre pour des concessions aux compagnies américaines ! [50 000 dépossessions dans la seule région du Nord et l'exode massif qui s'ensuit et les femmes qui se retrouvent littéralement seules avec les enfants... Georges Séjourné dans la *Revue de la Société d'Histoire de Géographie*, no.35, Port-au-Prince octobre 1939].

(100) Ce que signalent aussi, en passant très rapidement, Paul Moral dans *Le paysan Haïtien*, op.cit., [p.176] «On peut ajouter que la longue insécurité que le pays a connue, le marronnage des cultivateurs en âge de porter les armes, et, plus récemment, les désordres (sic) des débuts de l'occupation américaine, ont accru l'importance du rôle de la paysanne dans l'exploitation du domaine familial, surtout en ce qui concerne les relations et les échanges»; et Suzy Castor dans *La ocupacion norteamericana de Haiti y sus consecuencias 1915-1934*, op.cit., [p.84] «Esta situación obligaba a niños y mujeres a realizar trabajos de hombre».

taux de croissance annuel du secteur industriel n'a jamais atteint 1% jusqu'en 1970. Il s'ensuit que le "Contrat des sexes" dont nous avons parlé comme du "Contrat social"¹⁰¹ au fondement de la formation sociale haïtienne résulte d'une spécificité proprement haïtienne dans les économies des multiples amériques. A état de guerre permanent, économie de guerre permanente et les femmes à la rescousse... mais au long de deux siècles, il ne s'agit plus d'une quelconque entente passagère et conjoncturelle, mais d'un véritable contrat social structurel que l'on est quand même parvenu à invisibiliser.

2.2.2. L'économie du travail marchand des femmes

Par son travail marchand la femme s'est affranchie de la tutelle économique de l'homme¹⁰², et cette situation participe du contrat tacite entre les sexes; comment expliquer autrement que l'hostilité masculine, que l'on retrouve ailleurs, à l'endroit du travail féminin soit ici absente même en période de crise aiguë? Comment expliquer également la faiblesse ou l'absence du "sentiment de culpabilité", que l'on retrouve généralement ailleurs, chez la mère qui participe à la production marchande? L'activité marchande féminine est ainsi admise dans la culture haïtienne comme allant de soi, d'une part explicitement pour permettre, à l'échelle micro-économique, la

(101) La référence au Jean-Jacques Rousseau des *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et *Du contrat social* est trop évidente pour que nous ne nous en expliquions; notre "Leçon..." de sortie en 1965 de L'Ecole Normale Supérieure délivrée au Lycée des Jeunes Filles portait sur Rousseau, et dans ce bagage nous avons aussi cherché nos questions en paraphrasant au féminin « La [femme] est né[e] libre et partout [elle] est dans les fers. Comment ce changement s'est-il fait? Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? ». Il peut ainsi s'entendre que notre tentative de réponse prenne aussi l'aspect d'un "Contrat...".

(102) Même si l'homme, quand il y en a un dans le ménage, exerce un droit de regard sur les revenus de la femme.

La législation haïtienne, comme l'ensemble des législations latino-américaines, repose sur le code Napoléon. Le décret-loi du 11 janvier 1944 a permis à la femme d'administrer la portion de son salaire non dévolue aux charges du ménage (Chantal Hudicourt-Ewald, *La condition juridique de la femme haïtienne*, Comité haïtien de coopération avec la C.I.M., octobre 1979, 39 pages,

survie du ménage, d'autre part implicitement, à l'échelle macro-économique, pour permettre le fonctionnement de l'économie tout entière.

Aussi, nos recensements font-ils état d'une main-d'œuvre féminine active importante, même s'il faut signaler une légère tendance à la baisse ces dernières années. Les femmes haïtiennes ne constituent donc pas une "armée de réserve inactive", mais une population au travail ou en recherche active de travail.

222.1. Le marché du travail des femmes

L'analyse de la forte représentation féminine dans le travail révèle vite qu'il existe une segmentation du marché de l'emploi selon le sexe: les femmes prédominent dans le travail informel¹⁰³ et dans les secteurs les moins lucratifs, alors que les hommes sont plutôt intégrés à la production formelle.

[p.20]). Depuis la refonte des codes haïtiens (1982), la femme «n'a plus besoin de l'autorisation de son mari pour faire un acte quelconque» (article 199) et elle a le droit «d'exercer une profession sans le consentement de son mari», à condition toutefois que l'exercice de cette profession ne l'oblige pas à une résidence particulière différente de celle de la famille (Ertha Pascal-Trouillot *Analyse de la législation revisant le statut de la femme mariée*, Port-au-Prince, mars 1983, 95 pages, [p.41-42]). La femme dispose aussi, «comme son mari, de ses biens personnels» (article 206). Le mari n'a plus le droit de «vendre, aliéner, hypothéquer sans le consentement de sa femme» (Ministère de la Justice, Commission de refonte des codes haïtiens *Compte-rendu de la marche des travaux sur la condition juridique de la femme haïtienne*, 7 avril 1982, 4 pages, [p.2-4]).

Evidemment, dans la famille mono-parentale, ce qui est quand même le cas de figure non seulement le plus répandu mais encore celui dont la croissance est la plus rapide, cette législation tombe à plat, et à côté de la question principale.

(103) Le secteur dit informel, essentiellement privé comme partout ailleurs, attire généralement les femmes, les hommes jeunes et les plus âgés. Il englobe des activités variées, allant "du salariat, plus ou moins discontinu et ou clandestin, à la propriété de petites unités commerciales ou artisanales en passant par toutes les formes du travail indépendant et des statuts d'aides familiaux". Il comprend donc à la fois les domestiques, les petits sous-traitants de firmes industrielles, les vendeurs, les salariés occasionnels et autres intermédiaires divers (Jacques Freyssinet "L'emploi en Amérique Latine; analyse et politiques", *Problèmes d'Amérique Latine*, no.59,

Rappelons, comme exemple de la concentration féminine dans les secteurs les moins lucratifs, le pourcentage très élevé de femmes dans la commercialisation des vivres par opposition à celle des denrées qui reste l'apanage masculin, et l'absence des femmes dans la haute hiérarchie des postes importants du tertiaire et des administrations publiques alors qu'elles sont en grand nombre dans les emplois subalternes d'exécution.

Le phénomène qui ressort de l'analyse des tendances intercensitaires (1950-1971) et les lignes générales de 1982 auxquelles nous avons accédé avant publication officielle par le IHSI) du marché du travail est la nette redistribution intersectorielle de l'emploi féminin: la crise de l'agriculture a créé une croissance de la disponibilité en main-d'œuvre féminine, mais cette réduction¹⁰⁴ des actives agricoles l'est non seulement en pourcentage, ce qui était attendu, mais encore en chiffres absolus, ce qui l'était moins. Cette situation, grave, conduit à ce que le nombre des chômeuses cherchant activement du travail était nettement plus élevé en 1971 que celui des chômeurs dans la même

10 mars 1981, pp.42-63, [p.51]). L'évolution de l'emploi informel est reliée à celle de l'emploi formel. En effet, l'emploi informel suit les variations de l'emploi total, "se contractant dans les phases récessives et se dilatant dans les phases expansives" (Gilberto Mathias "Urbanisation et sous-développement: secteur informel et stratégies de survie", *Critique de l'économie politique*, no.25, septembre-décembre 1983, pp.21-39, [p.26]).

L'emploi informel se caractérise par la faiblesse du capital investi, le recours à un financement de type familial, de toute façon au marché du crédit "inorganisé", l'absence de sécurité d'emploi, le temps généralement très long de travail, etc. (J. P. Lechaud, "Les lois du fonctionnement du secteur informel "traditionnel"; présentation d'un modèle", *Revue Tiers-Monde*, t XXXI, no.82, avril-juin 1980, pp.435-445, [p.437]). Dans la plupart des secteurs (même dans le travail industriel à la pièce) les revenus sont au-dessous du salaire minimum légal, et, dans presque tous les cas, le revenu engendré devient de plus en plus essentiel à la reproduction de la force de travail.

(104) D'où une particularité haïtienne, le pourcentage élevé des emplois rémunérés non agricoles occupés par les femmes (58,7%). Dans les pays Latino-américains, le pourcentage de femmes occupées dans les emplois non agricoles est nettement plus faible, *Annuaire des statistiques du travail 1984*, Bureau International du Travail, Genève, [p.340].

situation¹⁰⁵. Il y a donc une grande dynamique féminine de quête d'emploi.

C'est dans une telle conjoncture qu'il deviendrait particulièrement intéressant d'isoler l'impact des industries de sous-traitance internationale sur la relation chômeuses actives/chômeurs actifs, étant donnée la préférence de ce type d'industrie pour la main-d'œuvre féminine¹⁰⁶.

Le taux de féminisation diminue donc dans le secteur agricole tout en augmentant dans le tertiaire (comme dans le commerce où les traditions féminines, remontant à des survivances africaines, demeurent fortes) et dans l'industriel, surtout à partir du développement des industries de sous-traitance. Alors que dans l'ensemble de l'Amérique Latine l'impact de la surféminité de ce type d'entreprise est de «renverser la distribution traditionnelle des rôles dans les familles (les épouses et les filles devenant les gagne-pain dans l'emploi formel tandis que les maris et les fils travaillent dans l'emploi informel)»¹⁰⁷, en Haïti c'est à la fois sur le double front des secteurs formels et informels que les femmes prennent place. En somme, nous assistons à un repli des paysannes de l'agricole et à une réallocation des ressources en main-d'œuvre féminine vers d'autres secteurs; ce qui confirme, dans la conjoncture actuelle d'Haïti, que les femmes constituent des éléments dynamiques dont l'offre de travail, toujours supérieure à la demande du marché, essaie de s'adapter aux fluctuations sectorielles d'une économie dépendante.

(105) Données chiffrées pour le XVIII^e séminaire de la nutrition de l'enfant et de la famille, Institut Haïtien de Statistique, mai 1975, 141pages, [p.31]. A noter que ce phénomène s'étend à l'ensemble de la région Caraïbe: «Si l'on considère le taux de chômage, c'est-à-dire la proportion de chômeurs par rapport aux effectifs de la population active, cela représente des taux de 6,8% pour les hommes et de 10,7% pour les femmes. Les taux de chômage pour chaque catégorie de chômeurs sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes», dans Joycelin Massiah *Les femmes chefs de ménage dans les Caraïbes: structures familiales et condition de la femme*, op. cit., [p.22].

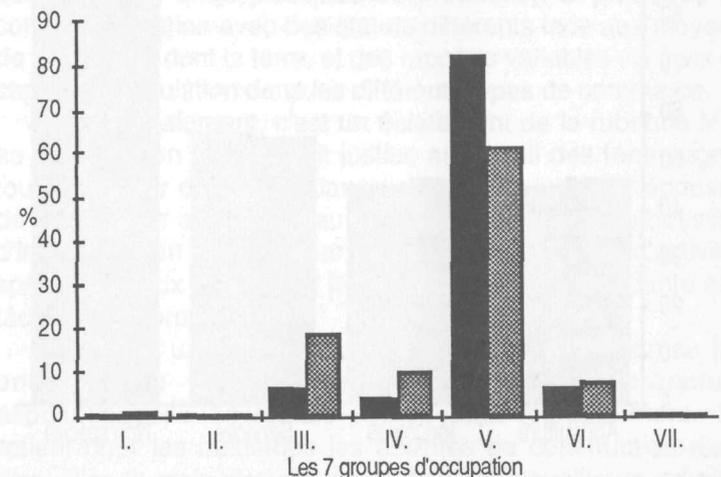
(106) Quelques indications sont données par l'une des plus récentes publications de l'IHSI: un taux de chômage en diminution pour les femmes (13,6% en 1982 à comparer au 17,2% de 1971) alors que le taux de chômage masculin demeure sensiblement le même (11,2% en 1982 contre 11,5% en 1971); *Haïti en Chiffres*, op. cit., juillet 1984, IHSI.

(107) Andrée Michel "Multinationales et inégalités de classe et de sexe", *Current sociology*, 1983, op. cit., [p.169].

Evolution de la répartition de la population active selon la branche d'activité entre 1950 et 1971 [en pourcentage]

7 Groupes d'occupation	Deux sexes		masculin		féminin	
	1950	1971	1950	1971	1950	1971
I. Personnel des professions scientifiques techniques libérales et assimilés	0.5	1.2	0.6	1.4	0.4	1.0
II. Cadres administratifs et supérieurs	0.6	0.6	0.9	0.8	0.2	0.4
III. Personnel commercial et vendeurs	3.5	10.0	0.8	1.8	6.5	19.0
IV. Travailleurs des services	3.5	6.3	2.7	3.4	4.3	10.2
V. Agriculteurs, éleveurs et assimilés	85.7	73.3	89.0	83.2	82.2	61.4
VI. Ouvriers et manœuvres non agricoles	6.0	8.4	5.7	8.9	6.2	7.9
VII. Autres travailleurs et Forces Armées	0.2	0.2	0.3	0.5	0.2	0.1
Totaux	100.	100.	100.	100.	100.	100.

Population féminine active 1950-1971

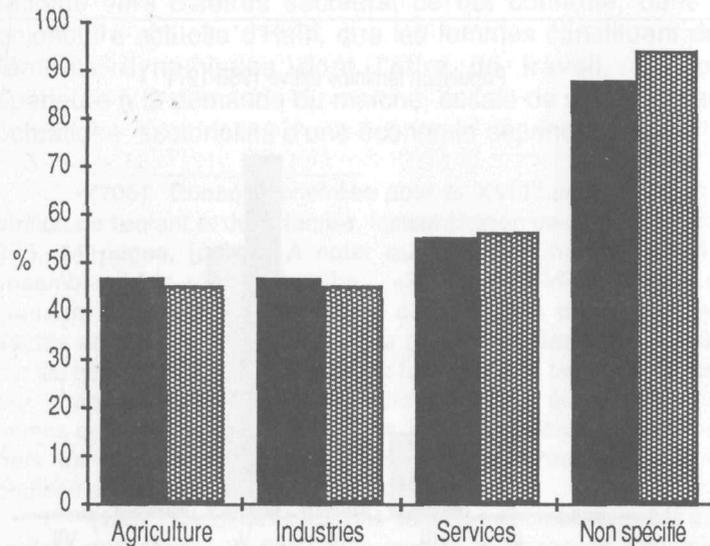


Sources: Traitement de données de l'IHSI, *Guide économique*, 1977, op.cit.,[p.58]. N.B. Pour le recensement de 1971, la population concernée est celle des "10 ans et +", alors que le recensement de 1950 ne représente la population active qu'à partir de 14 ans.

**Taux de féminité par branches économiques
entre 1950 et 1971**

Branches/ 000	1950			1971			Croissance et Taux 50/71 [pourcentages]	
	H	F	total	H	F	total	1950	1971
Agriculture	771.	682.	1 454.	888.	541.	1 429.	-2	47 38
Industries	55.	48.	104.	82.	68.	150.	45	47 45
Services	39.	47.	86.	74.	95.	169.	96	55 56
Non spécifié	7.	54.	61.	11.	175.	185.	201	88 94
Totaux	873.	832.	1 705.	1 055.	878.	1 933.	13	49 45

Taux de féminité entre 1950 et 1971



Sources: Compilation de données de l'IHSI, *Guide économique* 1977, op.cit., [p.59]

N.B. Pour le recensement de 1971, la population concernée est celle des "10 ans et +" alors que le recensement de 1950 ne représente la population active qu'à partir de 14 ans.

La compilation et le traitement de ces deux séries d'informations les plus significatives pour connaître "le marché du travail des femmes" commandent un certain nombre de remarques dont la première et la plus importante pourrait être l'invisibilisation systématique du travail des femmes.

Dans les "groupes d'occupation", la population féminine active se concentre, dans les quatre catégories [III à VI] que le graphique a fait immédiatement ressortir; les variations d'ensemble sont frappantes quand la participation au commerce augmente de 6,5% à 19,0% en 20 ans, que dans les services le mouvement est de 4,3% à 10,2% et que dans l'agriculture la décroissance chute de 82,2% à 61,4%... Ces généralités cachent cependant une inadéquation totale des catégories retenues en regard de la réalité du travail des femmes.

La rubrique la plus importante, «IV. Agriculteurs éleveurs forestiers pêcheurs chasseurs et assimilés», laisse songeuse quand on la met en rapport avec ce qu'est l'occupation rurale en Haïti. Dans ce fourre-tout qui agglutine plus de 80% des travailleurs on ne discrimine absolument pas les nuances du travail des femmes, mais aussi du travail des hommes. En passant vite sur les étonnantes occupations de chasseuses et forestières... il reste que les femmes se distribuent, de manière autonome par rapport aux occupations des hommes, entre pratiques de production et pratiques de commercialisation avec des statuts différents face aux moyens de production dont la terre, et des rapports variables vis à vis du capital en circulation dans les différents types de commerce.

Globalement, c'est un éclatement de la rubrique V et sa reventilation qui rendrait justice au travail des femmes qui toutes ont l'air de passer dans nos statistiques pour épouses de travailleurs assimilées au travail des maris. Le processus d'invisibilisation se fait ici par la non reconnaissance d'activités spécifiques aux femmes et leur assimilation dépendante aux tâches des hommes

Mais un deuxième processus d'invisibilisation se fait encore plus flagrant dans l'analyse des branches économiques; il se réalise par effet de regroupement. On retient pour les industries les activités de construction dans lesquelles la main-d'œuvre masculine des travailleurs culmine respectivement en 1950 et en 1971 à 10 183 et 17 550 contre 82 femmes et 136 femmes, et les activités manufacturières où dominant nettement les femmes pour aboutir à un équilibre des sexes dans les activités industrielles. Cette mise en

invisibilisation sera de plus en plus difficile à soutenir car ce n'est qu'à partir du début des années 1970 que commencent véritablement à croître les opportunités d'emplois féminins par installation massive d'entreprises de sous-traitance.

Quant à la rubrique "non spécifié" des branches économiques, elle est quasi exclusivement féminine avec une croissance du nombre d'hommes de seulement 7 411 à 10618 entre 1950 et 1971, alors que les femmes y sont pour 54 197 et 174 660 pour les mêmes recensements.

En somme, c'est à une reconnaissance des particularités du "marché du travail des femmes" dans le relevé des données que conduit cette quête de l'invisibilisation du travail des femmes.

Progressivement, l'apport du secteur agricole au P.I.B. a diminué¹⁰⁸,

1950	1953	1970	1974
51,87%	50,24%	47,71%	43,60%

parallèlement à une décroissance de la population féminine active dans le secteur agricole¹⁰⁹,

1950	1971
82,2%	61,4%

et une réduction de la population féminine et du taux de féminité dans ce secteur¹¹⁰,

1950	1971
682 554	540 881
47%	38%

Cette tendance à la baisse, qui s'est profondément accentuée les dix dernières années, est au fondement du mouvement migratoire vers Port-au-Prince et de la réallocation (fut-elle modeste) de la main-d'œuvre féminine dans la capitale; les secteurs les plus dynamiques y étant la construction (tant privée...domiciliaire et industrielle, que publique...réseau routier) qui accuse une croissance annuelle de 16,8% entre

(108) *Guide économique ...*, IHSI avril 1977, [p.336 à 339].

(109) Tableau et Graphique, page 107

(110) Tableau et Graphique, page 108

1971 et 1976¹¹¹, et les industries manufacturières dont la participation au P.I.B., après une période de stagnation, a augmenté de 3,7% entre 1970 et 1974; les rubriques en augmentation y sont celles de l'exportation des "vêtements et accessoires", "jouets et articles de sports", "matériel électrique et électronique"¹¹², dans lesquelles on retrouve la forte concentration de main-d'œuvre féminine.

La dynamique de ces secteurs des "grandes entreprises" est évidemment en articulation aux secteurs des "petites entreprises", notamment les petites entreprises travaillant pour le marché local dans l'aire métropolitaine, qui ont connu une croissance concomitante vers le milieu des années 1970. Bien que la main-d'œuvre féminine n'y représente que 16% de la main-d'œuvre totale, dans certaines branches le travail des femmes y est quand même important: pâtisserie 50%, couture 30%, vannerie 27%, etc¹¹³.

Les résultats préliminaires du Recensement général de septembre 1982 révèlent que l'aire métropolitaine de Port-au-Prince représentait alors 58% de l'ensemble urbain national. Ce mouvement majoritairement féminin vient augmenter la pression sur le marché du travail des femmes de la capitale. Le début de reprise économique que connaissent actuellement les pays industrialisés devrait porter des compagnies étrangères nécessitant une abondante main-d'œuvre, habituellement sous-payée, à choisir Haïti comme terrain privilégié de la main-d'œuvre la meilleure marché de la région; étant entendu que la population cible pour ce travail est cette réserve de femmes obligées à n'importe quel travail pour vivre et faire vivre leurs familles.

(111) Faith Lewis et Allen LeBel, op. cit., [p.71].

(112) La valeur des exportations des industries d'assemblage a été multipliée par 38 entre 1967 et 1976 -il faut dire que le point de comparaison au départ en 1967 était très faible-d'après Jean-Robert Estimé *La sous-traitance internationale: le cas d'Haïti*, O.C.D.E., Paris 1977.

(113) *Population, ressources humaines et développement*, op.cit., [p.181-182].

222.2. Les déterminants de l'offre de travail féminin en Haïti

Les théories économiques relatives à l'offre de travail féminin peuvent-elles s'appliquer à la réalité haïtienne? Question qui se justifie par la somme de spécificités que nous avons dégagées de l'histoire particulière du travail des femmes dans une économie triplement frappée par deux guerres de cent ans au plan interne, une situation d'assiégée au plan international et la marque d'une pauvreté très profonde dont les femmes sont les piliers de survie.

Ces théories, néo-classique d'inspiration, retiennent le revenu ou le salaire comme déterminant essentiel de l'offre de travail¹¹⁴. Elles prennent comme point de départ de l'offre de travail d'un individu et la variation des taux de salaires. La hausse des taux de salaires engendrerait d'après elles deux effets contradictoires: l'effet revenu qui tendrait à diminuer la quantité de travail offerte au profit d'une augmentation de la demande de loisir, et l'effet de substitution qui entraînerait, par suite de l'élévation du coût d'opportunité du loisir, l'accroissement de l'offre de travail. Ainsi, une hausse conjoncturelle du taux de salaire élèverait dans le court terme l'offre de travail, une hausse sur le long terme, diminuerait l'offre de travail.

Les théories relatives plus spécifiquement à l'offre de travail féminin intègrent à cette théorie générale, à côté du travail marchand et du loisir, l'alternative du travail domestique. Ainsi, une augmentation du salaire ferait jouer davantage un effet de substitution qui tendrait à augmenter l'offre de travail des femmes. En outre, les théories insistent sur le point que l'on doit tenir compte non seulement du taux de salaire féminin mais du salaire des autres membres du ménage; un phénomène de "substitution interne" pourrait jouer, entraînant

(114) Patricia Bouillaguet-Bernard, Annie Gauvin-Ayel et Jean-Luc Outin *Femmes au travail, prospérité et crise*, op. cit., [p.83-92], ont présenté un résumé des théories de l'offre de travail. Dans leur bibliographie [p.285-291] on retrouve les principales contributions, notamment les travaux des organismes internationaux comme OCDE, OIT,... l'ouvrage de Guy Standing en 1978 que nous utilisons aussi pour l'analyse du "*Labour force participation and development*"..., et deux ouvrages de 1974 au CNRS par Andrée Michel, *Prospective du travail féminin et aménagement du territoire et Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*.

en cas de hausse du salaire d'un des membres du groupe une augmentation de l'offre de travail de ce dernier au détriment de celle des autres individus faisant partie du ménage.

Il nous faut au départ reconnaître que les facteurs déterminant la prise de décision des femmes haïtiennes en matière d'activité sont généralement des impératifs d'ordre économique. En ce qui concerne les femmes chefs de ménage, leur offre de travail est élevée, en dépit des très bas salaires en vigueur. Les seuls revenus dont disposent ces femmes en dehors de ceux que leur procure le travail, étant l'aide familiale sporadique venant de l'intérieur ou de la diaspora¹¹⁵.

Pour les autres femmes, le revenu du ménage est le premier élément à prendre en considération; plus ce dernier est bas, plus la femme sera portée à se chercher un emploi. Dans les classes populaires, l'apport de la femme, si minime soit-il, n'est jamais un appoint négligeable puisqu'il répond à la satisfaction de besoins essentiels pour la famille. On peut même se demander si le phénomène de substitution interne traditionnel ne jouerait pas à rebours en Haïti; la préférence accordée à la femme dans certains secteurs nouveaux n'entraînerait-elle pas une hausse de son offre de travail et une forme de démission de son compagnon qui se ferait davantage entretenir ?

Le "choix" [ou plutôt l'obligation] pour la femme de travailler à l'extérieur est fonction du niveau du revenu du ménage dont le revenu apporté par le travail de la femme constitue, entre autres, un élément essentiel. L'accroissement du revenu du chef de ménage masculin n'entraîne pas généralement une diminution de l'offre de travail féminin. Cet

(115) L'enquête de Faith Lewis et Allen LeBel est éloquent sur ce point. Les auteurs ont comparé les dépenses et salaires mensuels de 24 ouvrières des industries de sous-traitance (celles-ci demeurant pour les femmes non professionnelles la source des emplois les plus rémunérateurs). De cette étude, il ressort, malgré une évaluation des besoins à la limite du minimum vital, que seules les femmes sans enfant, soit 20% de l'échantillonnage, et une femme avec un enfant unique (celle-ci réalisant un salaire très supérieur à la moyenne) arrivaient à joindre les deux bouts. Les autres devaient affronter un déficit évalué entre 12% et 60%. Des 19 femmes avec enfants ne parvenant pas à faire coïncider dépenses et revenus, 9 étaient chefs de famille et ne disposaient d'aucune autre source de revenus. D'où nécessité pour ces femmes de recourir à des prêts avec ou sans intérêts; Faith Lewis et Allen LeBel, *Source report on haitian factory women*, op. cit. [p.31-35].

accroissement est en effet contrebalancé par la faiblesse extrême des salaires, l'importance du revenu de la femme dans le revenu familial, l'insatisfaction très grande des besoins de la majorité de la population (pour celle-ci la propension marginale à consommer serait voisine de l'unité¹¹⁶), l'absence d'aide sociale, etc.

Le chômage devient un luxe que peu de femmes haïtiennes peuvent se payer. C'est l'effet "seuil" de la théorie générale relatif à la fonction du revenu de la femme qui joue ici. En Haïti, l'offre de travail féminin est dépendante du niveau du revenu familial; dans les catégories à bas revenus, elle est indépendante du revenu du conjoint. Or, ces catégories représentent un énorme pourcentage de la population. On estimait en 1976 que plus de 90% de la population d'Haïti vivait dans la pauvreté absolue avec un revenu annuel par capita inférieur à \$U.S. 135¹¹⁷.

C'est ce niveau de pauvreté absolue qui oblige la femme rurale à s'esquinter pour un maigre revenu. En outre, plus de 85% des familles urbaines peuvent être classées comme pauvres. La surabondance de l'offre de travail féminin dans les zones urbaines est révélatrice du degré de pauvreté qui est le lot de la grande majorité des ménages urbains¹¹⁸.

(116) Simon Fass qui a consacré sa thèse aux *Families in Port-au-Prince, a study of the economic of survival*, op.cit., a trouvé que les dépenses pour la satisfaction des besoins parmi les plus élémentaires (santé, éducation) avaient une élasticité supérieure à 1. L'enquête réalisée par Faith Lewis et Allen Le Bel sur les femmes ouvrières révèle que pour 6 femmes ayant en tout 21 enfants, les coûts mensuels de l'éducation des enfants sont de \$12/enfant soit \$42/femme (Faith Lewis et Allen LeBel, op. cit., [p.43]). Ceci représente des dépenses littéralement exorbitantes, démesurées, ... compte tenu des revenus de ces femmes, et montre aussi le "projet éducatif des mères" que nous avons rencontrées dans toutes nos entrevues dans toutes les strates sociales.

(117) Les travailleurs agricoles de l'ensemble latino-américain reçoivent un revenu moyen équivalent à moins du 1/4 du revenu moyen des travailleurs non agricoles (Jacques Chonchol, "L'agriculture et le problème de l'emploi en Amérique Latine", *Problèmes d'Amérique Latine*, LI, juin 1979, pp.125-146, [p.138]).

(118) D'après Simon Fass (cité par Faith Lewis et Allen LeBel, op. cit., [p.7]), le revenu familial moyen dans les villes était, en 1975, de \$49 par mois, soit un peu moins de \$600/année; les familles dépensaient en cette année 52% de ce revenu pour l'achat de nourriture, d'eau et de combustible, donc une allocation des dépenses aux besoins les plus élémentaires.

On se retrouve donc, en ce qui concerne le marché du travail féminin non professionnel face à un marché de l'acheteur, une offre quasi-illimitée affrontant une demande réduite. Cette surabondance de l'offre du travail féminin explique que les femmes doivent se réfugier en grand nombre dans le secteur informel (domesticité, petit commerce, etc.).

La situation loin de s'améliorer se détériore. Haïti est le seul pays des Amériques classé par les Nations Unies dans la catégorie des "pays les moins avancés" avec 68% de sa population disposant d'un revenu per capita inférieur ou égal à U.S. \$155¹¹⁹. Un effet négatif de revenu (diminution de l'offre de travail féminin par suite de l'augmentation du revenu du conjoint) peut jouer pour une minorité surtout urbaine. Et encore, dans ce cas, cet effet négatif de revenu est amoindri par la possibilité pour les femmes de ces catégories désirant travailler à l'extérieur, d'utiliser les services privés d'autres femmes pour l'accomplissement des tâches domestiques.

La nécessité pour la femme des classes populaires de travailler en Haïti est donc à relier en premier lieu à la faiblesse du revenu familial. La surabondance de l'offre de travail féminin facilite l'intégration des femmes des catégories moyennes et aisées dans l'appareil de production. C'est l'explication du rôle important joué par la femme de bas en haut de l'échelle de la production marchande¹²⁰.

À côté du niveau du revenu familial, d'autres facteurs relevant de l'économique peuvent jouer. Les fluctuations des taux de salaire peuvent entraîner des déplacements de main-d'œuvre féminine d'un secteur d'activité à un autre; ainsi, l'élévation du taux de salaire dans l'industrie de la sous-traitance internationale a entraîné des déplacements de la population féminine active (du secteur des services privés par exemple vers l'industrie).

L'offre de travail féminin demeurera massive en dépit de taux de salaires parmi les plus bas de la Caraïbe. Compte tenu donc de l'abondance de l'offre de travail féminin (abondance à relier directement à la faiblesse des niveaux de revenu pour la grande majorité), le taux de salaire n'est pas un facteur d'accroissement mais plutôt un facteur de redistribution inter-sectorielle de cette offre.

(119) *Les pays les moins avancés, Haïti* Programme des Nations Unies pour le développement, dossier de la coopération internationale, 22p. [p.1].

(120) En Haïti, 70% des femmes âgées de 15 ans et plus sont actives. (Faith Lewis et Allen LeBel, op. cit., [p. 6]).

Le niveau d'éducation, influence-t-il positivement la participation de la femme à l'économie marchande, comme cela se produit dans les pays développés?

On pense généralement que l'éducation augmente le coût d'opportunité de l'inactivité et affaiblit le pouvoir restrictif des traditions culturelles qui cantonnent les femmes dans les activités domestiques¹²¹.

Cette tendance a été observée dans des pays sous-développés tels que le Pakistan et l'Égypte. Une étude portant sur le Chili, le Costa Rica, l'Équateur et le Venezuela trouve une corrélation positive entre éducation et participation féminine à la vie économique¹²². En Argentine également, le nombre d'années d'études des femmes influence énormément leur participation à la vie économique¹²³.

Néanmoins, pour certains pays d'Amérique Latine, la corrélation entre niveau d'éducation et taux de participation féminine à l'activité économique n'est pas forcément positive: en ce qui concerne la Colombie par exemple, "Rates for illiterate women are often higher than rates for wives who have gone through college"¹²⁴.

L'hypothèse que nous formulons est que la corrélation n'est pas positive en Haïti. Il se pourrait même qu'elle soit inversée, la femme ayant un faible niveau d'éducation disposant d'un revenu généralement plus faible est encore plus obligée que la femme éduquée de travailler pour subvenir aux besoins de la famille.

En Haïti, ainsi que dans d'autres pays et plus particulièrement en Amérique Latine, la participation économique des jeunes femmes serait inversement reliée au

(121) Voir sur ce point, Guy Standing, *Labour force participation and development*, International Labour Office, Geneva, 1978, 217 pages, [p.162].

(122) Waldomiro Pecht, "Case study no 3", *Participation of married women in the urban labour market in selected Latin American countries: Chile, Costa Rica, Ecuador, and Venezuela*, International Labour Office, Geneva, edited by Guy Standing and Glen Sheehan, 1978, 338 pages, pp. 27-41, [p.27].

(123) Juan C. Elizaga, op. cit., table 5, [p. 137].

(124) Alejandro Angulo et Cecilia L. de Rodriguez, "Case study no.1 Female participation in economic activity in Colombia", *Labour force participation in low-income countries*, International Labour Office, Geneva, edited by Guy Standing and Glen Sheehan, 1978, 338 pages, pp.17-26, p. 17.

revenu familial¹²⁵; or, la famille qui se constitue est très souvent mono-parentale... et l'obligation de travail devient ainsi quasi incontournable.

222.3. Les structures de la population féminine active

La forme de la courbe haïtienne de répartition par âge de la population féminine active diffère sensiblement de celle des courbes traditionnelles d'activité féminine par la modulation de l'offre du travail des femmes en Haïti¹²⁶. Aux quatre moments principaux des âges d'activité des femmes on relève les particularités suivantes:

- L'entrée des filles sur le marché du travail s'effectue à un âge très précoce.

- Si jusqu'à l'âge des unions, 20-24 ans, les taux d'activité masculine et féminine demeurent très proches, il s'ensuit cependant une période d'activité débordante correspondant à l'époque des unions (plaçage, mariage, etc.); cette activité, tout en étant inférieure à l'activité masculine aux mêmes âges, demeure quand même exceptionnelle.

- Une diminution, à peine perceptible intervient pendant la période de naissance des enfants; elle est même suivie d'une légère remontée, par laquelle Haïti se singularise de l'ensemble latino-américain.

- L'activité féminine demeure importante même chez les femmes âgées.

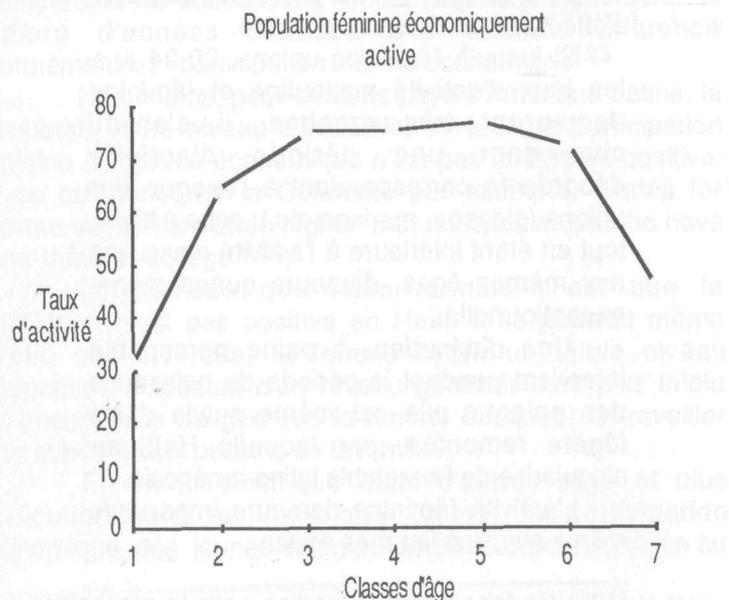
(125) En fait, cette observation pour le cas haïtien fait prendre, dans l'analyse du travail des femmes, autant distance des théories néo-classiques que des approches dualistes pour lesquelles la femme est implicitement donnée comme membre d'une famille bi-parentale; ce qui n'est statistiquement pas le cas de la majorité des familles en Haïti.

(126) Guy Standing [dans *Labor force participation and development*, International Labour Office, Geneva 1978, 217 pages, figures 3-4-5-6, pp. 18-19-20-21] a comparé les courbes d'activité féminine pour quelques pays à haut et bas revenus. Il ressort que les courbes, qui varient d'un pays à l'autre, classent Haïti dans un ensemble aussi disparate à première vue que le Ghana et les pays européens de l'Est..., mais pas dans l'ensemble des autres pays Latino-américains; c'est que Haïti est intégré au groupe qui accuse l'une des plus fortes implications du travail féminin dans le monde.

La courbe et ses implications:

Population féminine économiquement active¹²⁷:

Classes	1	2	3	4	5	6	7
Âges:	10-14	15-19	20-24	25-44 ¹²⁸	45-54	55-64	65 et +
%	31,14	64,88	75,39	75,31 ¹²⁸	77,34	72,60	45,40

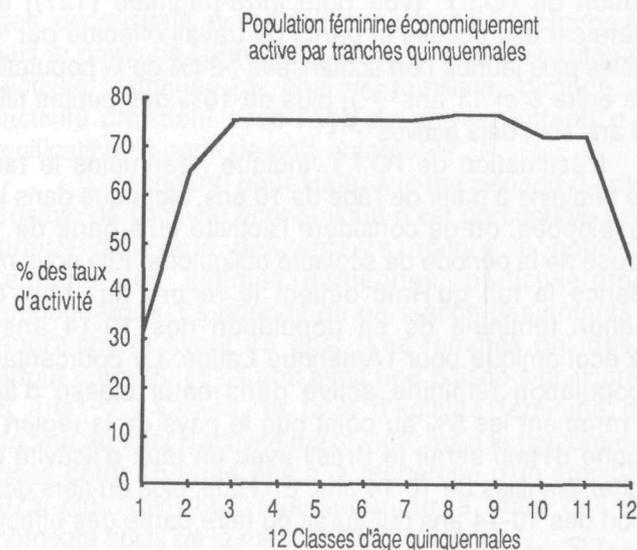


(127) Estimation de l'Organisation Internationale du Travail pour 1970, reproduite dans *Participation des femmes rurales au développement*, op.cit., [p.25]. Les résultats préliminaires du recensement de 1982 nous indiquent un taux d'activité féminine global très rapproché de l'estimation de l'OIT, 46,37% contre 46,2% pour le recensement de 1982 [dont 39,9% effectivement occupées et les 6,3% restants chômeuses].

(128) A comparer avec un taux d'activité de la main-d'œuvre féminine de 21% en 1975 dans cette même classe d'âge pour l'ensemble de l'Amérique Latine [Bureau International du Travail, *Les Travailleuses*, Genève août 1975, 40 pages].

La répartition de la main-d'œuvre féminine par âge n'a pas dû substantiellement¹²⁹ changer même si sa composition sectorielle a évolué; il s'agit donc de phénomènes de déplacements. Nous pouvons alors en aborder les implications avec un certain degré de pertinence pour la conjoncture 1985, et même en extrapoler les enseignements pour l'horizon 2000.

L'intervalle d'âge des 7 classes retenues est inégal: les trois premières sont de cinq ans, la quatrième est de 20 ans, les cinquième et sixième sont de dix ans, et la dernière est ouverte. Le profil de la courbe se ressent de ce découpage. En le ramenant sur une base quinquennale nous pouvons mieux saisir ses fluctuations et composer ensuite des blocs significatifs.



(129) Cette courbe est une vision du moment "1970" représentant le cycle de travail d'une cohorte fictive obtenue par la juxtaposition transversale et projection longitudinale des taux d'activité des catégories de femmes appartenant à toutes les classes d'âges de l'année d'observation; cette restriction ne limite point le commentaire puisque de 1970 à 1985 il ne s'est rien passé d'exceptionnel dans le travail des femmes en Haïti pour infirmer véritablement le passage d'une analyse transversale à une analyse longitudinale [voir Roland Pressat *L'analyse démographique*, PUF 1961, pages 63 et suivantes].

Cette répartition parle d'elle-même en révélant cruellement la démesure du travail féminin en ce que de 20 à 65 ans le plateau de la courbe d'activité est au-dessus des 70%. Les "anomalies" de ce report sur les femmes d'un travail commencé très tôt et d'une sortie réalisée très tard confirment une fois de plus l'urgence de cette analyse du travail par catégories de sexes, car, le degré d'invisibilisation du travail des femmes et l'amplitude des situations sont de loin supérieurs à ceux de l'ensemble des pays latino-américains, notamment ceux de l'aire caraïbe.

Le taux d'activité féminine élevé dans les classes d'âge très jeunes doit être corrélé négativement avec le taux de scolarisation très faible de ces mêmes classes d'âge. L'estimation de l'O.I.T. [voir note infra-paginale (127)] est incomplète car elle occulte la partie du travail effectué par les petites filles plus jeunes non scolarisées (34% de la population féminine entre 6 et 11 ans¹³⁰); plus de 10% des petites filles de 5 à 9 ans sont déjà actives¹³¹!

L'estimation de l'O.I.T. indique néanmoins le taux d'activité féminine à partir de l'âge de 10 ans, alors que dans les pays développés, on ne considère l'activité qu'à partir de 15 ans à cause de la période de scolarité obligatoire. Elle nous met en évidence le fait qu'Haïti détient le record du taux de participation féminine de sa population des 10-14 ans à l'activité économique pour l'Amérique Latine. Le pourcentage de la population féminine active dans cette classe d'âge excède rarement les 5% au point que le pays de la région le plus proche d'Haïti serait le Brésil avec un taux d'activité de 6,37% chez les filles de 10-14 ans. En Haïti, plus du tiers de la population des 10-14 ans qui aurait dû faire partie des effectifs scolarisés¹³² est active.

(130) *Participation des femmes rurales au développement*, op.cit., [p.66].

(131) *Guide économique de la République d'Haïti*, I.H.S.I., 1977. op.cit., [p.60]; actuellement (données du recensement de 1982) les garçons représenteraient 53,8% des effectifs des écoles primaires et les filles 46,2%. Seulement 36% des filles et 40% des garçons en âge d'aller à l'école étaient effectivement scolarisés.

(132) L'enseignement primaire est obligatoire en Haïti pour les enfants de 6 à 14 ans; néanmoins, le nombre nettement insuffisant des écoles primaires publiques (un millier pour l'ensemble du pays en 1981-1982) rend évidemment cette obligation de la loi inopérante.

Le taux de scolarisation des filles âgées de 12 à 17 ans (16%) est nettement inférieur à celui des 6-11 ans; cette décroissance est à relier au fait qu'il y a un si fort pourcentage de filles économiquement actives entre 15 et 19 ans. Les périodes de grande activité féminine se situent entre 15 et 64 ans, la crête se plaçant entre 45 et 54 ans.

En somme, cette lecture de la courbe de structure de la population féminine économiquement active appelle des considérations capables de nous faire accéder aux multiples contraintes posées par cette obligation du travail pour les femmes; la première question étant celle du poids de la charge familiale dans l'offre de travail féminin.

Dans les pays développés, le nombre et l'âge des enfants ont une influence sur l'activité marchandes des femmes. C'est ainsi qu'en France, "...les taux d'activité, à tous âges, décroissent avec l'alourdissement de la charge familiale, mais le poids de l'âge des enfants sur les disparités des taux d'activité féminine (à charge familiale donnée, les taux d'activité croissent avec l'âge du dernier enfant) n'apparaît significatif qu'à partir de trois enfants¹³³".

Cependant, pour Haïti, aucune période de diminution sensible de l'activité économique n'est perceptible pendant la période d'élevage des enfants malgré le nombre élevé d'enfants des femmes haïtiennes, particulièrement des campagnardes. La période de naissance des enfants se situe généralement avant 35 ans: "Les femmes ont des enfants surtout entre 20 et 34 ans avec une baisse significative après 35 ans¹³⁴". Certes, le taux d'activité féminine demeure inférieur au taux d'activité masculine, mais le nombre de femme âgées entre 15 et 44 ans à la recherche d'un emploi était en 1972 plus de deux fois supérieur à celui des hommes chômeurs actifs de la même classe d'âge¹³⁵.

Une constatation étonne, c'est l'inexistence, en Haïti, d'une corrélation négative entre le nombre d'enfants et la participation des femmes à l'activité économique. Le même phénomène a été observé en Bolivie, l'un des pays les plus pauvres d'Amérique Latine: "... les taux féminins restent

(133) Patricia Bouillaguet-Bernard, A.Gauvin-Ayel, J-L. Outin *Femmes au travail, Prospérité et crise*, op.cit., [p.113].

(134) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, rapport national, vol 1, janvier 1981, [p.3].

(135) *Données chiffrées pour le XVIII^e séminaire de la nutrition de l'enfant et de la famille*, IHSI, op.cit., [p.31].

constants et fait remarquable, ne sont nullement influencés par le nombre d'enfants, à la différence de ce qui se passe dans les pays développés¹³⁶." La corrélation en Haïti serait au contraire légèrement positive, comme en République Dominicaine¹³⁷.

Alors que l'on reconnaît, en général, que le nombre d'enfants vient affecter à la baisse la participation économique féminine¹³⁸, l'offre de travail des femmes haïtiennes ne vient

(136) Hector Gutierrez et François Héran "Bolivie: de graves problèmes socio-démographiques; Présentation de quelques données récentes", *Problèmes d'Amérique Latine*, no.62, 4^e trimestre 1981, pp.11-30, [p.30]. Mentionnons cependant que les taux féminins d'activité en Bolivie demeurent très inférieurs au taux d'activité féminin en Haïti. Juan C. Elizaga [op.cit.] a par ailleurs démontré qu'il n'y a pas de liens de causalité entre le taux de fertilité élevé des femmes Latino-américaines et leur faible participation à l'activité économique.

(137) André Corten et Marie Blanche Tahon concluent, dans une étude sur la République Dominicaine: "...la production d'une descendance nombreuse constitue une incitation pour les femmes à vendre leur force de travail"; et les mêmes auteurs d'expliquer la docilité des ouvrières des "zones franches" dominicaines par l'obligation pour elles de travailler parce que "grandes productrices de descendance"....."Prolétarisation familiale en République Dominicaine" *Amérique Latine*, no.12, octobre-décembre 1982, CETRAL -Centre de Recherche sur l'Amérique Latine- pp.12-21, [p.20].

(138) C'est notamment le cas dans certains pays d'Amérique Latine, comme au Chili par exemple où quel que soit l'âge de la mère et le nombre d'années d'études qu'elle a effectuées, et à l'exception des femmes n'ayant pas d'instruction du tout, le taux de participation à l'activité économique des femmes ayant 3-4-5 enfants et plus, est nettement plus faible que celui des femmes ayant un ou deux enfants. (Juan C. Elizaga, op.cit., [table 9, p.146]). A noter, par ailleurs, pour ce pays que dans les strates à revenus très faibles le niveau de participation économique de la femme ne décroît que lorsque celle-ci a cinq enfants ou plus.

Il existe également au Costa Rica, en Equateur et au Venezuela, une relation inverse entre le niveau de fertilité et la participation économique féminine (Waldomiro Pecht, "Case study no.2, Participation of married women in the urban labour market in selected Latin American countries: Chile, Costa Rica, Ecuador and Venezuela", *Labour Force participation in low-income countries*, International Labour Office, Geneva, edited by Guy Standing and Gleen Sheehan, 1978, 338 pages, pp.27-41 [p.27].

pas conforter la situation traditionnelle: les femmes qui exercent une activité marchande ont, en moyenne, un nombre d'enfants supérieur à celui des femmes économiquement inactives¹³⁹.

En outre, celles qui n'ont pas travaillé avant leur union mais qui travaillaient à l'époque de l'enquête avaient davantage d'enfants en moyenne (3,78) que celles qui avaient toujours travaillé avant l'union mais ne travaillent plus (3,38). En somme, le poids de la charge familiale porterait donc l'Haïtienne à participer à l'activité économique...

Nombre moyen d'enfants selon la situation professionnelle, le niveau d'instruction et la durée depuis la première union

Niveau d'instruction sans instruction /primaire/secondaire

Situation professionnelle

De 0 à 9 ans d'union

1. trav avant/trav. aujourd'hui	1,75	1,21	1,18
2. pas trav. avant/ trav. aujourd'hui	1,68	1,31	1,27
3. trav. avant/pas trav. aujourd'hui	1,88	1,38	1,43
4. pas trav.avant/pas trav.aujourd'hui	1,46	1,18	1,10

De 10 à 19 ans d'union

5. trav. avant/trav. aujourd'hui	4,39	3,60	4,00
6. pas trav. avant/ trav. aujourd'hui	4,39	4,38	2,52
7. trav. avant/pas trav. aujourd'hui	4,37	4,62	4,00
8. pas trav.avant/pas trav.aujourd'hui	3,99	3,43	2,22

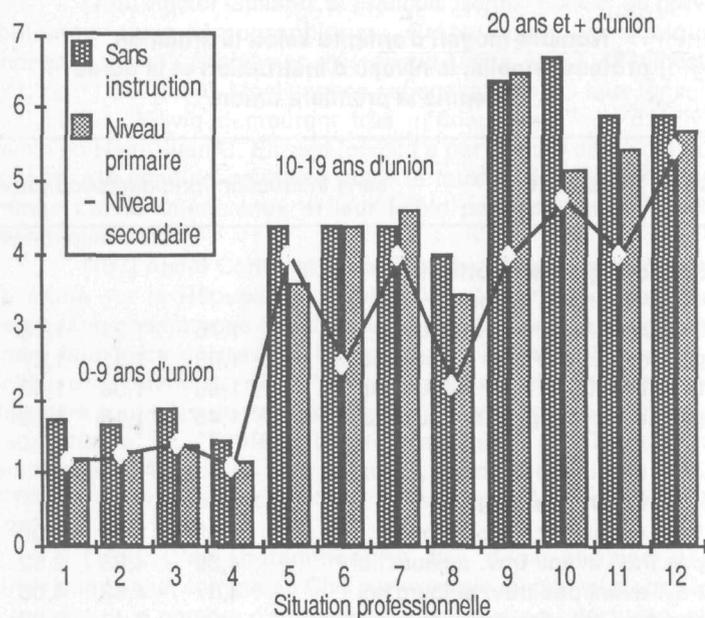
20 ans et + d'union

9. trav. avant/trav. aujourd'hui	6,39	6,50	4,00
10. pas trav. avant/ trav. aujourd'hui	6,69	5,14	4,75
11. trav. avant/pas trav. aujourd'hui	5,89	5,45	4,00
12. pas trav.avant/pas trav.aujourd'hui	5,92	5,70	5,43

Source: Tableau 2.2.7B [p.48] du volume 1, *Enquête haïtienne sur la fécondité*, op.cit., IHSI.

(139) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, rapport national, vol 1, op.cit., [p.47].

Il ressort du tableau que sauf pour certaines catégories de femmes dont les durées d'union sont égales ou supérieures à 20 ans, à scolarité équivalente, les femmes qui n'ont jamais eu d'activité marchande ont en général moins d'enfants que celles qui exercent une activité marchande. La conclusion de l'enquête menée par Faith Lewis et Allen LeBel et relative aux femmes ouvrières qui travaillent est éloquent sur ce point: "In fact, it is evident that having children necessitates bringing in an income even more strongly than before¹⁴⁰".



Par ailleurs, le graphique mettant en relation les quatre variables retenues fait nettement ressortir que l'influence de la scolarisation sur le nombre d'enfants nés vivants ne se fait sentir qu'à partir du niveau secondaire; constat d'importance pour une politique de la féminisation de l'école haïtienne.

La légère augmentation de l'activité féminine à partir de 45 ans est à relier avec une baisse de fécondité: le taux de fécondité par âge des femmes pour l'ensemble du pays subit

(140) Lewis et Le Bel, op.cit., [p.30].

une diminution considérable entre les tranches d'âge 35-39 et 40-44, décroissance qui s'explique par l'intervention précoce de la ménopause chez les femmes rurales dont le taux de fécondité est généralement élevé.

La retraite n'existant que pour les catégories œuvrant dans le secteur public, la population féminine, comme la population masculine, continue à travailler dans une proportion assez élevée passé 65 ans.

En somme, c'est plutôt la théorie micro-économique qui permet d'appréhender les nuances du travail marchand de la femme haïtienne. Celui-ci est déterminé, en premier lieu, par le niveau de revenu du ménage. Les facteurs d'ordre démographique (âge de la femme) n'ont pas une influence très grande. Le "cycle de travail féminin" n'est pas non plus étroitement relié au "cycle de la vie de famille". Les contraintes familiales, quand elles interviennent, entraîneraient plutôt, par suite de la baisse de revenu de l'unité économique qu'elles engendrent, une incitation supplémentaire à l'offre de travail féminin. C'est d'ailleurs pourquoi il ne s'effectue qu'une légère remontée de l'activité économique de la femme après l'âge de 45 ans.

Chapitre 3

L'Économie de ségrégation

éviiction de la terre et repli sur la commercialisation
des vivres

Positions: A propos de l'économie de ségrégation*

À partir des années 1950, un tournant s'amorce dans l'économie haïtienne. Dès la fin de la deuxième guerre mondiale le parcellaire agricole en crise atteint les limites de son émiettement et l'économie nationale se reconfigure par une centralisation de plus en plus poussée en un lieu unique de plus en plus polarisé sur l'extérieur. Les hommes longtemps habitués à être absents pour cause de guerres et d'émigrations se sont installés dans une culture d'assiégé ["culture d'oppidum"], et la surcharge domestique et marchande des femmes s'est ainsi trouvée "normalisée". Les femmes qui avaient supporté les contraintes particulières de ces successifs "États de siège" se voient alors désignées pour être les victimes du nouvel ordre de pauvreté.

*Il n'est peut-être pas inutile de reprendre en tête de ce chapitre la distinction fondamentale sur laquelle repose beaucoup de nos considérations. Les **denrées** sont les produits agricoles destinés principalement à l'exportation; le café est de loin la plus importante. Le terme **vivres** désigne en Haïti les biens agricoles destinés à l'auto-consommation ou à la consommation intérieure. Les principales cultures vivrières sont celles du maïs, du millet, du sorgho, des haricots, de la banane, du riz, du manioc, de la patate douce. L'articulation des **vivres** et des **denrées** fut au fondement des procès économiques haïtiens, disons jusqu'aux années 1950, tournant à partir duquel nous situons l'éclatement de l'ancien ordre économique. Alors que se sont développées d'autres articulations, dont il nous faudra rendre compte du point de vue du travail des femmes, les **vivres** et les **denrées** ont perdu de leur fonction économique; mais il ne serait pas étonnant qu'un assainissement politique et un retour à une plus grande autonomie nationale redonnent aux **vivres** et **denrées** une nouvelle vitalité sur d'autres bases... après les indispensables réformes dans l'économie rurale.

Le schéma est classique. Après les affrontements qui rendent le travail des femmes indispensable à la survie des leurs dans l'agriculture et la commercialisation, la "paix" nouvelle signifie pour le féminin le début d'une longue marche à reculons: une à une toutes les positions acquises et conquises dans le passé sont remises en question.

Dans l'agricole, le facteur de production principal, la terre, lui devient de plus en plus inaccessible; le reste en découle. Une fois privées de ce moyen essentiel, les femmes sont portées à quitter massivement le monde de la production agricole pour une migration sectorielle vers le commercial vivrier et les secteurs dits informels de l'urbain.

Mais la commercialisation des vivres a entre-temps changé de nature. Fortement reliée à l'origine au commerce international des denrées dont elle était la contre-partie pour la reproduction de la force de travail exploitée dans les procès d'exportation, les "vivres" ont à la fois perdu leur fonction économique suite à l'effondrement des denrées, et à la fois gagné en valeur spéculative par la montée des prix alimentaires au point que les terres agricoles sont devenues des objets de convoitise des capitaux urbains.

L'accumulation se faisant en effet de plus en plus dans d'autres secteurs... [comme celui de la sous-traitance internationale, celui du commerce d'importation de biens de consommation pour la nouvelle population de la capitale en croissance, celui de la fourniture privatisée des services d'école et de santé qui récupèrent les envois d'argent de la diaspora, ou encore comme dans le secteur foncier urbain, ou dans le détournement par les hauts commis de l'Etat des sommes dites de «l'aide étrangère»]... l'économie vivrière n'a plus la même signification, sa commercialisation non plus.

Les vivres qui ont assumé dans le passé tant bien que mal la couverture des besoins locaux et de florissantes spéculations sur les denrées, ne sont plus indispensables puisque d'autres sources d'enrichissement que les denrées sont mises en place. Le pourcentage de couverture des besoins par la production agricole locale décline au profit de la spéculation d'importation des produits de première nécessité alimentaire.

Ce resserrement des conditions et des possibilités dans l'agricole s'est accompagné d'un resserrement des opportunités laissées aux femmes. Non pas que les plus pauvres des paysans n'aient pas aussi payé leur tribut de déclassement, mais ce sont les femmes qui font massivement

les frais de la nouvelle conjoncture. Le repli sur la commercialisation, de vivrière que celle-ci était à l'origine, s'est diversifié dans d'autres formes dites "informelles", principalement à la capitale qui passe d'un ordre de grandeur de cent mille personnes en 1950 à celui du million en 1985.

Nous décrivons ces nouvelles situations de femmes depuis 1950 dans l'agriculture et la commercialisation des vivres en montrant comment elles ont été les victimes de toutes les dégradations économiques de ces secteurs par la perte de leur statut antérieur. Nous dégagerons ainsi comment la victimisation du féminin permet au masculin de s'approprier, somme toute, les dernières bases d'un enrichissement, relatif en pauvreté, mais bien réel comparé au dénuement des femmes.

3.1. FEMMES ET PRODUCTION AGRICOLE

La destruction de la paysannerie haïtienne étant une cause importante de la marginalisation des femmes rurales, il convient d'interroger dans cette perspective le secteur agricole haïtien. Celui-ci demeure, comme dans la plupart des pays d'Amérique Latine, la source principale d'emplois. Sa part dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) est en décroissance: de 51,87% en 1950, elle en a représenté moins de 50% dès l'année 1954. Après une légère remontée au cours des années 1966-1968, elle a diminué de nouveau atteignant péniblement 43,60% du P.I.B. en 1974¹. Les migrations rurales se sont accentuées parallèlement à ce déclin. Les mouvements de la main-d'œuvre féminine agricole demeurent profondément reliés aux causes de ce déclin tout en étant amplifiés du fait de la vulnérabilité particulière des femmes.

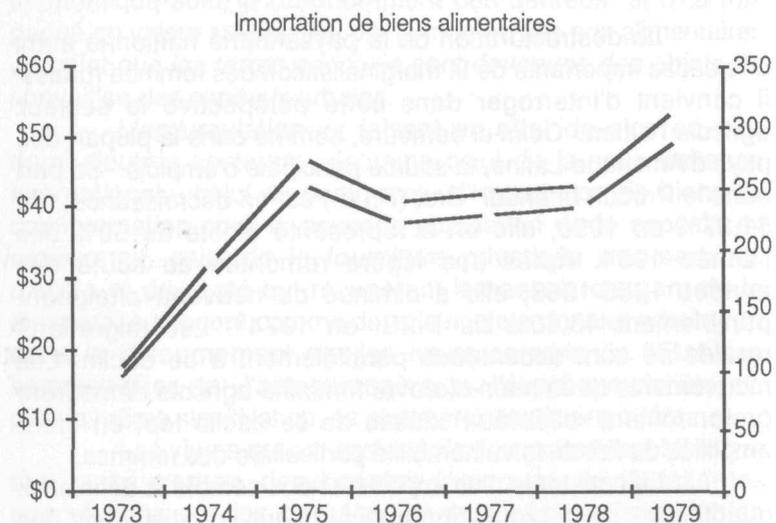
Le constat le plus important nous semble la déficience quantitative de la production agricole pour la satisfaction des besoins de la population (même si l'on prend en considération la seule demande solvable sans tenir compte des besoins tellement supérieurs). Le tableau, relatif aux importations de biens alimentaires entre 1973 et 1980 en chiffres absolus, est éloquent en faisant passer l'indice d'augmentation en sept ans de 100 à 316.

(1) *Guide économique de la République d'Haïti*, op. cit., [p.336, 337, 338, 339].

Importations de biens alimentaires

Années	Valeurs des importations en millions de dollars	Indice d'augmentation base 100 en 1973
1973-1974	15.8	100
1974-1975	30.3	191
1975-1976	43.5	275
1976-1977	38.	240
1977-1978	39.	247
1978-1979	40.	253
1979-1980	50.	316

Sources: Pierre-Jacques Roca "Agriculture et dépendance: la paysannerie haïtienne dans l'impasse", *Amérique Latine*, no.21, Paris janvier-mars 1985, pp.12-16, [p.13].



La croissance des trois premières années a été stoppée pendant les trois années de récession générale pour reprendre vigoureusement en 1979-1980 avec le mouvement global de sortie de la crise des économies de la zone dollar. Cet indice de déficience de l'agriculture locale ne peut que s'accroître dans les circonstances actuelles avec un taux

d'accroissement annuel de la production agricole de seulement 1,2%² quand celui de la croissance de Port-au-Prince dépasse 5%.

La situation est le résultat combiné de l'exploitation que subit le monde rural et de la baisse de ses capacités d'adaptation dans la conjoncture de crise du parcellaire. Parmi les contraintes les plus criardes, nous signalerons les difficultés d'accès à la terre, la destruction du sol par l'érosion provoquée par une coupe de bois dont la paysannerie ne peut être tenue responsable³, la nécessaire mise en culture de terres de moins en moins productives, face à une pression démographique galopante. Ces éléments expliquent seulement en partie la faiblesse agricole du pays; ils concourent néanmoins, à côté de pratiques coutumières discriminatoires pour la femme, à écarter cette dernière de la production agricole.

Outre ces contraintes, il faut signaler l'insécurité foncière qui est le lot d'une bonne partie de la paysannerie (beaucoup de paysans ne détiennent pas, en effet, de titres légaux de propriété sur les terres qu'ils cultivent) et la spoliation dont la paysannerie est victime, par suite d'une répartition inégalitaire des revenus de l'agriculture, spécialement dans le circuit des denrées dont elle ne contrôle pas les rouages de distribution.

Le paysan essaie d'assurer sa survie en produisant davantage de vivres d'une part pour son auto-consommation (le nombre de personnes à nourrir par unité de production s'accroissant), d'autre part en raison du caractère plus rémunérateur pour lui du commerce vivrier; le revenu du commerce des vivres, effectué par des femmes rurales est intégré en partie à l'économie paysanne. C'est ce qui ajoute à la compétition de plus en plus forte entre vivres et denrées au profit des premiers.

La femme rurale, écartée de l'agriculture s'intégrera, de plus en plus massivement au commerce vivrier. A ce titre, elle demeure un élément clé de la survie paysanne.

(2) *Participation des femmes rurales au développement*, op. cit., [p. 187]. Ce taux est largement inférieur à celui de l'ensemble du sous-continent latino-américain (3,3%) ou à celui de l'ensemble des pays sous-développés (2,9%). (Voir sur ce point Ramon Barcelo, "Changements techniques et paupérisation dans les campagnes; dix ans d'agriculture en Amérique Latine", *Amérique Latine*, no 14, avril-juin 1983, pp.14-20, [p. 14]).

(3) Le charbon de bois demeure le seul combustible alimentaire à la portée de la très grande majorité de la population.

3.1.1. L'agriculture au féminin.

Quel rôle joue la femme rurale dans la production agricole en Haïti?

Comment s'effectue la division sexuelle au niveau du travail agricole?

Ce sont en somme les deux questions principales que l'on peut actuellement formuler pour rendre compte de la conjoncture de crise du féminin dans l'agriculture.

En 1979, 72% des exploitants étaient des propriétaires et la plupart d'entre eux disposaient de moins de 1 hectare de terre⁴. La paysannerie parcellaire demeure le groupe numériquement le plus important en Haïti, contrairement aux autres îles caraïbéennes.

Le terme de 'propriétaire de parcelles' que l'on pourrait qualifier d'«atomisées» n'est souvent relatif qu'à une partie de la terre cultivée; parallèlement, le petit paysan sera fermier ou métayer sur d'autres terres pour augmenter ses revenus insuffisants.

Sur ses parcelles, le paysan cultive à la fois des produits destinés à l'auto-consommation familiale (celle-ci étant prise en considération dans la comptabilité nationale), à la commercialisation interne et des denrées à exporter; système auquel Paul Moral a donné le nom de "grappillage"⁵, perspective de l'ancienne école qui n'y voyait que désordre; personnellement, nous sommes convaincue, comme d'autres⁶, qu'il faut y voir une stratégie fondamentale de survie, et beaucoup d'ordre.

La principale denrée agricole exportée demeure le café dont la production se réalise généralement sur les petites exploitations. Il n'y a pas à proprement parler de plantations

(4) Secrétairerie d'Etat du plan, *Schéma d'aménagement du territoire: diagnostic et image à long terme*, Direction de l'aménagement du territoire et protection de l'environnement, mars 1981, 401 pages, [p. 49].

(5) Paul Moral, *Le paysan haïtien*, op. cit., [p. 201]. Grappillage, de 'Grapiye' en créole, prendre de-ci, de-là...par-ci, par-là, ce que l'on peut «gratter» des opportunités; avec connotation d'inorganisation.

(6) Voir ouvrages de Georges Anglade et travaux de l'équipe de Madian Salagnac. Notamment *Espace rural et société agraire en transformation: des jardins haïtiens aux marchés de Port-au-Prince*, Recherches haïtiennes, no 2, décembre 1980, Institut français d'Haïti, Port-au-Prince, 232 pages.

d'arbustes, les plantations de café (variété Typica du Coffea Arabica) étant très vieilles⁷. Quelques rapides sarclages à la houe ou à la machette sont effectués par des hommes. Au terme du processus de production, la cueillette reste, tant dans les petites exploitations que dans celles utilisant du travail salarié une activité à la fois masculine et féminine⁸.

Au niveau des cultures vivrières, la répartition des tâches semble reliée aux caractéristiques biologiques que l'on attribue généralement aux sexes tant au niveau des instruments utilisés qu'au niveau des opérations reliées à la production végétale. Le maniement de la houe, sauf exception, est réservé aux hommes.

Il appert d'ailleurs des vidéos de l'ICAD⁹ que la femme interiorise cette exclusivité comme un signe d'infériorité; elle ne manipule que la serpette recourbée ou la "manchette"¹⁰.

(7) Les études et travaux, expertises et contre-expertises sur le café en Haïti se montent à quelques centaines. De façon générale les bilans les plus pertinentes sur l'état actuel des questions en Haïti sont celles produites par les nouveaux 'bureaux d'études' [comme ARCHIPLAN (Denis, Lafontant, Magny, Roy, L.Voltaire,...), CAPITAL CONSULT (Baussan, Braun, Duret, St.Dic...), etc.] de nationaux. Cette nouvelle tendance est encouragée par les contrats d'étude des bailleurs de fonds internationaux et la tendance politique de création de 'poches de compétence' dans le milieu. La publication prochaine des quatre volumes du projet Madian Salagnac devrait permettre une mise en perspective des travaux sur les produits de base, dont le café. Il faut aussi signaler la thèse à McGill [Montréal] de Christian Girault, dont la publication au CNRS en fait un ouvrage accessible par comparaison aux 'rapports' inédits de circulation nationale. Par commodité nous y référerons pour ses descriptions faisant état de l'historiographie du café, *Le commerce du café en Haïti*, CNRS, Mémoire du Centre d'études de Géographie tropicale (CEGET-Bordeaux), 293 pages, sans date [1981 ?].

(8) Pour la description de l'ensemble des pratiques culturelles, deux solides bibliographies agricoles, Raymonde Lespinasse *Bibliographie agricole haïtienne 1950-1977*, IICA 1978, 923 titres recensés de la bibliothèque spécialisée de Damiens; et Clarence Zuvekas *An annotated bibliography of agricultural development in Haiti*, mimeo, US/AID, Washington 1977, près de 600 titres analysés; enfin, nous pourrions rajouter le tout récent glossaire de la publication de l'ICAD *Paysans... Silences à voix basse*, [Guerchy 1985] dont les 257 pages en ordre alphabétique des termes est une véritable mise à jour sur l'agriculture haïtienne par un collectif des meilleurs spécialistes de ces questions.

(9) "Oktob" in *Paysans... Silences à voix basse*.

(10) Coupe-coupe, machette.

Les opérations telles que l'arrachage ou le brûlage des souches précédentes pendant les périodes sèches, le sarclage, sont effectuées par des hommes, tandis que les semis, pendant la période humide, les récoltes de maïs, de sorgho, de haricots etc. sont du ressort de l'homme et de la femme. Celle-ci participe, à côté de l'homme, à la plantation des tubercules (ignames, manioc, patates), à l'épierrage, à l'approvisionnement en eau et aux achats pour les besoins de l'agriculture; elle est spécialisée dans la plantation et le repiquage du riz, les semis et récoltes de haricots verts; le désherbage, le "secouage" (opération postérieure au sarclage consistant à éliminer les mauvaises herbes) sont également des tâches féminines.

Dans certaines régions (Plateau de Rochelois), il existe des escouades de femmes qui se regroupent, moyennant salaire pour procéder à cette opération au profit d'autres propriétaires. La femme assiste l'homme dans le transport des produits de l'agriculture du champ vers la maison.

La division sexuelle du travail agricole est souple, et souvent variable en fonction de la région; en période de pointe, ou quand l'utilisation d'une main-d'œuvre externe devient difficile, les femmes participent à tous les travaux des champs, incluant le sarclage¹¹.

Dans d'autres régions, l'opération du sarclage serait même du ressort féminin¹². Dans les zones rurales à forte émigration masculine (plaine d'Aquin), on voit la femme manipuler la houe. Certaines activités autrefois masculines comme la préparation du charbon de bois sont devenues de nos jours le fait de femmes et dans d'autres opérations dites masculines, la femme est encore utilisée; dans les brûlis par exemple, elle réunit les branches et allume le feu¹³, etc.

La paysanne placée sur un lopin de terre a recours aux associations de travail masculines pour l'accomplissement de certaines tâches. En vue de l'obtention de ce "konkou" (concours), elle apportera de l'eau, préparera le feu lors des réunions de travail des associations de travail masculines.

En échange d'une aide masculine, certaines femmes offrent des services comme la lessive. La préparation de la nourriture, lors des réunions d'associations de travail

(11) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op. cit., [p.158].

(12) *La femme de couleur en Amérique Latine*, op. cit., [p.151].

(13) *Ibidem*, [p.151].

auxquelles a recours son compagnon en vue de l'exploitation de terres appartenant à ce dernier est considérée comme une priorité par rapport à l'activité marchande de la femme (commerce par exemple).

La production animale demeure souvent en Haïti une activité résiduelle de l'agriculture; le système de culture, la quantité des résidus après la récolte, le micro-climat déterminant le choix de l'animal à élever. Dans les zones sèches, par exemple, l'élevage du cabrit est privilégié; le manque de nourriture peut favoriser également l'élevage caprin. L'élevage représente souvent une épargne à utiliser aux alentours des fêtes ou aux moments difficiles.

La participation de la femme dans la production animale est réduite en termes d'heures; il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne la participation masculine. La femme s'occupe généralement des volailles, des lapins, et l'alimentation des porcs (± 1 heure de travail quotidien)¹⁴ est une de ses fonctions.

L'engraissement ou le non engraissement du porc est relié aux stratégies de survie paysanne, le porc mangeant les mêmes aliments que l'homme, la femelle servant à la reproduction n'est pas engraisée; on procédera à son engraissement rapide (en quelques mois) dans l'optique de la vendre¹⁵; on nourrira également le porc pour en obtenir ou davantage de graisse (ce qui permettra au paysan d'avoir graisse et viande à la fois), ou davantage de viande pour le consommateur port-au-princien.....[mais les porcs haïtiens ont été massacrés ces trois dernières années, éliminés sur toute l'étendue du territoire national...pour plaire aux commanditaires américains de l'aide internationale qui craignaient une hypothétique expansion de peste porcine dont le foyer était abusivement décrété en Haïti¹⁶].

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur l'aviciculture, la sylviculture, la chasse, la pêche, l'apiculture..., vu leur faible

(14) Alex Bellande, *Rationalité socio-économique des systèmes de production agricoles en Haïti: Une étude de cas*. Mémoire de M. Sc. en Ressources Renouvelables, Université Mc Gill, 1982, 225 pages, [p. 102].

(15) "Conversation avec l'agronome Luc [Luc Pierre-Jean]", vidéo *Paysans... Silences à voix basse*, par Gérald et Paule Belkin, Guerchy, France 1985.

(16) Voir le "dossier du mois" de *La lettre de Solagral*, Rennes France, no.44, janvier 1986, «Elevage porcin: Haïti à l'heure du choix», pp.7-17.

participation à l'ensemble primaire. Indiquons seulement que ce sont les femmes qui éviscèrent et vendent les poissons (pêchés généralement par les hommes), salent et sèchent ceux qui ne sont pas vendus immédiatement.

En termes d'heures de travail, il devient de plus en plus évident que le temps consacré par la femme à la production agricole tant végétale qu'animale est inférieur au temps de travail masculin. Ce temps varie d'ailleurs selon la région. Donna Plotkin¹⁷ cite une étude effectuée sur 42 ménages paysans de la région de l'Artibonite et d'après laquelle les femmes travaillaient 236 jours/an, c'est-à-dire, précise l'auteure, seulement 32 jours/année de moins que leurs compagnons. Généralement, le pourcentage d'hommes à travailler dans l'agriculture à plein temps est beaucoup plus élevé que celui des femmes. Ainsi, sur l'exploitation 2 étudiée par l'agronome Bellande, en dehors des périodes de pointe où la femme fournit jusqu'à 35% du temps de travail total, c'est l'homme qui effectue la plus grande partie du travail agricole, aidé, il est vrai par une main-d'œuvre externe salariée ou rémunérée en nature¹⁸. L'activité marchande la plus absorbante de la femme est le commerce pour amener à l'unité familiale des entrées d'argent supplémentaires et régulières. Cette tendance a été notée par tous les observateurs du monde rural.

Même inférieure en terme de temps de travail à celle de l'homme, la participation des femmes aux activités agricoles est une réalité dans toutes les campagnes haïtiennes. La femme prend d'ailleurs les décisions agricoles les plus importantes en ce qui concerne la production vivrière, la consommation domestique quotidienne, "...what portion of the harvest is to be set aside for home use"¹⁹.

Au niveau de la rémunération, même occasionnelle, certaines discriminations contribuent à marginaliser le travail agricole féminin. Dans le cas de l'utilisation d'une main-d'œuvre extérieure à l'exploitation, la journée de travail féminin, considérée comme inférieure n'est pas rémunérée à équivalence de celle d'un homme (elle représente entre la moitié et les 4/5 de la rémunération d'une journée

(17) Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p. 23].

(18) Alex Bellande, *Rationalité socio-économique des systèmes de production agricoles en Haïti*, op. cit., [p.141].

(19) Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p.34].

masculine)²⁰. Il importe de préciser que les salaires journaliers pour les travaux agricoles sont généralement très bas, inférieurs à 5 gourdes (\$1. U.S.) pour 5 heures. Les femmes participant aux associations de travail ("escouades") reçoivent environ \$0.30 pour une journée de 5 heures sur la terre des membres de l'escouade²¹. Les travaux agricoles accomplis par l'homme, même à ce niveau de salaire, sont donc valorisés et ceux accomplis par la femme minimisés.

Du point de vue salarial, la situation de nos travailleuses se rapproche de celle des ouvrières agricoles des autres pays d'Amérique Latine dans lesquels les salaires féminins sont toujours inférieurs aux salaires masculins (plantations de sucre de Colombie, bananeraies des Antilles françaises, etc.²²).

Salaires des femmes dans l'agriculture

Région	Femmes	Hommes	Rapport
Dudebou (région en dehors des Gonaïves); sarclage, semailles et récoltes de haricot et de maïs	\$ 1,20/jour \$ 0,60/demi-journée souvent en nature quand il s'agit de récolte	\$ 2 /jour	60% salaire masculin
Vallée de l'Artibonite récolte du riz	\$ 1,20/demi-journée + le repas	\$ 1,60 demi-journée+ repas	75% salaire masc.
Bassin de la plaine des Cayes	journée de 5 heures \$ 0,30 quand "escouade" sur la terre des membres		
Régions où l'on cultive le café	\$.30 ou \$.40/jour/récolte ou paiement en nature		

(20) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op. cit., [p.160].

(21) Donna Plotkin, *ibidem*, [p.37].

(22) Andrée Michel, "Multinationales et inégalités de classe et de sexe", *Current sociology, La sociologie contemporaine*, volume 31, number 1, spring 1983, Sage publications, Londres, 211 pages, [p. 92].

3.1.2. Evolution des effectifs féminins dans l'agriculture

Fixons d'abord que le secteur pré-capitaliste d'une économie est celui qui n'utilise pas une technologie dite avancée ou moderne mais plutôt un outillage rudimentaire et un ensemble de techniques qui sont aussi dites rudimentaires, mais dont on commence à peine à se rendre compte des richesses d'adaptation et de sauvegarde des maigres moyens écologiques de la production. Ce secteur est intégré, dans la plupart des cas, au système capitaliste mondial puisqu'une partie de sa production est écoulee sur le marché international.

La réduction de la main-d'œuvre précapitaliste, qui se confond souvent avec la main-d'œuvre agricole a été présentée comme un indice de progrès, voire de développement. Pour parler plus spécifiquement du cas haïtien, on a toujours considéré qu'une grande partie de la population rurale active subissait un chômage déguisé, que la productivité marginale d'un fort pourcentage de ces travailleurs était faible ou nulle, la même production pouvant être obtenue moyennant l'utilisation des mêmes techniques avec une population agricole réduite de moitié²³.

Dans le cas haïtien, cette réduction de la main-d'œuvre précapitaliste, qui affecte surtout notre main-d'œuvre agricole féminine, loin d'être un indice de progrès, est révélatrice d'une crise structurelle profonde et de la désorganisation quasi-totale d'un secteur défavorisé sous tous les aspects et laissé à lui-même sans intervention étatique significative, hormis certaines distributions démagogiques de propriétés, depuis l'indépendance du pays en 1804.

Les données fournies par le recensement de 1950 et le recensement de 1971 indiquent un déclin de 12,4% du pourcentage des travailleurs ruraux dans la population active totale²⁴.

(23) À ce sujet notre commentaire dans *Culture et Développement en Haïti*, "La main-d'œuvre et l'avenir", Leméac, Montréal, 1972, pp. 50-54; dans la perspective que c'est par le "travail pour tous" que se mesureront les transformations: quand dans chaque famille il y aura une personne à "travailler correctement", c'est que la situation aura changé du tout au tout. Cette insistance sur le "travail" disait depuis lors notre conviction que c'était l'outil le plus déterminant de la libération...des femmes.

(24) Cf. Tableau et graphique de la population active selon la branche d'activité entre 1950 et 1971 [page 107 de notre texte].

Deux faits nous semblent importants à signaler: il ne s'agit pas d'une simple diminution en chiffres relatifs; en chiffres absolus, le nombre des actifs agricoles est passé pendant la période considérée de 1 453 891 à 1 418 781²⁵, malgré qu'en 1971, il a été tenu compte de la population active à partir de 10 ans, alors qu'en 1950 n'était prise en considération que celle des '14 ans et plus'. Deuxième fait, cette diminution est beaucoup plus marquée chez notre population agricole féminine active où elle atteint, pour la même période 20,8%; entre les deux derniers recensements, la déféminisation de l'agriculture s'est encore accentuée: les femmes qui représentaient 38,4% de la population totale occupée dans l'agriculture en 1971 n'en sont plus que 30,6% en 1982; en cette même année, les agricultrices ne constituent plus que 49,6% de toutes les femmes au travail (à opposer à 61,4% en 1971)²⁶.

La déféminisation de l'agriculture et l'émigration des femmes rurales est loin d'être un phénomène unique. Elle a pris essor dans d'autres pays d'Amérique Latine (Brésil, Colombie, Pérou...) dans lesquels la femme rurale doit faire face à une situation de plus en plus précaire.

Il est important de signaler que cette diminution du pourcentage de femmes paysannes dans la population active féminine n'est en aucune façon reliée à l'introduction de nouveaux instruments aratoires. L'augmentation des densités rurales a normalement pour effet de porter les familles agricoles à utiliser un outillage technique plus sophistiqué afin qu'il n'y ait pas de baisse du revenu²⁷. L'utilisation d'un tel outillage²⁸ (charrue par exemple), a généralement pour conséquence d'augmenter la charge de travail des hommes en diminuant celle des femmes.

(25) Cf. Tableau et graphique des taux de féminité par branches économiques entre 1950 et 1971, page 108 de notre texte.

(26) Donna Plotkin, *Haitian Women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p.13]. L'auteure précise toutefois que certaines modifications des définitions du recensement ont pu quelque peu fausser les pourcentages.

(27) L'Amérique Latine est de nos jours la région des Tiers-Mondes où l'agriculture est la plus mécanisée. (cf. Jacques Chonchol, "L'agriculture et le problème de l'emploi en Amérique Latine", *Problèmes d'Amérique Latine*, LI, juin 1979, pp. 125-146).

(28) Voir sur ce point Ester Boserup, *Woman's role in economic development*, St-Martin's Press, New York, 1970, Chap.1, Male and female farming systems, pp. 15-36.

Ces transformations ne peuvent se produire en Haïti où la paysannerie est victime d'une véritable asphyxie monétaire qui l'empêche de bénéficier du progrès technique, mais qui oblige plutôt la femme des campagnes, dépossédée, à aller chercher ailleurs que dans l'agriculture, un revenu monétaire compensatoire.

3.1.3. Les causes de la crise agricole actuelle.

Nous en analyserons brièvement trois: potentiels et limites de l'environnement, pression démographique, répartition très inégalitaire des revenus.

Dans l'agriculture haïtienne, le principal facteur de production demeure la terre; et l'accès à la terre est limité autant par le potentiel agricole de régions aux contraintes pédologiques, topographiques, climatiques... sérieuses, que par une pression démographique élevée.

La première donnée explique d'ailleurs le passage de l'économie sucrière à l'économie à prédominance caféière dès la fin de l'époque coloniale française. La combinaison milieu naturel/haute pression démographique a également provoqué la parcellisation des terres et la mise sur pied, au XIX^e siècle, d'une organisation familiale, le 'lakou', pour l'encadrer. A la base de l'organisation, le patriarcat était celui qui dirigeait la production (cultures à installer sur les terres), la redistribution des biens, décidait également de la transmission de l'héritage foncier, et souvent détenait le statut d'intermédiaire entre les 'loa' vodou et sa famille.

La pression exercée sur la terre jointe à une politique délibérée de fourniture de main-d'œuvre aux plantations américaines et d'évacuation des classes d'âge les plus sensibles à la lutte armée, va donner naissance, dès le début du XX^e siècle, à deux phénomènes: l'exode de paysans vers des pays rapprochés du nôtre (Cuba, République Dominicaine) et la conquête de zones moins productives.

L'occupation étatsunienne (1915-1934), va aussi intervenir comme facteur économique de déstabilisation supplémentaire. En effet, avec les dépossessions massives de terres qui l'ont accompagnée, elle va créer une pression supplémentaire sur le rapport déjà précaire homme-femme/terre. D'après Suzy Castor, 271 600 acres (108 640 hectares) ont été à l'époque concédées à douze compagnies nord-américaines. L'auteur mentionne, par ailleurs, le nom d'une dizaine d'autres compagnies qui auraient reçu des

concessions²⁹.

Le rapport hommes-femmes/terre ne cesse de se détériorer: "les densités rurales par rapport aux superficies cultivées étant passées de 330 habitants ruraux par km² de superficie cultivée en 1950, à 415 en 1971 et à 464 en 1982"³⁰.

La pression démographique ne suffit pas à expliquer la misère paysanne. La cause la plus importante nous semble la répartition inégale des revenus. La courbe de la répartition des revenus est sur ce point éloquent. Le revenu moyen per capita était estimé à 190 dollars U.S. en 1976; cet indicateur nous classerait déjà parmi les pays les plus pauvres du monde.

La concentration des revenus entre les mains d'un pourcentage infime de la population, crée des disparités considérables, particulièrement entre monde rural et monde urbain: le revenu moyen rural était de 100 dollars U.S. pour l'année 1976 alors que la population paysanne représente 80% de la population totale du pays³¹. Pour cette même année, il a été estimé que 90% de la population rurale vivait dans la pauvreté absolue avec un revenu par personne inférieur à \$135³².

La situation paysanne est d'autant plus grave que les rentrées ne s'effectuent pas de façon continue mais varient considérablement selon les mois (parfois du simple au décuple). La vie misérable de la paysannerie est donc modulée par des hauts et des bas. Toute une stratégie de survie est mise au point: vente de produits vivriers valorisés sur le marché (maïs, patate) et qui étaient autrefois auto-consommés, et achat de fruits à pain, produits peu valorisés³³; ils s'agit d'une manifestation de la paupérisation paysanne: "Thus to a large extent, the choice of crops of peasant households is decided according to relative prices and not to household subsistence needs³⁴".

(29) Suzy Castor, *La ocupación norteamericana de Haiti y sus consecuencias (1915-1934)*, Mexico 1971, Siglo veintiuno editores s.a., 230 pages. [tableau de la page 78].

(30) *Résultats préliminaires du recensement général (septembre 1982)*, op.cit., [p. VI].

(31) *Participation des femmes rurales au développement*, op. cit., pp. 189-190.

(32) Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p.13].

(33) Alex Bellande, op. cit., [de la page146 à la page157].

(34) Donna Plotkin, *ibidem*, [p. 3].

A cause de la spoliation dont il est victime, le paysan n'a pas les ressources monétaires suffisantes pour l'acquisition d'un outillage sophistiqué; il doit se contenter dans la plupart des cas de la houe, achetée, parfois même empruntée, ou de la machette.

Le nombre de tracteurs en service est passé de 360 en 1970 à 500 en 1979³⁵. Le paysan n'a pas non plus accès, pour les mêmes raisons, à des engrais adéquats pour fertiliser les sols. Ces derniers s'appauvrissent de jour en jour par suite de la réduction (ou de la quasi-disparition) des jachères, phénomène qui empêche la reconstitution des éléments minéraux; ajoutons-y la coupe du bois, rendue nécessaire par la mise en culture de nouvelles terres, l'alimentation en combustible et l'absence de toute irrigation³⁶.

La terre cultivée devient de plus en plus exiguë et les rendements décroissent. Durant les périodes de pointe, les moindres retards dans l'exécution des travaux (semis, par exemple) par suite de manque de numéraire ou de main-d'œuvre contribuent à la paupérisation de "l'habitant". Cette paupérisation a souvent même pour conséquence un changement de statut: le petit propriétaire, obligé de vendre sa terre, devient métayer, c'est-à-dire travailleur agricole sur une terre dont il doit fournir plus ou moins la moitié de la production au propriétaire; le métayer perd 'sa terre', l'ouvrier agricole doit émigrer et, finalement, 'lakou foumi' urbain, 'boat-people' et 'kanter' recueillent les épaves ainsi rejetées par la crise agricole.

3.1.4. Les quatre conséquences de la crise pour le féminin

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, et de façon plus significative depuis 1970, l'augmentation de la pression démographique [les structures étant inchangées] va entraîner l'extension des surfaces consacrées à la culture des vivres et l'élimination progressive de la femme de la terre à la campagne; cette élimination, entérinée et codifiée par les pratiques coutumières, prend la triple forme d'obstacles à l'héritage de la terre, à l'accès à la terre et au statut d'agricultrices actives; il s'ensuit une accentuation continuelle de l'exode rural féminin.

(35) *Annuaire statistique des Nations Unies*, [p. 102].

(36) On consultera sur ce point *Population, ressources humaines et développement*, op. cit., [p.78].

314.1. Accentuation du conflit vivres/denrées et marginalisation de la paysanne.

Le conflit entre la production de vivres ou la production de denrées a rythmé la vie de «l'habitant». Paul Moral nous a présenté un paysan haïtien déchiré entre "le désir de gagner de l'argent et les soucis de la nourriture quotidienne"; il conclut: "il n'est pas sûr du tout que les besoins alimentaires passent en urgence les gains en numéraire"³⁷.

On a accordé une importance très grande à l'étude des denrées, principalement à celle du café (les agents de ce circuit spéculatif et d'exportation sont des hommes alors que ceux des vivres sont des femmes), et l'appareil législatif, au service des classes dominantes de la société a cherché par tous les moyens à obliger le paysan à produire des denrées; c'est que dans le commerce extérieur, le prélèvement élevé sur les denrées est au profit de l'Etat et des classes dominantes. Vivres et denrées sont intimement imbriqués dans leur fonction économique.

L'agriculteur haïtien a compris qu'il avait intérêt à cultiver les vivres. Le mécanisme de la détérioration des termes de l'échange pour les pays agricoles ont été suffisamment décrits: le paysan haïtien, la multiplicité des paysans haïtiens, comme ceux des autres pays des Tiers-Mondes reliés au commerce extérieur par leur production de denrées, ne peut exercer aucun contrôle sur les cours des biens exportés³⁸. Ceux-ci ont tendance à se détériorer par rapport à ceux des produits dans les pays industrialisés. Le paysan haïtien est d'ailleurs souvent maintenu dans l'ignorance des cours des denrées; en outre, il ne recevra, pour son produit qu'un prix "résiduel", "ce que le système veut bien lui attribuer une fois que l'Etat et les agents de commercialisation se seront servis"³⁹; en période de baisse de cours mondial, le pourcentage des droits fiscaux perçus par l'Etat augmente; la même tendance est observable en ce qui a trait aux marges bénéficiaires des exportateurs et des spéculateurs.

Le déclin de la production de café est directement relié à la baisse du prix monétaire payé au producteur,

(37) Paul Moral, *Le paysan haïtien*, op. cit., [p.200].

(38) Pour Haïti, la contribution fondamentale de Philippe Rouzier sur les *Echanges et développement* [Éditions de l'Université d'Ottawa, 1971, 117 pages] qui explore un cadre théorique pour penser les voies alternatives au marché mondial actuel des denrées.

(39) Christian Girault, op.cit. [p. 191, 204].

diminution qui monte entre 1955 et 1975 à 12%⁴⁰.

Cette diminution a coïncidé avec une augmentation du prix qui revient à l'agriculteur pour certaines cultures vivrières pendant la même période (30% d'augmentation pour les haricots, 42% pour le maïs). Devant l'émiettement de son pouvoir d'achat, l'agriculteur a donc tendance à diminuer sa production de café au profit de la production des haricots qui se cultivent plus ou moins à la même altitude que le produit exporté⁴¹. L'émiettement du pouvoir d'achat du petit producteur s'accroît de jour en jour face à une inflation galopante qui a entraîné, de 1970 à 1976, une augmentation de plus de 100% des prix à la consommation. Le repli vers la production vivrière est une des manifestations les plus importantes de la résistance paysanne face aux prélèvements exorbitants effectués par l'Etat, les spéculateurs et les exportateurs.

La femme se retrouve au cœur-même du conflit vivres-denrées: "... in most cases, the trading activities of women are closely coordinated with the agricultural activities of their husbands, since a large share of the women's trading capital is derived from the sale of household garden crops"⁴².

314.2. Les pratiques coutumières discriminatoires pour les femmes

L'absence de mariage, l'indivision juridique forcée, les coutumes relatives à l'héritage en général, sont autant d'éléments de la marginalisation des femmes et des catalyseurs de l'exode rural féminin⁴³; nous l'avons déjà dit, le droit coutumier a une présence très forte dans les campagnes haïtiennes. Le mariage, par exemple, qui exige

(40) La conjoncture internationale a légèrement amélioré la situation des producteurs entre 1975 et 1978.

(41) *Population, ressources humaines et développement*, op. cit., pp. 39-40.

(42) Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p. 47].

(43) Les pratiques coutumières en usage dans la paysannerie ne sont pas toutes discriminatoires pour la femme. Paul Moral (*Le paysan haïtien*, op. cit.) signale pour la décennie 1950 des cas de paysannes assez aisées qui exploitent, pour leur compte personnel, des terres apportées en dot grâce à un "curieux régime de séparation de biens", précise l'auteur. Il faut reconnaître, néanmoins, que dans la plupart des cas actuellement, 25 ans après l'étude de Moral, ces pratiques sont préjudiciables aux femmes comme tendent à le prouver les travaux les plus récents.

des frais très élevés, y demeure l'exception: 15% des unions dans les régions rurales⁴⁴. Cette quasi-inexistence du mariage est discriminatoire pour la femme. Celle-ci n'a pas de droit personnel sur la terre qu'elle cultive si celle-ci appartient à son concubin; elle a tendance à être éliminée de l'héritage de ce dernier surtout si elle n'en a pas eu d'enfants. Sa situation varie toutefois selon qu'elle est "fanm jadin" ou "fanm an deyò" (habitant sur des parcelles plus éloignées⁴⁵). C'est son 'statut' qui aura une incidence sur l'héritage de ses enfants. D'où la nécessité pour elle de "composer" avec cet ensemble d'éléments. La soi-disant complicité existant entre les différentes concubines d'un paysan est à mettre en rapport avec la nécessité pour la femme de survivre et de faire survivre sa descendance⁴⁶ dans un univers patriarcal.

Une autre pratique coutumière est celle de l'indivision juridique: les frais d'arpentage et de notariat élevés dans les cas de partage obligent souvent les héritiers à demeurer en situation d'indivision juridique de la terre. Ce régime se révèle discriminatoire pour les femmes. Même si l'indivision correspond souvent à un partage de fait, plus ou moins équitable, effectué parfois au moyen de cordes, il est important de préciser que les titres de propriété seront plutôt conservés par un héritier de sexe masculin⁴⁷.

Le respect de certaines coutumes successorales est également préjudiciable à la femme. Si celle-ci reçoit quelquefois de son père, lorsqu'elle se "place" un lopin de terre pour l'édification d'une maisonnette, c'est aux garçons que l'on donnera la chance de cultiver des terres du vivant de leur père⁴⁸. Après la mort de celui-ci, l'«héritière» ne pourra pas disposer à sa guise de terres exploitées, par exemple sous le système de métayage, par un parent du défunt, lequel est toujours un homme⁴⁹.

(44) Nous avons déjà insisté sur ces aspects dans la partie de notre travail relative au travail domestique.

(45) Mémoire de Hugues Foucault, Facult. d'Ethnologie, projet Madian-Salagnac, février 1980, [p. 17].

(46) De nos jours, suite à la précarité grandissante de sa situation financière, il est moins courant pour un paysan d'avoir plusieurs femmes.

(47) Mémoire de Hugues Foucault, op. cit., [p. 17].

(48) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe, traditions et innovations*, op. cit., [p. 52].

(49) *Participation des femmes rurales au développement*, op. cit., [p.192].

Les femmes sont parfois acculées à des ventes forcées. Le lakou, parvenant de moins en moins à pourvoir chacun d'une terre à cultiver devra déposséder en premier lieu les filles⁵⁰.

Le droit coutumier est rarement remis en question par les hommes; et celles qui en sont les principales victimes, les femmes paysannes, n'ont pas les moyens de le faire. Le droit coutumier prime même en présence d'un texte écrit, quand il s'agit d'exclure une fille, une femme ou les enfants d'une 'concubine'!

314.3. Défématisation de l'agriculture et déclasserment des paysannes.

Faisant suite au défrichement de terres de moins en moins productives, à l'émiettement des parcelles dû aux partages successoraux à chaque génération, la tendance récente pousse donc à écarter l'élément féminin de l'accès à la terre familiale à la campagne. On a parlé de l'exode rural sans insister suffisamment sur le fait de la défématisation de notre agriculture. Or de 1950 à nos jours le pourcentage de paysannes actives accuse, dans l'agriculture, une nette régression par rapport à celui des paysans actifs. Les agricultrices représentaient en 1950, 82,2% de la population féminine active; elles n'en forment que 61,4% en 1971 et 49,6% en 1982. La terre appartenant de moins en moins aux femmes, il s'ensuit une marginalisation de ces dernières. La marginalisation des femmes est encore plus manifeste quand on prend en considération leur statut. Les femmes agricultrices étaient pour la plupart (73%) des travailleuses familiales non rémunérées en 1971, 16% seulement travaillaient à leur propre compte alors que les salariées représentaient moins de 10% de la population féminine rurale occupée. Du côté masculin, la situation était différente: 5% travaillaient à leur propre compte, 26,6% étaient des travailleurs familiaux non rémunérés, 13% des salariés⁵¹.

Au recensement de 1982, par suite du déplacement massif de femmes vers des activités non agricoles, la situation a

(50) "In many instances land is covertly controlled by brothers and male cousins of the women". Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p.11].

(51) Nous avons calculé ces pourcentages à partir des données du *Recensement général de la population et du logement*, août 1971, vol. 1, résultats pour l'ensemble du pays, Ministère du plan, I.H.S.I., Port-au-Prince, 1979, [p.74-76].

été profondément modifiée: ce sont principalement les travailleuses familiales non rémunérées qui ont délaissé l'agriculture (elles ne représentent plus que 19% de la population employée dans ce secteur); le pourcentage de salariés des deux sexes a considérablement diminué également, ceci étant relié à la faiblesse des salaires agricoles.

Evolution du statut de la population occupée dans l'agriculture par sexe entre 1971 et 1982.
[nombres exprimés en milliers]

Années	Hommes		Femmes	
	1971	1982	1971	1982
	%	%	%	%
Employeurs	8 0,9	23 2,7	2 0,4	9 2,4
Personnes à leur compte	523 59,4	637 75	89 16,2	265 70,9
Salariés	115 13	50 5,8	52 9,6	27 7,1
Trav. familiaux non rémunérés	235 26,6	130 15,4	404 73,7	71 19
Autres non déterminés	0.5 0,1	9 1,1	1 0,1	3 0,7
Total	[880 357]	[848 958]	[548 716]	[373 901]

Sources:

Compilation et traitement des deux recensements généraux de 1971 et 1982

1. *Recensement général de la population et du logement*, 1971, IHSI en 1979

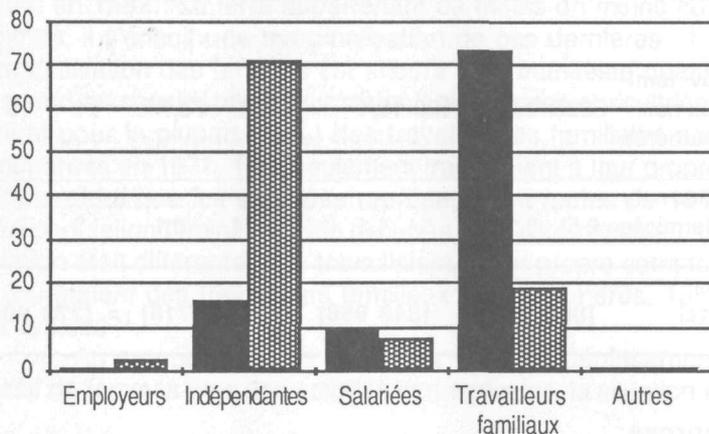
2. *Recensement général de la population et du logement*, 1982, IHSI en 1984

Voir Donna Plotkin, op.cit., [p.22-a].

Il est intéressant de noter que le pourcentage de salariés (hommes) a beaucoup plus décliné que celui des salariées (femmes), même si le nombre d'hommes salariés demeure beaucoup plus élevé que celui des femmes à salaire dans l'agriculture⁵². La situation de salariée, même à rémunération inférieure à celle de l'homme, représenterait donc un pis-aller indispensable pour l'Haïtienne en milieu rural.

La lecture de ce tableau des chiffres officiels, si elle recueille une certaine adhésion de vraisemblance pour la catégorie des 'hommes', fait par contre problème pour la catégorie des 'femmes'. L'évolution signalée est tellement brutale et les différences sont tellement flagrantes, qu'il ne nous faut pas hésiter à y voir un exemple type des errances statistiques dès qu'il s'agit de rendre compte du travail des femmes. Nous avons fait le graphique d'évolution des pourcentages par catégorie rien que pour illustrer notre point: des 'Indépendantes' qui passent de 16 à 70%, et des 'Travailleuses familiales non rémunérées' qui régressent de 73 à 19% ! L'in vraisemblance est patente.

Evolution du statut de la population féminine occupée dans l'agriculture entre 1971 et 1982



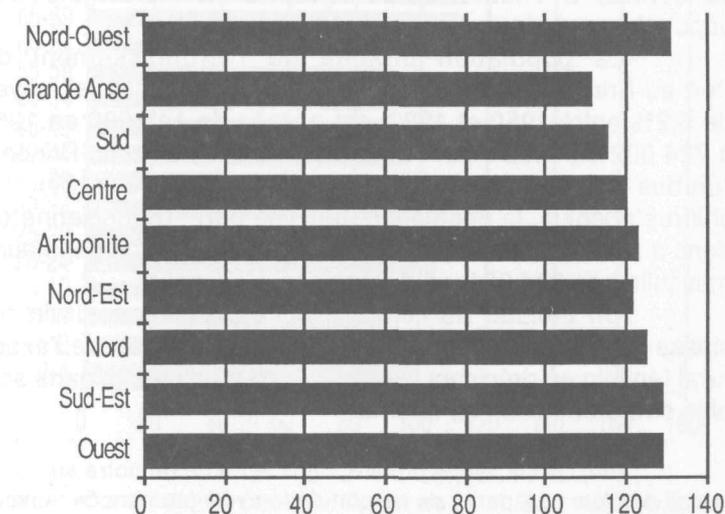
(52) Pour l'ensemble de l'Amérique Latine, la situation est quasiment opposée, la baisse de l'emploi salarié agricole ayant été plus forte pour les femmes que pour les hommes. (Andrée Michel, 1983, op.cit [p.89]). Ceci révèle, encore une fois, la situation très particulière d'Haïti au sein de ce continent.

Autant alors continuer par la marginalisation des paysannes qui explique d'une part l'intégration plus intense de celles-ci aux circuits commerciaux intérieurs, et d'autre part la forme particulière que revêt l'exode rural féminin.

314.4 L'exode rural féminin

Si la migration n'affecte pas que les femmes, elles sont cependant la catégorie de sexe la plus affectée par ces déplacements; et si les migrations des hommes ont différentes tendances que l'on peut dire classiques (Rural-Rural, Urbain-Rural, Rural/Urbain-International)⁵³, les migrations féminines s'effectuent principalement vers l'urbain; ce type de migration comprend deux fois plus de femmes que d'hommes.

Rapport de féminité des populations urbaines par département



Source: Département du Plan, Institut haïtien de statistique et d'informatique, *Analyse de quelques indicateurs démographiques tirés des recensements de 1950, 1971 et 1982*, Port-au-Prince, IHSI avril 1983.

(53) Actuellement la diaspora haïtienne est évaluée à 1.000.000 de personnes. De plus en plus, ce sont des cultivateurs qui en forment la majorité; il s'agit de forces vives de la nation, de gens dont l'âge moyen se situe entre 26 et 34 ans (cf. *Population, ressources humaines et développement*, op. cit., [p.170]). Cette émigration est d'abord une migration masculine qui se transforme, lorsque la situation le permet, en migration familiale.

Ceci s'explique par la détermination des femmes de travailler dans des secteurs autres que l'agricole (à noter que, même au niveau des migrations internationales, les hommes sont très souvent intégrés dans des circuits agricoles). D'autres préoccupations comme l'éducation des enfants expliquent aussi, mais seulement en partie, la forme particulière de l'exode féminin. En Haïti, l'exode rural féminin, en direction des villes et en provenance de toutes les régions du pays est manifeste; le rapport de féminité⁵⁴ est nettement plus élevé dans la population urbaine que dans la population rurale quel que soit le département considéré:

L'exode rural féminin⁵⁵ est un phénomène d'autant plus à considérer que les migrantes rurales, en provenance de tous les départements du pays, se dirigent dans la plupart des cas vers le département de l'Ouest, plus précisément vers l'arrondissement de Port-au-Prince qui concentre, à l'heure actuelle, 58% de l'ensemble des populations urbaines du pays.

La population urbaine de l'arrondissement de Port-au-Prince, suivant un taux d'accroissement annuel moyen de 5,2% entre 1950 et 1982, est passée de 145 000 en 1950 à 724 002 en 1982⁵⁶; or l'arrondissement de Port-au-Prince a l'un des rapports de féminité parmi les plus élevés (129). En chiffres absolus, la population féminine port-au-princienne est donc à l'heure actuelle de 409 041 comparée à une population masculine de 314 961, et la tendance s'accroît.

Un tableau de l'effectif de la population rurale par classe d'âges nous permettra d'affiner notre étude de l'exode rural féminin en précisant les classes d'âge où les départs sont plus nombreux pour les femmes.

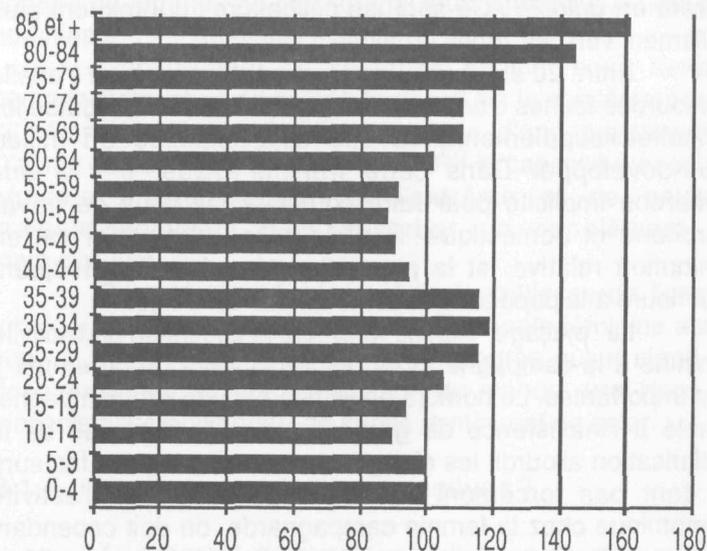
(54) Nous avons préféré, dans le cadre de notre sujet, *Le travail des femmes*, parler de rapport de féminité (nombre de femmes pour 100 hommes), plutôt que d'utiliser l'expression traditionnelle 'rapport de masculinité'. Cette inversion n'est pas une mode, mais un outil de travail plus pertinent, en ce qu'elle fait accéder directement à l'objet traité.

(55) Il s'agit d'une caractéristique propre à l'ensemble de l'Amérique Latine (Brésil, Uruguay, Venezuela, etc.) où "plus de femmes que d'hommes émigrent à la ville" à la recherche d'un revenu monétaire. (Lourdes Beneria *Reproduction, production and the sexual division of labour*, BIT, Genève, 1978, 26 pages, cité dans Andrée Michel, "Multinationales et inégalités de classe et de sexe", *Current sociology, La sociologie contemporaine*, volume 31, number 1 spring 1983, Sage publications Londres, 211 pages, [p. 110]).

(56) IHSI, *Recensement de 1982*, op.cit., 1984.

Il s'agit ici de la population rurale totale. On constate un écart faible entre les populations féminine et masculine rurales puisque au total le rapport moyen de féminité est de 101,1; ce n'est donc qu'une légère sur-représentation féminine alors qu'au niveau des populations actives agricoles, il existe une distorsion importante au profit de la population masculine.

Rapport de féminité par groupe
quinquennaux d'âge dans la population
rurale en 1971



Source: Compilation à partir du *Cahier de l'U.A.R.D., série Analyse du recensement de 1971*, IHSI, avril 1980, 112 pages, [p.26].

Comme l'indique le tableau, la quasi-correspondance entre les populations masculine et féminine totales cache des variations importantes d'un groupe quinquennal d'âge à l'autre; ceci provient du fait que l'exode rural s'effectue aux âges les plus actifs de la vie des femmes. Ainsi, jusqu'aux classes d'âge de moins de 20 ans, la population masculine demeurera supérieure à la population féminine; deux explications à ce phénomène: la petite fille de la campagne est entraînée très tôt à la pratique du métier de marchande au niveau de la commercialisation des vivres et pourra de ce fait être absente;

et dès l'âge de 10-14 ans, elle sera également placée comme "restavek" (c'est-à-dire comme aide domestique en contre-partie du logement et de la nourriture) dans une famille urbaine lorsque la structure paysanne, trop pauvre, n'arrivera plus à assurer par elle-même, la survie même précaire de tous ses membres. Dans la tranche d'âge des 10-14 ans le rapport de féminité tombe ainsi brutalement à 90,1; ce qui en fait l'un des rapports les plus bas de l'analyse transversale en 1971. À ces âges, les petits garçons commencent à aider leur père agriculteur, d'où l'accentuation de l'écart entre les sexes.

Entre 20 et 40 ans, la population féminine rurale sera toujours supérieure à la population masculine (RF>100); 19.1 ans est l'âge moyen au cours duquel les femmes rurales entrent en union⁵⁷. Ce sont les célibataires qui migrent plus facilement vers les zones urbaines à ces âges.

Entre 20 et 40 ans, la campagnarde en union s'attelle aux lourdes tâches d'une maternité nombreuse avec toutes les difficultés supplémentaires que cela implique en milieu sous-développé. Dans cette tranche d'âge, il y a une recherche implicite pour faire coïncider les lieux de travail marchand et domestique; le phénomène migratoire est en diminution relative, et la population féminine sera toujours supérieure à la population masculine de même âge.

Le "plaçage" signifie rarement la cessation de l'activité féminine à la campagne. Les responsabilités de la femme y sont importantes. Le nombre élevé des enfants à la campagne, jumelé à l'inexistence de garderies et à la faiblesse de la scolarisation allourdit les charges maternelles. Si ces facteurs ne sont pas forcément cause de cessation de l'activité économique chez la femme campagnarde, on doit cependant noter que c'est dans la catégorie de femmes âgées entre 20 et 40 ans que le pourcentage de maîtresses de maison demeure le plus élevé pour les femmes en union. La femme est donc moins incitée à migrer vers la ville à cette époque de sa vie, malgré toutes les discriminations dont elle est victime; et elle s'intégrera plus facilement au commerce rural.

Une pression⁵⁸ va s'exercer sur la femme de la campagne âgée de 40 et 60 ans afin que celle-ci abandonne la culture de la terre. Cette pression provient, comme nous l'avons déjà dit, de la tendance à l'élimination progressive de la

(57) *Enquête haïtienne sur la fécondité*, rapport national, vol. 1, op. cit., [p. 21].

(58) Cette pression existe bien avant cet âge, mais la femme rurale pourra plus facilement partir à cette époque de sa vie.

femme, même par ses enfants de sexe masculin; pratiques coutumières discriminatoires beaucoup plus répandues dans le monde paysan qu'on ne le pense. La campagnarde essaiera alors à cet âge de migrer pour s'intégrer difficilement à d'autres circuits (commerce rural ou urbain - industrie - domesticité - etc.), si ce n'est la mendicité et dans certains cas bien réels, l'attente de la mort par la faim.

Le gonflement relatif de l'effectif féminin dans les catégories 65 à 85 ans s'explique par le retour à la campagne de femmes ayant passé une bonne partie de leur vie active à l'extérieur de leur milieu d'origine et également par l'espérance de vie plus élevée des femmes. A partir de 65 ans et par conséquent dans les périodes les moins productives, le nombre de femmes rurales sera toujours supérieur à celui des hommes.

L'écartement de l'élément féminin nous semble personnellement un signe des temps; il est la conséquence de la déstructuration quasi systématique d'une paysannerie. D'après l'étude réalisée par le PNUD⁵⁹ la capacité du secteur agricole a été poussée à l'extrême et ne pourrait vraisemblablement plus absorber un supplément de main-d'œuvre.

Compte tenu également de la faiblesse de l'emploi urbain, le déplacement de la population rurale féminine active vers la ville est moins un signe de progrès qu'un signe de désorganisation, de désagrégation du monde rural dont les mécanismes traditionnels de survie continuent de caler.

3.1.5. Quelles sont les perspectives?

Au moment même où une situation de plus en plus précaire oblige la paysannerie à résister, pour sa propre survie, aux multiples prélèvements dont elle est victime par la réduction de la production de denrées au profit de celle de vivres, où l'exode rural féminin, par suite de la pression exercée sur la terre et de la vulnérabilité plus grande de la femme augmente considérablement, la priorité du gouvernement et des organismes internationaux ne semble pas favoriser les cultures vivrières.

Au contraire, certains projets à l'étude entraîneront, ou par suite des dépossessions massives de terres qu'ils impliquent ou par suite de leur orientation générale, la

(59) *Participation des femmes rurales au développement*, op. cit.

diminution de la production vivrière auto-consommée et commercialisée, un exode paysan accru, exode, qui pour les raisons que nous avons déjà invoquées sera d'abord féminin. Nous parlerons de deux des projets à titre d'exemple. D'abord, le projet de barrages hydro-électriques sur le fleuve Artibonite⁶⁰. Ce projet de barrage à Verrettes et à La Chapelle est financé en partie par la Banque Inter-américaine de développement (BID). Son objectif est de fournir l'électricité aux industries de sous-traitance de la région de Port-au-Prince.

Ce projet implique l'inondation de 3 850 hectares de terres considérées parmi les plus fertiles du pays et de ce fait exploitées de façon intensive. Ces terres sont actuellement cultivées par de petits paysans (propriétaires et fermiers) et sont plantées uniquement en produits vivriers: maïs, petit mil, pois "congo", patate, riz, haricots, etc. Outre "le manque à produire agricole", la réalisation de ce projet entraînerait un "manque à manger" important. Il s'ensuivra une augmentation de notre déficit alimentaire national, une paupérisation rurale accrue, une plus grande pression sur la terre⁶¹; les deux derniers facteurs accentueront l'exode rural féminin.

De même l'orientation de ce que certains appellent *Le plan américain pour Haïti*⁶² ne peut que contribuer à une dépendance accrue et à une déstabilisation plus grande du monde paysan, situation qui rendra plus précaire la position de la paysanne. Prenant pour acquis la faible productivité des terres cultivées en vivres, ce plan prévoit de "retirer graduellement mais systématiquement de la production vivrière, près de 30% de la terre actuellement cultivée... afin de réaliser une réhabilitation de la terre et une stratégie d'arbres de denrées"⁶³.

Dans cette optique, les paysans producteurs dans des terres marginales seront déplacés. Ce nouvel objectif, comme celui d'autres projets exécutés en Haïti (extermination des cochons haïtiens par peur de la contamination des porcs américains, élimination qui avait réduit l'économie de beaucoup

(60) Pour une étude détaillée des avantages comparatifs de ce projet, consulter: *Haïti, un choix de développement: barrages hydro-électriques ou production agricole?*, Comité français de défense des Droits de l'homme en Haïti, Paris [s.d.1981?] 32 pages.

(61) *Haïti, un choix de développement: Barrages hydro-électriques ou production agricole*, op. cit., [p. 25].

(62) Ernst Verdieu *Plan américain pour Haïti*, Comité International pour les Réfugiés Haïtiens (C.I.R.H.), juin 1984.

(63) *Ibidem*, [p. 10].

de familles paysannes⁶⁴ et enlevé à la femme une de ses activités spécifiques dans le domaine de l'élevage) sera défavorable à la population paysanne. Il lui enlèvera une bonne partie des terres qu'elle occupe, ses possibilités de survie, et impliquera de nombreux déplacements de population.

Dans tous ces processus de déstructuration de la paysannerie, la femme sera la première victime.

Nous devons conclure avec Pierre-Jacques Roca, tant que la situation demeurera inchangée sur l'échiquier politique haïtien, que "...les paysans haïtiens n'ont rien à attendre ni de leur gouvernement ni des Etats-Unis qui considèrent le bassin des Caraïbes comme leur «arrière-cour»"⁶⁵.

...Et les paysannes haïtiennes dans les divers processus de déstructuration de notre paysannerie, subissent une discrimination et une paupérisation supérieures à celles qui affectent les hommes, d'où un "enrichissement relatif" de ces derniers par rapport aux femmes, et cela grâce au travail des femmes et à la fonction objective qu'on fait jouer à celles-ci dans l'économie: à la fois la catégorie de sexe et le groupe social sacrifiés en première ligne pour amortir les effets des dégradations continues en économie de pauvreté.

(64) Le porc constituait souvent l'unique épargne familiale; sa vente permettait au paysan de payer les dépenses médicales, funéraires ou éducatives, etc. Son élimination traduisait donc le "mépris" de l'Etat haïtien et de ses tuteurs à l'endroit de la paysannerie; voir *La lettre de Solagrail*, op.cit. pp.7-17; et Jean-Jacques Honorat "La peste porcine en Haïti: de l'éradication d'une épizootie au grand Projet d'anti-développement national", pp. 5-13, *Collectif Paroles*, no.21, janvier/février 1983. Pour situer le cadre général dans lequel s'insère ces questions particulières, voir "Structures agraires et tenure foncière en Haïti" par Serge Larose et Frantz Voltaire, *Anthropologie et sociétés*, Université Laval, vol.8 no.2, pp.65-84.

(65) Pierre-Jacques Roca, "Agriculture et dépendance. La paysannerie haïtienne dans l'impasse.", *Amérique Latine*, no. 21, janvier-mars 1985, CETRAL, Paris, pp.12-16, [p. 16].

3.2. FEMMES ET COMMERCIALISATION

Dès leur plus jeune âge les petites filles apprennent à «...acheter et à vendre, à calculer la valeur et à reconnaître la monnaie, à juger la quantité et la qualité, à évaluer divers produits...».

Sydney W.Mintz*

Qui dit 'commercialisation' en Haïti dit 'féminisation'.

Dès qu'il y eut commercialisation dans un marché interne et donc production d'un réseau d'échange, les agents en furent historiquement les femmes au point que l'on puisse placer l'habileté commerciale au fondement des savoir-faire transmis depuis deux siècles aux petites filles dans l'univers agricole et rural haïtien. Il est alors d'autant plus étonnant que l'étude de ces activités ait donné lieu ces quinze dernières années à tant de travaux sans que le débat sur le "genre" [masculin/féminin] des agents n'y soit devenu un des thèmes majeurs des contributions permettant d'accéder à une théorie de la commercialisation.

Notre objectif n'est donc pas de reprendre, ni même de résumer, les accumulations récentes dans la description des circuits, des produits, des lieux d'échange..., mais d'aller à l'essentiel de l'interprétation que l'on peut avancer pour expliquer un phénomène de cette ampleur et lui chercher sa pleine signification dans une économie politique du travail des femmes en Haïti. Les trois points de notre développement sur "Le commerce intérieur au féminin", "Réseaux et agents de la commercialisation interne", "Marges bénéficiaires des commerçantes et fonction du revenu de la femme" seront un montage d'informations concrètes pour illustrer et appuyer nos thèses.

* Sydney W.Mintz dans "The employment of capital by market women in Haiti", *Capital, saving and credit in peasant societies*, op.cit., Chicago 1964.

Les articulations en sont:

- 1) Aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, on peut valablement découper le temps de 'deux guerres de cent ans' aux fondements de la formation sociale haïtienne et aux racines de la crise contemporaine de ce demi-siècle, 1950-2000.
- 2) Comme partout en temps de guerre et en état de siège prolongé [du fait même de l'unique révolution d'esclaves à réussir dans l'Histoire], les femmes ont été appelées à d'importantes tâches marchandes et familiales.
- 3) Concrètement dans le cas haïtien, et compte tenu des particularités du théâtre local des opérations militaires, des contraintes de circulation des hommes, de l'expérience historique, de l'origine africaine du peuple en formation... c'est dans la commercialisation du marché alimentaire interne que s'est réalisée une 'exclusivité' féminine.
- 4) Le "Contrat social" ainsi produit au long de deux siècles rentre, à partir de 1950, dans une crise typique d'après-guerre: les femmes sont 'fortement conviées' à reprendre 'leur place' plus traditionnelle dans une société patriarcale, mais la conjoncture est aggravée d'une part par une crise globale de l'économie tout entière ne laissant au féminin qu'une 'place' ténue et d'autre part par le mouvement généralisé d'une prise de conscience de la question féminine.

Pour la démonstration du bien-fondé de cette grille de lecture particulière de la commercialisation et son intégration aux autres dimensions du travail des femmes, nous avons fait choix de nous limiter aux deux aspects les plus pertinents, économiquement parlant, qui ressortaient de nos entretiens avec les femmes proches de ces pratiques commerciales:

«- nous n'avons pas beaucoup de choix de travail et seul le 'tikomès' nous est accessible.»

«- la mince marge bénéficiaire [koutay] est essentielle à la survie des nôtres malgré l'épuisance du travail.»

3.2.1. Le commerce intérieur au féminin

Tout en occupant un modeste pourcentage de la population active totale (3,5%), le secteur commercial se

caractérisait en 1950 par sa forte prédominance féminine⁶⁶. En 1971, la rubrique 'Personnel commercial et vendeurs', occupant 10% de la population active totale du pays, accusait un taux de féminisation de 90%⁶⁷. En 1982, le nombre de femmes commerçantes est passé à 221 000 et le taux de féminisation du secteur commercial est de 78%. Après l'agriculture, c'est actuellement dans ce secteur que l'on retrouve le plus grand nombre de femmes actives et, comme en Bolivie⁶⁸, le commerce demeure la branche la plus féminisée.

Rappelons ici que la femme ne joue pas en Haïti un rôle important dans le commerce extérieur relié à l'exportation de denrées agricoles ou de produits dérivés de ces biens, commerce qui tout en étant plus lucratif fait intervenir un nombre relativement réduit d'intermédiaires. La base de ce commerce des denrées est l'existence d'un capital financier se retrouvant entre des mains masculines et dont les effets se répercutent de haut en bas de son organisation commerciale. Du point de vue de la méthode, il pourrait sembler plus logique d'aborder les composantes de cette commercialisation (agents, capitaux, stocks, formation des prix, etc.) par les catégories de classe, mais ce serait alors ignorer les rapports économiques de base entre vivres et denrées; la commercialisation des denrées n'a été lucrative que parce que la commercialisation des vivres la 'subventionnait' par sa féminisation et ses prix maintenus bas.

Dans le commerce du café, par exemple, on peut percevoir nettement la structure pyramidale: 180 000 **habitants** (paysans) producteurs reliés généralement au spéculateur de la région par des prêts usuraires; le nombre de ces **spéculateurs** ne dépasse pas 800; entre eux existent des ententes et ils sont reliés par des avances à un ou à des **exportateurs**. Ces derniers, au nombre de 25 à 30 suivant les années, sont regroupés en association (Association des

(66) Voir tableau en page 107 de notre texte sur *La répartition de la population active selon la branche d'activité entre 1950 et 1971*.

(67) Taux calculé à partir du *Recensement général de la population et du logement, Août 1971*, IHSI vol. 1, Port-au-Prince 1973, 143 pages, [p. 82, 86, 90].

(68) Hector Gutierrez et François Héran, "Bolivie: de graves problèmes socio-démographiques; présentation de quelques données récentes", *Problèmes d'Amérique Latine*, no 62, 4e trimestre 1981, pp. 11-30, [p. 29].

exportateurs de café A.D.E.C.) et la part 'invisibilisée' est en fait à la base des transferts de valeurs aux autres secteurs.

La paysannerie, paysans paysannes et commerçantes, se retrouve donc en situation d'otage. C'est l'acheteur (d'abord l'exportateur et ensuite le spéculateur) qui détermine le prix initial du produit⁶⁹. Par contre, le système de commercialisation des vivres reposant sur un capital financier réduit se révèle beaucoup plus concurrentiel.

La participation féminine se fait donc surtout remarquer au niveau du commerce intérieur tant de produits agricoles que de biens manufacturés localement ou importés.

Deux circuits alimentent la population haïtienne: l'un que l'on pourrait qualifier de moderne, magasins urbains concentrés dans le "bord-de mer" (centre-ville) de Port-au-Prince ou dans les "hauteurs" et desservant tant en produits alimentaires (locaux ou importés) qu'en produits manufacturés, (la plupart du temps importés) les catégories favorisées; l'autre traditionnel, souvent improprement qualifié d'informel⁷⁰ (alors que ce secteur a une forme, une structure, une logique, un dynamisme) au service des catégories rurales, des catégories urbaines défavorisées et favorisées, en ce qui concerne l'alimentaire en particulier. D'ailleurs, ainsi que l'a fait justement remarquer Philippe Hugon en parlant des travailleurs de l'informel, «ces populations dites marginales constituent l'essentiel des urbains, c'est-à-dire bientôt plus de la moitié des

(69) Pour la formation de l'information sur le café dans la société haïtienne, il n'y a pas moins d'une centaine de travaux [pertinents] recensés dans les six bibliographies spécifiques signalées dans notre travail; voir en bibliographie Aubourg, Bissainthe, Debien, Laguerre, Lespinasse, Zuvekas.

(70) Le secteur commercial informel se caractérise en Haïti par la précarité de l'emploi qu'il fournit, le temps indéfini du travail, l'incertitude du revenu qu'il assure, l'atomisation de l'offre au niveau des services et des biens produits, l'absence de protection sociale aux travailleurs. Ainsi qu'on le verra plus loin, le revenu qu'il procure n'est pas forcément inférieur au revenu payé dans le secteur formel. En fait, les femmes s'intègrent et demeurent plus facilement dans le secteur commercial informel à cause du "mode de vie qui reproduit au sein de l'espace urbain certaines caractéristiques de la vie paysanne". (Voir sur ces points Gilberto Mathias, "Urbanisation et sous-développement: secteur informel et stratégies de survie", *Critique de l'économie politique*, no 25, septembre-décembre 1983, pp.21-34, p. 26, note 13).

populations du Tiers-Monde» 71.

Au niveau du secteur moderne, les intermédiaires féminins sont déjà plus importantes numériquement parlant que les intermédiaires masculins; mais, c'est surtout dans le secteur traditionnel que la femme jouera, de façon écrasante, le rôle le plus fondamental, reliant campagnes et villes, villes et campagnes. Nous nous intéresserons de façon plus spéciale à ce secteur.

Jusqu'à une époque relativement récente, il a existé une forme de désintérêt scientifique et politique à l'endroit du commerce intérieur. Ce désintérêt a une histoire, de la conception extravertie de l'économie haïtienne de la période coloniale pendant laquelle l'accent était sur les denrées exportées en métropole (café, sucre...) par opposition à la production vivrière destinée à l'alimentation des esclaves à la conception développementaliste contemporaine de la priorité aux denrées, impasse faite sur l'auto-suffisance alimentaire par les vivres. On peut alors se questionner sur le rapport toujours positif entre l'importance numérique des agents féminins œuvrant dans un secteur et sa disqualification dans les études et les interventions.

A l'heure actuelle, la commercialisation des vivres suscite cependant de nombreuses expertises officielles et il ne faudrait pas y voir un renversement de tendances mais plutôt une manifestation du conflit de concurrence existant entre la production de vivres et celle des denrées et la supputation que les vivres devenant enfin rentables, le 'grand capital' doit y porter intérêt. C'est aussi un signe: s'il y a expectative de profits, il y a projet de déféminisation.

Pourquoi, en effet, d'autres secteurs, tels l'approvisionnement du monde rural en biens de consommation courante, ne sont pas davantage pris en considération?

Il y a aussi tout un courant d'études qui s'est attelé à la connaissance des vivres dans la perspective d'une possible auto-suffisance alimentaire en Haïti. Ces résultats d'enquêtes récentes sur le vivrier demeurent impressionnants; c'est la confirmation sur le plan scientifique de ce que empiriquement l'on pressentait: les femmes assument jusqu'à 90% de la

(71) Philippe Hugon, "Secteur informel et petite production marchande", *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, no. 82, avril-juin 1980, pp. 229-233, [p. 231].

commercialisation de biens de première nécessité produits localement ou importés... Ce qui assure à la femme haïtienne une place unique dans l'ensemble latino-américain⁷². Une autre "découverte" est la multiplicité des opérations de ventes et d'achats que la femme commerçante effectue. Les paysans achètent, en effet, un pourcentage important des biens alimentaires qu'ils consomment: 70% de la production agricole totale (incluant celle de denrées) est mise sur le marché⁷³. C'est à la femme qu'il revient de décider quelle partie de la récolte sera vendue et comment l'argent provenant de la vente sera utilisé⁷⁴.

Il nous restait donc à chercher à quelle grille d'interprétation recourir pour expliquer ce remarquable "succès"⁷⁵!

Dans le secteur rural, nous avons établi que l'amplification du rôle de la commerçante est la quote-part des femmes à la résistance paysanne face à la spoliation dont elle est victime, notamment dans le secteur des denrées. De ce point de vue qui nous intéresse ici plus spécifiquement, ce commerce accru de la femme est doublement articulé à la nécessité de procurer un revenu supplémentaire à l'unité familiale et à l'élimination de la femme de la propriété de la terre à la campagne. Au niveau urbain, la faiblesse de l'offre de travail salarié est aussi l'un des facteurs explicatifs des activités commerciales des femmes migrantes rurales ou non.

(72) Ruth Baena de Esparza, "Le rôle de la femme dans la commercialisation des produits agricoles en Haïti", in *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe; traditions et innovations*, op. cit., pp. 46-76, [p. 48].

(73) Werleigh, G., *L'agriculture paysanne et le monde; étude de cas: Haïti*, Commission économique pour l'Amérique Latine, cité par Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p. 3].

(74) Il est reconnu que c'est la femme paysanne/commerçante qui prend les décisions financières importantes. A elle incombe donc l'immense responsabilité de faire coïncider les dépenses du ménage avec les produits de la vente des récoltes.

(75) Car, le grand nombre de titres disponibles sur l'agriculture haïtienne ne nous offrait aucune "grille d'interprétation" de l'importance de ce travail féminin; il fallait donc tenter d'en produire une d'autant que ces questions nouvelles d'un "autre développement" font aussi l'impasse sur "l'autre moitié du développement". Il suffit de voir la place discrète réservée à l'étude des femmes dans les travaux les plus 'progressistes' de ces dernières années pour s'en convaincre.

S'agit-il d'une forme de libération ou de surcharge de la femme? Celle-ci absente de son foyer, pendant de longues périodes a été, par la force des choses, libérée de certaines tâches domestiques dans lesquelles elle est de plus en plus relayée par l'homme (travaux ménagers, soins aux enfants). Les exigences physiques et morales de son nouveau rôle qui la force à s'écarter de la production agricole pour rapporter un revenu monétaire supplémentaire ont accru considérablement son rôle de pilier, de "poto-mitan" de l'économie nationale. Le système de commercialisation intérieure mis sur pieds et maintenu opérationnel par les femmes est à la base de la survie de la nation tout entière; paysannerie et catégories urbaines comprises.

Par dessus tout, il nous faut marteler que la commercialisation interne par le biais féminin est devenue l'un des savoir-faire locaux les plus puissants.

3.2.2. Réseaux et agents de la commercialisation interne

La commercialisation interne est le fait de très nombreuses femmes tant au niveau du rural qu'à celui de l'urbain. La liberté d'entrer ou de sortir du système à n'importe quel niveau; de changer d'échelon, est quasi totale; ceci explique en partie l'importance de la présence féminine dans ce secteur. Les interventions du gouvernement ne se sont effectuées que dans certains domaines (perception de taxes⁷⁶) ou lorsque les lieux de ce commerce, que certains continuent de qualifier de parallèle, 'nuisent' aux activités du secteur moderne; ceci a été le cas particulièrement à Port-au-Prince dans le déplacement brutal des marchandes de rues.

Nous abordons les caractéristiques des trois types principaux d'agents de la commercialisation intérieure dans la perspective de faire ressortir les savoir-faire accumulés par les femmes au long des deux siècles de leur expérience de 'marchandes'.

(76) Les taxes sur la commercialisation des vivres ont été abolies par le gouvernement en 1974.

322.1. La commerçante rurale.

En 1971, 72%⁷⁷ des actifs de la rubrique 'Personnel commercial et vendeurs', soit en chiffres absolus 140 750 personnes, étaient recensés dans les zones rurales. De ce nombre, plus de 93% étaient des femmes⁷⁸.

La féminisation du commerce intérieur était alors encore plus concentrée au niveau du rural qu'à celui de l'urbain. La situation de plus en plus précaire de la paysannerie et les interventions de la dite "aide internationale" pour les denrées ont donné naissance, depuis, à des migrations très importantes.

L'agent de contact entre producteur rural et consommateur (rural ou urbain) demeure, en ce qui concerne la commercialisation des vivres, une commerçante rurale. L'existence de cette liaison est particulièrement importante en Haïti où la production de vivres auto-consommés ne représente, en termes de volume, que 30% de la production totale. Les 70% restants sont engagés dans les circuits de commercialisation rural / rural, rural / urbain, rural / urbain / international (puisqu'il s'exporte d'Haïti des vivres alimentaires en direction des marchés américains). En outre, les produits les mieux valorisés et donc les plus chers (riz, haricots, certains fruits et légumes) sont, en général davantage commercialisés que les autres (petit mil ou maïs) suivant naturellement les disponibilités de la région concernée. Ceci accentue encore le rôle de notre commerçante rurale. Paul Moral notait au sujet de celle-ci: "à la fois agricultrice et commerçante, elle négocie la plupart des productions et effectue à peu près tous les achats ordinaires"⁷⁹.

De nos jours, la campagnarde s'occupe davantage de commerce que de production agricole. La femme de l'exploitation 2 étudiée par Bellande⁸⁰, consacre 3 heures 30 par jour en moyenne au commerce (celui-ci incluant les achats reliés à la consommation de l'unité familiale). Le commerce est considéré comme sa principale activité marchande. D'ailleurs

(77) Calculé à partir du *Recensement général de la population et du logement, août 1971*, op. cit., [p. 82 et 106].

(78) Calculé à partir du *Recensement général de la population et du logement, août 1971*, op. cit., [p. 106 et 114].

(79) Paul Moral, *Le paysan haïtien*, op. cit., [tout le chapitre IV. pp.169-258 est émaillé de notations sur les tâches féminines].

(80) Alex Bellande, op. cit., [calculs effectués à partir de la comptabilité des temps de travail, tableau page 141].

en ce qui concerne cette exploitation, comme pour une multitude d'autres, le commerce de produits vivriers, d'un marché rural à l'autre est la seule source de revenus en dehors de l'agriculture. Les lieux où s'effectue la commercialisation varient de l'exploitation paysanne même, à certains lieux de rencontre sociale, au marché rural de la localité, d'un marché rural à l'autre; les marchés demeurant les lieux d'échange les plus fréquentés⁸¹. Là s'effectue une multitude de transactions (ventes-achats); un pourcentage élevé des participantes au marché étant à la fois vendeuses et acheteuses. La commerçante rurale approvisionnera sa famille en biens agricoles non produits par l'exploitation.

L'activité commerçante de la femme à la campagne ne se limite pas à l'alimentation en produits agricoles: la campagnarde commercialisera, outre l'excédent de l'auto-consommation de biens agricoles, variant d'une exploitation à l'autre, les produits de première nécessité (vêtements, chaussures, "toiles" (tissus), savon de lessive, huile de cuisine, etc.). Ce type de commerce est généralement alimenté par la commerçante en gros faisant le lien entre la ville et la campagne. On estime que la vente à domicile de ces produits par les femmes impliquerait 20% des foyers paysans⁸². Un nombre plus considérable (allant jusqu'au tiers des familles paysannes) vendrait des produits courants ("clairin" (tafia) sucre, huile) en petites quantités dans des verres ou dans des cornets⁸³. Des commerçantes spécialisées se rendent dans les rencontres sociales (veillées mortuaires, danses, cérémonies religieuses, "gaguères"⁸⁴) pour y vendre souvent des marchandises de consommation immédiate (cigarettes, boissons, allumettes, repas, etc.⁸⁵).

(81) A proximité de Port-au-Prince, certaines régions rurales à prédominance maraîchère (Kenscoff par exemple) favorisent l'approvisionnement direct, à domicile, des catégories urbaines aisées, particulièrement en légumes. C'est également une commerçante qui effectuera ce circuit, la 'machan ti-panie' [«crieuse de rue»].

(82) I.I.C.A. *Analyse et diagnostic du système de commercialisation interne de produits agricoles en Haïti*, Port-au-Prince, 17 LH/74, cité in *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op. cit., [p. 57].

(83) Didier Pillot, op.cit., Institut Français 1981.

(84) Lieu où se déroulent les combats de coqs.

(85) R. de Esparza, in *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, op. cit., [p. 60-61].

En milieu rural, les marchés hebdomadaires ou bi-hebdomadaires demeurent les lieux de prédilection pour les échanges. La marchande y passe souvent la nuit précédant le jour de marché. C'est aussi en ces lieux qu'elle effectuera souvent les achats nécessaires à sa famille. La "provisionneuse" qui vend quelques produits de son jardin pour pouvoir acheter ce qui est nécessaire à sa famille est au ban du système commercial intérieur. Le nombre limité de produits agricoles qui se commercialisent dans les marchés ruraux ne doit pas faire oublier que c'est souvent grâce à ce "bout de circuit" que les commerçantes rurales assurent la distribution de biens vitaux à l'échelle des campagnes les plus reculées. Il faut insister ici sur l'activité particulière de celles qui vont d'un marché rural à l'autre assurant ainsi une diversification plus grande des produits offerts.

322.2. La Madan Sara (commerçante en gros)

La Madan Sara représente un échelon important dans la hiérarchie sociale féminine rurale; son nom lui viendrait de celui d'un oiseau local très bruyant lorsqu'il est en quête de nourriture. La Madan Sara est l'agent obligé des relations villes-campagnes et campagnes-villes. Elle se spécialise dans le stockage d'un ou de plusieurs produits agricoles et à l'intérieur d'une région donnée. La commerçante rurale ambitionne souvent de réunir le capital nécessaire (estimé à au moins \$ 60⁸⁶ U.S.) pour devenir Madan Sara. Un certain nombre de ces intermédiaires féminins, commerçantes en gros importantes, ont acquis, du fait même du volume de leurs activités économiques un prestige social considérable.

Elles sont présentées comme pourvoyeuses de famille ("mèt kay-la"), leur compagnon étant relégué au second plan. Ce dernier devient parfois le "secrétaire"⁸⁷ de sa compagne. Murray et Alvarez notent: "... le système du marché interne haïtien présente le spectacle le plus intéressant de femmes ayant un capital assez important et contrôlant les

(86) Selon Murray et Alvarez, le capital investi par la Madan Sara s'évalait entre 200 et 500 dollars en 1973 (G. Murray et M. Alvarez, *La commercialisation des haricots en Haïti, une étude exploratoire*, Institut interaméricain des sciences agricoles de l'O.E.A., juin 1973, 65 pages).

(87) Le 'secrétaire' est celui qui achète les produits pour la commerçante en gros.

activités d'hommes pauvres."⁸⁸ Depuis que les vivres sont devenus plus lucratifs avec la montée de leur prix dans la crise, on constate une certaine intégration masculine dans la commercialisation en gros de produits agricoles, l'amélioration des routes⁸⁹...et un intérêt nouveau de spéculateurs urbains.

Quelque 1300 Madan Sara alimentaient, chaque jour, la capitale en produits agricoles⁹⁰ au début des années 1970. Les estimations du volume acheminé varient entre 160 000 tonnes (estimation du CONADEP) à 185 493 tonnes (estimation de l'IICA⁹¹). Reliant la campagne à la ville, la même Madan Sara peut aussi se spécialiser (liaison ville-campagne) dans le stockage d'un certain nombre de produits de première nécessité encore accessibles au monde paysan. Les études de l'IICA⁹², distinguent deux stratégies différentes selon que la Madan Sara est originaire de la région rurale ou en est étrangère.

La Madan Sara qualifiée de locale et ayant résidence dans la région rurale dispose d'un capital faible, effectue ses achats tôt le matin, minimisant ses coûts en procédant à l'extérieur du marché; elle se rend ensuite en camion⁹³ à Port-au-Prince pour deux ou trois jours. Le nombre de voyages hebdomadaires est limité (un en moyenne). Pendant son absence, elle peut avoir recours à un 'secrétaire' (un parent généralement) qui effectuera des achats pour son commerce. Les opérations sont extrêmement structurées, faisant l'objet de calculs économiques: la rémunération du secrétaire est même fonction de l'astuce de ce dernier car le prix auquel

(88) Gérald F. Murray et Maria D. Alvarez, op. cit., [p. 48].

La Madan Sara prête souvent de l'argent aux cultivateurs et à d'autres commerçantes, ce qui augmente la considération dont elle jouit. Dans la réalité cependant, le capital dont elle dispose n'est assez important que par comparaison avec celui des autres intermédiaires du commerce des vivres.

(89) Deux importants axes routiers ont été reconstruits et pavés: ceux reliant Port-au-Prince au Cap-Haïtien (vers le nord) soit 250 km et aux Cayes (vers le sud) soit 202 km. La route reliant Jacmel à Léogane, ville située à proximité de la capitale, a été pavée.

(90) Georges Anglade, *Espace et liberté en Haïti*, op. cit., [p. 66]. Port-au-Prince compte pour 64% du trafic routier; 84% du tonnage transporté et 72% du nombre de passagers.

(91) *Schéma d'aménagement du territoire, diagnostic et image à long terme*, Secrétairerie d'Etat du Plan, mars 1981, [p. 91].

(92) Didier Pillot, op. cit., [p. 29].

(93) Un faible pourcentage (moins de 3%) des Madan Sara utilisent le cabotage comme moyen de transport.

achète la Madan Sara est fixé à l'avance⁹⁴. Le choix du produit stocké dépend également des moyens financiers, aussi la Madan Sara 'locale' devra souvent se contenter des fruits de la région; sa stratégie est de réaliser la plus importante marge bénéficiaire sur un stock réduit acheté au meilleur compte⁹⁵.

Les Madan Sara étrangères à la région et qui viennent généralement de Port-au-Prince, doivent investir un capital plus élevé. Elles voyagent souvent puisque leur activité n'est plus reliée à une production agricole personnelle. Elles commercialiseront la plupart du temps des grains et leur stratégie vise à réaliser un profit à partir du nombre élevé de voyages et d'un grand volume de transactions.

La vente à Port-au-Prince à la commerçante urbaine, la revendeuse ou détaillante, s'effectuera dans les dépôts⁹⁶ ou au marché de la Croix-des-Bossales.

322.3. Les revendeuses de la capitale.

L'intervention des revendeuses se réalise dans les maisons privées (ce sont alors les marchandes ambulantes qui en sont les agents) ou dans des marchés urbains de premier et de second ordres.

Tous les auteurs s'accordent pour dire que le système de commercialisation est, dans un certain sens, un succès; on parle de son efficacité compte tenu de la situation de pauvreté de notre pays. Grâce à la multitude des agents commerciaux féminins les marchés ont été des lieux de concurrence quasi-parfaite. Les marchandes d'un même produit s'installant côte à côte dans un marché facilitent l'établissement d'un prix au bout d'un certain temps.

(94) Didier Pillot, op.cit., [p.29].

(95) Ibidem [p. 29-32].

(96) Endroit où les commerçantes en gros stockent et écoulent leurs produits; le propriétaire ("mèt dépo") est généralement un homme; ici, comme d'un bout à l'autre du système, les relations interpersonnelles jouent un rôle fondamental: moyennant argent, la Madan Sara pourra passer la nuit dans le dépôt; les revendeuses bénéficieront aussi de crédits de la part du "mèt dépo". (cf. Uli Locher *Le système de commercialisation interne des produits agricoles à Port-au-Prince*, Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de l'O.E.A., avril 1974). Néanmoins, il s'agit davantage de systèmes d'entraide que de réseaux obligés à base de capital financier. Ces réseaux d'entraide existent d'ailleurs entre la Madan Sara, son secrétaire ou son chauffeur de camion et la vendeuse de biens de consommation courante qui l'approvisionne. Le créancier ne réclame parfois même pas d'intérêt.

Les améliorations routières ont atténué les distorsions de prix existant d'un marché à l'autre dans certaines régions. L'existence de certains agents (secrétaires) ou de certaines relations ('pratik' par exemple entre la commerçante en gros de produits agricoles et certains paysans) n'est d'après nous, et contrairement aux développements de quelques auteurs, que des entorses très légères au mécanisme de la concurrence presque parfaite, les agents de la commercialisation ne disposant pas d'un capital financier suffisant pour créer des situations de monopole; leur grand nombre constitue d'ailleurs un obstacle à l'existence de ce type de situation.

L'offre de produits agricoles étant limitée à cause de facteurs structurels étudiés précédemment, une augmentation du prix des vivres en a résulté d'autant plus facilement que jouent la demande en augmentation de Port-au-Prince, l'accroissement de la consommation reliée aux transferts de la diaspora et l'augmentation de l'auto-consommation paysanne par suite de l'accroissement de la population rurale... Et la détermination des prix agricoles continue de s'établir, dans les marchés, dans un cadre de concurrence quasi-parfaite.

En somme, les réseaux et agents de la commercialisation témoignent d'une prise en charge de l'alimentaire local avec un tel degré de raffinement et d'efficacité qu'il n'est pas abusif de voir dans cette gestion de la misère l'effet d'un "Contrat social" entre les catégories de sexe. Que cet exemple soit une illustration des stratégies d'adaptation de ce que l'on appelle de plus en plus souvent "Le pays profond haïtien", cela va de soi; que l'on cherche à penser l'alternative de modernisation à partir de ces structurations du "pays profond", cela va encore de soi; mais que l'on fasse l'impasse sur "le travail des femmes" et le Contrat des sexes qui en sont les fondements, cela paraît inacceptable !

3.2.3. Marges bénéficiaires des commerçantes et fonction du revenu de la femme.

La situation économique actuelle de la femme commerçante est-elle en rapport avec le rôle fondamental que celle-ci accomplit ?

Le commerce intérieur étant en Haïti affaire de femmes marginalisées, le manque de capital est à la base du

système. Il n'y a pas d'intervention de banques ou d'institutions de crédit ni d'aide gouvernementale d'aucune sorte. On signale à Port-au-Prince⁹⁷ des taux d'intérêt fréquents de 30% par mois. A la campagne, la petite commerçante doit souvent surseoir à ses activités marchandes faute de capital. Le système se caractérise par un nombre infini de petites transactions et une somme d'ingéniosités féminines pour finalement aboutir à un revenu très faible pour la femme. Le service accordé par ces nombreuses intermédiaires du système de commercialisation des vivres dégage donc une valeur ajoutée raisonnablement, compte tenu de la multiplicité des agents et des opérations qu'il fait intervenir; néanmoins, ce revenu, compte tenu des fonctions qui lui sont attribuées en cette situation de pauvreté extrême, conserve toute son importance pour la survie familiale.

Georges Anglade estimait en 1977 à 25-50% du prix de vente final du produit la part qui reviendrait à l'ensemble des différents intervenants, incluant celle des maîtres de dépôts et celle des camionneurs; l'intermédiaire la mieux rémunérée du système demeurant la commerçante en gros (Madan Sara). La commerçante rurale et la marchande des villes retirent des marges de profit moindres que la Madan Sara. Au paysan reviendrait donc entre 50 et 75% du prix de son produit⁹⁸ et ces marges de profit dépendent du produit commercialisé. Les quelques études de cas que nous possédons permettent d'établir ces types de variations. Ainsi, dans la commerce des haricots de la plaine du Cul-de-Sac, étudié en profondeur par

(97) Uli Locher, "The market system of Port-au-Prince", in *Working papers in haitian society and culture*, Occasional Papers 4, Antilles research program, Yale University, 290 pages [p. 139]. Signalons que le CHREPROF (Centre Haïtien de Recherches pour la Promotion de la Femme) administre un programme de prêts destiné à des groupes de femmes désireuses d'investir dans des activités commerciales. Néanmoins, le cadre d'intervention est inadéquat, le montant alloué de \$50. est dérisoire et le nombre de femmes concernées nettement insignifiant. L'idée est pourtant bonne mais ne peut devenir opérationnelle que dans le cadre de changements sérieux.

(98) Georges Anglade, *Mon pays d'Haïti*, op. cit., [p.78]. Précisons que de cette part qui peut sembler importante, ne sont pas déduits les taux d'intérêt usuraires et les autres frais (rente foncière) auxquels doit faire face le paysan non propriétaire.

Murray et Alvarez⁹⁹, l'ensemble des intermédiaires n'avait reçu que 25% du prix payé par le consommateur final, 75% revenait au propriétaire.

Le revenu rapporté par la femme commerçante rurale est souvent minime; surtout s'agissant de celle qui effectue des achats-ventes de produits agricoles sur une base locale. Ceci est relié au volume des produits achetés et revendus; la marge bénéficiaire semble à l'observateur extérieur insignifiante vu le travail qui y a été impliqué. A titre d'exemple, pour un total de 13 heures de travail (dont 11 heures de marche à pieds la marge bénéficiaire obtenue par une petite commerçante rurale n'a pas excédé 4,2 gourdes (moins de \$1. U.S.)¹⁰⁰.

La commerçante rurale, vendeuse à domicile de produits de première nécessité ne réalise quotidiennement que quelques centimes de profit. Il en va de même pour celle qui approvisionne les rencontres sociales¹⁰¹.

L'intermédiaire qui tire le plus grand profit du système est la Madan Sara. Partant d'une enquête réalisée à partir de l'activité de douze Madan Sara effectuant le circuit 'Sud - Port-au-Prince', Pillot évalue à 31% en moyenne, la marge du prix de vente (de gros) qu'elles s'approprient. Comme il s'agit du prix de vente de gros, ce dernier n'inclut pas la marge des intermédiaires de la ville. Le bénéfice de la commerçante en gros variant en fonction du produit impliqué, les produits périssables (mis à part les avocats et les œufs) dont le ramassage s'avère difficile et exige beaucoup de travail engendreront des marges de profit supérieures aux grains par exemple; ces marges de profit demeurant très raisonnables compte tenu du travail investi¹⁰². Les améliorations récentes du réseau routier n'ont pas signifié, pour les Madan Sara, une augmentation de leurs profits. Elles ont en effet coïncidé avec une majoration du coût du transport (par suite de

l'augmentation du prix de l'essence) et une intensification de la concurrence.

Les revendeuses des marchés publics ne retirent généralement qu'un faible profit de leur activité. Il s'agit souvent d'une marge de 5% sur le prix de vente à l'acheteur¹⁰³.

Les détaillantes de la ville habitant les régions périphériques arrivent à réaliser (parce qu'elles effectuent directement la liaison campagne-ville) jusqu'à \$ 20.¹⁰⁴ par semaine, du moins à Port-au-Prince. Ceci sous-entend un trajet journalier de 30 kilomètres avec des charges impressionnantes sur la tête (40-50 kilos).

Le système de la commercialisation des vivres n'arrive pas à fournir à tous les intermédiaires féminins impliqués un revenu suffisant capable d'assurer seul la reproduction de la force de travail. Quelle que soit néanmoins la faiblesse du revenu ramené par le commerce féminin, celui-ci est essentiel à la survie familiale; à preuve, l'exemple de cette petite exploitation rurale qui fournit plus de 90% de la production qu'elle consomme. Le commerce de la femme, qui consiste en achats et reventes de produits agricoles, y représente 6% des rentrées annuelles. La femme est responsable des dépenses alimentaires, d'achats de certains ustensiles, de certaines dépenses d'habillement. Elle assume une partie de ces dépenses par la vente de produits vivriers qu'elle cultive ou gère (maïs, petits pois) ou de bétail (volailles, porcs). «D'octobre à mars, c'est essentiellement le travail de la femme qui procure les rentrées nécessaires à l'achat de vivres et d'autres produits alimentaires»¹⁰⁵. Lorsque la commerçante, à bout de capital, cesse son activité, les dépenses alimentaires de l'unité familiale passent de 60 gourdes (\$12. U.S.) à 8 gourdes (\$1.30) en avril. Outre l'absence d'achat en mars de produits valorisés sur le marché, on y constatera la carence de graisse, d'épices, de sel, de viande, la diminution des achats de pain et de sucre. Les sommes insignifiantes impliquées dans le tableau suivant donnent la mesure du désarroi de la paysannerie parcellaire.

(99) Gérald F. Murray, Maria D. Alvarez, *La commercialisation des haricots en Haïti, une étude exploratoire*, Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de l'O.E.A., 65 pages, [p. 45]. D'après Jeanne Philippe, la plupart des femmes commerçantes réalisent un profit inférieur à \$20. par semaine; dans Jeanne Philippe, *Enquête sur le statut socio-économique de la marchande haïtienne*, CHREPROF, 1979.

(100) Alex Bellande, op. cit., [p. 158].

(101) Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: Agriculture*, op. cit., [p. 43-44].

(102) Didier Pillot, op. cit., [p. 36, 37, 38, 39].

(103) Pour sa part, Mats Lundahl (*Peasants and poverty: a study of Haiti*, London 1979, Croom Helm, 699 pages) évalue en 1979, le profit moyen des revendeuses et des Madan Sara entre 10 et 20% du prix de vente de leur produit.

(104) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe, traditions et innovations*, op. cit., [p. 63].

(105) Alex Bellande, op. cit., [p. 157].

Valeur des achats de produits alimentaires
dans une unité familiale [en gourdes]
1 gourde= \$ 0.20 U.S.

	Décembre 1980	Janvier 1981	Février 1981	Mars 1981	Avril 1981
Graisse	0	1,15	0	0,2	0
Sel	1,7	8,0	3,6	3,85	0
Epices locales	0	0	0,2	0,45	0
Viandes	3,1	2,1	9,3	0,2	0
Sucre	1,10	0,8	2,4	1,2	0,2
Pain	2,15	9,55	3,75	5,45	0,6

Sources: Compilation des relevés de Alex Bellande, op.cit., [p.211].

Il nous a fallu séjourner¹⁰⁶ avec ces femmes dont Bellande a minutieusement comptabilisé temps de travail et dépenses quotidiennes pour visualiser les ravages de leur lutte pour la survie des leurs. Le savoir-faire est là, puissant et riche, mais la détresse de ce monde appelle à une politique urgente de redressement, de sauvegarde et de valorisation de ce qui reste de potentiel. Il est grand temps d'intervenir.

En conclusion, la marginalisation des femmes de la production agricole a entraîné une intégration de plus en plus importante de celles-ci aux activités du commerce intérieur. Au niveau rural, la femme n'a d'autre alternative pour ramener à l'unité familiale un revenu supplémentaire; cependant, la petite production marchande des commerçantes, tout en étant essentielle, n'en demeure pas moins insuffisante à assurer un complément adéquat au revenu paysan.

La prolétarianisation grandissante du monde rural se manifeste brutalement par la vente du bétail, qui représente souvent la réserve économique familiale, et la consommation de produits de moins en moins valorisés sur le marché; ce n'est même plus une stratégie de survie quand l'unité paysanne est ainsi obligée d'entamer, sans possibilité de renouvellement, son capital. La crise en est là.

(106) Une fois en fin de période de soudure [février/mars 1985] et une fois en début de cette période [oct./nov. 1985].

Il importerait d'évaluer, en outre, les répercussions sociales pour la famille campagnarde, de cette recherche de revenu supplémentaire par la femme, recherche qui engendre généralement en plus de l'augmentation de la charge de travail global féminin, la détérioration des conditions de vie des femmes et une plus grande complexité au niveau de l'organisation de la production domestique.

Des champs restent à explorer, particulièrement au niveau de la commercialisation des biens non agricoles, de la liaison entre Port-au-Prince et certains pays de la Caraïbe (République Dominicaine, Curaçao, Puerto Rico, etc). Il s'est produit en effet ces dernières années une extension caraïbéenne des réseaux de commercialisation et un agrandissement de l'éventail des produits manufacturés offerts. Cette ultime extension du territoire commercial des Madan Sara est à relier au nouveau phénomène de la diaspora haïtienne. Là aussi, tout un champ nouveau d'analyse économique s'offre à l'investigation, et il est d'autant plus fascinant que les femmes haïtiennes se sont construites, en prolongement de leur savoir-faire d'origine nationale, des stratégies commerciales internationales qu'il nous a été donné de répertorier, lors des entrevues en diaspora, dans nombre de pratiques commerciales.

Terminons par un exemple qui implicitement prend parti pour les femmes commerçantes en dénonçant, parmi les effets du projet de barrages hydro-électriques sur le fleuve Artibonite: "l'affaiblissement des marchés bi-hebdomadaires des bourgs de Verrettes, Désarmes et La Chapelle... et le ralentissement de l'activité économique régionale" qui s'en suivra¹⁰⁷. C'est, parmi de rares autres, un des premiers signes indirects de reconnaissance des savoir-faire des 'marchandes haïtiennes' sur lesquelles repose, sinon une notable part de l'économie du pays en général, à tout le moins beaucoup de l'activité économique de chaque région en particulier.

(107) Haïti un choix de développement: barrages hydro-électriques ou production agricole, Comité français de défense des droits de l'homme en Haïti, op. cit., [p. 27].

Chapitre 4

L'Économie d'exploitation

mirages du salariat et "ghettoïsation" des services

Positions: A propos de l'économie d'exploitation

Les mirages du salariat et la "ghettoïsation" des services se sont accentués avec la nouvelle configuration économique du pays: un marché de l'emploi en concentration dans une capitale en croissance rapide à partir de 1950. C'est une des facettes de la crise globale de l'ancien ordre économique 'd'oppidum' que ce mouvement des migrations internes et ce redéploiement de la demande de travail sur le seul et unique marché de travail: Port-au-Prince.

Il s'agira donc ici de la femme dans l'économie de Port-au-Prince. Nous avons déjà vu les prolongements commerciaux de la production vivrière et les mécanismes de la circulation des aliments, ainsi que les activités [d'un continuum formel-informel] auxquelles elles donnent lieu. L'une des manières commodes de distinguer cet ensemble d'activités des autres dont nous entreprenons l'étude est l'utilisation du concept classique de salariat et de la notion locale de 'koutay' (marge bénéficiaire de l'intermédiaire).

Le travail des femmes dans l'économie de Port-au-Prince peut globalement se ventiler en deux grands types de rémunérations: ceux qui relèvent du 'koutay' (et nous englobons là toute une série diffuse de petites transactions incertaines dont le modèle reste celui des revendeuses de biens locaux ou importés, 'marchandes' de toutes sortes...) et ceux qui relèvent du salariat proprement dit avec la rémunération par autrui pour un travail spécifique.

Si dans la sphère économique du 'koutay' le principe de distinction des catégories de sexes est à base de

ségrégation, dans celle du salariat c'est l'exploitation qui est le principe de distinction. Le travail du 'genre féminin' est exploité dans l'industrialisation et la "tertiairisation" en tant que tel, c'est-à-dire en tant que **travail de femmes** (dont les habiletés sont abusivement données pour 'naturelles' comme dans les travaux d'aiguille... alors qu'elles sont le fruit de longs apprentissages) et en tant que **femmes au travail** (dont le rapport à la revendication, à la syndicalisation, etc., est particulier... puisque le patronat et l'Etat peuvent toujours compter sur un premier niveau de dissuasion, celui de «l'homme-à-la-maison»; présent, c'est un agent actif de dissuasion, et absent, c'est une dissuasion par le risque que ne peut prendre un chef de famille féminin).

Il est particulièrement frappant de constater sur le marché de la capitale dont le rapport de féminité culmine déjà à 129 femmes pour 100 hommes (et la tendance est à l'augmentation!) combien la main-d'œuvre féminine est au fondement de presque tous les projets de relocalisation des industries transnationales à forte consommation de travail.

Il fallait donc exprimer cette nouvelle conjoncture du travail des femmes en décrivant ce nouvel ordre du travail qui se construit actuellement, mais aussi en dégagant sa signification pour toutes les entreprises marchandes et non marchandes de la catégorie de sexe féminin.

La sortie du 'travail des femmes' de l'invisibilité est imminente. On ne peut plus que difficilement penser le développement sans le féminiser par la juste quote-part qui doit revenir au travail des femmes. De 1950 à nos jours, il y a eu de grandes transformations dans le profil sectoriel des industries à Port-au-Prince; or, il ressort que les branches actuellement les plus "dynamiques" sont celles où l'exploitation d'une main-d'œuvre féminine est la plus forte. Ceci ne peut être fortuit; cette exploitation renvoie forcément aux caractéristiques d'une situation féminine donnée qui la rend possible. Aussi recherchons-nous les fondements sur lesquels repose l'exploitation des femmes et les mécanismes économiques des transferts du féminin au masculin dans les procès de l'industrie et des services.

4.1. FEMMES ET INDUSTRIALISATION

«A l'époque de la division internationale du travail le sous-développement était agricole ou extractif, il était primaire exportateur.... il s'est modernisé, il s'est industrialisé. Mais il est demeuré»

Luiz C. Bresser Pereira*

4.1.1. Les tendances de l'industrie en Haïti et l'importance spécifique des femmes dans les différents secteurs.

Alors que l'agriculture haïtienne se caractérise par un déclin de sa production, un repli dans le secteur vivrier, une diminution relative de la population qu'elle emploie, une marginalisation des femmes, le secteur industriel augmente sa part dans le Produit Intérieur Brut, accapare presque la moitié des exportations du pays, utilise une main-d'œuvre plus abondante.

L'industrie pourrait-elle devenir un des moteurs de l'économie haïtienne?

Quel est l'impact de ce secteur sur la main-d'œuvre féminine active?

Quel est inversement l'impact de l'augmentation de la main-d'œuvre féminine industrielle sur l'augmentation de la valeur ajoutée par le secteur industriel à l'intérieur du P.I.B.?

Disposons-nous de statistiques permettant de mesurer ces inter-relations avant de rendre compte de toutes ces questions du rapport de l'industrie à la population féminine active¹?

* "Les entreprises multinationales et le sous développement industrialisé", *Revue Tiers-Monde*, tome XIX, no.74, avril-juin 1978, pp.299-329, [p.299].

(1) Nous avons déjà signalé pour l'étude statistique du secteur industriel certaines difficultés particulières reliées à son déploiement récent (postérieur au recensement de 1971, dernière série complète de données, en attendant les résultats complets du recensement de 1982).

L'activité industrielle comprend d'après les agrégats de l' I.H.S.I. trois secteurs: les industries manufacturières, la construction, l'électricité et l'eau potable. Ces trois secteurs représentaient ensemble 6% de la population active en 1950, soit 85 361 ouvriers de l'industrie manufacturière, 10 265 ouvriers de l'industrie de la construction et 1 041 ouvriers de l'électricité, du gaz, de l'eau et des services sanitaires. Au recensement de 1971, suivant le même classement, le pourcentage n'était que de 7% de la population active².

Le constat important à dresser est la plus grande participation féminine à l'industrie manufacturière (contrairement aux deux autres sous-secteurs dans lesquels la femme était très minoritaire). Dans l'industrie manufacturière, 56% des effectifs étaient féminins en 1971. En y regardant de plus près, on se rend compte que même au niveau de ces industries manufacturières, les personnes travaillant à leur propre compte représentent, en 1971, 70% de la population féminine occupée dans ce secteur, population féminine englobant également 5,8% de travailleurs familiaux non rémunérés. Il y avait donc en cette année plus de salariés (18 388) que de salariées (15 720)³ et les femmes, dans ce secteur à soi-disant prédominance féminine, ont souvent des emplois moins rémunérateurs et moins protégés.

Si dans les statistiques officielles, la «classe ouvrière» haïtienne est certainement sous-estimée, par contre Gérard Pierre Charles⁴ l'évaluait dès 1967 à 180 000 personnes en y incluant les ouvriers agricoles, tandis que pour la Banque Mondiale, la population active industrielle représenterait 8,2% de la population active totale en 1982⁵. Ces incertitudes statistiques se dévoilent encore plus quand on retient que Simon Fass⁶ signale notamment le fait d'un secteur informel et d'un secteur travaillant pour de grandes entreprises qui ne

(2) *Guide économique de la république d'Haïti*, avril 1977, op. cit., [p. 59].

(3) *Recensement général de la population et du logement, août 1971*, vol. 1, Résultats pour l'ensemble du pays, Ministère du Plan, Institut Haïtien de Statistique, Port-au-Prince, 1979, 143 pages, [p. 74-76].

(4) Gérard Pierre-Charles, *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, op. cit., [p. 104].

(5) Anthony Barbier, "Etat, classes sociales et industrialisation dépendante en Haïti, 1970-1980", *Collectif Paroles*, juin 1983, pp. 33-38, [p. 34].

(6) Simon Fass, *Families in Port-au-Prince: A study of the*

seraient pas généralement comptabilisés...Le secteur informel non incorporé à l'industriel comprendrait les artisans ruraux et les ouvriers qui travaillent individuellement en utilisant des outils et techniques rudimentaires. Les secteurs industriels formel et informel sont souvent liés, le deuxième étant, de plus en plus, au service du premier.

Une autre imprécision de nos statistiques vient du fait que mines et carrières sont classées par l'I.H.S.I. dans le secteur primaire alors que la population active ouvrière est ventilée en deux grandes catégories: industries extractives, industries manufacturières. D'ailleurs, la simple rubrique "Industries manufacturières" ne reflète en rien la destination des produits de l'industrie haïtienne.

Ces points précisés, signalons que l'industrie haïtienne s'est longtemps caractérisée par sa faiblesse, sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et son manque de dynamisme. Cette faiblesse, ce manque de dynamisme et cette dépendance externe sont à relier à l'absence ou à l'insuffisance de prise en mains nationale du secteur industriel. L'infrastructure du pays est loin d'être adéquate; citons parmi les déséconomies externes les plus importantes pour les entreprises, les coupures d'électricité fréquentes et les difficultés d'approvisionnement en eau. L'Etat ne semble pas non plus viser comme objectif la satisfaction des besoins de la population ou l'utilisation d'une main-d'œuvre abondante disponible, à des conditions décentes.

De ce fait, les effets en amont (sur le niveau de l'emploi ou l'utilisation de matières premières locales) ou en aval (augmentation de la demande par suite de l'impact des salaires versés) se sont produits peu ou prou sur l'ensemble de l'économie. Même en période de pénurie (crise de 1929, deuxième guerre mondiale...), il n'y a pas eu de processus de substitution d'importation comme cela s'est produit dans d'autres pays latino-américains. De ce point de vue, la situation d'Haïti, qui est intégrée dans la "plus grande zone industrielle des pays peu développés", l'Amérique Latine⁷, nous semble particulièrement dramatique.

economics of survival, Office of urban development, US/AID, Washington D.C., september 30, 1977, cité par Leslie Delatour et Karl Voltaire in *International subcontracting activities in Haiti*, Chicago, May 1980, op. cit., [p. 59].

(7) Christian Sautter et Laurent de Mautort, "La concurrence industrielle à l'échelle mondiale", *Economie Prospective Internationale*, 2e trimestre 1979, Paris, La documentation française,

L'un des goulots d'étranglement du secteur industriel local demeure le phénomène de concentration excessive des revenus en Haïti.

**Répartition du revenu national par tranches de revenu
[en 1976 et en dollars U.S.]**

Revenu moyen	% de la population		% du revenu national	
\$ 61	61.4	Σ=	19.8	Σ=
\$ 131	23.3	[84.7]	16.0	[35.8]
\$ 217	10.7	[95.4]	12.5	[48.3]
\$ 336	1.8	[97.2]	3.6	[51.9]
\$ 362	1.1	[98.3]	2.0	[53.9]
\$ 420	0.6	[98.9]	1.5	[55.4]
\$ 600	0.3	[99.2]	0.9	[56.3]
\$ 10 800	0.8	[100.0]	43.7	[100.0]

Source: Calculs effectués à partir des données brutes de la B.I.R.D. [Banque internationale pour la reconstruction et le développement] tirées de Jacques Barros *Haïti: un cas type dans l'histoire du sous-développement, 1804-1980*, Thèse Lettres, Paris 1983, 3 tomes, [tome 2, p.411].

On a beaucoup écrit qu'il s'agirait de l'une des courbes les plus inégalitaires du monde. D'un côté, 95,4% de la population ne reçoit que 48,3% du revenu national alors que de l'autre, 5% en accapare plus de la moitié. A l'intérieur de cette dernière catégorie, moins de 1% de la population détient 43,7% du revenu national. Aucun mécanisme compensatoire (redistribution par l'Etat des revenus au profit des plus pauvres), n'intervient.

103 pages, cité dans Andrée Michel, "Multinationales et inégalités de classe et de sexe", *Current sociology, La sociologie contemporaine*, volume 31, number 1, spring 1983, Sage publications, 211 pages, [p. 46-47].

Par suite de cette concentration⁸, le marché interne, même pour ce qui a trait aux produits de première nécessité, demeure faible.

Dans ce pays de plus 5 000 000 d'habitants dans lequel les classes aisées modèlent leurs choix de consommation sur ceux des classes dominantes des pays avancés (préférence nette accordée aux consommations somptuaires, particulièrement de biens importés), les chances d'un développement industriel autonome se trouvent très réduites, compte tenu de la faiblesse du marché intérieur.

Ceci explique, en partie, la stagnation de l'industrie haïtienne pendant de nombreuses années. En 1950 et en 1970, la participation du secteur au Produit Intérieur Brut représente plus ou moins le même pourcentage (13,01 et 13,47)⁹.

La plupart des secteurs industriels sont reliés à la domination étrangère: en amont, par les matières premières¹⁰, les capitaux, l'équipement utilisé; en aval, par l'exportation à laquelle donne lieu le produit fabriqué et par le rapatriement permis des profits de ces entreprises. Les effets multiplicateurs que ces secteurs peuvent exercer sur l'ensemble de l'économie sont, en outre, limités par les exonérations d'impôts consenties par le gouvernement à ces industries.

La dépendance du pays de la conjoncture internationale explique d'ailleurs l'augmentation récente de la participation du secteur industriel au P.I.B. (17,06% en 1974¹¹ et 19% d'après une évaluation récente). Ce dynamisme nouveau doit être relié en effet à la progression de l'industrie de la construction et des industries de sous-traitance internationale fonctionnant en Haïti. Notons que cette

(8) D'après Clarence Zuvekas, le coefficient de Gini serait pour Haïti entre .46 et .32 (plus près de .46)... un record de distribution inégalitaire, *Agricultural development in Haiti, an assessment of sector problems policies, and prospects under conditions of severe soil erosion*, prepared for US/AID/Haiti by Clarence Zuvekas jr, Washington, may 1978, 355 pages, [p. 37].

(9) *Guide économique de la République d'Haïti*, op. cit., [graphique non paginé entre p. 336-337].

(10) Les industries de sous-traitance internationale utilisent de plus en plus depuis les années 1973-1974 des matières premières importées cf. Leslie Delatour et Karl Voltaire, *International sub-contracting activities in Haiti*, op. cit., [C5].

(11) *Guide économique de la République d'Haïti*, I.H.S.I., op. cit., [graphique non paginé entre p. 336-337].

augmentation au niveau de la participation au P.I.B. a des effets positifs, dont l'augmentation du nombre d'ouvrières et l'intensification relative du processus de salarisation générale.

Une tendance importante à signaler est le phénomène de concentration industrielle que certains auteurs qualifient de "sans équivalent dans le monde". En exceptant les industries artisanales "la concentration industrielle dans la capitale par rapport à l'ensemble du pays serait de l'ordre de 85% pour les entreprises et de 80% pour les salariés de l'industrie¹². Même en admettant une légère surestimation de ces pourcentages, cette concentration expliquerait, en partie¹³ l'attrait exercé sur les migrantes rurales en provenance de toutes les régions du pays, par les nouvelles industries de sous-traitance internationale installées dans la région de Port-au-Prince.

Nous insisterons principalement sur les secteurs les plus utilisateurs de main-d'œuvre féminine. Une attention spéciale sera accordée aux industries d'assemblage qui ont manifesté un dynamisme exceptionnel: la valeur de leurs exportations a plus que quadruplé entre 1972 et 1976; en cette dernière année, elles venaient en tête des exportations

(12) Raymond Prats, *Haïti à la recherche de ses pôles de développement industriel: un modèle d'économie extravertie*, [Texte dactylographié], Paris, mai 1977, 42 pages, [p. 27].

(13) L'"espace morcelé" de l'époque coloniale s'est transformé en un "espace régionalisé" (1804-1915) puis en un "espace centralisé"; sur ce point voir Georges Anglade *Atlas critique d'Haïti*, ERCE & CRC, Montréal 1982, 79 pages, [p.14-34]. Le phénomène de centralisation vers Port-au-Prince, engagé avant l'occupation américaine, mais renforcé à partir de cette période, est très antérieur à l'installation des industries de sous-traitance internationale à Port-au-Prince et correspond à d'autres motivations que celles d'un possible emploi dans l'industrie. "L'urbanisation" a précédé l'industrialisation, comme dans les autres pays d'Amérique Latine. La ville est valorisée en tant qu'«élément de civilisation», d'autant plus que les écoles secondaires rurales sont inexistantes. (Jacques Chonchol, "L'agriculture et le problème de l'emploi en Amérique Latine", *Problèmes d'Amérique Latine*, LI, juin 1979, pp.125-146, [p.138]). En Haïti, le mode de développement actuel de l'industrialisation de sous-traitance accentue encore l'hégémonie de la capitale, d'où l'insistance que nous avons partout retrouvée hors de Port-au-Prince l'été 1986 sur l'urgence de coupler régionalement «travail & écoles» dans chaque localité [les enfants, et surtout les filles, seraient alors utiles en fin de semaine pour aider les parents].

du secteur industriel¹⁴. Cet aspect est d'autant plus important qu'il s'agit d'une augmentation réelle de la production exportée et non d'une augmentation des prix. Puisqu'il s'agit d'industries grandes consommatrices de main-d'œuvre, le volume des effectifs des ouvrières employées s'est considérablement accru.

Le tableau ci-dessous permet de réaliser le degré de féminisation de certains sous-secteurs industriels. La recension est cependant incomplète puisque les totaux englobent à la fois les femmes travaillant dans la sous-traitance internationale (95% du total) et celles travaillant dans d'autres secteurs. Il permet néanmoins d'avoir une idée générale des branches les plus féminisées.

Taux de féminité dans le secteur industriel en 1980-1981

Branches	FEMMES EMPLOYÉES	
	Chiffres absolus	Taux
-Industries alimentaires, fabrication de boissons et industrie du tabac	841	14
-Industrie textile	9 646	63
-Industrie du bois (bouchon, panier meubles)	128	8
-Industrie du papier (pour impression et emballage)	165	16
-Industrie chimique (savon, détergers, peinture, plastique)	249	30
-Industrie des produits minéraux non métalliques	77	4
-Industrie métallurgique	4	1
-Fabrication des ouvrages en métaux (composantes ..., cassettes)	5 683	66*
-Autres (baseball, articles de sport, jeux)	5 028	71

Source: Donna Plotkin, op.cit, Tables 3 et 4.

*Un taux de féminité supérieur (69,1) est indiqué pour 1981 dans le secteur du montage des cassettes et des pièces électroniques. Ministère des affaires sociales, *Planification des ressources humaines et de l'emploi*, avril 1980, cité dans Suzanne Allman, *Profil de la femme haïtienne*, op. cit., [p. 66].

(14) Jean-Robert Estimé, *La sous-traitance internationale, le cas d'Haïti*, op. cit. [p. 3B].

4.1.2. Le rôle important de la femme haïtienne dans les industries d'exportation utilisant la matière première agricole.

Ces industries ont été dominantes dans la première moitié du XX^e siècle. Elles essayaient de reprendre le modèle de croissance extravertie proche du modèle colonial. Les matières premières utilisées sont le café, le sucre, le coton, le sisal, les plantes pour la fabrication des huiles essentielles (citronnelle, vétiver).

Ces secteurs ont connu des fluctuations importantes. Les chiffres du tableau suivant révèlent par eux-mêmes le caractère instable de ce type d'industrie.

Exportation de certains produits
(en millions de gourdes)

	1970	1980	1983
Café	76,2	454,4	262,5
Sucre	14,2	32,1	8,6
Huiles essentielles	13,3	27,0	38,3
Sisal	9,2	7,2	0,9

Source: *Haïti en chiffres*, Ministère du plan, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, juillet 1984.

Les femmes prédominent nettement dans les entreprises de café, de coton. Dans ces dernières, elles interviennent au début du processus de production industrielle: l'enlèvement des scories. Elles travaillent aussi dans la manipulation d'une soixantaine de machines "faisant pivoter les lourds leviers [...] qui broient sans rémission les poignées de coton jusqu'au dernier flocon"¹⁵.

De même, dans les opérations postérieures à la cueillette des cerises de café, le décorticage de celles-ci s'effectue rarement de façon mécanique. Le produit initial est traité par la voie sèche (café pilé) ou par la voie humide (café dit

(15) Ertha Pascal-Trouillot, *Statut juridique de l'Haïtienne dans la législation sociale*, op. cit., [p. 118-119].

lavé mais dont le lavage ne constitue dans la réalité qu'une partie des opérations). Dans le premier cas, le pilage ou décorticage au pilon est effectué à la main par les femmes¹⁶. Dans une phase suivante, le café reçu dans les entrepôts des maisons d'exportation est séché puis trié. Le triage est une opération très importante et il se réalise intégralement à la main par les femmes. On évalue à des milliers le nombre de femmes qui y sont employées. Là encore, c'est la situation particulière de l'Haïtienne qui explique d'une part, la disponibilité très grande de main-d'œuvre (la queue des ouvrières en quête de travail commence très tôt le matin) malgré de très mauvaises conditions de travail: qualité saisonnière de l'emploi, salaire journalier très faible, environ de 2 gourdes (40 centimes de \$ U.S.) en province, de 3 gourdes (60 centimes de \$ U.S.) à Port-au-Prince. La dissolution depuis 1963 des organisations syndicales de trieuses de café permet la surexploitation des femmes; aussi, c'est la surabondance de l'offre de travail féminin reliée à la faiblesse extrême du revenu des ménages par rapport à une demande faible qui oblige la femme à travailler à n'importe quel salaire, dans n'importe quelles conditions tout en rendant non rentable pour les maisons exportatrices la mécanisation du triage du café. Ainsi, c'est grâce au travail féminin que se réalisent, dans les conditions les plus économiques possibles pour le patronat, certaines opérations industrielles reliées à la production agricole, notamment celle destinée à l'exportation.

Les femmes travaillent également pour les industries artisanales d'exportation vers les grandes capitales nord-américaines et européennes et vers les autres îles de la Caraïbe. Il s'agit souvent de travailleuses à domicile rémunérées à la pièce, les ouvrières parmi les plus exploitées du système.

Quoique certaines branches aient connu une augmentation de la valeur de leurs exportations, on peut noter des signes d'essoufflement: difficulté d'approvisionnement en matières premières (cuir, coton, bois), et concurrence faite au sisal par certaines fibres synthétiques. Outre ces limitations, l'avenir de la main-d'œuvre féminine utilisée dans ce type d'industrie reste très dépendant de la conjoncture internationale.

(16) Christian Girault, *Le commerce du café en Haïti, Habitants, spéculateurs et exportateurs*, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris s.d., 292 pages, [p. 102].

4.1.3. Le faible rôle joué par la main-d'œuvre féminine dans le secteur de l'extraction minière.

Nous ne nous attarderons pas à ce secteur étant donné son absence d'impact sur la population active féminine et son manque d'effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. Pour mémoire donc, ce secteur qui fait partie des enclaves reliées à la domination étrangère tournait autour de deux produits et de deux compagnies étrangères. L'exploitation du cuivre par la société américano-canadienne SEDREN et celle de la bauxite par la compagnie américaine Reynolds Mining Corporation se sont effectuées en fonction de la conjoncture internationale; leurs activités ont pratiquement cessé.

Les richesses secrétées par notre sous-sol ont appauvri d'autant et presque sans contre-partie notre territoire par le non investissement des royalties versées à l'Etat à des fins de développement national, l'exportation pure et simple des minerais, le rapatriement des profits, etc. La contribution de ces industries au P.I.B. a été insignifiante avant les années 1960; depuis, elle a dépassé à peine 1% avec une pointe de 2,04% en 1969. Malheureusement, il s'agit d'industries très capitalistiques car la multiplication par plus de 20 du pourcentage que ce secteur a représenté dans le P.I.B. (0,09 en 1950 et 1,91 en 1971)¹⁷ n'a même pas coïncidé avec un doublement des effectifs des travailleurs de l'ensemble des industries extractives ! En effet, de 505, le nombre de ces derniers atteint seulement 883 en 1971¹⁸. En outre, les effectifs féminins n'ont cessé de décroître. En 1950, les femmes étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes à travailler dans les industries extractives (393 femmes contre 112 hommes)¹⁹. Le code du travail haïtien (1961) interdisant l'utilisation des femmes dans les travaux souterrains des mines, il n'y avait plus en 1971 que 125 femmes contre 761 hommes travaillant dans ce secteur.

(17) Certains auteurs attribuent cette multiplication plutôt à une augmentation des royalties versées à l'Etat haïtien: Raymond Prats, *Haïti à la recherche de ses pôles de développement industriel, un modèle d'économie extravertie*, op. cit., [p. 16].

(18) *Guide économique de la république d'Haïti*, op. cit., [p. 336-338-359].

(19) *Ibidem*, [p. 59].

4.1.4. La place des femmes dans les industries travaillant pour le marché local.

Les industries travaillant pour le marché local ont vu leur production s'accroître ces dernières années à l'exception de celles fabriquant le sucre et celles produisant des tissus de coton. Cependant, dès l'année 1980, des signes d'essoufflement se manifestaient ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

Evolution de la production de certains articles industriels de base pour le marché local

	1970	1980	1982	1983
'Mantèque" (Saindoux) [mille livres]	1571,7	7201,7		4445,5*
Huiles comestibles [millions de kg]	4,9	24,1		9,3*
Farine de blé [millions de livres]	62,8	234,9		227,7
Savon de lessive [mille caisses de 250 barres]	64,8	191,4	202,3	
Chaussures [mille paires]	192,2	778,4	513,6	
Ciment [mille tonnes métriques]	64,9	242,9		223,1

* Le 4^{ème} trimestre de l'année 1983 n'est pas inclus.

Source: *Haïti en chiffres*, Ministère du plan, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, Port-au-Prince, juillet 1984.

C'est principalement dans les industries de biens de consommation courante que les femmes sont occupées; la majorité est salariée. Ainsi, dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires, de boissons et tabac, elles représentent 30% de la main-d'œuvre.

En ce qui concerne les industries généralement à prédominance féminine, (cuir, textile, habillement), les données officielles n'indiquent pas les personnes travaillant

pour le marché local et celles travaillant pour le secteur d'exportation.

Nous ne nous attarderons pas aux industries travaillant pour le marché local pour deux raisons: la première est qu'une partie de ces entreprises se caractérise par un rapport capital/travail excessivement élevé; leur incidence sur l'emploi est donc faible. En outre, comme cela se passe d'ailleurs généralement en Amérique Latine, la mécanisation poussée y va de pair avec une préférence pour la main-d'œuvre masculine. La seconde raison est que du côté des petites entreprises, le pourcentage des ouvriers est très nettement supérieur à celui des ouvrières.

A titre d'exemple de notre première considération, l'UNIDO signale que pour 18 entreprises dont l'Acierie d'Haïti, la Minoterie d'Haïti, l'Usine à 'mantèque' (saindoux), l'Huilerie Nationale, la Brasserie Nationale, la capacité installée est utilisée à 37% en moyenne, l'investissement par ouvrier est en moyenne de \$25 249 pour un nombre total d'ouvriers de 1943²⁰.

La concentration très forte des revenus [cf: notre tableau à la page 180] explique en grande partie la faiblesse de l'utilisation de la capacité installée. Il faut noter par ailleurs que beaucoup de ces industries utilisent une matière première importée. Le développement d'autres secteurs industriels de type 'labor-using' entraînera, comme effet induit, la croissance de ces industries; le rôle que la femme joue, ou aura à jouer, dans les industries capitalistiques demeure néanmoins limité.

Il existe également surtout depuis 1974 une série de petites entreprises installées principalement à Port-au-Prince et œuvrant dans des secteurs très diversifiés; elles ont créé beaucoup d'emplois quoique n'engageant que 4 à 5 ouvriers en moyenne²¹.

(20) Annex of UNIDO Report: *Enquête industrielle SI/HAI/77/801*, UNIDO, October 9, 1979, Leslie Delatour et Karl Voltaire, op. cit., [II. 28].

(21) Signalons, en passant, outre le fait qu'elles sont "cocapitalistes", le caractère "moderne" de ces petites activités urbaines qui n'ont rien à voir avec d'anciennes traditions sociales ou techniques de l'époque coloniale. (Voir sur ce point Philippe Hugon, "Secteur informel et petite production marchande", *Revue Tiers-Monde*, t XXI, no 82, avril-juin 1980, pp. 229-259, [p. 252]). Ces activités micro-industrielles ont aussi la caractéristique d'être "non exploiteuses" (Chantal Bernard, "Les activités dites non exploiteuses, Recherche sur la signification du concept de "Petite

Les femmes ne représentent que 16% de la main-d'œuvre qu'elles utilisent. Même dans les secteurs traditionnellement féminins où l'habileté manuelle féminine longuement acquise est utilisée sans être vraiment valorisée [puisqu'elle est généralement considérée comme intrinsèque à la nature féminine], les femmes haïtiennes n'occupent pas un pourcentage impressionnant des emplois.

Dans le secteur de la pâtisserie, elles seraient à équivalence numérique avec les hommes, dans tous les autres secteurs, elles sont sous-représentées (en couture, elles ne seraient que 30% de la population employée et 27% dans le secteur de la vannerie)²². Dans ces catégories socio-économiques défavorisées, on peut se demander "si le niveau de pauvreté n'empêcherait pas une certaine hiérarchisation des rôles et le développement complet des stéréotypes"²³.

4.1.5. Le rôle du travail féminin dans l'industrie de sous-traitance internationale.

La sous-traitance internationale crée, en Haïti, une forme de dépendance industrielle supplémentaire, à côté de celle engendrée tant par les industries d'exportation traditionnelles (artisanales ou d'agro-exportation) que par l'industrie minière. Elle se définit comme une "opération par laquelle une entreprise (le donneur d'ordres ou D.O.) confie à une autre (le soustraitant ou S.T.) le soin d'exécuter pour elle une partie des actes de production dont elle conserve la responsabilité économique finale"²⁴. En Haïti, il s'agit d'une sous-traitance véritable car les sous-traitants sont

production marchande" en milieu urbain à partir de quelques cas algériens", *Revue Tiers Monde*, t XXI, no 82, avril-juin 1980, pp.307-319).

(22) *Population, ressources humaines et développement*, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, op. cit., [p. 181-182].

(23) "Division sexuelle et division internationale du travail: Réflexion à partir des usines d'assemblage Mexique-Haïti" in *Le sexe du travail*, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 175-185. Cette réflexion d'Hélène Le Doaré nous a semblé spécialement pertinente pour l'étude des petites industries travaillant pour le marché local.

(24) Jean-Robert Estimé, *La sous-traitance internationale: le cas d'Haïti*, Industrie et technologie, Centre de développement de l'OCDE, décembre 1977, 53 pages, [p. 15].

généralement des entrepreneurs haïtiens (120 à 125 en 1977). Il existe une formule mixte communément appelée "joint venture" qui caractérise seulement 25 filiales de firmes américaines œuvrant en Haïti en 1977²⁵.

Par le biais de la sous-traitance internationale, les multinationales peuvent transférer dans certains pays sous-développés les tâches intensives en travail devenues trop coûteuses en pays développés. Il s'agit d'un phénomène de délocalisation industrielle, phase la plus récente de la division internationale du travail appelée aussi "nouvelle division internationale du travail"²⁶.

Grâce à la délocalisation, les entreprises transnationales ont pu créer "un marché mondial pour le travail et une armée industrielle de réserve à l'échelle de la planète..."²⁷. Le phénomène de délocalisation industrielle est certes favorisé par les législations incitatives mises sur pied par les pays sous-développés; en Haïti, la possibilité de rapatrier les profits, l'exemption de droits de douane sur les matières premières et les machines importées, l'exonération fiscale totale pendant les cinq premières années à Port-au-Prince, les huit premières années pour les sociétés du parc industriel de la capitale, et pendant quinze ans pour les entreprises qui s'établissent en province, l'imposition progressive du revenu par la suite, tout en créant des conditions favorables pour les entreprises de sous-traitance sont insuffisantes pour expliquer leur succès et leur développement.

D'ailleurs, ces législations ne sont pas spécifiques aux industries de sous-traitance; elles ont favorisé l'implantation de ces dernières à cause d'une part de la faiblesse des investissements en capital fixe que celles-ci exigent et d'autre part de l'utilisation maximale du facteur travail qu'elles réclament. Le rapport capital/travail est très faible, surtout comparé à celui des industries travaillant pour le marché local; pour l'ensemble des industries de sous-traitance, il serait de \$1 500 par travailleur en moyenne²⁸.

(25) Ibidem, [p. 18].

(26) Sur cette "nouvelle division internationale du travail" le travail pertinent de Folker Fröbel, Jürgen Heinrichs et Otto Kreye, *The new international division of labour*, translated by Pete Burgess, Cambridge University Press et Editions de la Maison des sciences de l'homme, Cambridge-Paris, 1980, 406 pages + Appendice.

(27) Andrée Michel, [1983] op.cit. [p. 4 et 9].

(28) Leslie Delatour et Karl Voltaire, *International sub-contracting activities in Haiti*, Chicago, May 1980, IV.II.

Le développement des industries de sous-traitance s'explique donc par la minimisation des coûts qu'elles peuvent y réaliser grâce à l'utilisation d'une main-d'œuvre en grande majorité féminine, et surtout non syndiquée. Patrons et administrateurs préfèrent les femmes "plus capables de dialogue"²⁹, en fait, plus faciles à manipuler compte tenu de la situation locale des regroupements d'ouvrières. Ailleurs dans la Caraïbe, la composition par sexes du personnel des industries de sous-traitance accuse sensiblement la même tendance, quoique le taux de masculinité en Haïti y serait légèrement supérieur.³⁰

En l'absence de chiffres officiels, nous considérons le nombre de 40.000 ouvriers comme le plus vraisemblable pour 1980³¹. En considérant un taux de féminisation de l'ordre de 70% comme le taux le plus probable (certains auteurs indiquent même un taux de l'ordre de 75%³²), la main-d'œuvre féminine ouvrière employée aurait été de 28 000 personnes en cette année.

En Haïti, les entreprises de sous-traitance peuvent tirer profit au maximum d'une offre de travail parfaitement élastique affrontée à une demande qui, prenant pour acquis certains avantages comparatifs, dont la faiblesse des salaires, est contrôlée et largement dépendante de la conjoncture internationale. Il n'existe en effet, pour les catégories considérées comme non professionnelles, que très peu d'autres secteurs salariés: "Beaucoup de femmes avant d'avoir été ouvrières ne travaillaient pas ou bien étaient domestiques à gages ou bien tenaient un petit commerce ou bien étaient filles

(29) *Mouvement pour l'épanouissement de l'enfant*, Dossier no.1, projet femmes ouvrières d'Haïti, op.cit, [p.VII].

(30) Hélène Le Doaré in *Le sexe du travail*, op. cit., [p.184] signale même un taux de masculinité en augmentation (de 40,7% en 1979 à 41,9% en 1981). Le taux indiqué ailleurs est inférieur.

(31) Voir sur ce point Leslie Delatour et Karl Voltaire, op.cit. III.6. Cette évaluation est faible. Les mêmes auteurs ont estimé récemment à 60 000 le nombre d'ouvriers travaillant dans ce secteur (Grunwald, Delatour, Voltaire "Offshore assembly in Haiti" pp.231-252. [p.244] in *Haiti: today and tomorrow*, University Press of America 1984, 388 pages).

(32) André Corten et Marie-Blanche Tahón "Prolétarisation familiale en République Dominicaine", *Amérique Latine* no.12, octobre-décembre 1982, CETRAL (Centre de Recherches sur l'Amérique Latine et le Tiers-Monde) pp.12-21, [p.14].

de Corinthe" nous indique Fritz Pierre³³. Dans la situation actuelle, les industries de montage et d'assemblage semblent un des secteurs les plus rémunérateurs pour les femmes des catégories pauvres et moyennes; "Une quantité considérable de femmes ont *trouvé* pour la première fois l'occasion de travailler ou [...] ont profité du "développement industriel" pour changer d'occupation pour travailler dans des industries de montage et d'assemblage et *améliorer ainsi leurs statuts socio-économiques*"³⁴.

La concurrence est si forte qu'un faible pourcentage d'ouvrières (moins de 25%) parvient à y pénétrer sans patronage. Les femmes sélectionnées sont généralement jeunes entre 15 et 30 ans pour la très grande majorité, célibataires, ayant un nombre limité d'enfants; elles bénéficient en outre d'un certain niveau d'instruction, comparativement à la moyenne des femmes du même âge, comme cela se présente dans d'autres pays (République Dominicaine, par exemple³⁵). L'abondance de l'offre de travail féminin des non professionnelles crée donc pour les industries de sous-traitance internationale une situation de pouvoir grâce à laquelle ces industries peuvent sur-sélectionner, à partir d'une population avide de travail et souvent déjà habituée à une forme ou à une autre de travail marchand, la main-d'œuvre féminine qu'elles utilisent. En réalité, la courbe de l'offre de travail féminin dans ces industries, (ce sont les salaires minimum les plus bas de la Caraïbe...), prend la forme d'une droite parallèle à l'axe des abscisses [élasticité = +∞].

D'ailleurs, d'après une enquête menée par Leslie Delatour et Karl Voltaire, seulement 2% des femmes ouvrières resteraient à la maison si elles perdaient leur emploi tandis que

(33) Fritz Pierre *Impact des industries d'assemblage et de montage sur les statuts socio-économiques des ouvrières de Port-au-Prince*, Mémoire de Licence, février 1981, [p. 10-11].

(34) Fritz Pierre, op. cit., [p. 4]. Le texte a été souligné par nous. L'étude présente l'intérêt de comparer 100 ouvrières (groupe cible) à 100 autres femmes (groupe témoin) aux origines sociales proches de celles des ouvrières. Simon Fass aboutit également à la conclusion que le salaire des ouvriers des industries d'assemblage est, en moyenne, de 37.5% supérieur au revenu moyen des ménages urbains; Simon Fass, *The economics of survival: a study of poverty and planning in Haiti*, cité par Faith Lewis et Allen LeBel, op. cit. [p. 7]. Précisons toutefois qu'il s'agit de revenu moyen des ménages urbains en 1975 et des salaires industriels de 1981.

(35) André Corten et Marie-Blanche Tahon, op. cit., [p.18].

la plupart d'entre elles (49%) préféreraient trouver du travail dans une autre usine d'assemblage³⁶. La situation financière précaire de la femme haïtienne, ses responsabilités, tant à l'endroit de sa famille restreinte qu'à celui de sa famille élargie (un emploi industriel "pourvoit" à l'entretien de 4 à 5 personnes en moyenne), place notre main-d'œuvre dans une situation de sur-exploitation, situation évidemment aggravée par l'absence de syndicalisation dans les industries de sous-traitance.

Même si la relation donneur d'ordres/sous-traitant est instable et donc forcément désavantageuse pour le sous-traitant, ce dernier a l'avantage [pour lui, s'entend] de pouvoir licencier en tant qu'entrepreneur, ou suspendre pour un certain temps les ouvriers et ouvrières adaptant ainsi la main-d'œuvre qu'il emploie aux fluctuations du marché mondial. Le sous-traitant demeure donc un entrepreneur à risque très limité (Nous parlons ici du travail utilisé et non du capital que l'entrepreneur doit investir). La femme au contraire, en plus des risques de pertes d'emploi temporaire ou définitif qu'elle court, ne reçoit qu'un salaire minimum qui n'est nullement évalué en fonction de la reproduction de la force de travail. Ce salaire est variable en fonction de la branche considérée. En 1977, il évoluait entre \$1,60/jour dans le secteur des vêtements, jouets, broderie³⁷, à \$2/jour dans celui des fourrures en passant par \$1,70/jour (pièces électriques), \$1,80/jour (chaussures, articles de cuir, balles de base-ball)³⁸. En 1979, il était de \$2,20/jour dans le textile, de \$2,40/jour dans la fabrication de balles de base-ball et de \$2,60/jour dans

(36) Leslie Delatour et Karl Voltaire, *International sub-contracting activities in Haiti*, op. cit., [chapter V, V.2.].

(37) La faiblesse relative des salaires dans certains secteurs (couture, broderie manuelle), s'explique, en partie par la conception courante que cette forme d'habileté est de la "nature" de la femme. Même le Mouvement haïtien pour l'épanouissement de l'enfant, organisme qui a défendu les ouvrières avec conviction, semble traversé par cette idéologie. On peut lire dans un de ses documents: "Il suffit [c'est nous qui soulignons] de savoir broder ou coudre à la main ou d'être attentif aux détails prévus dans les pièces pour pouvoir travailler dans ces industries". (op. cit., [p.VII]). Signalons, en passant, que 46,5% de l'ensemble des ouvrières de la sous-traitance sont employées dans le textile (Voir Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development*, op. cit., Table 5).

(38) Jean-Robert Estimé, op. cit., [p.19].

l'électronique³⁹. De ce salaire, il faut déduire les impôts, le coût du transport⁴⁰. Afin de ne pas se trouver entièrement dépossédées, c'est sur le transport et sur la nourriture⁴¹ que les femmes sont forcées d'économiser au prix de leur santé.

(39) Il n'est pas évident que le travail dans l'électronique ou la confection de balles de base-ball réclame plus de précision et est plus dur pour les yeux que celui effectué dans la confection; ce sont des conditions de travail différentes qu'il faudrait pouvoir évaluer par enquêtes. Toujours est-il que le moins bien rémunéré est toujours le travail dit de femmes.

(40) Il faut signaler ici le coût relativement élevé du transport pour les ouvrières. Le problème du logement s'aggrave, de jour en jour, dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Si l'indice général des prix à la consommation a augmenté de 31,2% entre 1980 et 1983, l'indice des prix du logement est passé pendant cette période de trois ans de 100 à 167,6 (*Haïti en chiffres*, Ministère du plan, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, Port-au-Prince, juillet 1983). Les ouvrières, comme la plupart des travailleurs urbains ont donc dû supporter une baisse importante de leurs revenus réels. La concentration des industries de sous-traitance internationale à Port-au-Prince, par l'attraction qu'elle a provoquée sur les masses rurales en quête d'un emploi même improbable, est l'une des causes de l'inflation, particulièrement par la crise du logement qu'elle a engendrée. Elle a aussi provoqué indirectement la détérioration des conditions de vie et d'hygiène dans les quartiers populaires de la capitale; en outre, "... les bases matérielles de la reproduction de la force de travail se trouvent menacées par la diminution du salaire réel." Cette diminution entraîne une réduction drastique de la consommation. "De cette façon, sont reproduites dans les pays non développés des conditions analogues à celles de la première période de la révolution industrielle, où le capital dévorait effectivement des générations entières de travailleurs (Paul Singer, "Reproduction de la force de travail et développement", *Revue Tiers-Monde*, tome XVII, no 68, octobre-décembre 1976, pp. 961-985, [p. 979 et 984]). La crise du logement est telle à Port-au-Prince que l'ouvrière gagnant le salaire le plus bas, ou la femme chef de famille, est obligée de vivre loin de son travail car les logements proches des quartiers industriels coûtent plus cher. Les femmes travaillant à temps partiel dans la fabrication de jouets dépensent en moyenne 32% de leurs revenus pour le transport. En plus du coût du transport, du temps passé dans les "tap-tap", il faut également mentionner le temps d'attente pour le retour à la maison, lequel peut atteindre deux heures à certains endroits; voir l'enquête de F. Lewis et A. LeBel, op. cit., [p.36-42].

(41) Economiser sur la nourriture est une pratique courante des femmes ouvrières. Des 24 enquêtées par Faith Lewis et Allen LeBel, op. cit., [p. 43], seulement 9 prenaient trois repas quotidiens et 9 autres ne mangeaient qu'une fois par jour.

L'employeur arrive même à comprimer le coût de la main-d'œuvre féminine: le travail à la pièce (manufactures de balles de base-ball), le travail à domicile (secteur de l'habillement des poupées)⁴², la prolongation de la période de stage pendant laquelle l'ouvrière reçoit un salaire moindre, la rotation rapide de l'emploi sont autant de procédés utilisés en vue de la minimisation des coûts. Les femmes en stage ne réalisaient, après les dépenses de transport qu'un salaire net de 5 gourdes (1,00 \$ U.S.) pour leur journée de travail⁴³.

Une autre stratégie de minimisation des coûts pour l'entrepreneur est de ne pas fournir l'équipement protecteur minimal aux ouvrières. Privées de syndicat, ces dernières sont loin d'être protégées contre les accidents de travail. Dans l'un des secteurs privilégiés sur le plan salarial, celui de la fabrication des balles de base-ball, les femmes se plaignent de la pénibilité du travail, de la force physique exigée et également de tous les dangers qu'elles courent: perte de dents, crevaison d'oeil et blessures à l'estomac⁴⁴.

Grâce en très grande partie à cette main-d'œuvre sous-payée et en majorité féminine, les entreprises étrangères, utilisant la sous-traitance en Haïti, de même que les filiales des multi-nationales, réalisent des bénéfices substantiels. Elles peuvent produire à 33% du prix de revient américain dans le domaine de la confection, car malgré l'assistance technique qu'elles fournissent au sous-traitant haïtien, elles réalisent entre 30% et 50% de bénéfices nets sur les prix de revient de leurs produits dans le secteur de l'assemblage électrique et électronique⁴⁵. Si l'on considère que le faible prix de revient inclut, outre les profits, les salaires des cadres⁴⁶ qui font partie des catégories à revenus élevés

(42) Précisons que c'est dans ces deux cas, à très forte prédominance féminine, que les salaires demeurent les plus bas.

(43) Mouvement haïtien pour l'épanouissement de l'enfant, projet *Femmes ouvrières d'Haïti*, dossier no.2, op. cit., [p.111].

(44) Mouvement haïtien pour l'épanouissement de l'enfant, M.H.E.E., projet "*Femmes ouvrières d'Haïti*", Dossier no.1, op. cit., [p.13].

(45) Jean-Robert Estimé, op. cit., [p. 25 et 34].

(46) Signalons ici le pourcentage très réduit (5%) de propriétaires et cadres féminins dans ce type d'entreprises; ces propriétaires et cadres féminins sont concentrés dans les secteurs traditionnellement féminins (textile, alimentation), *Haïti Résultat de l'enquête sur l'emploi industriel, réalisée à Port-au-Prince et l'aire métropolitaine*, cité dans Donna Plotkin, *Haitian women's participation in development: industrial sector*, op. cit., [p. 12].

du pays, on se rend compte que c'est sur l'exploitation maximale de la force de travail, en particulier la force de travail féminine, du pays le plus pauvre du continent, que repose le "succès" des entreprises de sous-traitance internationale en Haïti.

A l'heure actuelle, l'orientation que les décideurs nationaux et certains organismes influents (US/AID Agency for International Development) prôneraient pour Haïti nous fait penser que la sous-traitance va s'y développer les prochaines années: "... le cheminement de l'économie haïtienne l'amène décidément vers une concentration urbaine et un secteur de services manufacturiers et commerciaux qui devient le fournisseur de nouveaux emplois, de revenus et d'exportations. La proximité du marché US et l'offre de libéralisation commerciale du CBI rendent réalistes les perspectives de faire d'Haïti le "Taiwan des Caraïbes"⁴⁷.

La loi votée en juillet 1983 au Congrès Américain et connue sous le nom de "President Reagan's Caribbean Basin Initiative" a pour objectif d'aider 27 pays caraïbéens à augmenter leur offre d'emploi et leur niveau de vie. Il s'agit d'une détaxe pendant douze ans sur le marché étatsunien de certains produits manufacturés en provenance des pays concernés. D'après certains analystes, ce programme entraînerait un déplacement des productions intensives en travail de certains pays d'Asie (Taiwan, Hong Kong, Corée du Sud, Singapour) où les salaires augmentent rapidement vers les pays de la zone Caraïbe. Or la comparaison des salaires minima quotidiens des îles du bassin Caraïbe se révèle nettement favorable à Haïti: dans les industries d'assemblage le salaire journalier était en décembre 1981 de \$2,64 en Haïti contre \$3,80 à la Barbade, de \$4,40 au Salvador, de \$5 à la Jamaïque, de \$6,80 en République Dominicaine, de \$13,20 au Mexique⁴⁸.

En Haïti même, outre les lois spécifiquement favorables au développement des industries d'assemblage, certains projets sembleraient considérer ce secteur comme prioritaire. Citons le projet de barrages sur l'Artibonite dont l'un

(47) *Plan américain pour Haïti*, [dossier critique d'analyse préparé par Ernst Verdieu, CIRH] op. cit., [p. 9-10]. Haïti fait partie du groupe de pays 'favorisés' depuis janvier 1984.

(48) Banque Mondiale 1982, cité par Pierre-Jacques Roca, "Agriculture et dépendance. La paysannerie haïtienne dans l'impasse", *Amérique Latine* no.21, janvier-mars 1985, CETRAL, Paris, pp. 12-16, [p.14].

des objectifs serait la fourniture en électricité des industries de la 'zone franche' de Port-au-Prince. (Les implications de ce projet sur la production agricole ont été étudiées dans 'Femmes et production agricole' [p.129-155]). Sur le plan industriel, ce projet implique un certain choix de développement axé sur la dépendance vis-à-vis de l'extérieur sans aucune prise en considération des besoins locaux.

Un autre impact négatif sera l'accentuation de l'effet de démonstration né de la mise en contact directe et quotidienne de populations pauvres avec des biens que celles-ci ne peuvent pas se procurer. Il est évident qu'il en résultera une forme de perversion, "... les nouveaux besoins suscités remplacent des besoins plus anciens et sous plusieurs aspects plus fondamentaux"⁴⁹. La réalisation d'un tel projet affermirait, en outre, l'idée que l'exploitation maximale du travail, particulièrement du travail féminin, est l'un des principaux attraits pour le capital étranger en Haïti.

Dans cette orientation générale du développement industriel en Haïti, la plus grande participation de la main-d'œuvre féminine aux industries travaillant pour le marché extérieur (agro-industries, artisanat, sous-traitance internationale) rend le travail féminin extrêmement vulnérable aux fluctuations de la conjoncture internationale.

Au terme de cette revue de l'implication de la main-d'œuvre féminine dans l'industrialisation, il nous faut conclure que, actuellement, les mirages du salariat sont nombreux. En nous tenant à l'échelle individuelle, le salaire reçu est largement inférieur aux dépenses de première nécessité de l'ouvrière, et les conditions de travail sont littéralement innommables. Il n'y a pas à dire ce que souvent nous nous sommes fait dire en entrevue: "c'est mieux que rien et mieux qu'avant"; un travail individuel décent est un droit, et les femmes en Haïti ont particulièrement droit à ce qu'une attention spéciale et distincte soit portée à leurs problèmes. C'est qu'elles ont historiquement construit la légitimité d'une telle distinction. Que ceci ne soit pas concrètement le cas, c'est

(49) Paul Singer, "Reproduction de la force de travail et développement", *Revue Tiers-Monde*, tome XVII, no. 68, octobre-décembre 1976, pp. 961-985.

déjà grave; mais que le devenir soit pensé⁵⁰ en tablant implicitement sur le travail captif des femmes pour justifier l'exploitation la plus poussée possible de cette main-d'œuvre, c'est là l'inadmissible. Car, du point de vue patronal, c'est quoi une main-d'œuvre mieux que très bon marché ?

- C'est une main-d'œuvre captive, obligée de se soumettre au marché du travail par effet d'une oppression sexuelle spécifique (produite historiquement) du travail des femmes. En Haïti, la main-d'œuvre féminine subit clairement ce joug dans le procès d'industrialisation de Port-au-Prince.

Le travail des femmes dans l'industrie est à relier à l'enrichissement que constituent d'abord les transferts de ce secteur aux autres secteurs internes, comme celui du commerce des biens manufacturés localement, et aux secteurs externes dont le rendement élevé du capital transnational se réalise par une ponction sévère dont le bout de la chaîne des prélèvements est le salaire d'exploitation des Haïtiennes. A un autre niveau, les intermédiaires locaux que sont toutes les hiérarchies des entreprises ne recueilleront leurs substantiels profits et rémunérations de "commandeurs d'ateliers" que pour savoir maintenir le salaire de la main-d'œuvre féminine au niveau le plus bas; faisant ainsi pression à la baisse sur l'ensemble des salaires du secteur industriel; enrichissement relatif aussi que celui des ouvriers par rapport aux ouvrières dans un ordre économique patriarcal qui vaut, non seulement que les hommes gagnent plus du fait que les salaires de base les plus bas vont aux femmes (alors que ce sont les femmes les chefs de familles monoparentales) mais encore que les femmes travaillent directement pour les hommes qui en attendent, entre autres choses, la partie domestique de leur "double journée". En somme le projet de développement industriel tel que conçu actuellement en est un d'exploitation sauvage, directe ou indirecte, du travail des femmes.

(50) De l'après-guerre à nos jours, soit (pour paraphraser René Dumont) au long des quarante ans de la problématique du développement et de ses quatre décennies d'échec, nous avons vu en circulation plusieurs "Projet de société...", "Manifeste...", "Programme...", "Charte...", etc. Pour n'en citer aucun, retenons qu'ils ont tous en commun leur manque de vision sur la question féminine en Haïti. Une reproblématisation générale des possibilités d'un développement haïtien devra intégrer à part entière une réflexion haïtienne sur "La femme dans le passé, le présent et l'avenir" (le titre, plus que jamais actuel, du classique de Auguste Bebel à la fin du siècle dernier).

4.2. FEMMES ET TERTIAIRE

" La féminisation est une mesure indirecte mais sûre de la prolétarisation d'un métier."

Alain Lipietz*

" La secrétaire n'est pas «quelqu'un», mais la seconde de «quelqu'un»".

M. Lamas**

4.2.1. La représentation féminine dans le secteur tertiaire.

Nous essaierons, dans l'étude du secteur tertiaire, de documenter, une fois de plus, notre hypothèse de l'enrichissement des hommes grâce au travail des femmes. Nous partons de l'idée que, même en l'absence de discrimination légale, à compétence égale, les hommes sont choisis de préférence aux femmes. Dans les domaines professionnels et dans les secteurs intermédiaires, les femmes sont confinées dans les tâches d'exécutantes. Dans des secteurs traditionnellement féminins où elles deviennent infirmières, enseignantes et à un moindre degré secrétaires, elles assurent encore aux hommes les possibilités de carrières les plus prestigieuses et les plus rémunératrices, malgré la présence de certaines femmes dans les catégories valorisées.

Dans l'ensemble et pour la plupart des branches du secteur tertiaire considérées isolément, on observe, en Haïti, une augmentation relative de la population féminine active qui y est occupée. Le secteur tertiaire a donc accru son importance dans l'utilisation de main-d'œuvre féminine à la recherche d'emploi et dans la réallocation de celle provenant de l'agricole ou de l'industriel. Il serait, par ailleurs, intéressant d'étudier ces flux de déplacements des autres secteurs vers le tertiaire.

* Alain Lipietz, "Le tertiaire, arborescence de l'accumulation capitaliste: prolifération et polarisation", *Critique de l'économie politique*, no 12, juillet-septembre 1980, pp. 37-69, [p. 56].

** M. Lamas, "La secretaria no es la segunda de alguien", *Fem*, vol. 1, no 3, avril-juin 1977, [p. 61], cité par Hélène Hirata, "Femme, si je pouvais ne pas être secrétaire ...", *Critique de l'économie politique*, no 12, juillet-septembre 1980, pp. 31-36, [p. 33].

Cette féminisation, n'est-elle pas l'indice de la prolétarisation du tertiaire?, car, comme le soulignait justement Alain Lipietz, "... la féminisation est une mesure indirecte mais sûre de la prolétarisation d'un métier."

Ayant déjà rapporté la place spéciale qui échet à la femme dans la commercialisation, nous ne mentionnerons la femme commerçante que comme point de comparaison à l'intérieur de l'ensemble du tertiaire. A ce propos, il nous faudra revenir sur les agrégats des groupes professionnels en Haïti; en effet la catégorie dite "tertiaire" est un amalgame d'activités dont les distances sociales sont trop grandes. Nous avons ainsi dû faire une place à part aux commerçantes, et nous devrions normalement faire une place à part à la domesticité, tant cette forme d'activité prend de l'importance dans les situations de sous-développement. Cette quête d'une autre catégorisation que celle de Colin Clark pour les pays sous-développés s'inscrit comme l'une des urgences du moment.

Pour l'étude du tertiaire, nous nous reporterons aux données fournies par les recensements de 1950 et de 1971.

Répartition en 1950 et 1971 de la population active du tertiaire par sexe [en pourcentages]

Sexes	1950		1971	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées	0,6	0,4	1,4	1,0
Directeurs, cadres administratifs supérieurs	0,9	0,2	0,8	0,4
Services publics et privés	2,7	5,0	4,3	11,0
Total sans commerce	4,2	5,6	6,5	12,4
+ Personnel commercial	3,5	6,2	6,5	19,0
Total de la catégorie dite 'tertiaire'	7,7	11,8	13,0	31,4

Sources: Calculs effectués à partir des données du *Guide économique de la République d'Haïti*, op.cit., avril 1977, [p.58].

Même en excluant le secteur commercial, on se rend compte que le pourcentage de la participation féminine à l'ensemble du tertiaire qui représentait déjà en 1950 5,6% de la population féminine active totale a été multiplié par 2.2 en 1971 alors que la participation masculine (4,2% de la population masculine active totale) n'a été multipliée que par 1.55; ceci en excluant le secteur commercial dans lequel le taux de féminisation s'est accru davantage qu'ailleurs⁵¹. Il est donc évident qu'il y a eu féminisation du secteur tertiaire entre 1950 et 1971.

La tendance à la féminisation se comprend quand on considère le fait que d'une part, le secteur tertiaire s'est surtout développé du côté urbain, et que d'autre part la féminisation de l'urbanisation devient de plus en plus un phénomène irréversible relié d'abord à la déstructuration des campagnes, ensuite à la nécessité pour la famille de province d'assurer, par la migration urbaine de la femme, l'accompagnement des enfants (souvent de sexe masculin) pour la continuation de leurs études. De ce fait, le tertiaire ouvre à certaines de ces femmes des possibilités.

La montée des emplois féminins dans le tertiaire est une réalité, même si les femmes n'y sont pas forcément salariées à temps plein (puisqu'elles travaillent souvent de manière discontinue) et n'ont pas une rémunération stable (puisqu'elles travaillent souvent à la tâche).

Du point de vue des professions du secteur tertiaire, le recensement de 1971 divise la population active en cinq grands groupes. Ces derniers sont classés non d'après leur importance numérique mais en fonction du prestige social dont ils jouissent (en ordre décroissant). Ainsi, le personnel des professions scientifiques, techniques libérales et assimilées (totalisant 22 733 personnes) est classé en premier alors que les travailleurs spécialisés dans les services, au nombre de 119.264 se retrouvent dans la cinquième catégorie⁵². Les auteurs du recensement précisent cependant qu'ils utilisent ici les classements du Bureau International du Travail et de la Commission des Statistiques des Nations Unies⁵³.

(51) Le pourcentage de la population commerçante féminine passe de 6,2 en 1950 à 19,0 en 1971.

(52) *Recensement général de la population et du logement*, Août 1971, vol..1, résultats pour l'ensemble du pays, Port-au-Prince, 1979, [p. 82].

(53) Ibidem., [p.28]

L'évolution du pourcentage de la population active masculine ou féminine ne nous indique en fait que la progression des différents emplois par rapport au pourcentage global par sexe.

Nous y remarquons déjà que le pourcentage la population masculine active s'est accru davantage que celui de la population féminine dans le secteur du personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées.

Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées

Personnel des professions scientifiques techniques libérales et assimilées	H= 14 368	F= 8 375
Directeurs et cadres administratifs supérieurs	H= 235	F= 18
Personnel administratif et travailleurs assimilés	H= 8 670	F= 3 118
Personnel commercial et vendeurs	H= 18 986	F= 175 152
Travailleurs spécialisés dans les services	H= 35 754	F= 83 510

Il importe à notre avis, en prenant pour base la classification en chiffres absolus et en cinq catégories du recensement de 1971, de relever comment la représentation masculine est beaucoup plus importante dans les secteurs les plus valorisés.

En fait, l'intégration des femmes se réalise dans les secteurs les moins importants. Le plus possible, les femmes sont écartées de toutes les branches impliquant des prises de décision. Elles ne prédominent d'ailleurs qu'à partir de la troisième catégorie dans laquelle il existe surtout des tâches d'exécutants (sténographie, dactylographie, opération de machines, perforation de cartes et de rubans, personnel administratif).

Sans suivre à la lettre cette classification en cinq catégories, nous étudierons successivement les professionnelles de prestige, les femmes des secteurs intermédiaires du tertiaire et la catégorie la plus dévalorisée des

travailleuses féminines: les domestiques. Sans rejeter des situations de femmes particulièrement difficiles (comme celles des prostituées⁵⁴ dans un pays aux alternatives d'emplois réduites) il nous est apparu, d'une entrevue à l'autre, que les trois catégories que nous avons retenu pour l'analyse informaient de la gamme des situations de travail des femmes.

4.2.2. Les professionnelles de prestige.

Elles se retrouvent, dans un pays de pauvreté, en position plus confortable pour leurs études, leur perfectionnement, la prise en charge de représentations internationales et l'accomplissement en général de leur travail marchand. Les services privés de domestiques, pour des salaires dérisoires, leur enlève une bonne partie des tâches qu'elles devraient effectuer dans les pays développés. Dans ce sens, elles se rapprochent des professionnelles des autres pays d'Amérique Latine.

Dans cette catégorie en particulier, le nombre des enfants et les tâches domestiques ne se présentent pas comme une entrave au démarrage ou à la poursuite d'une profession. Dans les secteurs les plus accaparants comme le domaine médical, on voit des femmes haïtiennes accomplir de longs voyages d'études, mener des vies professionnelles "réussies" tout en ayant un nombre d'enfants parfois supérieur à 5. Les femmes arrivent à sur-sélectionner des gouvernantes, des gardiennes d'enfants, cuisinières dont l'offre demeure grande, moyennant un salaire représentant une infime partie de ce qu'elles peuvent réaliser. Il n'est nulle part fait état du nombre d'enfants de la professionnelle. En outre, 82% de ces travailleuses réalisent leur carrière dans les villes, principalement à Port-au-Prince, ce qui implique beaucoup de facilités.

Doit-on en conclure qu'il n'existe pas de discrimination envers les professionnelles de haut niveau en Haïti? On ne saurait le dire car la femme ne représente que 36% du total

(54) Dans le secteur tertiaire informel urbain, il nous faut signaler la prostitution qui est une activité dans laquelle le travail des femmes est au fondement de l'enrichissement de tout un réseau, généralement masculin, relié à ce commerce. Dans ce domaine, Haïti fait partie des cinquante pays abolitionnistes avec, en Amérique Latine, l'Argentine, le Brésil, Cuba, le Honduras et le Venezuela. Ces pays n'ont pas de législation répressive à l'endroit des prostituées mais luttent contre le proxénétisme et la traite des femmes.

relatif du personnel des professions scientifiques, techniques libérales et assimilées (8 375 pour un total de professionnels de 22 733) et ne fait partie qu'au nombre de 18 du total des directeurs et cadres administratifs supérieurs (6 membres des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique, 12 directeurs et cadres dirigeants) sur un total de 253 personnes travaillant dans ces secteurs. La femme s'orienterait-elle encore en 1971 vers des carrières dites plus "féminines", carrières dont "le contenu des emplois n'est pas sans rappeler le travail domestique par son caractère de service rendu à une personne ou au public et les relations interpersonnelles qu'il implique"⁵⁵ ?

Une classification des professions en fonction de leur prestige a été établie par le Centre Haïtien d'Investigation en Sciences Sociales (CHISS)⁵⁶. La catégorie sélectionnée comme étant la plus prestigieuse englobe les médecins mais ces derniers ne sont pas différenciés des catégories para-médicales dans le recensement alors que dans la réalité, la valorisation sociale de la profession strictement médicale est très grande.

A côté des médecins, rentrent dans cette catégorie prestigieuse les architectes, ingénieurs. Le décalage entre professionnels des deux sexes est important dans ces disciplines.

	Sexe masculin	Sexe féminin
Architectes, Ingénieurs, Techniciens et assimilés	655	21

Le préjugé défavorable au choix de branches traditionnellement masculines sévissait encore contre les filles en 1971; depuis, les choses ont changé.

Dans la deuxième catégorie envisagée par le CHISS et incluant les agronomes, chefs de services publics ou privés, le décalage en 1971 est grand entre employés masculins et féminins.

Les femmes étaient entièrement minorisées au niveau des emplois valorisés du tertiaire. Néanmoins, on doit spécifier qu'un faible nombre d'entre elles (biologistes,

(55) *Le sexe du travail*, structures familiales et système productif, Presses universitaires de Grenoble, 1984, op. cit., [p. 61].

(56) Jacques Barros, *Haïti: un cas type dans l'histoire du sous-développement: 1804-1980*, op. cit., [p. 43].

médecins, architectes, etc.) jouissaient en 1971 de la possession d'une carrière intéressante. Les salaires publics sont fixés par l'Etat, mais au niveau du privé, la rémunération varie à l'acte ou selon d'autres critères.

	masculin	féminin
- Biologistes, Agronomes et Techniciens assimilés	383	128
- Directeurs et cadres administratifs supérieurs	235	18 ⁵⁷

Les professionnelles de prestige ont des revendications face aux hommes. L'une d'entre elles déclare ouvertement: "Dans la vie professionnelle, à travail égal, les femmes ne reçoivent pas de salaire égal: à compétence égale, les femmes sans exception seront subordonnées aux hommes."⁵⁸. La femme de cette catégorie est donc souvent doublement dépendante des hommes: au niveau du travail professionnel et au niveau de la famille, quoique ce soit la situation la plus enviable.

4.2.3. La place des femmes dans les secteurs intermédiaires du tertiaire.

Les femmes se retrouvent en priorité dans les fonctions qui "prolongent leurs rôles domestiques traditionnels ...institutrices, infirmières, couturières..."⁵⁹.

Dans l'enseignement, généralement surféminisé, le sexe féminin est, en 1971, légèrement sur-représenté en Haïti: 5 194 femmes sur un total de 9 574 enseignants.

(57) *Recensement général de population et du logement*, op. cit., août 1971, vol.1, Port-au-Prince, 1979, [p. 82-90].

(58) Yveline Momplaisir, "La condition de la femme haïtienne", *Le Nouveau Monde*, 9 juillet 1978, cité dans Jacques Barros, Thèse de doctorat d'Etat ès Lettres, *Haïti: un cas-type dans l'histoire du développement: 1804-1980*, op. cit., tome II, [p. 406].

(59) Isabel Larguia et John Dumoulin, *Toward a science of women's liberation*, Londres, Red Rag, 20 pages, sans date, pamphlet no.1, cité dans Andrée Michel, "Multinationales et inégalités de classe et sexe", *Current sociology, La sociologie contemporaine*, volume 31, number 1, spring 1983, Sage publications, Londres, 211 pages, [p. 159].

La plupart des enseignantes (plus de 85%) travaillent dans les villes et surtout au niveau du primaire. La légère sur-représentation féminine dans l'enseignement en général s'explique par la faible valorisation dont jouit cette branche.

D'autres occupations, traditionnellement féminines et moins contraignantes (par exemple la sténographie, la dactylographie) sont à équivalence avec la profession de professeur du secondaire au niveau de leur valorisation, alors que l'enseignante du niveau primaire aurait le même degré de considération sociale que l'employée de bureau ou la couturière⁶⁰.

Au niveau primaire, les salaires demeurent très faibles, atteignant rarement \$100. par mois alors que pour les secrétaires dactylographes du public, il est de \$ 87.50 en moyenne⁶¹.

L'enseignante du secondaire fait face à une grande exigence de déplacements, devant parfois se rendre à différentes écoles au cours d'une même matinée. L'enseignante du primaire également est défavorisée. A cause de la faiblesse de la demande d'emplois, de l'inexistence de syndicat, les enseignantes représentent une catégorie de professionnelles sur-exploitées au même titre que les infirmières du secteur public. C'est souvent en se trouvant des emplois supplémentaires, et sans garantie, que les unes et les autres parviendront, tant soit peu, à obtenir un mieux-être.

Le secteur de l'éducation n'est valorisé que dans les pays développés, ou ceux qui ont opté pour un développement harmonieux allant de pair avec un enseignement démocratisé. Nous en sommes loin en Haïti où l'état consacre 65% du budget des salaires destinés aux enseignants du niveau primaire à l'enseignement urbain alors que la population rurale représente le très fort pourcentage de la population totale.

Serge Petit-Frère⁶² a essayé de chercher compréhension de la faiblesse des salaires des enseignants en partant de la loi de l'offre et de la demande, ainsi que d'autres théories. Il s'est rendu compte que ces diverses théories s'appliquent mal à la détermination des salaires dans le secteur public, particulièrement les salaires des enseignants;

(60) Enquête du CHISS cité par Jacques Barros, op. cit., [p. 413].

(61) Serge Petit-Frère *L'éducation haïtienne en question*, Port-au-Prince, Les éditions Fardin, 76 pages, [p. 62].

(62) Ibidem [p. 62-63].

mais il faudrait probablement moins rechercher pour Haïti une théorie spécifique pour expliquer les bas salaires et les variations 'inexplicables' des rémunérations dans le secteur de l'éducation que d'admettre l'absence de volonté politique et d'un code de gestion qui conduisent aux favoritismes et aux incohérences.

A part les enseignantes, nous considérons dans cette catégorie intermédiaire, les femmes appartenant au personnel administratif et aux travailleurs assimilés. Ainsi, plus de la moitié des employés féminins (1860) est astreinte aux tâches les plus ennuyeuses et mécaniques (sténographie, dactylographie, opérations de machines, perforation de cartes et rubans)⁶³. Elles sont rarement chefs de groupe (5 contre 63 hommes), chefs de services (2 contre 70 hommes) ni même employées de bureau. Elles se retrouvent donc écartées de toutes les fonctions de décision et cantonnées au niveau de tâches subalternes. Elles sont là pour apporter un surplus d'efficacité et de prestige à leur patron.

Le secrétariat en particulier "apparaît comme la reproduction dans les domaines professionnels de cette dépendance au monde masculin dont les femmes cherchent à se délivrer."⁶⁴ "Passivité des femmes versus activité des hommes, le travail de secrétariat est une expression exacerbée de la division sociale et sexuelle du travail"⁶⁵. Allant plus loin, M. Lamas écrit: "La secrétaire n'est pas «quelqu'un», mais la seconde de «quelqu'un»"⁶⁶.

(63) *Recensement de 1971*, op. cit., [p. 85].

(64) J. Bonis, "La secrétaire dans l'entreprise", *Entreprise et personnel*, Paris, mai 1976, cité dans *Le sexe du travail*, op. cit. [p. 74].

(65) Hélène Hirata, "Femme, si je pouvais ne pas être secrétaire", *Critique de l'économie politique*, no 12, juillet-septembre 1980, pp. 31-36, [p. 36].

(66) M. Lamas, "La secretaria no es la segunda de alguien", *Fem*, vol.1, no.3, avril-juin 1977, [p. 61], cité par Hélène Hirata, "Femme, si je pouvais ne pas être secrétaire ...", *Critique de l'économie politique*, no 12, juillet-septembre 1980, pp. 31-36, [p. 33].

4.2.4. Les femmes dans la domesticité

Elles se retrouvent classées dans le secteur tertiaire parmi la dernière catégorie de travailleurs étudiée, soit ceux des services⁶⁷. Cette catégorie regroupe les directeurs d'hôtels, de cafés, de restaurants, les propriétaires, gérants d'hôtels de café ou de restaurants, les chefs de groupe d'employés et de maison et travailleurs assimilés, les cuisiniers, serveurs, barmen et travailleurs assimilés. Les femmes, au nombre de 83 510 représentent 70% de la population active de ce secteur. Ce chiffre serait, d'après nous, en deça de la réalité.

Dans cette catégorie, la plupart des employés spécialisés dans les services ne sont allés à aucune école. C'est donc le groupe des travailleurs du tertiaire le plus exploitable, compte tenu, d'une part de cette vulnérabilité et d'autre part, de son offre importante sur le marché du travail.

Peu de femmes font partie des directeurs d'hôtels, de café, de chefs de groupe d'employées de maison qui jouissent des mêmes avantages que les employés salariés; 71% des femmes sont des employées de maison; les hommes, 'employés de maison' étant beaucoup moins nombreux. Là, tout le travail domestique qui a servi à l'acquisition de leur habileté dans les services devenus marchands, est totalement déconsidéré puisque simplement perçu [et donné] comme l'accomplissement de leur nature féminine.

La femme classée comme travailleuse des services en Haïti fera souvent partie de la catégorie des domestiques. L'existence de services personnels est à relier directement au sous-développement économique. Ce sous-développement explique en fait que des services qui seraient domestiques dans les pays développés sont marchands dans les villes (et dans le cas d'Haïti nous dirions même dans les campagnes) des pays du Tiers-Monde⁶⁸. Les services marchands sont parfois accomplis par des individus de sexe féminin âgés de

(67) Voir tableau *Répartition relative de la population active du tertiaire*, [p.277]. Pour l'ensemble de l'Amérique Latine, 50% des femmes urbaines sont employées dans les services, la plupart comme "employées de maison" ("L'emploi des femmes en Amérique Latine", *Femmes au travail*, Bulletin d'information du Bureau International du travail, 1980, [p. 12-13]).

(68) Voir sur ce point Philippe Hugon, "Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains. Essai de typologie". *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, no 82, avril-juin 1980, pp. 405-426.

10 à 14 ans, en somme des fillettes⁶⁹. C'est l'une des raisons, en plus de l'activité des enfants dans les secteurs agricole et commercial, qui semble obliger à comptabiliser la production marchande dès l'âge de 10 ans en Haïti.

La domesticité fait partie en Haïti, comme ailleurs en Amérique Latine du secteur informel: il n'y a pas de salaire minimum, le salaire y demeure fonction de celui de l'employeur, de l'offre et de la demande sur le marché du travail, de l'âge de l'employée, etc.

Notons qu'en ce qui concerne les villes, la population active féminine des 10-14 ans est essentiellement constituée des employées de maison: "Parmi les jeunes actives de 10-14 ans, 92% (population urbaine) sont des employées de maison"⁷⁰. Ces "restaveks" (qui habitent avec), se retrouvent au plus bas de la hiérarchie sociale.

Les conditions de travail diffèrent suivant qu'il s'agit de la petite fille placée par sa famille ou de l'adulte; à la première sont offerts la nourriture, le gîte, parfois quelques heures de scolarisation le soir en échange de 16 à 17 heures de travail quotidien.

La domesticité adulte est rémunérée entre 10 et 80 dollars U.S. par mois. Les domestiques doivent souvent se défaire d'une partie de leurs gages au profit des agents qui leur ont trouvé du travail. Elles logent, la plupart du temps, au domicile de leur employeur, y assument la garde des enfants, la cuisine, le ménage, la lessive. Les heures de travail sont harassantes (du lever au coucher de l'employeur, tous les jours de la semaine, à l'exception d'une demi-journée [aléatoire] légale de congé). Elles n'ont droit, en outre, à aucune protection (sécurité d'emploi, sécurité sociale, pension) quel que soit le nombre d'années passées au service de leur employeur.

(69) Nous n'avons pratiquement pas retrouvé dans nos entrevues avec les catégories défavorisées l'équivalent du concept [ou de la tranche d'âge] de "l'adolescence", avec tout ce que cela entend dans l'univers des favorisés. Le découpage des groupes d'âges du travail des femmes passerait ainsi d'une enfance d'apprentissage au statut de travailleuse jeune... Il faudrait là aussi documenter, en tout respect de la réalité haïtienne, cette obligation d'une théorie spécifique au cas étudié.

(70) Cahier de l'UARD. *Unité d'analyse et de recherche démographique. Série Analyse du Recensement de 1971*, op. cit., [p. 64].

On peut aussi dire que l'une des fonctions (d'économie politique) de la domesticité est de reproduire l'hégémonie des classes dominantes en étalant quotidiennement aux domestiques qu'elles ne sont pas de « vraies » personnes [tout moun pas moun], vu l'écart très large des situations économiques et sociales entre l'employée et l'employeuse ou l'employeur. La situation de pauvreté est ainsi spécialement favorable à cette reproduction de la distinction sociale par la domesticité; car, c'est dans ce secteur, plus que dans tous les autres, que résident aussi sournoisement les mécanismes de l'intériorisation de nos distorsions sociales et de la production de l'image dévoyée de la femme du peuple. Les femmes, en assumant presque exclusivement ce travail de domestique, renforcent l'assertion que les "catégories de sexes" sont aussi des "groupes sociaux" en économie de pauvreté.

Conclusion

Le travail des femmes ou l'autre moitié du développement

En ayant pris pour **objet** "Le travail des femmes en Haïti" nous étions convaincue qu'il s'agissait d'un des points les plus fondamentaux de la question féminine en pauvreté, mais nous étions loin de nous douter de l'ampleur des faits que nous allions mettre à jour ces trois dernières années et de la construction théorique à laquelle nous allions devoir recourir pour l'expliquer.

En ayant pris pour **perspective** "l'enrichissement" du genre masculin par le genre féminin, nous soupçonnions l'amplitude des transferts d'un genre à l'autre, mais nous ne nous doutions pas vraiment que l'économie politique de cette pauvreté puisse en être autant tributaire.

En ayant pris pour **projet** de mieux cerner le rôle possible du travail des femmes dans un éventuel développement, nous partions de la certitude que cette participation devait être importante, mais pas au point d'envisager que la conclusion s'intitulerait "L'autre moitié du développement" tant ce travail des femmes est la face cachée de la question du développement en Haïti.

Nous nous proposons de ramasser l'ensemble de ces conclusions dans nos réponses aux trois questions: en quoi consiste notre "thèse" sur le travail des femmes en Haïti, quelles en sont les preuves et quelles perspectives pouvons-nous en dégager maintenant que les masses haïtiennes ont chassé après plus de 28 ans de dictature le gouvernement duvaliériste? Ma conclusion prendra acte de ce tournant capital en soulignant les problèmes actuellement résolubles si la signification de cette geste populaire [donc en très grande partie faite des revendications diffuses du féminin] n'est pas détournée et récupérée.

I. Economie d'oppidum et contrat des sexes

En essayant de reconstituer les grandes lignes de l'histoire du travail des femmes en Haïti nous avons été amenée à privilégier l'une des caractéristiques de l'histoire d'Haïti: pendant plus de deux siècles la vie quotidienne a été marquée par une situation d'esclavage, de guerre, et d'état de siège. Le travail des femmes au long de cette période constitutive de la Nation haïtienne a été un travail de femmes en moment d'esclavage et de guerre, c'est-à-dire un travail domestique et marchand de compensation de l'absence effective des hommes au combat, en marronnage, en migration, en exode, etc. Il s'est ainsi construit à partir de cette **économie d'oppidum** qui traverse les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles un **contrat des sexes** qui pourrait être une nouvelle grille de lecture et d'organisation des particularités relevées non seulement dans 'la famille haïtienne' mais (ce n'est qu'une question) peut-être aussi dans la notion de 'famille' dans les Caraïbes: un travail marchand démesuré au sortir de l'esclavage jusqu'à constitution des secteurs de spécialisation de quasi-exclusivité féminine et un travail domestique englobant la démesure de la charge de chef de famille mono-parentale. Cette situation, typique des états de guerre, est à étendre sur plus de deux longs siècles pour rendre compte de ce qu'a été le travail des femmes jusqu'au tournant de l'après-guerre.

La crise contemporaine est l'expression de la recherche d'une nouvelle orientation économique rendue nécessaire par le système traditionnel arrivé au terme de sa capacité de reproduction simple et par la nécessité de s'articuler au nouvel ordre économique étatsunien des Amériques du centre. Sous cette conjonction d'influences qui conduit à la dégradation des équilibres antérieurs (l'auto-suffisance alimentaire s'effrite, la migration du rural à la ville capitale s'accélère, la fuite hors du pays prend des proportions imprévisibles, le salariat manufacturier s'implante, la demande de domesticité est en croissance...), le travail des femmes entre dans une phase de profondes modifications.

I.I. Une construction de deux siècles

Dès la première moitié du XVIII^e siècle la société saint-domingoise est constituée; elle est passée de quelque 10 000 habitants au début du siècle à plus de 150 000, atteint le rapport des groupes qui la caractérise avec 90% d'esclaves,

7,5% de blancs et 2,5% de libres, et le rapport dans la population esclave de 150 hommes pour 100 femmes et de 75 enfants pour 100 femmes. Dans ce cadre, la femme esclave était à Saint-Domingue pour travailler le plus possible comme l'homme esclave d'autant que la deuxième moitié du siècle connut des pénuries d'approvisionnement en esclaves pendant près de la moitié du temps et que les femmes durent suppléer au manque d'hommes sur le marché de la main-d'œuvre. Dans de telles conditions d'oppression la reproduction naturelle du groupe par naissance d'enfants créoles était très loin d'être assurée.

Les ateliers d'esclaves durent, à partir de lopins concédés par les colons, faire eux-mêmes face à la production de leur nourriture et combler quelques besoins primaires par la commercialisation de surplus ou le troc. C'est à ce niveau de la quotidienneté de la vie d'un atelier d'esclaves qu'il faut rechercher les premiers éléments du travail des femmes en Haïti: un travail de production esclavagiste, un travail de reproduction esclavagiste.

Au long des années de 1791 à 1804, c'est la dernière guerre d'une période coloniale riche en conflits qui ont isolé plus ou moins longtemps la colonie du Commerce Triangulaire de sa métropole. L'hypothèse de ce qu'a dû être le travail des femmes dans ce passage de l'esclavage à l'indépendance est à la fois une continuité de l'expérience du travail sur les plantations qui vont bien mettre un demi-siècle à mourir comme forme dominante de mise en valeur et à la fois la continuité de l'apprentissage de ce qui allait parallèlement devenir l'alternative du parcellaire agricole.

Dans cette économie nationale en émergence, les femmes sont aux travaux de production sur les terres agricoles, non seulement pour des tâches définies féminines mais souvent en remplacement des hommes, tant la guerre est partout et tout le temps présente. La commercialisation des vivres devient une spécialité du genre féminin, l'élevage et la formation des enfants échut aux femmes, ... et un savoir-faire féminin dans les sphères domestique et marchande prend ainsi corps jusqu'à constituer le 'Contrat des catégories de sexes' sur lequel s'est aussi construite la Nation haïtienne.

très important

I.II. La crise contemporaine

A partir de la fin des années 1940, l'après-guerre, une conjoncture de crise s'installe pour 40 ans, jusqu'à nos jours.

L'incapacité de définir une manière de sortir du système traditionnel pour entrer dans la modernité, ou plutôt l'attitude d'entrevoir les transformations beaucoup plus comme un transfert de l'extérieur que d'une prise en compte des potentiels locaux (savoir-faire, modes et méthodes de survie, etc) achève d'installer l'économie du pays dans une errance sans politique directrice, dans une marche au gré des impulsions contradictoires des multiples bailleurs de fonds.

Dans cette situation de dégradation, le travail des femmes s'est encore plus dégradé; une nette décroissance du secteur agricole s'amorce à partir des années 1950, les unités familiales émietées deviennent en deçà des seuils de viabilité même pour les modes de faire-valoir des parcelles, la compétition dans le partage des lopins se fait plus vive....."Le travail des femmes" affronte la première et la plus déterminante des ségrégations, l'élimination de la propriété de la terre et la quasi-impossibilité pour une femme d'acquérir de la terre nouvelle.

Les travailleuses agricoles familiales non rémunérées sont portées à aller chercher ailleurs d'autres revenus complémentaires à ceux des exploitations qui s'amenuisent; cette dispersion conduit à une démultiplication en une somme de petites tâches féminines aux coefficients de rentabilité très faibles quoique essentiels à la survie des exploitations. La dissociation des lieux de production domestique et marchande s'installe ainsi même en situation agricole en entraînant une dégradation de la prise en mains familiale par la femme. La rupture de l'équilibre traditionnel dans l'agriculture confirme que le premier groupe victime de la crise est la catégorie féminine; la fonction objective que jouent donc les femmes dans l'économie agricole en crise est celle d'être à la fois 'le groupe social et la catégorie de sexe' sacrifiés en première ligne pour amortir les effets des dégradations continues.

Le repli du genre féminin d'abord sur la commercialisation vivrière transforme un réseau autrefois efficient en un secteur social d'absorption de la masse des chômeuses à laquelle le système alloue par individu une rémunération de plus en plus exiguë. La reproblématisation de l'analyse du très grand nombre d'agents de sexe féminin à opérer dans ce secteur doit délibérément dépasser le cadre strict de la commercialisation pour saisir que l'ordre de pauvreté a donné ici naissance à son premier niveau de système social d'assurance-survie pour les femmes éjectées de l'agricole.

La deuxième ligne de repli des femmes est le refuge urbain [principalement celui de Port-au-Prince] où domine l'économie d'exploitation avec son 'koutay' dans les activités dites informelles, les mirages du salariat des industries de sous-traitance et la 'ghettoïsation' des services, notamment ceux de la domesticité. En dehors du salariat industriel féminin dans une ville qui doit maintenant, en cette fin de 1986, compter plus de 130 femmes pour 100 hommes, et pour lequel l'offre de travail très nettement supérieure à la demande de travail fait jouer au genre féminin le rôle de verrou de la croissance de la masse salariale et de l'amélioration des conditions de travail [d'où l'urgence d'organiser d'abord à la hausse les conditions du travail des femmes], le secteur dit informel et celui de la domesticité relèvent du système social d'assurance-survie en pauvreté. Le très grand nombre de femmes qui transitent plus ou moins longtemps dans ces "camps de réfugiées" de la ville donne à ces secteurs de la survie des femmes et de leurs progénitures une signification globale: celle de l'économie politique d'une crise de rupture dans laquelle l'ancien 'Contrat des sexes...' est en train de faire place au sacrifice de la catégorie féminine pour que survivent les hommes. C'est la concrétisation d'un calcul à très courte vue puisque le féminin est plus encore qu'avant en charge de la gérance des générations montantes [d'où l'urgence d'organiser d'abord à la hausse les conditions du travail des femmes].

La sortie de la crise contemporaine dépend de notre capacité de 'féminiser le développement'.

II. Des transferts du féminin au masculin

C'est le chapitre par excellence de «l'invisibilisation» à laquelle ont concouru pratiquement toutes les sciences de la gestion et du social. En moins de deux siècles il s'est réalisé le plus réussi des escamotages: faire disparaître 'le travail des femmes'. De la comptabilité nationale à la comptabilité familiale, et toute la gamme des échelles entre ces niveaux macro et micro, le jeu des transferts de valeur inter-sectoriels et intra-sectoriel conduit à un enrichissement relatif de fait du masculin. Si le "On ne naît pas femme, on le devient" a paru une juste perspective féminine de remise en place des choses pour le début des années 1950, il nous faut poursuivre l'analyse jusqu'au complément obligé de la formule, "On ne naît pas homme, on le devient" [Andrée Michel 1985b]. C'est

cette double facettes qui permet de tenir compte des deux termes masculin et féminin des transferts entre les genres.

Les sciences économiques se sont beaucoup préoccupées des transferts de valeurs entre secteurs sans vraiment trop s'attarder au fait qu'une loi se dégageait de ces transferts: le secteur ou le sous-secteur transférant des valeurs fait toujours une plus grande consommation de travail féminin [invisibilisé la plupart du temps] que le secteur ou le sous-secteur en situation de capteur de valeurs.

Cette loi est au fondement de l'enrichissement du masculin par le féminin.

II.1. Macro-économie de l'enrichissement

Les relations historiques entre les vivres et les denrées sont un cadre d'observations privilégiées des mécanismes de l'enrichissement par transferts de valeurs. Il revient à Anglade [1982a et 1982b] d'avoir le premier souligné la relation entre le maintien au plus bas du prix des vivres sur un siècle pour permettre une réalisation maximale de profits sur les denrées. C'est en poursuivant l'approfondissement de cette piste que nous avons pu reconstruire l'ensemble des relations économiques entre les sexes. Quand, pour l'établissement d'un mode dominant de mise en valeur de la terre, le parcellaire agricole sort gagnant de son affrontement avec les plantations vers le milieu du XIX^e siècle, le mode des prélèvements lui aussi change, passant d'une exploitation à base de rémunération abusive de la main-d'œuvre à une exploitation à base de fixation abusive des prix des produits agricoles. Le nouvel ordre économique est que le travail sur la terre agricole et son prolongement en commercialisation des vivres devront générer une marge de profits extrêmement basse pour que les denrées d'exportations, également produites par la mêmes personnes et dans les mêmes conditions, puissent être accaparées à un prix insignifiant, laissant ainsi une substantielle marge de profits aux négociants exportateurs des 'bords de mer' et une substantielle marge de taxes à l'Etat.

En somme, la notion d'enrichissement de la Nation [au fait l'enrichissement des classes dominantes et de l'Etat] reposait au départ sur le travail extorqué au niveau de l'exploitation agricole et de la commercialisation des vivres, puis transféré à d'autres secteurs. Or, nous avons vu qu'à ces deux niveaux, le travail des femmes a été l'acte déterminant de la production de ces valeurs transférées aux autres secteurs. Les

femmes ont autant travaillé que les hommes dans les champs tout en assumant le travail domestique invisibilisé au profit des hommes. Dans la commercialisation, la sur-spécialisation féminine des circuits rendait possible l'atomisation des profits à des portions congrues.

De ce point de départ du mouvement général des transferts de valeurs dans les différents secteurs économiques de la Nation, des vivres aux denrées, de l'agricole au manufacturier, du manufacturier au commerce, des services domestiques aux faibles rémunérations aux rémunérations élevées des professionnelles ainsi libérées..., c'est tout au long de nos chapitres qu'à chaque fois nous avons retrouvé 'le travail des femmes' au fondement de la création des valeurs subissant un transfert d'un secteur à l'autre.

Cette manière de conclure tous nos développements qui avaient pour objet la production marchande des femmes, étaye notre thèse à savoir que le travail des femmes procure un enrichissement aux hommes en meilleure position dans les secteurs captant les transferts; perspective qui pourrait passer pour paradoxale tant la méconnaissance du travail des femmes est un fait généralisé.

II. Micro-économie de l'enrichissement

Il s'agit de rendre compte ici des développements sur 'le travail domestique des femmes' pour lequel Christine Delphy [1978] a indentifié en théorie le mode d'appropriation par les hommes de ces tâches non marchandes au sein de la famille. En poursuivant dans cette ligne théorique tout en spécifiant ce que notre cas étudié pouvait contenir de particularités, nous avons été conduite à proposer une typologie des différentes manières d'articulation des productions domestique et marchande en Haïti pour nous arrêter plus particulièrement sur les cas de recoupement des lieux de ces productions et les cas de dissociation des lieux de ces productions.

C'est à ce niveau que nous avons le sentiment que les entrevues et les histoires de vie recueillies nous ont été le plus immédiatement utiles pour construire le quotidien de la vie des femmes. Ainsi nous avons pu retenir, de tous les éléments du travail domestique, trois d'entre eux qui convergeaient pour étayer nos hypothèses, par leur ampleur et par l'urgence de leur trouver des solutions acceptables: les conditions concrètes de la procréation, les soins aux enfants et le travail

ménager. Globalement, les femmes sont exténuées et souvent malades par l'obligation de prendre sur elles toutes ces tâches et contraintes qui n'assurent que la simple survie misérable de leur progéniture.

C'est au niveau de cette micro-économie de l'enrichissement dans le cadre familial que jouent le plus fort les mécanismes de l'invisibilisation du travail des femmes en Haïti; car, le modèle sociétal semble bien celui de l'homme pourvoyeur et la femme ménagère, ce qui ne répond nullement à la situation de cette majorité de femmes chefs de ménage également obligées au travail marchand pour la survie des leurs [la double journée de travail du chef de famille mono-parentale]. Malgré les évidences statistiques et historiques, on dirait que la vision que l'homme a de lui-même est celle d'une idéalisation d'importation et son comportement laisse entendre explicitement qu'il tient à jouir du statut de ce rôle idéalisé auquel son rôle réel ne correspond pas.

Que par leur travail domestique les femmes contribuent à un enrichissement général dont tirent parti les différents procès de l'économie, cela a été établi; que les hommes soient en situation objective 'd'enrichissement' sur le marché du travail du fait du travail domestique des femmes, cela a aussi été établi; mais de plus, l'enrichissement des hommes doit encore s'entendre de toutes ces disponibilités dont ils jouissent du fait de ce non partage de tâches dont les lourdes responsabilités incombent aux femmes: enrichissement d'heures de loisirs plus nombreuses, de temps de repos, d'opportunités sociales et économiques plus grandes, de débordement des horizons du foyer, d'ouverture sur d'autres questions que celles strictement familiales, de prestige, etc.

III. De l'autre moitié du développement

Les hypothèses de notre recherche étaient donc que le travail domestique des femmes est une subvention occulte et occultée qui permet à l'économie nationale de fonctionner; que le travail marchand des femmes est encore une subvention essentielle à la bonne marche de l'économie nationale; et que les hommes sont en situation objective de bénéficiaires de ces subventions. Mais à supporter, malgré l'importance de ce travail domestique et marchand, ségrégation et exploitation, invisibilisation et oppression, disqualification et dévalorisation... les femmes se sont

retrouvées, dans cette économie de pauvreté, acculées à la fonction de gestionnaires de la vie et de la survie de l'écrasante majorité des démunis; de là un devenir possible pour les femmes: arriver à conserver le rôle éminent qui leur échet dans un processus de passage au développement.

Pour approfondir cet objectif, que la conjoncture actuelle risque bien de projeter dans l'actualité, il nous faut d'abord partir des structures de résistance du féminin et des savoir-faire du travail des femmes tels qu'ils se sont manifestés tout au long de nos chapitres; ensuite, il nous sera possible de désigner précisément les zones d'interventions les plus efficaces pour amener à des changements significatifs et souhaitables sans dénaturer le sens profond de l'héritage, génération après génération, de la saga des femmes haïtiennes.

Pour fournir un cadre aux questions de la participation des femmes dans le développement, nous avons préféré dresser un premier tableau **sectoriel** de mise en visibilité des domaines domestique et marchand des femmes en nous limitant à faire ressortir pour chacun des secteurs les quatre thèmes de plus grande urgence; et un deuxième tableau **thématique** en choisissant cinq des nombreux thèmes qu'il nous était possible de retenir pour allouer à chacun d'eux six de leurs composantes de plus grande urgence. Cette manière de ramasser sous ces deux grilles [plusieurs autres grilles complémentaires sont possibles] une partie de notre travail participe de notre volonté de souligner explicitement que cette question du travail des femmes n'est pas un appendice, fut-il important, au développement, mais bien "l'autre moitié du développement", la face cachée dont nous avons essayé de démêler les entrelacs avant de lui rendre un peu de sa complexité par ces tableaux. Il ressort que le travail des femmes interpelle pratiquement tout ce qu'il faudrait mettre en branle, par secteurs et par thèmes, pour oser parler d'un choix de développement, d'un choix de société nouvelle.

On ne peut s'empêcher dans ces premiers mois de la chute des Duvaliers de noter que dans l'avalanche de propositions qui déferlent déjà, pour avoir été trop comprimées, la question des femmes semble au mieux se ramener à la création d'un "Ministère" quelconque et autres dérivatifs; les enjeux sont trop importants dans notre cas de pauvreté pour se satisfaire de si peu. Les revendications sont d'une toute autre envergure: l'autre moitié de tout!

**Tableau sectoriel de la mise en visibilité
des productions domestique et marchande des femmes**

SECTEUR	PRIORITÉ	INTERVENTION
Domestique		
- la procréation	-grossesse+accès aux soins	-santé & services sociaux
- les unions	-protection de la femme et des enfants	-juridique & social
- l'enfance	-santé+ éducation +partage de l'élevage	-santé+ responsabilisation paternelle + scolarisation
- les tâches	-partage+aide	-social & économique
Marchand		
- l'agricole	-propriété de la terre	-réforme agraire -légal & coutumier
	- les tâches	-économique -social
	-politique de l'eau	-accès+distribution -réforme agraire
	-l'exode des femmes	-rétention rurale -encadrement+débouchés
- le commercial (urbain)	-les agents	-prêts au commerce -encadrement spécifique
	-les marchés	-aménagement -réglementation
(rural)	-les agents	-système d'aide monétaire -encadrement spécifique
	-les marchés	-aménagement au féminin -réglementation
- l'industriel (formel)	-conditions de travail	-légal & économique -social & syndical
	-salaires	-légal & économique -social & syndical
(informel)	-conditions de travail	-légal & économique -social & syndical
	-rémunération	-légal & économique -social & syndical
- les services	-main-d'œuvre	-protection de l'enfance
	-domesticité	-légal & économique -protection+alternatives
	-égalité	-charte des droits des femmes+syndicalisation
	-restavek	-sérieuse révision

III.I. L'approche sectorielle

La première division à opérer est de distinguer le travail domestique du travail marchand des femmes. Dans la sphère domestique, l'attention est immédiatement à porter sur tout ce qui entoure la gestation; les grossesses en Haïti, les quelque 216 000 grossesses de femmes par année, font l'objet d'un encadrement coutumier, peut être admirable de dévouement et de courage, mais certainement insuffisant. Une prise en mains réaliste de ce secteur suppose une triple trajectoire: le repérage et l'évaluation des façons coutumières pour une jonction adéquate avec les acquis de modernité [recherche], l'implantation d'un réseau hiérarchisé permettant de résoudre les différents degrés de difficultés rencontrées dans les grossesses [institutionnel], le développement de la maîtrise des facteurs permettant aux intéressées le choix et le rythme de leurs grossesses [global: social, économique, éducatif, etc].

L'ébauche de ce tout premier point du tableau livre déjà notre méthode de travail sur les potentiels et les contraintes de l'ensemble des autres points du tableau:

-une recherche pour la mise à jour des savoir-faire accumulés dans chacun des secteurs, la quête de leur signification dans le système local, l'analyse des inter-relations et des inter-dépendances entre les différentes composantes du système.

-une recherche du mode de jonction des pratiques coutumières avec les savoirs de modernisation pour franchir les seuils de plafonnement des méthodes traditionnelles.

-la poursuite de l'implantation d'une méthodologie nouvelle acclimatée au réel haïtien puisque méthodologie des savoir-faire locaux déjà maîtrisés par leurs utilisateurs.

-l'implantation institutionnelle assurant le développement de cette prise en mains locale et la fourniture des services et moyens nécessaires à sa dynamique d'évolution et de modernisation.

-articulation de chaque développement sectoriel à l'ensemble des développements des autres secteurs.

-clarification permanente des objectifs et rectification permanente des procédures devant y conduire.

...

Nous ne développerons pas plus ces aspects prescriptifs pour nous contenter de dire que par cet unique

exemple (de seulement le premier point du tableau) nous avons voulu illustrer le degré d'applicabilité du travail effectué pour circonscrire une problématique, formuler les questions d'intérêt social et économique, dégager une méthode de connaissance du problème ainsi localisé et baliser des repères théoriques et pratiques aux interventions éventuelles...

L'approche sectorielle des thèmes des productions domestique et marchande des femmes est évidemment plus vaste et plus complexe que ne saurait le laisser entendre cette ébauche de tableau; et pourtant ce dernier nous semble déjà largement suffisant pour témoigner de la puissance des mécanismes de l'invisibilisation du 'travail des femmes' en Haïti.

III.II. L'approche thématique

Pour illustrer le deuxième mode de mise en visibilité des productions domestique et marchande des femmes nous arrêterons au thème de l'eau dans le cadre des tâches rurales de la femme; le tout premier point du tableau thématique.

Tableau thématique de la mise en visibilité des productions domestique et marchande des femmes

THEME	COMPOSANTES	PARTICULARITÉS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES
Eau	-tâche rurale	-démésure des temps requis pour l'eau
	-tâche urbaine	-inaccessibilité et coûts prohibitifs
	-alimentation	-mauvaise qualité, rapport aux maladies
	-hygiène corporelle	-penser services collectifs transitoires...
	-maladies spécifiques	-maladies de l'eau, maladies de femmes
	-terre & eau	-imbrication réforme agraire + allocation de l'eau
...		
Politique	-d'éducation	-des chances égales aux filles et réduction des inégalités
	-de formation	-promouvoir les formations techniques des femmes

- de regroupement -les voies et moyens d'associations spécifiques aux femmes
- de rattrapage -s'assurer des budgets supplémentaires pour le sexe féminin
- de la main-d'œuvre -priorité d'embauche aux chefs de famille mono-parentale
- de féminisation -oser féminiser le développement et valoriser la femme

...

- Centres**
- capitale -signification de la féminisation: 130 femmes/100 hommes ?
 - centres régionaux -femmes et centres régionaux, les particularités ?
 - petites villes -femmes et petites villes, les particularités ?
 - marchés régionaux -lieux de femmes, aménagement de lieux de femmes...
 - marchés locaux -lieux de femmes, aménagement de lieux de femmes...
 - diaspora -les femmes en diaspora: rôles et modes de liaison au pays ?

...

- Flux**
- de liaison -degré de féminisation des circuits, signification ?
 - de distribution -un travail de femmes, une politique pour les femmes
 - migratoires internes -les modes proprement féminins?
 - migratoires externes -trajets et trajectoires de femmes ?
 - d'approvisionnement -spécialisation féminine interne/externe, portée ?
 - de main-d'œuvre -analyse sectorielle, féminisation et paupérisation

...

- Lieux**
- l'habitat rural -inadéquation d'un domaine à responsabilité féminine
 - le logement urbain -inaccessibilité, insalubrité, exigüité, inadéquation...
 - distances -les parcours de femmes: bois-énergie-eau-alimentation...
 - la communauté -les systèmes locaux de

	l'entraide entre femmes
-des regroupements	-coopératifs, féministes, sociaux, politiques, ...
-centres d'accueil	-l'urgence d'implantation de lieux spécifiques
-...	

Le nombre d'heures investies par jour et par ménage pour disposer de l'eau doit probablement se situer dans un ordre de grandeur de trois heures ! Autant dire que cette consommation du temps des femmes et des filles les rend indisponible pour d'autres activités, notamment l'école; donc une quelconque politique de scolarisation [des filles] ne peut s'envisager qu'en libérant le temps nécessaire à l'école, ce qui alors suppose une politique d'accompagnement qui embrasserait l'eau et l'énergie, puisqu'il faut près de six heures par ménage pour le ramassage du bois et le transport de l'eau.

L'eau c'est du temps, mais aussi la santé dans le monde rural. Les sources d'approvisionnement en eau sont non seulement lointaines mais insalubres et la plupart des maladies de femmes sont à relier aux besoins d'eau, lessive, approvisionnement, etc. Il n'y aurait qu'à faire bouillir l'eau [l'eau est au fondement de la mortalité infantile], mais l'énergie c'est encore du ramassage de bois dans une situation critique où le bois de cuisson se fait de plus en plus rare; donc l'investissement en temps pour rendre l'eau salubre devient vite trop élevé compte tenu des autres activités grandes consommatrices de temps dans la journée.

L'eau c'est du temps, de la maladie mais en plus de la morbidité: à assumer l'hygiène corporelle et la lessive à la main au cours d'eau le plus proche, la vaisselle dans de l'eau polluée... le taux de morbidité de la femme est plus élevé que celui de l'homme. Le fait que *'Le corps des femmes'* [Shorter 1984] soit ainsi continuellement exposé et vulnérable participe de l'inégalité des sexes et de la domination du féminin.

La restitution aux femmes du droit à la terre est indissociable de leur accès à l'eau pour la terre; aussi devrait-on autant parler de réforme agraire que de réforme de l'eau, etc, etc.

.....
 Cette ébauche de lecture nous livre la méthode d'association de l'approche thématique. Tout au long des corrélations établies nous retrouvons 'le travail des femmes', ses contraintes et ses risques.

À penser les thèmes du développement avec le souci de la participation des femmes à ces changements, nous devons conclure qu'il s'agit bien là de "l'autre moitié du développement" et que les revendications du féminin dans un éventuel processus de transformation devraient être claires et nettes: la moitié.

Cet objectif n'est évidemment pas à entendre comme un dédoublement féminisé des institutions, des budgets, des organisations, des pouvoirs..., mais plutôt comme la prise en compte partout et dans tout d'une spécificité de la question des femmes en pauvreté, d'une urgence des rattrapages et d'une nouvelle perspective de travail par secteurs ou par thèmes, celle de "l'autre moitié".

IV. Le travail des femmes..... Quel avenir ?

Les circonstances commandent que j'écrive ces dernières lignes en plein dans les incertitudes nées de la chute des Duvaliers et les premiers tâtonnements de ce qui pourrait être une ère nouvelle en Haïti. Le meilleur peut ainsi sembler possible d'autant que les forces qui ont amené à cette solution sont d'abord celles, profondes, cristallisées par les démunies des villes des provinces; quelques voix, timides, ont même osé souligner le rôle des femmes haïtiennes, notamment "cet art de vivre par temps de catastrophe" sans lequel le mouvement du 7 février ne se serait pas produit et sans lequel le développement sera un vain mot. Est-ce à dire que la question des femmes en Haïti serait sur le point d'être à l'ordre du jour ? ...à répondre par oui ou par non, je pencherais pour le non; à répondre de manière plus nuancée, je vois un très long travail de sensibilisation en perspective.

À la question "Le travail des femmes... Quel avenir?", je ne saurais d'abord répondre [puisque la tâche que je m'étais fixée était de tenter une reproblématisation de ce travail des femmes en Haïti] que par l'urgence d'une sortie de l'invisibilité à laquelle 'le travail des femmes' est depuis longtemps confiné malgré son rôle primordial dans la survie de pauvreté en Haïti et dans un éventuel développement d'Haïti; et je répondrais ensuite de manière plus personnelle que j'entame mon retour au pays natal en cette année 1986 au service du "travail des femmes en Haïti", sans illusion... mais décidée.

Bibliographie

Textes cités
en notes infra-paginales

[A]

- ALLMAN JAMES [1980] "Sexual unions in rural Haiti" *International Journal of Sociology of the Family*, vol 10, no.1, pp.15-39
- ALLMAN SUZANNE [1984] *Profil de la femme haïtienne*, Rapport préparé pour le programme des Nations Unies, Port-au-Prince, 90 pages dactylographiées.
- AMIN SAMIR [1977] "Les structures de classe du système impérialiste contemporain", *L'Homme et la Société*, no. 45-46, Paris 1977.
- ANGLADE GEORGES [1969] *Contribution à l'étude de la population d'Haïti; évolution démographique et répartition géographique*, Service des thèses, Institut de géographie appliquée, Université de Strasbourg, 247 pages, 6 cartes hors-texte 1/600 000.
- ANGLADE GEORGES [1974] *L'Espace haïtien*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, IX + 221 pages [6e édition 1985, Port-au-Prince].
- ANGLADE GEORGES [1977] *Mon pays d'Haïti*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 112 pages [4e édition 1985, Port-au-Prince].
- ANGLADE GEORGES [1978] "Commercialisation des produits agricoles et façonnement de l'espace en Haïti", pp.95-122 in *Environnement Africain*, hors série, diffusion sous le nom *La Caraïbe menacée* par les éditions Karthala, 260 pages.
- ANGLADE GEORGES [1982a] *Espace et liberté en Haïti*, Etudes et Recherches Critiques d'Espace et Centre de Recherches Caraïbes, Université de Montréal, 143 pages.
- ANGLADE GEORGES [1982b] *Atlas critique d'Haïti*, Etudes et Recherches Critiques d'Espace et Centre de Recherches Caraïbes, Université de Montréal, 79 pages 11x13 pouces, 18 cartes couleur en quadrichromie, 1/1 000 000e.
- ANGLADE GEORGES [1983] *Éloge de la pauvreté/Ochan pou malere*, discours de circonstance, ERCE éditeur, Montréal 6 décembre 1983, 63 pages.

-ANGLADE GEORGES [1985] "Sur la pertinence de l'échelle de la régionalisation: le cas d'Haïti", pp.135-154 dans *The Canadian Journal of Regional Science/La Revue Canadienne des Sciences Régionales*, VIII:2, summer/été.

-ANGULO ALEJANDRO, CECILIA RODRIGUEZ [1978] "Case study no.1; Female participation in economic activity in Columbia", *Labor force participation in low income countries*, ILO/OIT, Genève [pp.17-26] Edited by Standing G. and Sheehan G., 338 pages.

-ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TRAVAIL [1984], Bureau International du Travail, Genève.

-AUBOURG GÉRARD [1976] "Haïti: bibliographie des travaux publiés en France, 1915-1975", *Cahier d'Anthropologie*, no.2, EHESS (Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales), Paris, 765 items recensés, 91 pages.

-ARCHIPLAN [1984] (Architecture et planification s.a.; bureau d'étude) *Regional development in Haiti, a socio-institutional profile*, consultant report US/AID [6 co-auteurs: L.Delatour, H.Denis, D.Lafontant, J.Magny, C.Roy, L.Voltaire], 171 pages.

-ATKINS SUZAN, HOGGETT BRENDA [1984] *Women and the law*, Basil Blackwell Ltd 1984, Oxford -New York, 234 pages.

[B]

-BARBIER ANTHONY [1983] "État, classes sociales et industrialisation dépendante en Haïti, 1970-1980" in *Collectif Paroles*, juin, pp.33-38.

-BARCELO RAMON [1983] "Changements techniques et paupérisation dans les campagnes. Dix ans d'agriculture en Amérique Latine", pp.14-20, *Amérique Latine*, no.14, avril-juin.

-BARRES VICTORIA [1985] "Le rôle économique des femmes du Tiers-Monde [bibliographie]", pp.462-467, dans *Revue Tiers-Monde*, tome XXVI no.102, avril-juin, P.U.F.

-BARROS JACQUES [1983] *Haïti, un cas type dans l'histoire du sous-développement, 1804-1980*, Thèse de doctorat es lettres, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris X, Nanterre, 3 volumes, 907 pages [publication en 2 volumes par l'Harmattan Paris en 1985].

-BASTIDE ROGER [1974] *La femme de couleur en Amérique Latine*, Anthropos, Paris, 265 pages.

-BASTIEN RÉMY [1951] *La familia rural haitiana*, Mexico, Libra, 184 pages, traduction *Le paysan haïtien et sa famille*, ACCT et Karthala, 217 pages.

-BAZIN H. [1962] *Commerce et sous-développement: l'exemple caraïbe*, Thèse Droit Paris, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, 344 pages.

-BEAUVUE-FOUGEYROLLAS CLAUDIE [1979] *Les femmes antillaises*, l'Harmattan Paris, 134 pages.

-BEBEL AUGUSTE [1891] *La femme dans le passé le présent et l'avenir*, traduction française par Henri Ravé, Paris 1891, Georges Carré éditeur, 373 pages (édition originale allemande de 1883 sous le titre *La femme et le socialisme*); réimpression Slatkin Paris-Genève 1979, présentation par Anne-Marie Sohn, collection "Ressources".

-BELLANDE ALEX [1982] *Rationalité socio-économique des systèmes de production agricole en Haïti: une étude de cas*, thèse de M. Sc. en ressources renouvelables, Université McGill Montréal, 225 pages.

-BELOTTI GIANINI ELENA [1973] *Du côté des petites filles*, Editions des femmes Paris, 261 pages.

-BELOTTI GIANINI ELENA [1983] *Les femmes et les enfants d'abord*, Seuil Paris, collection "Libre à elle", 223 pages.

-BELKIN GÉRALD, BELKIN du FRETAY PAULE [1985] *Paysans... Silences à voix basse*, 8 vidéos [± 5,30 heures] sur le quotidien de la paysannerie dans la région du projet Madian-Salagnac, ICAD (Institut d'Action Culturelle et de Développement), textes des dialogues + glossaire, Guerchy France.

-BENERIA LOURDES [1978] *Reproduction, production and the sexual division of labour*, BIT Genève, 26 pages.

-BENOIST JEAN [1977] *Sociologie de la famille antillaise*, (bibliographie analytique) Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal, 87 pages.

-BERNARD CHANTALE [1980] "Les activités dites non exploiteuses; recherche sur la signification du concept de «petite production marchande» en milieu urbain à partir de quelques cas africains", *Revue Tiers Monde*, tome XXI, no.82, avril-juin, pp.307-319.

- BISSAINTHE MAX [1951] *Dictionnaire de bibliographie haïtienne: 1804-1949*, The Scarecrow Press, Washington 7 D.C., 1055 pages.
- BISSAINTHE MAX [1973] *Dictionnaire de bibliographie haïtienne: premier supplément*, The Scarecrow Presse Inc., Metuchen N.J., 269 pages.
- BIT [1975] (Bureau International du Travail), Genève, *Les travailleuses*, août, 40 pages.
- BIT [1980] (Bureau International du Travail), Genève, "L'emploi des femmes en Amérique Latine", *Femmes au travail*, Bulletin d'information.
- BIT [1984] (Bureau International du Travail), Genève, *Annuaire des statistiques du travail*.
- BONIS J. [1976] "La secrétaire dans l'entreprise", *Entreprise et Personnel*, Paris mai.
- BOSERUP ESTER [1970] *Woman's role in economic development*, St Martin's Press, New-York, 283 pages; critique intéressante de ce classique par Lourdes Beneira et Gina Sen "Accumulation, reproduction and women's role in economic development: Boserup revisited", *Signs*, winter 1981, vol 7, number 2, pp.279-298.
- BOUILLAGUET-BERNARD PATRICIA, ANNIE GAUVIN-AYEL, JEAN-LUC OUTIN [1983] *Femmes au travail, prospérité et crise*, Economica, Paris, 294 pages.

[C]

- CAHIER DES AMÉRIQUES LATINES [1982] *Mouvements de femmes en Amérique Latine: nouveaux espaces de lutte*, Série Sciences de l'Homme no. 26, 206 pages.
- CAPITAL CONSULT S.A. [1983] *An analysis of haitian coffee sector: towards new policy directions*, report to US/AID, july, (F. Carl Braun, Paul Duret, Leslie Delatour, Edouard Baussan, Roosevelt St. Dic, etc) 122 pages.
- CARDOSO FERNANDO HENRIQUE, ENZO FALETTO [1978] *Dépendance et développement en Amérique Latine*, traduction Annie Morvan, Presses Universitaires de France, collection Politiques, Paris, 222 pages.

- CASSA ROBERTO [1978 et 1981] *Historia social y economica de la república dominicana*, tomo I - 249 pages, tomo II - 340 pages, Editora 'Alfa y Omega', República Dominicana.
- CASTOR PIERRE-CHARLES SUZY [1971] *La ocupación norteamericana de Haití y sus consecuencias: 1915-1934*, Mexico, Siglo veintiuno editores, 230 pages.
- CECI (Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale) [1984] *Les femmes et le développement*; recherche bibliographique, Montréal, 92 pages, plus de 500 entrées.
- CHARLEVOIX FRANCOIS XAVIER de [1730-1731] *Histoire de l'île Espagnole ou Saint-Domingue*, Paris Louis Guérin, 2 volumes.
- CHAUNU HUGUETTE, CHAUNU PIERRE [1955-1959] *Séville et l'Atlantique: 1504-1560*, Ecole Pratique des Hautes Etudes, VIe section, les tomes VIII-I et VIII-II.
- CHISS [1982] (Centre Haïtien d'Investigation en Sciences Sociales) *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe: traditions et innovations*, Cours international d'été 1982, Port-au-Prince, xx + 367 pages.
- CHONCHOL JACQUES [1979] "L'agriculture et le problème de l'emploi en Amérique Latine", pp.125-146, *Problèmes d'Amérique Latine*, LI, juin.
- CHONCHOL JACQUES [1984] "Pour une stratégie alimentaire centrée sur les paysans", pp.41-50, *Amérique Latine*, no.19, juillet-septembre.
- CHREPROF [1982] (Centre haïtien de recherches pour la promotion de la femme), *Qu'est-ce que le CHREPROF ?*, Editions Fardin , Port-au-Prince, 16 pages.
- CLIO nom collectif (MICHELINE DUMONT, MICHELE JEAN, MARIE LAVIGNE, JENNIFER STODDART) [1985] *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Editions Quinze, 2ème édition, 528 pages.
- COLIMON MARIE-THÉRESE [1954] "Introduction de la Galerie de portraits de femmes haïtiennes", pp.3-10 in *Femmes haïtiennes*, Collection du tricinquantième de l'indépendance d'Haïti, Ligue féminine d'action sociale, Port-au-Prince, 263 pages.

-COLOMB CHRISTOPHE [1961] *Œuvres de Christophe Colomb*, présentées et annotées par Alexandre Cioranescu, Gallimard Paris.

-Comité Français de défense des droits de l'homme en Haïti [1981] *Haïti: un choix de développement, barrages hydroélectriques ou production agricole ?*, 32 pages.

-CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'HAÏTI [1983] *Charte de l'Eglise d'Haïti pour la promotion humaine*, Port-au-Prince 8 décembre, bilingue créole-français, 68 pages.

-CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME [1983], Gouvernement du Québec *Projet de recherche sur le statut de la femme*, 7 documents; voir [1985] *Du travail et de l'amour; les dessous de la production domestique* par Louise Vandelac (directrice du projet) et Diane Belisle, Anne Gauthier, Yolande Pinard, Montréal Editions Saint-Martin, 418 pages.

-CORNEVIN ROBERT [1982] *Haïti*, "Que sais-je?" no.1955, PUF, 129 pages.

-CORTEN ANDRÉ, MARIE-BLANCHE TAHON [1982] "Prolétarisation familiale en république Dominicaine", pp.12-21, *Amérique Latine* no.12, octobre-décembre, CETRAL Paris.

CORVINGTON GEORGES jr. [1970-1984] *Port-au-Prince au cours des ans*, cinq volumes chez Henri Deschamps entre 1970 et 1984, Port-au-Prince.

-CUNHA NEVES ANGELA [1982] "Femmes brésiliennes en exil: la quête d'une identité", pp.103-126, *Cahiers d'Amérique Latine* 1982, no.26, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Paris.

[D]

- DATPE [1981] (Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Protection de l'Environnement) *Schéma d'aménagement du territoire, diagnostic et image à long terme*, mars, 401 pages.

-DAVIS ANGELA [1984] "Femme, noire et communiste", pp.104-116 in *Choisir la cause des femmes, fini le féminisme ?*, Gallimard Paris, 497 pages.

-DAVIS ANGELA [1983] *Femmes, race et classe*, Edition «Des femmes» Paris, 341 pages.

-De BEAUVOIR SIMONE [1949] *Le deuxième sexe*, Gallimard Paris, tome I: 510 pages.

-DEBIEN GABRIEL [1947.....] Chronique bibliographique sur l'histoire de Saint-Domingue, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, plus d'une dizaine de livraisons en 30 ans et quelque 700 pages.

-DEBIEN GABRIEL [1951] *Les engagés pour les Antilles; la société coloniale aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1634-1715*, Thèse Lettres Paris, no.38 *Revue d'histoire des colonies*, 280 pages.

-DEBIEN GABRIEL [1962] *Un colon sur sa plantation*, Faculté des Lettres, Dakar.

-DEBIEN GABRIEL [1964] "La nourriture des esclaves sur les plantations des Antilles françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles", pp.3-28, *Caribbean Studies*, 4(2), Puerto Rico.

-DEBIEN GABRIEL [1971] "La question des vivres pour les esclaves aux Antilles Françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles", pp.131-173, *Anuario* no.7-8, Caracas.

-DEBIEN GABRIEL [1971] "Les vivres sur une caféière de Saint-Domingue", *Conjonction* no.11, pp.80-88, Port-au-Prince.

-DEBLE ISABELLE [1980] *La scolarité des filles*, Paris UNESCO, 180 pages.

-DEERE NOEL [1950] *A history of sugar*, Chapman and Hall, London.

-DESCHAMPS HUBERT [1962] *Pirates et flibustiers*, Presses Universitaires de France.

-DELATOUR LESLIE, KARL VOLTAIRE [1979] *Enquête industrielle*, [rapport SI/HAI/77/801, UNIDO] octobre.

-DELATOUR LESLIE, KARL VOLTAIRE [1980] *International subcontracting activities in Haiti*, Chicago, may [rapport UNDP project RLA-78-019], 161 pages.

-DELPHY CHRISTINE [1978] "Travail ménager ou travail domestique", pp.39-54 dans *Les femmes dans la société marchande*, Andrée Michel éditrice, PUF Paris, 256 pages.

-DELPHY CHRISTINE [1982] "Les femmes dans les sciences de l'homme" *Nouvelles Questions Féministes*, no.3, avril 1982.

- DERONCERAY HUBERT [1979] *Sociologie du fait haïtien*, Les Presses de l'Université du Québec et La librairie de l'Action Sociale, Montréal & Port-au-Prince, XVI + 270 pages.
- DEVEREUX GEORGES [1982] *Femmes et mythes*, Flammarion Paris, 341 pages.
- DOMINIQUE JAN J. [1984] *Mémoire d'une amnésique*, Prix Deschamps, Port-au-Prince, Imprimerie Deschamps, 187 pages.
- DORSINVILLE ROGER [1986] *Marche arrière*, Editions Collectif Paroles, Montréal, 248 pages, dont l'imposante bibliographie de l'auteur établie par Max Dorsinville, McGill 1986 [p.217-233].
- DUPUY ALEX [1976] "Spanish colonialism and the origin of under development in Haiti", pp.5-29, *Latin American Perspective*, issue 9, vol.3 no.2, spring.

[E]

- EAUBONNE FRANCOISE d' [1976] *Les femmes avant le patriarcat*, Payot, 239 pages.
- ELIZAGA JUAN C. [1976] "The participation of women in the labour force of Latin America: fertility and others factors", pp.129-148, *Women workers*, International Labour Office, Geneva.
- ENGELS FRIEDRICH [1884] *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Editions Sociales Paris (dans l'édition de 1954) 355 pages.
- ESPARZA RUTH BAENA de [1982] "Le rôle de la femme dans la commercialisation des produits agricoles en Haïti", pp.46-76, dans *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe: traditions et innovations*, CHISS, 367 pages.
- ESTIMÉ JEAN-ROBERT [1977] *La sous-traitance internationale: le cas d'Haïti*, rapport O.C.D.E. Paris, 56 pages.
- ÉTATS GENERAUX DE LA COLONIE DE SAINT-DOMINGUE [1681 à 1780] Bibliothèque Moreau de Saint-Méry, carton sans côte, 38 pièces numérotées 1 à 38, séries "Marines et Colonies".

[F]

- FASS SIMON [1977] *Families in Port-au-Prince: a study of economics of survival*, Office of urban development, US/AID, Washington D.C., september 30.

- FAURÉ CHRISTINE [1984] "L'utopie de «La femme nouvelle» dans l'œuvre de Alexandra Kollontai", pp. 481-498, Collectif *Stratégies de femmes*, Tierce 'Femmes et sociétés', Paris, 509 pages.
- FIGUEIREDO MARISA [1980] "Le rôle socio-économique des femmes chefs de ménage à Arembepe", pp.871-891, *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, no.84, octobre-décembre.
- FLEURY FÉQUIERE [1906] *L'éducation haïtienne*, Imprimerie de l'Abeille, Port-au-Prince, 499 pages.
- FOSTER CHARLES R., ALBERT VALDMAN éditeurs [1984] *Haiti: today and tomorrow*, University Press of America, 388 pages.
- FOUCAULT HUGUES [1980] *Réflexion à partir de l'étude du lignage Cadet à Rey*, d'après le mémoire de Hugues Foucault (Faculté d'Ethnologie), projet Madian-Salagnac, février, [polycopié] 38 pages.
- FRAISSE GENEVIEVE [1984] "Droit naturel et question de l'origine dans la pensée féministe au XIXe siècle", pp.375-390, Collectif *Stratégies des femmes*, Tierce 'Femmes et sociétés', Paris, 509 pages.
- FRANK GUNDER [1976] "Sur l'accumulation qu'on appelle primitive", *L'Homme et la société*, no 39-40, Paris.
- FREYSSINET JACQUES [1981] "L'emploi en Amérique Latine: analyses et politiques", pp.42-63, *Problèmes d'Amérique Latine*, no.59, mars.
- FREIDAN BETTY [1964] *La femme mystifiée*, Denoël-Gonthier.
- FREIDAN BETTY [1982] *Femmes, le second souffle*, Hachette Paris, 319 pages.
- FRÖBEL FOLKER, HEINRICH JÜRGEN, OTTO KREYE [1980] *The new international division of Labour*, Cambridge University Press et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris-Cambridge, 406 pages.

[G]

- GAILLARD ROGER [1973 à 1984] *Les Blancs débarquent*, 7 volumes sur les antécédents et la conjoncture de l'Occupation Américaine d'Haïti 1915-1934, Port-au-Prince, 2164 pages.

-GAUTHIER ARLETTE [1985] *Les sœurs de solitude*, Editions Caribéennes Paris, 285 pages.

-GAUTHIER ARLETTE [1985] "Sous l'esclavage, le patriarcat", pp.9-33, *Nouvelles Questions Féministes*, no. 9-10, printemps, Rennes France.

-GAUTHIER BENOIT éditeur [1984] *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, Les Presses de l'Université du Québec, 535 pages.

-GEORGE SUSAN [1978] *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Robert Laffont Paris, 399 pages.

-GIRAULT CHRISTIAN [s.d.] *Le commerce du café en Haïti: habitants, spéculateurs et exportateurs*, Paris s.d. [±1980?], Centre National de la Recherche Scientifique, 293 pages.

-GREER GERMAINE [1973] *La femme eunuque*, Editions 'J'ai Lu', Paris, 440 pages.

-GRUNWALD JOSEPH, LESLIE DELATOUR, KARL VOLTAIRE [1984] "Offshore assembly in Haiti", pp.231-252, dans *Haiti: today and tomorrow*, University Presss of America, 389 pages.

-GUILBERT MADELEINE [1966] *La femme et l'organisation syndicale avant 1944*, CNRS Paris.

-GUTIEREZ HECTOR, FRANÇOIS HÉRAN [1981] "Bolivie: de graves problèmes socio-démographiques; présentation de quelques données récentes", pp.11-30, *Problèmes d'Amérique Latine*, no.62, 4e trimestre.

[H]

-HALDEMAN-BERNARDIN VERENA [1972] *Femmes haïtiennes à Montréal*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Laval Québec, 283 pages.

-HALIMI GISELE éditrice [1984] *Choisir la cause des femmes; fini le féminisme ?*, 'Idées' Gallimard Paris, 497 pages.

-HALL GWENDOLYN MIDLO [1971] *Social control in slave plantation societies*, Baltimore, John Hopkins Press.

-HEINL & HEINL [1978] *Written on the blood: the story of the haitian people, 1492-1971*, Boston Houghton Mifflin, 785 pages.

-HIRATA HÉLENE [1980] "Femme, si je pouvais ne pas être secrétaire", pp.31-36, *Critique de l'économie politique*, no.12, juillet-septembre.

-HOLLY GÉRALD [1982] "Adduction d'eau, assainissement et santé", 1ère partie pp.9-13, 2ème partie pp.8-14, Montréal, *Collectif Paroles* no.17 avril-mai et no.18 juin-août.

-HONORAT JEAN-JACQUES [1983] "De l'éradication d'une épizootie au grand Projet d'anti-développement national", pp.5-13, *Collectif Paroles*, no.21, janvier-février.

-HUDICOURT-EWALD CHANTALE [1979] *La condition juridique de la femme haïtienne*, [polycopié] Comité haïtien de coopération avec la Commission inter-américaine des femmes, Port-au-Prince, 39 pages.

-HUGON PHILIPPE éditeur [1980] *Secteurs informels et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde*, tome XXI, no.82 de la Revue Tiers-Monde, avril-juin, 461 pages; son article "Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains; essai de typologie", pp.405-426.

✓-HURBON LAENNEC [1984] "Etat et religion au XVII^e siècle face à l'esclavage", pp.39-55, *Peuples Méditerranéens*, no.27-28, avril-mai, numéro «L'Etat et la méditerranée», 310 pages.

[I]

-ICAD (Institut d'Action Culturelle et de Développement)[1985] *Glossaire [Paysans... Silences à voix basse]*, Dictionnaire alphabétique des termes de la vie paysanne, 2 volumes A-Jo et Ju-Z, 257 pages, Paule et Gérald Belkin éditeurs, Guerchy France.

-IHSI [1975] (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Données chiffrées pour le XVIII^e séminaire de la nutrition de l'enfant et de la famille*, mai, 141 pages.

-IHSI [1977] (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Guide économique de la République d'Haïti*, avril, 668 pages.

-IHSI (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Recensements généraux des années 1950, 1971 et 1982*, une vingtaine de volume de données et d'analyses.

-IHSI [1980] (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) Cahier de l'UARD, série *Analyse du recensement de 1971*, avril, 112 pages.

-IHSI [1981] (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Enquête haïtienne sur la fécondité* (1977) 2 volumes, Port-au-Prince, vol.1-140 pages et vol.2-686 pages.

-IHSI [1982](Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Résultats préliminaires du recensement général*, septembre, Port-au-Prince, 60 pages.

-IHSI [1983](Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Population, ressources humaines et développement*, séminaire du 8-10 décembre 1982, Port-au-Prince 1983, 317 pages.

-IHSI [1983] (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Analyse de quelques indicateurs démographiques tirés des recensements de 1950, 1971 et 1982*, Port-au-Prince, 79 pages.

-IHSI [1984] (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique) *Haïti en chiffres*, juillet, 5 feuillets de données.

-ILLICH IVAN [1983] *Le genre vernaculaire*, Seuil Paris, 250 pages.

[J]

-JOCELYN-VERLY ADELINE [1983] "Santé, ressources humaines et développement", pp.100-118, *Population, ressources humaines et développement*, IHSI décembre 1982, 317 pages.

[K]

-KOLLONTAI ALEXANDRA [1973] *Marxisme et révolution sexuelle*, traduit et présenté par Judith Stora Sandor, Maspéro, 'Petite collection Maspéro', 284 pages.

-KOLLONTAI ALEXANDRA [1974] *L'opposition ouvrière*, traduction de Pierre Pascal; présentation de Jean Maurice Gélinet; bibliographie par Anje Vahl, Editions du Seuil Paris, 171 pages.

-KOLLONTAI ALEXANDRA [1977] *Selected writings of Alexandra Kollontai*, translated with an introduction and commentaries by Alix Holt, W.W.Norton & Company, London-New York, 335 pages.

[L]

-LA LETTRE DE SOLAGRAL "Dossier du mois/Elevage porcin: Haïti à l'heure du choix", pp.7-17, no.44, janvier 1986, Rennes France.

-LA PRESSE, quotidien de Montréal, édition du 9 décembre 1985, article sur le contraceptif Depo-provera.

-LA TRIBUNE, Bulletin sur la femme et le développement, no.2 décembre 1983 "Les femmes et la décennie internationale de l'eau et de l'assainissement".

-LA VOIX DES FEMMES, organe de la «Ligue féminine d'action sociale», mensuel et parfois bi-mensuel, d'octobre 1935 à novembre 1947.

-LABELLE MICHELINE [1978] *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Les Presses de l'Université de Montréal, 393 pages.

-LABELLE MICHELINE, DEIRDRE MEINTEL, GENEVIEVE TURCOTTE, MARIANNE KEMPENEERS [1984] "Les femmes immigrantes des milieux populaires à Montréal", pp.13-17, *Réseau, le magazine de l'Université du Québec à Montréal*, vol.15, no.6, février 1984.

-LAGUERRE MICHEL S. [1982] *Complete Haïtiana: A bibliographic guide to the scholarly literature, 1900-1980*, Berkeley, Kraus International Publications, 2 volumes pour une recension thématique de plus de 10 000 entrées.

-LARGUIA ISABEL, JOHN DUMOULIN [1971] *Hacia una ciencia de la liberacion de la mujer*, Casa de las Americas IX, Cuba (Toward a science of women's liberation, pamphlet, Red Rag, Londres, 20 pages)

-LARGUIA ISABEL, JOHN DUMOULIN [1975] "Aspects of the condition of women's labor", pp.4-13, *NACLA's Latin America report*, vol. IX, no.6, septembre.

-LAROSE SERGE [1975] "The haitian lakou, land, family and ritual", *International sociological Association*, Curaçao, septembre.

✓-LAROSE SERGE, FRANTZ VOLTAIRE [1984] "Structures agraires et tenure foncière en Haïti", pp.65-84, *Anthropologie et sociétés*, Université Laval, vol.8 no.2, 241 pages.

-LAS CASAS BARTOLOME de *Très brève relation de la destruction des Indes*, FM/La Découverte, Paris 1979, 155 pages.

-LAS CASAS BARTOLOME de *Historia de las Indias*, Madrid 1927, réédition Mexico 1951, 3 volumes.

- LAVIOLETTE LIONEL [1982] "Les problèmes nutritionnels de la femme en milieu rural", pp. 139-155, dans *La femme rurale en Haïti et dans la Caraïbe*, CHISS, 367 pages.
- LE DEVOIR, quotidien de Montréal, samedi 15 février 1986 "Huit intellectuels en quête d'espoir", entrevues par Clément Trudel.
- LE DOARÉ HELENE [1984] "Division sexuelle et division internationale du travail: réflexion à partir des usines d'assemblage, Mexique-Haïti", pp.175-185, dans *Le sexe du travail*, Presses de l'Université de Grenoble, 320 pages.
- LE DOARÉ HELENE [1984] "Les conditions de travail des femmes des secteurs populaires urbains en Amérique Latine", pp.127-139, *Cahiers des Amériques Latines* 1982, no.26, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Paris.
- LE SEXE DU TRAVAIL; structures familiales et systèmes productifs [1984] collectif aux Presses de l'Université de Grenoble, 320 pages.
- LEACOCK ELEANOR [1984] "Féminisme, races et classes", pp.73-84 dans *Choisir la cause des femmes, fini le féminisme ?*, Gallimard.
- LECHAUD J.P. [1980] "Les lois de fonctionnement du secteur informel «traditionnel», présentation d'un modèle", pp.435-445, *Revue Tiers-Monde*, tome XXI no.82, avril-juin.
- LESPINASSE RAYMONDE [1978] *Bibliographie agricole haïtienne 1950-1977*, IICA (Institut Interaméricain des Sciences Agricoles de l'OEA), 127 pages.
- L'ÉTAT DU MONDE 1985, "Les 33 ensembles géopolitique; pays et régions du monde", sous la direction de Yves Lacoste, pp.283-490, Edition La Découverte/Boréal Express, Paris-Montréal.
- LEWIS FAITH, ALLEN LeBEL [1984] *Source report on haitian factory women, sept.1983-feb.1984*, [rapport] Port-au-Prince, 60 pages.
- LIGUE FÉMININE D'ACTION SOCIALE [1946] *La femme haïtienne répond aux attaques formulées contre elle à l'Assemblée Constituante*, Société d'édition de de librairie, Port-au-Prince, 36 pages.

- LIGUE FÉMININE D'ACTION SOCIALE [1951] *Le féminisme en marche*, Premier congrès national de la LFAS, Bulletin spécial.
- LIGUE FÉMININE D'ACTION SOCIALE [1954] *Femmes haïtiennes*, Collection du tricinquanteaire de l'indépendance d'Haïti, Port-au-Prince, 263 pages.
- LIPIETZ ALAIN [1980] "Le tertiaire, arborescence de l'accumulation capitaliste: prolifération et polarisation", pp.37-69, *Critique de l'économie politique* no.12, juillet-septembre.
- LOCHER ULI [1975] "The market system of Port-au-Prince", pp.127-182, dans *Working papers in haitian society and culture*, Yale University, 290 pages (révision de "Le système de commercialisation interne des produits agricoles à Port-au-Prince", IICA 1974).
- LOWENTHAL IRA P. [1984] "Labor, sexuality and the conjugal contract in rural Haiti", pp.15-34 dans *Haiti: today and tomorrow*, University Press of America.
- LPSS (Le Petit Samedi Soir)[1980] hebdomadaire de Port-au-Prince, no.340 du 9 juin, p.13, "Lettre de 30 jeunes médecins".
- LPSS (Le Petit Samedi Soir)[1985] hebdomadaire de Port-au-Prince, "Le mouvement féministe haïtien", 4 articles dans le numéro 571, mars.
- LPSS (Le Petit Samedi Soir)[1985] hebdomadaire de Port-au-Prince, numéro spécial «1888-1983, un siècle de Constitutions haïtiennes», 192 pages.
- LUNDAHL MATS [1979] *Peasants and poverty: a study of Haiti*, London Croom Helm, 699 pages.
- LUNDAHL MATS [1983] *The haitian economy, man, land and markets*, Croom Helm, London and Camberra, 290 pages.

[M]

- MADIAN-SALAGNAC [1980] *Espace rural et société agraire en transformation: des jardins haïtiens aux marchés de Port-au-Prince*, Recherches haïtiennes no.2, Institut Français d'Haïti, Port-au-Prince, 232 pages.
- MADIAN-SALAGNAC nom de collectif [1975-1985], projet d'études et d'interventions dans le transec Aquin- Petit Trou de Nippes (sud d'Haïti); plus d'une centaine de rapports, études, thèses,

mémoires... en cours de re-écriture, de refonte et d'édition sous le nom "*Paysans, Systèmes et Crises*", projet de 4 volumes de 320 pages chacun (Travaux de Alex Bellande, Michel Brochet, Jean Cavalié, Hugues Foucault, Carl Monde, Luc Pierre-Jean, Didier Pillot, Vincent de Reynal, et de nombreux autres chercheurs).

-MAGLOIRE-CHANCY ADELIN, NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE [1980] "Conditions d'existence et luttes des femmes haïtiennes" in *Des luttes et des rires de femmes*, Montréal.

-MANGONES EDMOND [1974] *Catalogue de la collection Mangonès*, Ira P. Lowenthal et Drexel G. Woodson rédacteurs, Yale University, 377 pages.

-MANIGAT LESLIE [Pierre Sagax] [1966] "Une géohistoire à problème", pp.40-56 dans *Haïti enchaînée*, revue *Frères du Monde* numéro 43-44, Bordeaux, 208 pages.

MASSENA DENYSE [1975] *La femme dans le droit*, Port-au-Prince, Imprimerie Rodriguez, 140 pages.

-MASSIAH JOYCELIN [1983] *Les femmes chefs de ménage dans les Caraïbes: structures familiales et condition de la femme*, UNESCO Paris, 65 pages.

-MATHIAS GILBERTO [1983] "Urbanisation et sous-développement: secteur informel et stratégie de survie", pp.21-39, *Critique de l'économie politique*, no.25 septembre-décembre.

-MÉTRAUX ALFRED [1951] "Droit et coutume en matière successorale dans la paysannerie haïtienne", pp.339-349, *Zaire* vol.15 no.4, Bruxelles-Anvers avril.

-MÉTRAUX A., E.BERROUET, J.COMHAIRE, S.SYLVAIN-COMHAIRE [1951] *L'homme et la terre dans la vallée de Marbale*, Paris UNESCO, 144 pages.

-MICHEL ANDRÉE [1974] *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, Centre National de la Recherche Scientifique Française, Paris, 190 pages.

-MICHEL ANDRÉE [1974] *Prospective du travail féminin et aménagement du territoire*, Centre National de la Recherche Scientifique Française, Paris.

-MICHEL ANDRÉE [1977] *Femmes, sexisme et sociétés*, Presses Universitaires de France, Paris, 208 pages.

-MICHEL ANDRÉE éditrice [1978] *Les femmes dans la société marchande*, Presses Universitaires de France, collection «Société d'aujourd'hui», Paris, 256 pages.

-MICHEL ANDRÉE [1980] *Le féminisme*, «Que sais-je?», numéro 1782, Presses Universitaires de France, 2^e édition mise à jour, 129 pages.

-MICHEL ANDRÉE, AGNES FATOUMATA-DIARRA, HELENE AGBESSI-DOS SANTOS [1981a] *Femmes et multinationales*, ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique) et Karthala Paris, 295 pages.

-MICHEL ANDRÉE [1981b] "Les productions invisibles, l'emploi et les besoins essentiels" *AMPS, Quel monde pour demain?*, Genève.

-MICHEL ANDRÉE [1983] "Multinationales et inégalités de classe et de sexe", *Current sociology/La sociologie contemporaine*, volume 31 number 1, Sage Publications, London, 211 pages.

-MICHEL ANDRÉE [1984] "Changing family and household patterns in the West", pp.249-270 dans *Women in the move, contemporary changes in family and society*, UNESCO Paris, 311 pages.

-MICHEL ANDRÉE [1985a] "Dix ans d'irruption des sciences humaines dans le domaine du travail des paysannes", pp.261-271, *Revue Tiers-Monde*, XXVI no.102, avril-juin.

-MICHEL ANDRÉE [1985b] "Introduction..." du numéro 11-12 des *Nouvelles Questions Féministes* coordonné par l'auteure, pp.5-8, NQF hiver 1985, 185 pages.

✓ -MIGNOT-LEFEBVRE YVONNE [1980] "Femmes et développement: idées et stratégies des organisations internationales", pp.845-862, *Revue Tiers-Monde*, XXI no.84, octobre-décembre.

✓ -MIGNOT-LEFEBVRE YVONNE éditrice [1985] *La sortie du travail invisible: les femmes dans l'économie*, no.102 de la *Revue Tiers-Monde*, tome XXVI avril-juin, I.E.D.E.S. Paris, Presses Universitaires de France.

-MILL JOHN STUART [1869] *L'assujettissement des femmes*, Guillaumin Paris.

-MILLET KATE [1971] *La politique du mâle*, Stock Paris, 461 pages.

-MILLET KETLY [1978] *Les paysans haïtiens et l'Occupation Américaine: 1915-1930*, Collectif Paroles, Montréal, 155 pages.

- MINISTERE DE LA JUSTICE [1982] Commission de refonte des codes haïtiens, *Compte rendu de la marche des travaux sur la condition juridique de la femme haïtienne*, Port-au-Prince 7 avril 1982, 4 pages, suivi de *Liste des articles sur lesquels le comité poursuit ses travaux*, 5 pages.
- MINTZ SYDNEY W. [1961] "Pratik: haitian personal economic relationships", pp.54-63, *Annual meeting of the American Ethnological Society*, Seattle.
- MINTZ SYDNEY W. [1964] "The employment of capital by market women in Haiti", pp.256-286, dans Raymond Firth et Basil Yamey éditeurs, *Capital, saving and credit in peasant societies*, Aldine Chicago.
- MINTZ SIDNEY W. ed. [1981] *Esclave=facteur de production: l'économie politique de l'esclavage*, Dunod Paris, 271 pages.
- MINTZ SYDNEY W. [1983] "Reflexions on caribbean peasantries", pp.1-17, *New West Indian Guide*, vol 57 no.1 et 2.
- MOMPLAISIR YVELINE [1978] "La condition de la femme haïtienne", dans *Le Nouveau Monde* (quotidien de Port-au-Prince) du 9 juillet 1978.
- MORAL PAUL [1961] *Le paysan haïtien*, Maisonneuve et Larose, Paris, 378 pages.
- MOREAU De SAINT-MERY Méderic [1797 et 1798] *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle Saint-Domingue*, (tome 1 en 1797 et tome 2 en 1798), Edition de 1958 Librairie Larose, Paris, 3 volumes, 1565 pages.
- MORTEL ROGER [1957] *La société haïtienne d'aujourd'hui: étude typologique*, Thèse Lettres Paris, 629 pages.
- MOYA PONS FRANK [1978] *La Española en el siglo XVI: 1493-1520*, tercera edition, UCMM (Universidad Católica Madre y Maestra), Santiago República Dominicana, 367 pages.
- MOYA PONS FRANK [1980] *Manual de historia dominicana*, 5^a Edición, UCMM (Universidad Católica Madre y Maestra), Santiago República Dominicana, 666 pages.
- MHEE (Mouvement Haïtien pour l'Épanouissement de l'Enfant) *Projet femmes ouvrières d'Haïti*, dossier numéro 2.

- MURRAY GERALD F., ALVAREZ MARIA D. [1983] *La commercialisation des haricots en Haïti; une étude exploratoire*, [polycopié] IICA, 65 pages.

[N]

- NATIONS UNIES (INSTRAW) [1983] "Les femmes et la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement", *Tribune*, bulletin no.2 sur les femmes et le développement, décembre.
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE [1972] "Commentaires: la main-d'œuvre et son avenir", pp.50-54 in *Culture et développement en Haïti*, Leméac éditeur, Montréal, 233 pages.
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE et alii [1980a] entrevue dans *Le Devoir* du lundi 27 octobre 1980, par Renée Rowan "Le «poto-mitan» de la famille", rubrique «Féminin pluriel».
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE et alii [1980b] "Présence et rôle des femmes haïtiennes dans les différents secteurs économiques", Dossier RAFA (Rassembleman fanm ayisyèn) pp.15-21, [1^{ère} édition 1976] Montréal, 63 pages.
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE, ADELIN MAGLOIRE-CHANCY [1980c] "Conditions d'existence et luttes des femmes haïtiennes" in *Des luttes et des rires de femmes*, Montréal.
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE [1981] "Eléments pour une économie politique de la femme haïtienne", pp.1-12, in *Essai d'analyse de la condition haïtienne*, cahier no.2, Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI), Montréal.
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE [1984a] in *Le Devoir* du lundi 6 août 1984 page 12, *Portrait* dans la rubrique «Féminin pluriel», par René Rowan.
- NEPTUNE-ANGLADE MIREILLE [1984b] entrevue pour le groupe FANM (Fanm Ayisyèn an Nou Mache) dans "*Dossier femmes haïtiennes*" par Raymonde Ravix Dumas-Pierre, Collectif Paroles no.28 /mars-avril, Montréal.
- NEVES ANGELA [1980] "Femmes et développement au Brésil", pp.893-898, *Revue Tiers-Monde*, tome XXI no.84, octobre-décembre 1980.
- NICHOLLS DAVID [1979] *From Dessalines to Duvalier: race, color and national independance in Haïti*, Cambridge University Press.

-NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES, Périodique, no.3, avril 1982, *Les femmes dans les sciences de l'homme*; no.4, automne 1982 sur *Le féminisme matérialiste*; no.9-10, printemps 1985, *Antillaises*, Paris 198 pages; no.11-12 *La militarisation et les violences à l'égard des femmes*, hiver 1985, 185 pages.

[O]

-OEXMELIN ALEXANDRE O. [1688] *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes avec la vie, les mœurs et les coutumes des habitants de Saint-Domingue*, Paris 1688, 3 volumes reliés dans la réédition de 1967 par la Librairie Commerciale et Artistique.

-OMS (Organisation Mondiale de la Santé), communiqué de Presse no.23 du 10 novembre 1980 sur "La femme et l'eau".

-OVIEDO GONZALO FERNANDES de [1535 à 1557] *Historia general y natural de las Indias*, Madrid 1851 à 1855, 4 volumes.

[P]

-PALMER INGRID [1977] "La place des femmes dans une stratégie de développement rural axée sur les besoins essentiels", pp.105-116, *Revue Internationale du Travail*, vol.115 no.1, janvier-février.

-PAQUIN LIONEL [1983] *The haitians: class and color politics*, Multytype, New-York, 271 pages.

-PASCAL-TROUILLOT ERTHA [1973] *Statut juridique de l'haïtienne dans la législation sociale*, Imprimerie des Antilles, 387 pages.

-PASCAL-TROUILLOT ERTHA [1983] *Analyse de la législation revisant le statut de la femme mariée*, Port-au-Prince, 95 pages.

-PÉAN J-R. LESLIE [1984-1985] série d'une trentaine d'articles dans "Haïti Observateur" [hebdomadaire haïtien de New York] thème: "Le noirisme et le mulâtrisme".

-PECHT WALDOMIRO [1978] "Case study no.2 / Participation of married women in the urban labour market in selected Latin American countries: Chile, Costa Rica, Ecuador and Venezuela", pp.27-41, in *Labour force participation in low-income countries*, ILO/OIT Genève, édité par Guy Standing et Glen Sheehan, 338 pages.

-PEGUERO VALENTINA, DANILO DOS SANTOS [1981] *Vision general da la historia dominicana*, UCMM (Universidad Católica Madre y Maestra), Santiago República Dominicana, 462 pages.

-PEREIRA LUIZ C. BRESSER [1978] "Les entreprises multinationales et le sous-développement industrialisé", pp.299-329, *Revue Tiers-Monde*, tome XIX no.74, avril-juin.

-PERROT MICHELLE ed [1984] *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages Paris, 225 pages.

-PETERS ALICE [1979] *Le lakou dans la région de Salagnac*, [polycopié] Madian-Salagnac, Haïti, 62 pages.

-PETIT-FRERE SERGE [1980] *L'éducation haïtienne en question*, Les éditions Fardin, 76 pages.

-PEUPLES MÉDITERRANÉENS *Femmes de la méditerranée*, no.22-23, janvier-juin 1983, 316 pages.

-PHILIPPE JEANNE [1979] *Enquête sur le statut socio-économique de la marchande haïtienne*, CHREPROF (Centre Haïtien de Recherche pour la PROMotion de la Femme).

-PIERRE-CHARLES GÉRARD [1967] *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, Maisonneuve et Larose, Paris, 270 pages.

-PIERRE FRITZ [1981] *Impact des industries d'assemblage et de montage sur les statuts socio-économiques des ouvrières de Port-au-Prince*, Mémoire de Licence, Université d'Etat d'Haïti.

-PILLOT DIDIER [1980] "Des jardins haïtiens aux marchés de Port-au-Prince; une analyse des circuits vivriers en milieu rural", pp.185-203, dans *Espace rural et société agraire en transformation*, collectif Madian-Salagnac, Port-au-Prince, 232 pages.

-PILLOT DIDIER [1983] *Les échanges de produits agricoles en Haïti*, dossier synthèse, Madian-Salagnac, 131 pages.

-PLOTKIN DONNA [1984] *Haitian women's participation in development: Agriculture*, report prepared for U.N.D.P., 62 pages.

-PLOTKIN DONNA [1984] *Haitian women's participation in development: Industrial sector*, report prepared for U.N.D.P., 21 pages.

- PLOTKIN DONNA [1984] *Haitian women's participation in development: Energy*, report prepared for U.N.D.P., 30 pages.
- PLOTKIN DONNA [1984] *Haitian women's participation in development: Transport*, report prepared for U.N.D.P., 24 pages.
- PNUD [1980] (Programme des Nations Unies pour le Développement) *Etude d'évaluation no.3: participation des femmes rurales au développement*, New-York, juin, VI + 252 pages.
- PNUD [1981] (Programme des Nations Unies pour le développement) *Les pays les moins avancés* [22 pages]; voir analyse dans les dossiers du CECI (Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale) no. 37 à 40.
- PRATS RAYMOND [1977] *Haïti à la recherche de ses pôles de développement industriel: un modèle d'économie extravertie*, [rapport] Paris mai, 42 pages.
- PRESSAT ROLAND [1961] *L'analyse démographique: méthodes, résultats et applications*, PUF, 402 pages.

[R]

- RAVAIOLI CARLA ALBERTA [1984] "Féminisme: repensée et enrichissement du marxisme", pp.118-130, dans *Choisir la cause des femmes: fini le féminisme ?*, Gallimard Paris.
- REDDOCK RHODA E. [1985] "Women and slavery in the Caribbean: a feminist perspective", pp.63-80, *Latin American Perspective*, vol.12 number 1, issue 44, winter.
- REVEL JACQUES [1984] "Masculin/Féminin: sur l'usage historiographique des rôles sexuels", pp.121-140, dans *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Rivages, 227 pages.
- REY-CHARLIER GHISLAINE [1980] "Témoignage... sur la Ligue Féminine d'Action Sociale", pp.55-57, *RAFA*, Montréal.
- REY PIERRE-PHILIPPE [1977] "Le transfert du surtravail de la paysannerie vers le capitalisme", *L'Homme et la Société*, no.45-46, Paris.
- ROCA PIERRE-JACQUES [1985] "Agriculture et dépendance: la paysannerie haïtienne dans l'impasse", pp.12-16, *Amérique Latine* no.21 janvier-mars, CETRAL Paris.

- ROMAIN JEAN-BAPTISTE [1955] *Quelques mœurs et coutume des paysans haïtiens: essai sur la vie sociale et religieuse des habitants de Milot*, Thèse Lettres Paris, 319 pages.
- ROUSE IRVING [1939] *Prehistory in Haiti*, Oxford.
- ROUSSEAU JEAN-JACQUES [1977] «*Du contrat social*» précédé de "La démocratie selon Rousseau" par J.-P. Siméon, Seuil Paris, 313 pages
- ROUZIER PHILIPPE [1981] *Echange et développement*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 117 pages.
- ROWAN RENÉ [1984] "Mireille Anglade", *Portrait de la rubrique «Féminin pluriel»*, in *Le Devoir* du lundi 6 août 1984, page 12.

[S]

- SAINT-SURIN JACQUES [1962] *Indices démographiques et perspectives de la population d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, 22 pages.
- SAJOUS EMMANUEL [1963] *L'effort de développement face aux inadaptations structurelles dans une économie type: Haïti*, Thèse Sciences économiques Paris, 270 pages.
- SAUTTER CHRISTIAN, LAURENT DE MAUTORT [1979] "La concurrence industrielle à l'échelle mondiale", *Economie Prospective Internationale*, Paris, *La documentation française*, 103 pages.
- SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DU PLAN [1981] *Schéma d'aménagement du territoire: diagnostic et image à long terme*, DATPE (Direction de l'Aménagement du Territoire et Protection de l'Environnement, mars, 401 pages.
- SÉJOURNE GEORGES [1939] "Dépossessions..." in *Revue de la Société d'Histoire et de Géographie*, no.35, Port-au-Prince.
- SHAPIRO HÉLENE [1980] "The many realities", pp.3-13, *NACLA report on the Americas*, vol.XIV no.5, septembre-octobre.
- SHEEHAN GLEEN, MIKE HOPKINS [1978] "La satisfaction des besoins essentiels: la situation dans le monde en 1970", pp.565-585, *Revue Internationale du Travail*, vol.5 no.17, sept/oct.
- SHORTER EDWARD [1984] *Le corps des femmes*, Seuil, 373 pages.

- SINGER PAUL [1976] "Reproduction de la force de travail et développement", pp.961-985, *Revue Tiers-Monde*, tome XVII no.68, octobre-décembre.
- STANDIND GUY [1978] *Labour force participation and development*, ILO/OIT Genève, 267 pages.
- STANDING GUY, GLEEN SHEEHAN editors [1978] *Labour force participation in low-income countries*, ILO/OIT Genève, 338 pages.
- SYLVAIN-BOUCHEREAU MADELEINE [1941] *Haïti et ses femmes, une étude d'évolution culturelle*, Thèse doctorale, Bryn Mawr College, Pennsylvania [University Microfilms International, Ann Arbor, Michigan] 344 pages.
- SYLVAIN-BOUCHEREAU MADELEINE [1944] *Education des femmes en Haïti*, Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince, 87 pages.
- SYLVAIN-COMHAIRE SUZANNE [1937] *Les contes haïtiens*, Thèse de doctorat Paris, 2 volumes.
- SYLVAIN-COMHAIRE SUZANNE [1961] "The household at Kenscoff, Haiti", *Social and economic studies*.
- SYLVAIN-COMHAIRE SUZANNE [1974] "La paysanne dans la région de Kenscoff", pp.149-170, dans *La femme de couleur en Amérique Latine*, Anthropos Paris, 265 pages.
- SYLVAIN-COMHAIRE SUZANNE [1975] "Acadas de Nsukka", pp.51-65, *Conjonction* no.126, Port-au-Prince.

[T]

- TALAHITE HAKIKI FATIHA [1981] "Femmes et salariat urbain en Algérie: la salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique", pp.8-39, *Critique de l'économie politique*, nouvelle série no.17, Paris octobre-décembre.
- TARDIEU JEAN-FRANÇOIS [1985] *Espace et commerce: étude du cas haïtien*, M.Sc. géographie, [dactylographié] Université du Québec à Montréal, 120 pages.
- TEDESCO JUAN CARLOS [1983] "Une évaluation du système d'enseignement", pp.30-38, *Amérique Latine* no.14, avril-juin.
- THE SAN JUAN STAR "Company respond to lure of C.B.I. benefits", February Tuesday 21, 1984, [p.26]; and "Die is cast for P.R. to develop «twin plants»", February Sunday 12, 1984, [p.B/5].

- TODOROV TZVETAN [1982] *La conquête de l'Amérique, la question de l'autre*, Seuil Paris, 279 pages.
- TRIBUNE (*Bulletin sur les femmes et le développement*), no.2 "La femme et l'eau", décembre 1983.
- TROUILLOT MICHEL-ROLPH [1977] *Ti dife boule sou istoua Ayiti*, Koleksion Lakansiel, New York, 221 pages.
- TURNIER ALAIN [1982] *Avec Mérisier Jeannis - une tranche de vie jacmélienne et nationale*, Le Natal Port-au-Prince, 441 pages.

[U]

- UNESCO [1983] *Bibliographic guide to studies on the status of women: development and population trends*, Bowker Unipub, 292 pages.
- UNESCO [1984] *Women on the move, contemporary changes in family and society*, Paris, 311 pages.

[V]

- VANDELAC LOUISE, DIANE BELISLE, ANNE GAUTHIER, YOLANDE PINARD [1985] *Du travail et de l'amour: les dessous de la production domestique*, Montréal Edition Saint-Martin, collection «Femmes», 418 pages.
- VANDELAC LOUISE [1983] *Production domestique*, document no.1 [synthèse], Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, octobre, 220 pages.
- VERDIEU ERNST [1982] *Les chemins du développement tropical*, essai pour discussion, Montréal, ERSAD (Études et Recherches en Solutions Alternatives de Développement), 69 pages.
- VERDIEU ERNST [1984] *Plan Américain pour Haïti*, Session d'études juin 1984, texte de travail, Montréal, 161 pages.

[W]

- WERLEIGH GEORGES [1983] *L'agriculture paysanne et le monde; étude de cas: Haïti*, Commission économique pour l'Amérique Latine, CEPAL.

- YUNÉN RAFAEL EMILIO Z. [1985] *La isla como es : hipotesis para su comprobacion*, UCMM (Universidad Católica Madre y Maestra), Santiago República Dominicana, 227 pages.
- ZAMOR RÉMY [1960...1985] *Manuels d'histoire d'Haïti*, édition annuelle mise à jour de plusieurs volumes en polycopiés didactiques, dont *Nos élèves de la terminale et l'Histoire nationale 1804-1889* [175 pages], *La révolution de Saint-Domingue, deuxième phase, 1793-1804*, [155 pages]..... Port-au-Prince.
- ZEIDENSTEIN GEORGES [1977] "Including women in development efforts", New York *Population Council*.
- ZUVEKAS CLARENCE jr. [1978] *Agricultural development in Haiti: an assesment of sector problems, policies and prospect under condition of severe soil erosion*, report prepared for US/AID/Haïti, mai, 355 pages.
- ZUVEKAS CLARENCE jr. [1977] *An annotated bibliography of agricultural development in Haiti*, miméo US/AID, Washington D.C., 110 pages, près de 600 titres analysés.

Liste des tableaux et graphiques

- 1- Tableau de la population esclave à Saint-Domingue par sexe et par grands groupes d'âge de 1681 à 1780 92
- 2- Graphique du nombre d'hommes pour 100 femmes dans la population esclave de Saint-Domingue de 1681 à 1780 92
- 3- Graphique du ratio enfants/femme dans la population esclave de Saint-Domingue de 1681 à 1780 93
- 4- Tableau de la relation des sexes et des âges par groupes de statuts esclaves, libres, grands blancs et petits blancs à Saint-Domingue 95
- 5- Demi-pyramide d'âge de la population masculine en 1950 101
- 6- Tableau de la répartition de la population active selon la branche d'activité entre 1950 et 1971 en pourcentages 107
- 7- Graphique de la population féminine active en 1950 et 1971 107
- 8- Tableau du taux de féminité par branche économique entre 1950 et 1971 108
- 9- Graphique de l'évolution du taux de féminité par branche économique entre 1950 et 1971 108
- 10- Tableau de la population féminine économiquement active pour 1970 par grands groupes des âges d'activités 118
- 11- Graphique de la population féminine économiquement active en 1970 par grands groupes des âges d'activités 118
- 12- Graphique de la population féminine économiquement active par tranches quinquennales d'âge en 1970 119
- 13- Tableau du nombre moyen d'enfants par femme selon la situation professionnelle, le niveau d'instruction et la durée depuis la première union de la mère en 1971 123
- 14- Graphique de mise en relation des variables nombre d'enfants par femme, niveau d'instruction de la mère, sa situation professionnelle, et la durée depuis sa première union en 1977 124

15- Tableau de l'évolution des valeurs des importations de biens alimentaires de 1973 à 1980	130
16- Graphique de l'indice d'augmentation des importations de biens alimentaires entre 1973 et 1980	130
17- Tableau des salaires des femmes dans l'agriculture	137
18- Tableau de l'évolution du statut de la population occupée dans l'agriculture par sexes entre 1971 et 1982	147
19- Graphique de l'évolution du statut de la population féminine occupée dans l'agriculture entre 1971 et 1982	148
20- Graphique du rapport de féminité des populations urbaines pour les neuf départements administratifs en 1982	149
21- Graphique du rapport de féminité par groupes quinquennaux d'âge dans la population rurale en 1971	151
22- Tableau de la valeur des achats de produits alimentaires dans une unité familiale [en gourdes]	172
23- Tableau de la répartition du revenu national par tranches de revenu en 1976 et en dollars U.S.	180
24- Tableau du taux de féminité dans le secteur industriel en 1980-1981	183
25- Tableau de l'exportation de certains produits agricoles entre 1970 et 1983 en millions de gourdes	184
26- Tableau de l'évolution de la production de certains articles industriels de base pour le marché local entre 1970 et 1983	187
27- Tableau de la répartition de la population active du tertiaire par sexes entre 1950 et 1971 [en pourcentages]	200
28- Tableau du personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées en 1971	202
29- Tableau sectoriel de la mise en visibilité des productions domestique et marchande des femmes	220
30- Tableau thématique de la mise en visibilité des productions domestique et marchande des femmes	222/223/224

Table détaillée des matières

Préface par André Michel	9
Introduction: Le travail des femmes ou comment s'enrichissent les hommes	13
Chapitre 1. Penser les femmes haïtiennes	
1.1. L'émergence d'un questionnement	19
1.1.1. Travail et catégorie de sexes	19
1.1.2. L'état de la question femmes/travail	22
1.1.3. Les sources et la méthodologie	27
1.2. Les fondements d'une nouvelle problématique	33
1.2.1. La montée des féminismes en pays développés	36
1.2.2. Des féminismes de la richesse aux féminismes de la pauvreté	42
1.2.3. Spécificités de la situation des femmes dans les Tiers-Mondes	46
1.2.4. Pour une économie politique du travail féminin en Haïti	51
Chapitre 2. Des productions domestique et marchande	55
2.1. Le travail domestique des femmes	55
2.1.1. Sur la mise en relation travail domestique/ travail marchand/ domesticité	57
2.1. 2. Les articulations du travail domestique au travail marchand des femmes	62
212.1. Les cas de recouplement des lieux des productions domestique et marchande des femmes	64
- La procréation à la campagne	65
- Formes d'union et soins aux enfants à la campagne	67
- Les tâches ménagères à la campagne	70
212.2. Les cas de dissociation des lieux des productions domestique et marchande des femmes	74
- Le non encadrement de la procréation	74
- Les soins aux enfants	76
- Le travail ménager	79

2.2. Le travail marchand des femmes	81
2.2.1. L'histoire du travail marchand des femmes	82
221.1. Economie politique de la reproduction	90
221.2. Les racines du contrat des sexes	96
2.2.2. L'économie du travail marchand des femmes	103
222.1. Le marché du travail des femmes	104
222.2. Les déterminants de l'offre de travail féminin en Haïti	112
222.3. Les structures de la population féminine active	117
 Chapitre 3. L'économie de ségrégation	127
[éviiction de la terre et repli sur la commercialisation des vivres]	
 Positions: À propos de l'économie de ségrégation	127
 3.1. Femmes et production agricole	129
3.1.1. L'agriculture au féminin	132
3.1.2. Évolution des effectifs féminins dans l'agriculture	138
3.1.3. Les causes de la crise agricole actuelle	140
3.1.4. Les quatre conséquences de la crise pour le féminin	142
314.1 Accentuation du conflit vivres/denrées et marginalisation de la paysanne	143
314.2 Les pratiques coutumières discriminatoires pour les femmes	144
314.3. Déféminisation de l'agriculture et déclassement des paysannes	146
314.4. L'exode rural féminin	149
3.1.5. Quelles sont les perspectives?	153
3.2. Femmes et commercialisation	156
3.2.1. Le commerce intérieur au féminin	157
3.2.2. Réseaux et agents de la commercialisation interne	162
322.1. La commerçante rurale	163
322.2. La Madan Sara	165
322.3. Les revendeuses de la capitale	167
3.2.3. Marges bénéficiaires des commerçantes et fonction du revenu de la femme	168

Chapitre 4. L'économie d'exploitation	175
[mirages du salariat et "ghettoïsation" des services]	
 Positions: À propos de l'économie d'exploitation	175
 4.1. Femmes et industrialisation	177
4.1.1. Les tendances de l'industrie en Haïti et l'importance spécifiques des femmes dans les différents secteurs	177
4.1.2. Le rôle important de la femme haïtienne dans les industries d'exportation utilisant la matière première agricole	184
4.1.3. Le faible rôle joué par la main-d'œuvre féminine dans le secteur de l'extraction minière	186
4.1.4. La place des femmes dans les industries travaillant pour le marché local	187
4.1.5. Le rôle du travail féminin dans l'industrie de sous-traitance internationale	189
4.2. Femmes et tertiaire	199
4.2.1. La représentation féminine dans le secteur tertiaire	199
4.2.2. Les professionnelles de prestige	203
4.2.3. La place des femmes dans les secteurs intermédiaires du tertiaire	205
4.2.4. Les femmes dans la domesticité	208
 Conclusion: Le travail des femmes ou l'autre moitié du développement	211
I. Economie d'oppidum et contrat des sexes	212
I.I. Une construction de deux siècles	212
I.II. La crise contemporaine	213
II. Des transferts du féminin au masculin	215
II.I. Macro-économie de l'enrichissement	215
II.II. Micro-économie de l'enrichissement	217
III. De l'autre moitié du développement	218
III.I. L'approche sectorielle	221
III.II. L'approche thématique	222
IV. Le travail des femmes..... Quel avenir ?	225
 Bibliographie	227
Liste des tableaux et graphiques	253
Table détaillée des matières	255
Index des noms de personnes	258

Index des noms de personnes

Allman James 68
 Alvarez Maria D. 165 166 170
 Anacaona 24
 Angulo Alejandro 116
 Anthony Suzan B. 25
 Atkins Suzan 35

Barbier Anthony 178
 Barres Victoria 15
 Barros Jacques 180 204 205 206
 Bastien Rémy 23
 Bazin Henri 21
 Belaire Sanite 24
 Belisle Diane 41
 Bellande Alex 50 72 101 135 136
 141 163 170 171 172
 Belkin du Fretay Paule 29 135
 Benoist Jean 68
 Berrouet Edouard 25
 Bonis J. 207
 Bouillaguet-Bernard Patricia 112 121
 Brochet Michel 101

Cardoso Fernando Henrique 230
 Castor Pierre-Charles Suzy 102 140 141
 Charlevoix François Xavier de 86
 Chaunu Pierre 86
 Clark Colin 200
 Colomb Christophe 86
 Comhaire Jean 25
 Corten André 122 191 192
 Cunha Neves Angela 43

D'Eaubonne Françoise 89
 De Beauvoir Simone 40
 Debien Gabriel 85 89 94 98 159
 Deere Noel 94
 Depestre René 102
 Deschamps Hubert 89
 Delphy Christine 56 71 217
 Dessalines Claire-Heureuse 24
 Dominique Jan J. 81 82
 Dorsinville Roger 31
 Dumoulin John 61 205

Allman Suzanne 26 50 66 71 183
 Amin Samir 61
 Anglade Georges 20 28 31 83 88
 91 132 166 169 182 216
 Aubourg Gérard 27 159

Barcelo Ramon 131
 Barrett Michèle 71
 Bastide Roger 25
 Baussan Paul 133 230
 Beauvue-Fougeyrollas Claudie 76
 Bebel Auguste 36 37 198
 Bellegarde Dantes 24
 Bellotti Gianini Elena 35
 Belkin Gérald 29 135
 Beneria Lourdes 150
 Bernard Chantale 188
 Bissainthe Max 24 27 159
 Boserup Ester 139
 Braun Carl 133 230

Cassá Roberto 84
 Cavalier Jean 101
 Chaunu Huguette 86
 Chonchol Jacques 114 139 182
 Cioranescu Alexandre 86
 Colimon Marie-Thérèse 24
 Cornevin Robert 97
 Corvington Georges 31

Davis Angela 41
 De la Riva Peres 102
 Deble Isabelle 35
 Denis Hervé 133 228
 Delatour Leslie 179 181 188 190
 191 192 193
 Deronceray Hubert 79
 Devereux Georges 89
 Dorsinville Max 234
 Dos Santos Danilo 87
 Dumont Micheline 89

Dumont René 198
 Duret Paul 133 230

Elizaga Juan C. 47 116 122
 Esperanza Ruth Baena de 161 164
 Faletto Enzo 230
 Fass Simon 114 178 192
 Figueiredo Marisa 59
 Foster Charles R. 20
 Fraisse Geneviève 36
 Freyssinet Jacques 104
 Fröbel Folker 190

Gaillard Roger 31 102
 Gauthier Arlette 94
 Gauvin-Ayel Annie 112 121
 Girault Christian 133 143 185
 Grunwald Joseph 191
 Gutierrez Hector 122 158

Haldeman-Bernardin Verena 60
 Hall Gwendolyn Midlo 94
 Hernandez Frank Marino 102
 Hirata Hélène 199 207
 Holly Gérald 79
 Honorat Jean-Jacques 155
 Hudicourt-Ewald Chantale 26 103
 Hurbon Laënnec 84

Icart Frédy 2
 Jean Michele 89
 Jolicœur Aubelin 2
 Kempeeners Marianne 48
 Kreye Otto 190

Labelle Micheline 36 48
 Laguerre Michel S. 27 159
 Largaia Isabel 161 205
 Las Casas Bartolome 84 86
 Laviolette Lionel 65
 Leacock Eleanor 40
 Lechaud J.P. 105
 Lepers Jean-Baptiste 86
 Lewis Faith 77 78 80 111 113 114
 115 124 192 194
 Lowental Ira P. 23 27 68

Dupuy Alex 87

Engels Friedrich 37
 Estime Jean-Robert 111 183 189
 192 193 195
 Fauré Christine 38
 Fleury Féquière 33 34
 Foucault Hugues 101 145
 Frank Gunder 61
 Freidan Betty 235

Gauthier Anne 41
 Gauthier Benoit 237
 George Susan 62
 Greer Germaine 23
 Guilbert Madeleine 38

Halimi Gisèle 236
 Heini & Heini 97
 Héran François 122 158
 Hoggett Brenda 35
 Holt Alix 39
 Hopkins Mike 71
 Hugon Philippe 159 160 188 208

Illich Yvan 14
 Jocelyn-Verly Adeline 69
 Jürgen Heinrichs 190
 Kollontai Alexandra 39

Lafontant Daniel 133 228
 Lamas M. 199 207
 Larose Serge 23 155
 Lavigne Marie 89
 Le Doaré Hélène 189 191
 LeBel Allen 77 78 80 111 113 114
 115 124 192 194
 Lespinasse Raymonde 133 159
 Lipiez Alain 199 200
 Locher Uli 167 169
 Lundahl Mats 20 171

Magloire -Chancy Adeline 6
Mangones Edmond 27
Massena Denyse 26
Mathias Gilberto 79 105 159
Meintel Deirdre 48
Mc Intosh Mary 71
Métellus Jean 88
Mill John Stuart 23 36
Mignot-Lefbvre Yvonne 15 19
Millet Ketly 102
Monplaisir Yveline 205
Moral Paul 22 132 143 144 163
Moreau de Saint-Mery Médéric 34 67

Nicholls David 36
Outin Jean-Luc 112 121
Oviedo Gonzalo Fernandes de 86

Palmer Ingrid 32
Paquin Lionel 36
Pascal-Trouillot Ertha 26 67 80 104
Pecht Waldomiro 116 122
Pereira Luiz C. Bresser 177
Peters Alice 70
Phelps Antony 88
Pierre-Charles Gérard 178
Pierre Fritz 192
Pinard Yolande 41
Plotkin Donna 26 70 136 137 139 141
144 146 147 161 170 183 192 193 195

Ravaioli Carla Alberta 37
Revel Jacques 14
Rey Pierre-Philippe 61
Roca Pierre-Jacques 130 155 196
Romain Jean-Baptiste 21
Rousseau Jean-Jacques 103
Rowan Renée 6

Saint-Surin Jacques 101
Sautter Christian 179
Séjourné Georges 102
Shapiro Hélène 44
Shorter Edward 224
Sohn Anne-Marie 36
St. Dic Roosevelt 133 230

Magny Judith 133 228
Manigat Leslie 83
Massiah Joycelin 21 31 106
Mautort Laurent de 179
Métraux Alfred 23 25
Michel Andrée 15 18 35 39 42 47
50 56 58 61 76 107 112 137 148
150 180 190 205 215
Millet Kate 14
Mintz Sydney W. 20 22 85 156
Monde Carl 101
Moya Pons Frank 84
Murray Gérald F. 165 166 170

Oexmelin Alexandre O. 89
Ovando 88

Parent André 2
Pascal Pierre 39
Péan J-R Leslie 36
Peguero Valentina 87
Perrot Michelle 14 89
Petit-Frère Serge 206
Philippe Jeanne 170
Pierre-Jean Luc 135
Pillot Didier 20 101 164 166 167
170
Prats Raymond 182 186
Pressat Roland 119

Reddock Rhoda E. 94
Rey-Charlier Ghislaine 24
Reynal Vincent de 101
Rodriguez Cecilia 116
Rouse Irving 86
Rouzier Philippe 143
Roy Carole 133 228

Sajous Emmanuel 21
Schlaffer Edith 42
Sen Gina 230
Sheenan Gleen 71 116 122
Singer Paul 194 197
Standing Guy 112 116 117 122
Stoddart Jennifer 89

Stora-Sandor Judith 39
Sylvain-Comhaire Suzanne 23 25

Tahon Marie-Blanche 122 191 192
Tardieu Jean-François 20
Todorov Tzvetan 84
Trouillot Michel-Rolph 90
Turnier Alain 90

Vahl Anne 39
Valdman Albert 20
Voltaire Karl 179 180 188 190 191
192 193

Werleigh Georges 161
Yunén Rafael Emilio Z. 87
Zeidenstein Georges 10 73

Sylvain-Bouchereau Madeleine 25

Talakite Hakiki Fatiha 48
Tedesco Juan Carlos 78
Toya 24
Turcotte Geneviève 48

Vandelac Louise 41
Verdieu Ernst 154 196
Voltaire Leslie 133 228
Voltaire Frantz 155

Woodson Drexel G. 27
Zamor Rémy 91
Zuvekas Clarence jr. 133 159 181



Dès le début de la Décennie de la Femme proclamée par l'ONU, cet organisme a invité les chercheuses du monde entier à étudier la situation des femmes les plus pauvres, catégorie sociologique jusqu'ici ignorée et méprisée dans les recherches universitaires. C'est cette tâche, que Mireille Neptune Anglade a remplie excellemment dans cet ouvrage sur le travail des femmes en Haïti.

Elle y révèle une double maîtrise:

- maîtrise de l'information puisqu'elle situe son identification du travail des femmes dans le contexte de l'histoire d'Haïti, dans l'espace socio-économique du sous-continent latino-américain et dans le cadre de la spécificité de la situation haïtienne,

- maîtrise du contenu du thème traité puisqu'elle n'omet aucun aspect du travail des femmes, qu'il s'agisse du travail domestique non payé ou du travail marchand, salarié ou non salarié, la spécificité du travail des Haïtiennes étant liée au "contrat invisible de sexe", contrat par lequel les hommes abandonnent aux femmes certaines occupations professionnelles pour que celles-ci remplissent leurs tâches éducatives et de soutien économique du foyer.

Andrée Michel

3 avril 1986

«Plus de 30 000 Haïtiennes manifestent dans les rues de Port-au-Prince»

14 avril 1986

«Simone de Beauvoir meurt à 78 ans à l'hôpital Cochin de Paris»

21 avril 1986

« La revue ELLE titre "Haïti: Les femmes s'expriment enfin"»

Entre ces trois évènements du mois de ma soutenance, un lien puissant : au terme d'un long combat universel au monde et particulier à Haïti, la sortie de l'invisibilisation des femmes haïtiennes après le départ des Duvaliers le 7 février.

Elles étaient venues, ce jeudi 3 avril, de partout du pays et elles portaient des pancartes aux slogans revendicateurs pour l'amélioration de leur travail marchand, de leur travail domestique et de leur situation féminine en général. Mais surtout elles signifiaient leur refus de continuer à être mère, épouse, compagne, sœur, fille... de suppliciés, de disparus, et elles avertissaient [dans le plus grand rassemblement politique à ce jour !] qu'il était impossible de tolérer plus longtemps, comme première vision à s'imposer de leur pays, ces hordes, partout présentes, de petites filles courant en quête d'eau; symbole profond en une image des trois nœuds de notre sous-développement [et de notre possible développement]: les femmes, la jeunesse et l'eau.

Docteure en sciences économiques, l'auteure est professeure, chercheuse et consultante sur les thèmes du **Travail des femmes** qu'elle aborde aussi avec les préoccupations de sa formation juridique. À partir du 7 février elle a entamé son retour au pays natal haïtien qu'elle représente dans l'équipe du projet de transformation des **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES** en revue internationale de langue française.

© ERCE ISBN 2-920418-05-X

Mireille Neptune Anglade

L'autre moitié du développement

HD
6112
N442
1986

Mireille Neptune Anglade

L'autre moitié du développement

à propos du travail des femmes en Haïti

préface
par
Andrée Michel



HD 6112 N442 1986



3 2356 01405 9370

Éditions des Alizés & ERCE
Port-au-Prince/Montréal